BnF Gallica

Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres. 1799-04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L c 2. 41.

Com. 4. Floreal an VII.

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Diversité, c'est ma devise.

LAFONTAINE.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CAILLEAU,

Éditeur-Propriétaire du MERCURE DE FRANCE,

rue de la Harpe, N.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

PREMIÈRE DÉCADE.

LES Illusions, page 1
Histoire de l'Homme invisible, (Fin.) 11
Les Quatre Métamorphoses. 16
Œuvres posthumes de d'Alembert. 30
Voyage à l'Isle des Peupliers. 37
Recherches sur la vie et les écrits d'Homère. 41
Constantinople ancienne et moderne. 45
Beaux Arts. 52
Belles Actions. 54
Mœurs. 58
Spectacles. 63
Variétés. 69
Annonces. 72

SECONDE DÉCADE.

Vers à Laure. 73
Stances irrégulières. 74
Épigramme. 75
*Épitaphe de**** idem.
Alcibiade solitaire, (Conte) 79
Portrait de Cromwel. 90
Épitre à Légouvé, par Ducis. 97
Éloges des Perruques. 106
Paris tel qu'il était à son origine; Paris tel qu'il est aujourd'hui. 109
Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI. 116
Belles Actions. 125
Cause entre le cit. Lanefranque et la cit. Penicaud. 127
Spectacles. 132
Variétés. 142
Annonces. 144

TROISIÈME DÉCADE.

La Pie philosophe, (Fable.) 145
Alcibiade solitaire, (fin.) 153
Nouvelles littéraires. 167
L'Église de S.-Siffrid. 171
Courte dissertation sur l'origine du monde. 180
Les Diners du Vaudeville. 184
Biographie. 186
Archœologie. 189
Législation. 193
Sciences et Beaux-Arts. 200
Belles actions. 202
Spectacles. 203
Variétés. 214

Fin de la Table du Quatrième Volume.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 10 *Floréal*, *an* 7.

BIBLIOTHÈQUE F. RIVIÈRE

POÉSIES.

LES ILLUSIONS.

La douce illusion, brillante, enchanteresse,
Embellissait d'espoir ma crédule jeunesse.

Je me rappelle encor ce terrible moment,
Où, me liant à Mars par un engagement,
Aux combats, aux dangers, dans ma jeune imprudence,
Je vouai, pour huit ans, ma guerrière existence.
Je ne vous quittai point sans verser quelques pleurs,
O mes jeunes amis! ô ma mère! ô mes sœurs!
Mais mon ame, bientôt d'illusions bercée,
Dans des succès futurs promène sa pensée.
Déjà je me voyais, candidat appliqué
A l'étude de l'art par Guibert expliqué,
Décoré comme lui d'une double épaulette,
D'un haut grade à la guerre éclatant interprète.
Je fais dans un combat, à l'ennemi fatal,
Un coup d'éclat fameux; je deviens général:
Je marche, accompagné d'un superbe cortège;
J'ordonne un campement, une manœuvre, un siège:
J'enlève une redoute, ou canonne un rempart,
Sur un fort pris d'assaut je plante un étendart.....

Cependant l'œil distrait, l'oreille inattentive,
J'oublie en mes honneurs qu'il faut crier..... *qui vive!*
Je pense à la consigne en sentant les frimats,
Et le poids du mousquet qui fatigue mon bras.

L'airain retentissant frappe une heure nouvelle :
Charmons encor l'ennui qu'elle traîne avec elle.
Coulez, jours nonchalans qui retardez le jour
Où le toît paternel me verra de retour!
Mais elle arrivera cette belle journée :
Je crois tenir....., Je tiens ma cartouche signée.
Besançon à mes yeux a déjà disparu,
Et de mon pied léger l'espace est parcouru.
J'embrasse avec transport une mère attendrie,
Mes sœurs, mon jeune frère, et la vieille Marie,
Qui m'enseigna des mots l'usage routinier,
Et m'apprit la première à les balbutier.
Oh! comme, après huit ans d'une absence cruelle,
Il est doux de revoir la maison paternelle!
Il est bien vieux..... n'importe, il me connaît encor,
Il me lèche les mains, ce cher et bon Médor.
Il fut le compagnon des jeux de mon enfance,
Le chien le plus fidèle, et..... *qui vive!* on avance,
Et c'est mon caporal qui vient me relever.
Il m'arrache aux plaisirs que je viens de rêver.

Rêver! de nos ennuis c'est le charme suprême.
Le rêve du bonheur est le bonheur lui-même.
L'esclave, dans les fers, rêve la liberté ;
L'indigent, des trésors ; l'amant, la volupté.
La fable de Perrette est l'histoire du monde.

Ainsi l'Illusion, déité vagabonde,
Court après le bonheur, et son rapide essor
S'élance à de beaux jours qui ne sont pas encor.

Dans le présent, fixé sur un axe tranquille,
Elle aime quelquefois à s'asseoir immobile.

Alors elle a les traits de la crédulité,
La candeur de l'enfance, et sa sécurité :
Le sourire ingénu sur sa bouche voltige :
Son trône est un berceau qu'entoure le prestige,
Et, repoussant l'éclat d'un jour pernicieux,
Elle a, comme l'amour, un bandeau sur les yeux.

Le voyez-vous placé, ce bandeau salutaire,
Sur le front du mortel orgueilleux d'être père,
Qui, d'un cœur satisfait, et d'un regard charmé,
Autour de lui voit croître un enfant bien aimé!
Ésope fit jadis, bizarre en sa structure,
Moins que cet avorton grimacer la nature.
L'amour embellit tout dans des objets chéris.
Thersite, aux yeux d'un père, est plus beau que Páris.

Mais quel est ce vieillard! un père de famille,
Conduit et soutenu par sa plus jeune fille,
Sans doute.... Je m'abuse, et ce sont deux amans,
Dout le dieu de l'himen a reçu les sermens.
O de l'or suborneur inconcevable empire!
Plutus forma ces nœuds, et l'amour en soupire.
Aux lèvres de l'épouse erre un souris charmant,
Quand son cœur de Mézence éprouve le tourment.
Cependant le vieillard, que séduit l'apparence,
Renaît dans son erreur à sa jeune existence.
Il croit ingénument qu'il plaît, qu'il charme encor,
Et qu'Hélène à vingt ans peut adorer Nestor.
Sommeille, heureux mortel, sans soucis, sans allarmes;
De la réalité ton erreur a les charmes.
Ton chemin au tombeau de fleurs est parsemé:
Le rêve le plus doux est de se croire aimé.

Hortense, qui, demain, sera deux fois majeure,
S'accuse de trente ans qu'elle aura tout-à-l'heure.
L'art déride son front, et sur sa tête encor
Des cheveux enfantins croissent en cercles d'or:

La mode a nuancé sa parure nouvelle,
Et la robe de Flore a revêtu Cibèle.

Hortense, aux boulevards, va, sur un char brillant,
Promener son caprice, et son luxe ondoyant.
La foule que, par-tout, sur sa trace elle attire,
La regarde attentive; elle croit qu'on l'admire,
Et pensant éclipser et Lange et Cabarrus,
Elle vous saluerait si vous nommiez Vénus.

De votre illusion détrompez-vous, Hortense :
Ce char léger, sa forme, et sa magnificence,
L'or qui sur vous étoile, et serpente en bijoux,
C'est cela qu'on regarde, et cela n'est point vous.
Mais qu'ai-je dit! Vivez dans cette erreur charmante;
Elle vous rend heureuse, elle est bien innocente.
L'opinion fait tout, et, malgré le miroir,
On a tous les attraits qu'on s'imagine avoir.

C'est toi, que sans pitié je voue au ridicule,
D'une beauté vénale adorateur crédule :
Pour elle en diamans ton or s'est transformé;
Tu jouis, Turcaret, et tu crois être aimé!
Vois tes traits réfléchis dans ce miroir fidèle.
L'or a-t-il le secret d'aveugler une belle?
Ton amour de Laïs fatigue les appas,
Mais celui de Lindor la poursuit dans tes bras;
Et ce rival aimable, heureux en ton absence.....
Mais du vice faut-il dévoiler l'indécence!
Non, non, je ne veux point, d'un pinceau libertin,
Retracer en mes vers les mœurs de l'Arétin.

J'aime bien mieux vous peindre, Illusions charmantes,
Suprêmes voluptés des ames innocentes.
Salut, enfans des arts! le respect vous est dû.
Ce talent fut toujours l'ami de la vertu.

Pourquoi, fils de Rubens, quittes-tu ta palette?
Je ne vois devant toi qu'une ébauche imparfaite.....

Il ne m'écoute pas, et sa distraction
A l'air laborieux de la réflexion.
Voyez-le promener, contemplateur avide,
Son œil, étincelant d'un espoir intrépide,
Sur cette toile où rien n'est prêt à respirer :
Ce qui n'est pas encor il paraît l'admirer ;
Dans son illusion il jouit du suffrage
Qu'au sallon des Beaux-Arts obtiendra son ouvrage,
Et déjà, de David balançant les succès,
D'un nouveau Raphaël étonne les Français.

Crains d'un rêve charmant le prestige illusoire,
Tu veux, fils de Rubens, arriver à la gloire :
Il faut la conquérir, et, par de longs travaux,
A de rudes essais fatiguer tes pinceaux ;
Ignorer le repos fatal à l'énergie,
Ecarter le plaisir qui distrait le génie,
Rallentir ton essor pour t'élancer soudain,
Et dire : *je suis peintre*, un chef-d'œuvre à la main.

A de jeunes regards combien la gloire est belle !
Et moi, jadis aussi, je courus après elle,
Armé de mes couplets, et de mes madrigaux,
Et de mes petits vers inhumés aux journaux.
Du laurier d'Hélicon la magnanime attente
Flattait d'un bel orgueil ma muse adolescente ;
Et, dans l'illusion dont j'étais tourmenté,
Je dormais en rêvant mon immortalité.

O d'un jeune poëte enivrante espérance,
Que détruira des ans la lente expérience !
Du Pinde où veut gravir sa téméraire ardeur,
L'adepte impatient ne voit pas la hauteur.
Un laurier éternel, que la foudre révère,
Y couronne Corneille, et Racine et Voltaire :
Au-dessous de ces noms, honneur de l'univers,
Plus d'un inscrit encor et son nom, et ses vers.
Mais que de prétendans à cette palme immense,

Consument vainement leur féconde impuissance!
L'œil a vu le laurier : la main va le saisir;
Mais la branche est trop haute, elle échappe au desir.

Mais que dis-je! ô scandale! ô honte! ô barbarie!
Les ronces ont couvert les bords de Castalie.
Le laurier ne croit plus au sommet d'Hélicon:
Plutus a renversé les autels d'Apollon;
Plutus qui, chargé d'or comme d'ignominie,
Est l'arbitre des arts, et juge le génie:
Le courtier du matin est bel esprit le soir,
Et l'oracle du goût se prononce au comptoir.
Horace revivrait aux rives de la Seine,
Que Dave parvenu deviendrait son Mécène.
Quoi! serait-il sensible au charme de ses vers!
Non: l'automate est sourd; il dort à nos concerts;
Mais, quand il retentit, un écu le réveille,
Et, mieux qu'un luth sublime, enchante son oreille.

Va donc, des doctes sœurs élève infortuné,
Soupirer solitaire au Pinde abandonné!
Les échos sont muets, dans ce désert barbare,
Aux accens de Virgile, à la voix de Pindare.
L'oubli contemporain ronge leurs noms fameux,
Qui sans gloire peut-être iront à nos neveux.
Mais que fait le vulgaire et son siècle au poëte!
Il aggrandit sa verve au sein de la retraite;
Et, quand, sous l'injustice, il languit accablé,
Il la brave, il l'accuse, et renaît consolé.

On n'aime point les arts sans un peu de manie.
Souvent, dans un concert, l'amant de l'harmonie,
A l'accord qu'il produit tendrement attentif,
Jouit émerveillé d'un plaisir exclusif.
Le bon baron de Bage, et sa plaisante histoire,
Viennent, à ce sujet, égayer ma mémoire.
Sans goût et sans méthode, ignorant amateur,
De se croire un artiste il avait la fureur.

De son dur violon, l'archet impitoyable,
Raclant, raclant toujours sa musique effroyable,
Jurait en cris aigus sous ses doigts discordans,
Et de ses auditeurs faisait grincer les dents.
N'importe : il les croyait charmés de son génie,
Et pâmant de plaisir à sa cacophonie :
Comme un grand virtuose il était minaudier ;
Pour assourdir les gens, il se faisait prier,
Et, durant cinquante ans, pensant faire merveilles,
De tout Paris mon homme écorcha les oreilles.
On vint lui dire, un jour, que, depuis cinquante ans
Tout le monde, à Paris, riait à ses dépens.
L'illusion cessa ; ses plaisirs avec elle.
Hélas ! il en mourut. La vérité cruelle
A souvent de l'artiste altéré le bonheur.
Du fardeau des chagrins n'accablons point son cœur.
Ce cœur est fier, peut-être un peu trop susceptible.
Malheur au froid railleur, au mortel insensible,
Qui, du fiel satyrique aigrissant ses discours,
Peut de l'ami des arts contrister les beaux jours.

Les arts ! eh ! ce sont eux qui tour-à-tour nous charment,
Nous pénètrent d'horreur, ou d'effroi nous allarment,
Et qui, nous procurant des plaisirs merveilleux,
Intéressent nos cœurs en séduisant nos yeux.
Aux fêtes de Linus, aux jeux de Polimnie,
Venez, venez des arts éprouver la magie.
Qui donc a reculé cet horizon obscur,
A fait naître ce ciel, l'a coloré d'azur !
Ce bois silencieux, ce feuillage, cette ombre
M'inspirent un penser mélancolique et sombre ;
Et, sous ce beau rameau, qui me semble frémir,
J'ai, je crois, entendu soupirer le zéphir.
Mais quel enchantement ! quel pouvoir y préside !
Me voici transporté dans le palais d'Armide.
O prodige ! soudain, dans un aspect nouveau,
Je découvre un désert, des rochers, un tombeau.

Le site s'embellit : autre coup de baguette,
Et j'apperçois Vénus assise à sa toilette.

L'Albâne ! quel tableau ! la mère de l'amour
Dût avoir ce cortège et cette aimable cour.
Ainsi dans ses bosquets s'éveillait l'immortelle,
Et les Grâces ainsi folâtraient autour d'elle.
Que dis-je ? elles sont là, de plaisir éperdu ;
Je contemple, j'hésite entr'elles suspendu ;
Étonné de m'y voir, je suis un téméraire,
Admis furtivement aux jardins de Cithère,
Et mes yeux... Mais soudain ils sont désenchantés,
La chûte du rideau m'arrache aux voluptés.
Prestige ingénieux ! admirable imposture !
Le regard abusé vous prend pour la nature.

Oui : c'est par le talent, ce créateur hardi,
Que de l'Illusion l'empire est aggrandi.
J'ai vu, séduit, trompé par l'art de Melpomène,
Tous les illustres morts revivre sur la scène.
Au tombeau de Ninus, j'ai vu Sémiramis ;
J'ai vu Brutus juger, et condamner son fils ;
J'ai frémi pour Zaïre, et j'ai plaint Orosmane :
Mes yeux baignés de pleurs consolaient Ariane,
Et mon cœur, bénissant les succès de Pison,
A rendu grâce aux dieux d'avoir puni Néron.

Telle est l'illusion d'un art que j'idolâtre.
Qu'est le monde après tout, sinon un grand théâtre !
Les hommes, tour-à-tour unis et divisés,
Y font, quelques instans, des rôles opposés ;
Ici paraît et brille un maître de la terre ;
La rampe, sans honneur, un citoyen vulgaire.
L'un déploie en longs plis la pourpre de Crésus ;
L'autre, à peine, est couvert par les haillons d'Irus :
Dans les détours nombreux d'une confuse intrigue,
Le groupe universel s'agite et se fatigue

Jusqu'au moment fatal, où, son rôle expirant,
L'acteur qui l'apprécie, en juge le néant :
Bonheur, revers, exil, sceptre, luxe, indigence;
Tout fut illusion, tout, jusqu'à l'existence.

Octave, au lit de mort, l'a dit : ç'en est assez :
J'ai bien joué mon rôle; amis, applaudissez.

Ah! si tout est prestige, illusion, mensonge;
Si nous rêvons toujours, soyons heureux en songe.
Candor, levant au ciel ses innocentes mains,
Appelle, par ses vœux, le bonheur des humains,
Et, pénétré toujours du plus doux fatalisme,
Disciple de Pangloss, professe l'optimisme.
« Mes amis, (nous dit-il) ce globe aimé des dieux,
» Doit être quelque jour ordonné pour le mieux.
» Ce siècle-ci s'écoule; en gloire il fut fertile :
» La gloire a de l'éclat, le bonheur est tranquille:
» Je perce l'avenir : j'y lis un siècle heureux,
» Et de paisibles ans au lieu de jours fameux.
» De mirthe et de laurier, hommes, ceignez vos têtes;
» Que le plaisir revive, et préside à vos fêtes!
» Du livre des destins, un dieu réparateur
» Arrachera bientôt les pages du malheur.
» Un jour pur et serein parfumera la terre
» Où ne gronderont plus les foudres de la guerre:
» Des peuples réunis l'olivier solemnel
» Confondra les débats dans un pacte éternel.
» La bienfaisante paix rendra nos champs fertiles,
» Des fruits de l'abondance enrichira nos villes,
» Ramènera les arts, les vertus, et les mœurs :
» Aux doux épanchemens s'ouvriront tous les cœurs,
» Et, bénissant les dieux et leurs bontés profondes,
» Tout est bien, dira l'homme en ce meilleur des mondes.

Il parlait : sur ses traits, dans son œil inspiré,
Brillait je ne sais quoi d'auguste et de sacré.
C'est-là peut-être encor une illusion pure.

Arbitre du destin ! père de la nature !
Fais qu'un rêve si beau soit la réalité,
Pour le bonheur du monde, et pour l'humanité.

ARMAND CHARLEMAGNE.

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

LE mot de la Charade est *Portail*; celui de l'Énigme est *Fauteuil*; celui du Logogriphe est *Flot*, ôtez l'*F*, reste *Lot*.

CHARADE.

LORSQUE je veux tenter le sort,
Mon premier m'est toujours contraire;
Mon second annonce la mort
Du cerf à qui je fais la guerre;
Sans mon tout le spectacle aujourd'hui nous endort.

ÉNIGME,

A CHLOÉ.

AIR : *Nous sommes précepteurs d'amour.*

DE vos ornemens féminins,
Je suis un des plus nécessaires,
Souvent on me voit dans vos mains,
Jamais, Chloé, dans vos manières.

LOGOGRIPHE.

JE t'offre, ami lecteur, un léger vêtement,
Que l'usage rend nécessaire :

Mon nom n'a que trois pieds ; mais le plus étonnant,
Lecteur, c'est qu'en les retournant,
De plante que j'étais, je devienne rivière.

MÉLANGES.

HISTOIRE
DE L'HOMME INVISIBLE.
(FIN.)

(Ici se trouve une lacune d'une centaine de pages. Et pourquoi, demanderez-vous ? Peut-être pour quelque raison, peut-être pour rien. Imaginez tout ce qu'un homme invisible est à portée de voir ; réfléchissez ensuite, et vous saurez peut-être pourquoi cent pages manquent ici. Je te vois froncer le sourcil, homme criminel et mystérieux ; tu as raison, et c'est parce que tu as raison que je n'ai pas tort. Tire le rideau, je ne me glisserai plus derrière.)

....Eh ! bien qu'ai-je gagné à voir les hommes lorsqu'ils se croyaient dispensés de feindre ? pas une idée pour le bonheur, et beaucoup pour mon tour-

ment. Je n'aime pas à me sentir forcé de penser mal du genre-humain..... Dieux prévoyans ! je vous rends grâces d'avoir mis un voile devant le cœur de l'homme, et d'avoir placé le sourire sur ses lèvres ; il me trompera plus sûrement, mais il me paraîtra moins odieux.

Combien de vices, de crimes, ne me restaient-il pas encore à saisir dans leur dernier repaire ? Je ne veux plus rien voir de ce qui attriste l'ame, m'écriai-je ! la science du cœur humain n'est qu'une science qui afflige.

Le souvenir de *Sophie* vint adoucir ma mélancolie ; ce fut comme un rayon de soleil sur de sombres brouillards. Je m'acheminai vers son modeste asyle. La brune obscurcissait les airs. J'entre dans l'allée discrète, je monte au second étage. *Sophie* et sa mère, de retour d'une promenade d'où elles ne rapportaient que des idées douces et salutaires, ouvraient la porte de leur demeure paisible. Je les suivis dans ce lieu qui me parut le sanctuaire de l'innocence. Chère et belle *Sophie* ! ne craignez rien, c'est votre amant, et le cœur d'un amant n'a pas une pensée qui ne soit délicate ; l'amour même les épure. Mes yeux ne verront que ce que vous per-

mettez de voir ; mon imagination même respectera le voile que votre main a posé sur ces charmes qu'on est déjà si ravi de deviner.

Que j'étais heureux, en contemplant celle que je porte sans cesse en mon cœur ! elle avait ôté quelques-unes de ses parures ; la légère fatigue d'une promenade agréable donnait à sa figure une douce langueur qu'on ne pouvait voir impunément. Elle prépara elle-même la petite table où elle devait prendre le dernier repas du jour, dans la compagnie de sa mère, devant une fenêtre ouverte, où un air frais et délicieux se jouait à travers les fleurs qu'on y avait cultivées. La tranquillité de ce lieu, l'air que j'y respirais, tout portait à mon cœur des sentimens de félicité et d'ivresse. Bientôt *Sophie* prit une lumière, et, après avoir souhaité une bonne nuit à sa mère, elle se retira dans son petit appartement. Devais-je y aller aussi? je crois que non ; mais, un charme puissant m'y entraînait ; mais.... Enfin j'y fus. C'était alors que j'étais dans le sanctuaire, auprès même de ma divinité. O *Sophie !* que tu me paraissais belle ! que je m'applaudissais de t'avoir donné mon cœur !... Et tu m'aimais ! oui, tu m'aimais, ta

bouche me l'avait dit cent fois. Que ne m'était-il possible de lire dans ton ame aussi facilement que je te voyais ! Sans doute, tu t'occupais de moi ; c'était mon image qui marchait à côté de toi ; c'était pour moi ce doux et tendre soupir qui s'échappait de tes belles lèvres.

Hommes intéressés, trompeurs ! accumulez les vices, les crimes ; que m'importe ! auprès de *Sophie*, je vous oublie. Sa présence chasse tous les souvenirs pénibles ; sa présence ne promet que le bonheur. Heureux ! mille fois heureux l'homme sensible, qui dans ce monde corrompu trouve une amie, une tendre amie ; c'est-là qu'est son univers ! c'est-là !...

En ce moment *Sophie* s'assit devant une petite table. Je lisais dans ses yeux qu'elle allait être heureuse, au moins en imagination. Sa jolie main se glissa sous la gaze légère qui couvrait son jeune sein ; c'est ma lettre, sans doute, ma dernière lettre qu'elle en va tirer ; mon ame y vit toute entière, mon cœur y brûle. O *Sophie* ! comment résisterai-je à tant de félicité? je ne le pourrai, je tomberai à tes genoux, je jetterai cette bague qui me dérobe à tes regards ; je te dirai tout ce que je sens, et je mourrai, j'expirerai de joie, d'ivresse, à tes pieds !

La jolie main sortit, et laissa la gaze un peu entr'ouverte. C'était un portrait que *Sophie* avait pris sur son cœur. Je m'approche avec avidité, je regarde.....

Il me sembla qu'une froide couleuvre s'était glissée sur mon sein, et qu'elle venait de lancer son dard à l'endroit même où frappe mon cœur..... Je ne pus mourir..... Malédiction sur!....

— Et quel diable de rêve fais-tu donc là? — Je m'éveillai, me frottai les yeux, et reconnus mon ami *Armand*, jeune peintre, assez riche pour habiter un grenier de mon voisinage. J'étais placé précisément comme lorsque le diable m'était apparu, c'est-à-dire, un pied sur chaque chenêt, et le reste bien et solidement appuyé dans mon fauteuil. J'avais fort bien dormi; et j'étais très-content de n'avoir fait que cela. On se trouve heureux quand on échappe tout-à-coup à un mauvais rêve. Ah! m'écriai-je, possède qui pourra la bague de *Gygès*, pour moi, je n'en voudrais point. Mon ami, après m'avoir regardé, me demanda si je ne rêvais pas encore. Non, lui dis-je, mais j'ai rêvé. Et je lui racontai mon rêve. Nous raisonnâmes là-dessus, parce que nous savons raisonner, quoique nous logions

au grenier; et nous convîmes qu'il valait mieux vivre avec les hommes sans les connaître, que d'acquérir une science assez funeste pour rendre défiant et malheureux.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES QUATRE MÉTAMORPHOSES, *poëme. Paris, chez* Laloy, *libraire, passage Feydeau. Brochure* in-8°. *de* 60 *pages. Prix :* 1 franc.

NE dirait-on pas qu'il y a des saisons pour certains ouvrages? Les ouvrages immoraux ont succédé aux extravagans; maintenant les ouvrages dégoûtans ont leur tour. Parny a fait un joli poëme; et, s'il eut un autre but, il y aurait réellement trop de mauvaise humeur à lui reprocher quelques gaillardises assez naturelles, et qui nous font rire; mais voici un auteur qui ne sait pas comment on égaye, il révolte; il a mis tout son talent à peindre ce qu'on peut imaginer de plus sale, de plus propre à présenter l'humanité dégradée,

avilie ; son imagination s'est plue dans la fange ; elle a créé des infamies. Jeune insensé ! un jour tu t'en repentiras ; et, chaque fois qu'on te regardera, tu croiras, en rougissant, qu'on pense aux accouplemens horribles que tu as chanté. Si ton imagination n'aime à reposer que sur des tableaux voluptueux, que ne choisis-tu au moins l'homme dans son jeune âge, placé près de la beauté qui lui promet le bonheur. Ses jouissances brûlantes nous sont connues, elles sont filles de la nature ; tes chants alors, en nous ravissant, pourront encore être sublimes ; tu pourras même parler de la vertu, en peignant les plaisirs de l'homme ; ces plaisirs rentrent dans les volontés de cette providence, qui veille éternellement sur l'univers ; le voile du mystère couvre leur ivresse, mais ils n'en sont pas moins nobles par leur résultat ; et si la jeune amante rougit, lorsqu'un regard pénétrant la devine ; c'est, peut-être, d'avoir été trop heureuse. Sa pudeur est charmante ; c'est, pour son amant, un plaisir délicat qui survit à la jouissance la plus vive. Voilà les tableaux qu'il faut peindre, si ton cœur, trop plein des feux d'une première jeunesse, ne porte à ta tête qu'une chaleur incendiaire. Mais, dis-moi, quel plaisir

peux-tu trouver à ces compositions hideuses, où l'homme égaré par d'infâmes desirs, dispute à l'animal une jouissance horrible, et dont l'idée seule glace d'effroi celui qu'elle frappe pour la première fois? Les lois justement timides ont toujours craint de faire entendre le mot seul de *pédérastie*, et c'est ce crime que tu revêts de tous les charmes d'une poésie enchanteresse! Ton cœur, dans quelques tems, te dira sûrement si tu as eu tort. La critique doit t'épargner sur ce point.

Donnons une idée de ces quatre métamorphoses. La première est intitulée *Diane;* la seconde *Bacchus;* la troisième *Jupiter*, et la quatrième *Vulcain.* En jugeant, d'après l'intention de l'auteur, son premier poëme est le meilleur; car c'est le plus dégoûtant. On connaît la fable de Diane et Endymion; voici comment le poëte l'a dénaturée : Priape jure de punir la déesse sauvage de la chasse, qui a si cruellement traité la nymphe Calisto, et qui affecte le plus profond mépris pour l'amour. Cette déesse protège particulièrement le jeune Endymion; elle aime son éloignement pour les plaisirs de la volupté. Endymion fuit toutes les nymphes; il ne se plait que dans les sombres forêts; il a même

eu la force de s'échapper des bras de trois jeunes Dryades qui l'aimaient. Elles furent s'en plaindre à Priape, qui jura également de punir cet insensible pasteur.

C'est par lui qu'il promet que la fière Diane,
En secret, rougira de quelqu'ardeur profane,
Et que, pour triompher du chaste Endymion,
De monstrueux amours vont troubler sa raison.
Hélas! le malheureux en a-t-il bien l'usage?
Consumé, tourmenté des forces de son âge,
Palpitant, distrait, sombre, il s'entretient tout bas
Des nymphes dont si-tôt il a fui les appas.....
Un mal qui le dévore, un feu séditieux
Décolore ses traits, charge et creuse ses yeux;
Repos, sommeil, plaisirs, aussitôt l'abandonnent;
Il penche un front rêveur que les chagrins sillonnent;
Il sèche, il se consume; une morne *langueur*
Enerve, *en l'accablant*, sa robuste vigueur.....
Diane, tu frémis que ton berger fidèle,
Las des vertus, qu'en lui tu te plus à former,
N'abjure les rigueurs que tu lui fis aimer.

Elle ne le perd plus de vue, et c'est pour mieux lui servir de guide et d'appui qu'elle prend la forme d'une chèvre, et se mêle à son troupeau. Priape, qui les suit l'un et l'autre, les attire dans un lieu sauvage et solitaire; c'est-là qu'il souffle dans le cœur du jeune homme, jusqu'alors trop retenu, un desir furieux et qu'il assouvit. Diane s'enfuit ensuite, et se voit vivement poursuivie par un vieux bouc, auquel elle n'échappe qu'en reprenant sa forme naturelle. Le bouc, au même instant, change aussi, et devient Priape. C'est lui qui donne la *morale* de cette fable répugnante, et cette morale a son prix; la voici.

Appaise toi, Diane, et sois moins consternée
De l'utile leçon que ce jour t'a donnée.
Sur ton Endymion, quels furent tes succès?
Sa chasteté forcée a produit ses excès.
Jamais tu n'éteindras cette flamme féconde,
Qu'alluma la nature, aux premiers jours du monde.
Cesse de te flatter d'échapper seule aux fers
Qu'Amour, Vénus, et moi, donnent à l'univers.
La foule des plaisirs, à nos lois asservie,
Epanche à flots brûlans les sources de la vie,
Excite au doux hymen, les fleurs, les végétaux;

Au milieu de la nue, enflamme les oiseaux :
Je poursuis les lions accouplés dans mes chaînes,
Le taureau qui mugit ses amours dans les plaines.
L'onagre dont mes traits ont fécondé les flancs,
Et les coursiers fougueux, et les monstres sifflans.
Mon souffle embrâse l'air, fait bouillonner les ondes ;
Les habitans des bois, des monts, des mers profondes,
Unis par le desir, par Vénus enfantés,
Tout brûle, sous mon joug, du feu des voluptés.
Rends-toi ; ne t'arme plus de rigueurs impuissantes,
Et prodigue à l'amour tes faveurs innocentes.
On nous dit qu'à ces mots, lui jurant le secret,
Le Dieu reçut le prix de son serment discret ;
Qu'enfin, Endymion devint époux et sage,
Et fit des plaisirs purs l'heureux apprentissage.

Les trois autres poëmes seraient bien peu de chose analysés ; ils n'ont de prix que par leurs détails. Le poëme de Bacchus est le seul que l'on puisse lire sans répugnance. La méthamorphose du Dieu a même quelque chose

de riant et d'agréable. Nous ne pouvons résister au desir de le transcrire. Erigone avait blessé le cœur de Bacchus ; le Dieu la poursuit, et cherche l'instant favorable de lui dérober par surprise, ce qu'elle lui refuse si constamment. C'était au-milieu des fêtes du Dieu de la vigne.

Cependant vous livrez mille tendres combats,
Faunes ! la terre au loin retentit sous vos pas,
Et les Grâces en chœur, conduites par la danse,
De l'un et l'autre pied la frappent en cadence.
Que devint Erigone ? en des lieux écartés,
Elle fuyait Bacchus à pas précipités.
Elle s'arrête au seuil d'une grotte isolée :
Une source en jaillit, fuyant dans la vallée
Entre mille cailloux où babillent ses flots ;
Asyle, et de fraîcheur et d'ombre et de repos.
Ses rocs sont tapissés d'une vigne rampante,
Qui défend son entrée, et s'élève, et serpente
En rameaux, en festons riches de pourpre et d'or.
Fuis Erigone ; fuis : Bacchus te suit encor.
C'est lui qui, te cachant un piège et son visage,
S'est revêtu d'écorce et couvert de feuillage.
La nymphe, qui l'ignore, à des desirs discrets,
Croit, seule et sans péril, confier ses attraits.
Déjà ses vêtemens, jetés sur la verdure,
Ont voltigé loin d'elle, et sa seule parure

Est le voile ondoyant de ses cheveux épars.
La treille insidieuse a tenté ses regards.
Imprudente! elle court, à ses fruits *attirée*,
Et, par sa prompte course et ses feux *altérée*,
S'abreuve à ses raisins et *pend* à ses rameaux.
Mais tel qu'on voit le lierre embrasser les ormeaux;
Telle aussitôt la vigne, amante d'Erigone,
Des ceps entrelacés, l'enchaîne et l'environne.
Elle veut rompre alors les invincibles nœuds
Dont la pressent par-tout les pampres amoureux;
Et cédant aux liens où Bacchus la resserre,
Tour à tour elle pleure, et *rit* dans sa colère;
Et vaincue et pamée, un obstacle plus doux,
Entre les bras du Dieu, captive son courroux.

Il est facile de juger, par ces citations, du mérite de cet ouvrage, que nous ne pouvons attribuer qu'à un moment de délire. Nous lui ferons cependant un reproche à ce sujet même : c'est qu'il est écrit du style qui conviendrait à une Illiade; l'auteur n'a pas su ou n'a pas voulu prendre ce ton léger et badin, qui semble échapper à la gaîté de Voltaire. Il chante très-sérieusement des amours aussi graves que celles de l'âne de la Pucelle. Il n'a pas un mot de plaisant; mais il a quelques obscénités d'une éner-

gie toute particulière. Témoin cette étrange parodie du sourcil de Jupiter, qui faisait trembler tout l'olympe. Les lecteurs des méthamorphoses sauront de quoi il est question ici. Oserai-je donner quelques conseils à un poëte, déjà connu si avantageusement par des ouvrages estimables, moi qui aime les vers, mais qui n'en fais jamais ? Celui qu'il doit recevoir le premier, dans ce moment, c'est qu'il renonce à un genre qui ne convient à personne, mais à lui, moins qu'à tout autre ; peut-être pourra-t-il faire une *Henriade* : mais on peut lui prédire qu'il ne saura jamais écrire un chant de la *Pucelle* ; son esprit est trop sérieux ; son génie le porte vers les choses élevées, et souvent il lui échappe un vers digne de nos plus grands maîtres.

Qu'il suive donc l'impulsion de la nature, qu'il se fasse un nom respectable et nous donne des ouvrages, que l'envie même sera forcée d'admirer. Cette gloire vaut bien le triste avantage d'avoir rimé quelques saletés, dont le souvenir nous poursuit et semble se fixer plus fortement dans notre mémoire, précisément à l'instant où nous sommes en présence de quelques honnêtes gens. C'est envain que l'auteur cite J.-B. Rousseau en sa faveur, il n'en sera pas jugé avec

avec moins de sévérité. Graves censeurs, ajoute-t-il, cette citation littérale vous suffit-elle? Non, lui répondrai-je, parce que, quand bien même J.-B. Rousseau ne se serait pas mis dans le cas de débiter cette morale un peu lâche, il n'en serait pas moins vrai qu'elle est répréhensible. Sans doute, il est très-téméraire de juger des mœurs d'un homme, par le plus ou le moins de liberté qu'il se donne en écrivant : nous savons que quelques poëtes obscènes dans leurs écrits, ont été des modèles de retenue dans leurs vie ; mais ils n'en sont pas moins coupables d'avoir ajouté à la masse de la corruption, un moyen nouveau de se corrompre. Je puis assurer, cependant, que les *Quatre Métamorphoses* feront peu de mal ; avec une expression volontiers chaste, l'auteur a rendu ses peintures trop révoltantes pour qu'elles puissent séduire ; et d'ailleurs, le sujet principal de chaque tableau est toujours ce qui occupe le moins de place.

Dirons-nous un mot du style? Il est riche, abondant, plein d'images fortes ou gracieuses ; mais trop élevé pour le sujet. Le poëte tourne, avec une hardiesse singulière, la langue française naturellement timide ; aussi, souvent em-

porté par le sentiment même de cette supériorité, il laisse échapper un vers dur, incorrect; sa pensée, qu'on devine, et qui a de la force, ne s'achève quelquefois que d'une manière amphibologique. L'harmonie de sa poésie n'est pas précisément coulante, agréable; elle est forte, pleine, et l'oreille est encore plus étonnée que flattée. Qu'il y prenne garde cependant, à force de vouloir paraître énergique, il lui arrive de n'être qu'obscur ou hyperbolique. Ses expressions ne sont pas toujours bien choisies. *La seule Calisto conquit tout son amour.* A-t-on jamais dit *conquérir l'amour de quelqu'un*, et sur-tout, *tout* son amour. Pour dire qu'Endymion suivait, dès son jeune âge, les exercices de Diane, il met, *lui voua son printems et ses jeunes ferveurs.* Je ne sais pas si *vouer un printems et des ferveurs* n'est pas plus singulier encore que poétique. Il change quelquefois l'acception reçue des mots, tel que dans ce vers : *Diane, du troupeau, venait* croître *le nombre.* *Croître* est ici pour *accroître*, et il est facile de voir que l'auteur ne l'a mis que parce qu'il entre plus facilement dans son vers. Il dit ailleurs : *du son des chalumeaux, à leur haleine enflés.* Sans nous arrêter sur l'inversion pénible de

ce vers, nous demandons si l'on doit dire, d'un chalumeau, qu'il est enflé *à* ou *par* l'haleine de quelqu'un. Au surplus, cette tournure est assez familière à l'auteur; il dit, un peu plus loin : *tu te ris d'un époux*, aux *bras de quelque amant. Aux* est mis ici pour *dans*. Deux vers plus bas, on lit : *deshonorent mon lit d'une nouvelle injure. De* est ici au lieu de *par*. Un vers après, on trouve cette métaphore :

..... Sais-je encor si tes feux criminels
Ne te prodiguent pas au dernier des mortels?

Des *feux* qui *prodiguent* une personne à une autre! Ceci n'est qu'un boursouflure ridicule : ce qui est vraiment beau est toujours simple. Assez souvent des expressions seulement impropres : *le bruit se fait entendre à mille échos tonnans.* On ne dit pas des *échos tonnans*. Il serait facile de choisir nombre d'autres exemples, pris même au milieu des plus beaux endroits. Ce jeune poëte s'est annoncé avec un talent trop au-dessus du commun, pour qu'on ne lui rende pas service, en lui répètant que Racine ne fit de beaux vers, que lorsqu'il eût fait, de l'art de rimer, un art difficile. Nous terminerons cette critique, trop sévère peut-être, mais dont on n'honore cepen-

dant que les ouvrages qui en valent la peine, par le passage où le poëte peint Endymion réveillé par les jeux de trois nymphes. Ce morceau, plein de grâce, de délicatesse et de poésie, suffira pour faire juger quelle est la touche de l'auteur. La seule idée, un peu libre qui s'y trouve, est si bien gazée, coule si légèrement, et d'ailleurs est si naturelle, que l'hypocrisie seule pourrait s'en scandaliser.

Dans une grotte obscure, inconnue au Soleil,
Mollement enchaîné des liens du sommeil,
Endymion repose. Une limpide source
Charme ses sens émus du doux bruit de sa course.
Ses deux chiens vigilans gardaient ses blancs troupeaux.
Heureux berger! Les vents respectaient son repos;
Les oiseaux, près de lui, n'osaient, de leurs ramages,
Troubler la paix des airs, égayer les feuillages;
Quand, fuyant les ardeurs du dieu Faune, et du jour,
Trois nymphes, de leurs jeux, troublèrent le séjour;
Et s'arrêtant soudain: « oui, dit la blonde
» Olphée,
» Oui, c'est Endymion que nous livre Morphée.

» Ce berger, si rebelle à la voix des plaisirs ,
» Dans sa pudeur farouche , abjura les desirs ,
» Que les lois de Diane ont su rendre insensible.
» Mortel aimable et fier , aussi beau qu'inflexi-
» ble !

A ces mots , elle , Aglaure et Doris , pas à pas ,
S'approchant du berger , admirent ses appas.
L'une presse son cœur d'une main enflammée;
L'autre va respirer son haleine embaumée ;
L'autre imprime , en riant , un baiser amoureux
Sur son front calme et pur , voilé de noirs che-
veux.
De mille nœuds de fleurs sa taille est enlacée ;
Vers lui de toutes parts la noisette est lancée ;
Le feuillage arraché le couvre de débris.
Cependant le berger , agité par leurs cris ,
Dans les bruyans éclats dont leur gaîté
s'amuse ,
Reçoit d'un lent réveil la lumière confuse.
En fugitive image , à ses yeux entr'ouverts ,
Des Nymphes , qu'il entend , les appas sont
offerts.
Ses sens font reconnaître , à des preuves sou-
daines ,
De quel fils de Vénus le feu brûle en ses veines ;
Et la prompte rougeur de la belle Doris
Révèle ce qu'Olphée annonce par des ris.
Enfin Endymion se réveille : ô surprise !
Il les voit , mais sans trouble , et son œil les
méprise.

« Ménades, laissez-moi, dit-il, plein de courroux,
» C'est à l'impur satyre à s'embrâser pour vous.
» Cessez, le piége est vain ». Il achevait à peine,
Qu'il chassa ses troupeaux vers la forêt prochaine.

P. B. * *.

ŒUVRES POSTHUMES *de d'Alembert. Paris, chez* Charles Pougens, *imprimeur-libraire, rue Thomas du Louvre, n°. 246, deux volumes in-12 de près de 500 pages. Prix 5 francs, et 6 francs, par la poste, franc de port.*

PENDANT que presque toutes celles des presses de Paris, que n'occupent point habituellement des journaux estimables, sont prostituées à des romans effrayans ou soporifiques, soit étrangers, soit indigènes, et, ce qui est un plus grand malheur, à des productions licencieuses, tant en prose qu'en vers, *Ch. Pougens* honore les siennes, en les employant à l'impression d'ouvrages qui retardent encore, du moins pendant quelque tems, la décadence et l'oubli de la saine littérature. Il vient de nous donner, successivement, des *Mélanges, extraits des*

manuscrits de madame Necker ; les deux premiers volumes de la *Traduction nouvelle des vies de Plutarque*, *avec des notes*, *par Dominique Ricard* ; l'*Essai sur les antiquités du Nord* ; et autourd'hui les *Œuvres posthumes de d'Alembert.*

Nous avons déjà parlé avantageusement, dans le n°. 8 de ce journal, de l'*Essai sur les antiquités du Nord*, par *Ch. Pougens*, ouvrage dans lequel ce savant imprimeur a revêtu l'érudition d'un style pur et élégant. Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs l'extrait du testament littéraire de *d'Alembert* ; et nous nous engageons à les entretenir, au premier moment, des *mélanges de madame Necker*, et de la nouvelle *Traduction de Plutarque.*

Les œuvres posthumes de *d'Alembert* renferment, parmi une foule d'articles intéressans, des jugemens sur les ouvrages connus, entr'autres sur l'*Emile* et la *Nouvelle Héloïse de Rousseau* ; des portraits d'écrivains estimables, et de lui-même ; une correspondance piquante avec les grands personnages du tems ; des Mélanges de Philosophie et de Littérature ; des Synonimes, etc. Ce dernier volume est terminé par l'Éloge de ce célèbre littérateur, éloge que nous

avons entendu lire à *Marmontel*, lors d'une des séances de l'académie française.

On dit ordinairement que les géomètres ont l'ame sèche ; que l'habitude de tout soumettre à l'exacte vérité ne laisse entrer dans leur ame d'autres sentimens que ceux que la raison calculatrice peut avouer : on se plaît à croire que ces *gens-là* (c'est le mot qu'on employe), ne savent ni sentir, ni aimer, comme les autres hommes. Si l'on a porté ce jugement, fondé ou non, sur un des devanciers de *d'Alembert*, sur *Fontenelle*, le morceau écrit sur la tombe de mademoiselle de *l'Espinasse*, (tome second, pag. 57 et suivantes) fera évanouir cette prévention absurde, du moins à l'égard de ce rival des *Bernouilli*, des *Clairaut*, des *Eulers*. Il est imprégné tout entier de cette sensibilité vraie et communicative, que tout l'esprit du monde ne peut feindre.

Si l'amour unit *d'Alembert* à mademoiselle *de l'Espinasse*, l'amitié et la reconnaissance l'attachèrent à madame *Geoffrin*, jusqu'aux derniers momens de cette femme célèbre. Tout ce qu'il a écrit, relativement à cette intime liaison, se trouve ici rapporté, et est terminé par une lettre qu'il m'a adressée, dans

laquelle il trace, en trois lignes, le caractère odieux de la comtesse de la *Ferté-Imbaut*, fille de madame *Geoffrin*.

On ne croirait peut-être pas que l'auteur de quinze volumes *in*-4°., sur les mathématiques, ait fait des vers. Voici un quatrain qui accompagnait son portrait à madame *Geoffrin*.

« De ma tendre amitié, ce portrait est le gage ;
» Qu'il soit, dans tous vos maux, votre plus
» ferme appui ;
» Et dites, quelquefois, en voyant cette image :
» De tous ceux que j'aimai, qui m'aima comme
» lui ? »

Ces vers sont un peu meilleurs, sans contredit, que ceux du métaphysicien *Mallebranche*, auquel on attribue ce distique :

» Il fait, mes chers amis, le plus beau tems du
» monde,
» Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde. »

Depuis *Sénèque*, qui, dit-on, écrivait sur une table en or, son traité du *Mépris des richesses*, on reproche aux philosophes de nourrir dans leur cœur la passion de la cupidité, de s'attacher au char de la fortune, tout en profes-

sant publiquement le dédain pour les biens et les grandeurs de ce monde ; *d'Alembert* est encore à l'abri de ce reproche honteux. On verra, dans sa correspondance, que, pauvre et persécuté, ne jouissant que d'un mince revenu de dix-sept cents livres, *d'Alembert* a refusé (ce qui est facile à croire de sa part), l'éducation du fils de l'impératrice de Russie, avec cent mille livres de rente ; on verra qu'il a encore refusé, ce qui était peut-être plus flatteur pour lui, et qui lui convenait de tous points, la présidence de l'académie de Berlin, vacante par la mort de *Maupertuis* : place qui rapportait douze mille livres d'appointement. Ce dernier refus n'empêcha pas *Frédéric* de répondre à *d'Alembert*, qu'il ne nommerait point à la place de président, jusqu'à ce qu'il lui plût de venir la remplir ; et effectivement elle est restée vacante, tant qu'a vécu *d'Alembert*.

D'Alembert était encore très-reconnaissant. Chacun sait qu'il était fils *naturel* de M. *de la Touche-Canon*, officier d'artillerie, et de la fameuse actrice *de Tencin* : caprice du sort dont il n'eut jamais la faiblesse de rougir. Exposé sur les marches de la petite paroisse de Saint Jean-le-Rond, cloître Notre-Dame,

(dont il a pris le nom : *Jean-le-Rond-d'Alembert*), il y fut trouvé par la femme d'un vitrier, nommé *Rousseau*, qui l'a nourri et l'éleva jusqu'à l'âge de quatre ans. Presque au sortir du collège, *d'Alembert* alla demeurer, avec sa nourrice, rue Michel-le-Comte; il y resta près de trente années, et n'en sortit qu'en 1765, après une longue maladie, par le conseil de M. *Bouvart*, son médecin, qui lui représenta qu'il était nécessaire à sa santé, de chercher un logement plus sain que celui qu'il occupait; mais il l'allait voir tous les jours, et il a veillé sur elle jusqu'à sa mort.

La majeure partie du second volume de ses *Œuvres posthumes* est rempli par des synonymes et des articles de littérature; ils occupent plus de 300 pages; et c'est-là que chacun se convaincra aisément que le géomètre *d'Alembert* était de plus un littérateur plein de goût, de grace et de finesse.

On aime à trouver dans ce recueil deux morceaux assez agréables de mademoiselle *de l'Espinasse*: ce sont deux chapitres à ajouter au *Voyage sentimental de Sterne*, dans lesquels elle a imité le style et le ton de cet écrivain sensible et gai; ce qui en augmente le

mérite, c'est que les faits qu'elle y rapporte, sont véritables et arrivés à madame *Geoffrin*.

Les personnes, qui possèdent déjà les œuvres littéraires de *d'Alembert*, doivent se procurer cette suite; et elles auront alors tout ce qui concerne cet illustre écrivain, dont *Marmontel* a si bien dit, en terminant son éloge: « Ce » n'est pas à moi de le peindre; mais » je crois en avoir dit assez pour faire » voir que, sans s'étendre sur le mérite de » M. *d'Alembert*, en qualité de géo- » mètre, ses talens littéraires, ses vertus, » sa bonté, cette simplicité de mœurs si » éloignée de toute jactance et de toute » affectation, ce mélange de force et » de faiblesse aimable, cette candeur » intéressante, ces agrémens si naturels » de l'esprit et du caractère; cette vie, » enfin cette mort, sont, pour l'éloquence, » un sujet auquel il ne manque qu'un » orateur ».

Que mes lecteurs me pardonnent si je parais m'être plus occupé du personnel de *d'Alembert* que de ses talens: hélas! rien n'est plus naturel; assez d'autres parleront de ses écrits estimables (1); mais je ne trouverai pas

(1) Voici le sentiment de *la Harpe* sur les

toujours l'occasion de m'entretenir sur l'ami que j'ai perdu.

L. D. B.

VOYAGE A L'ISLE DES PEUPLIERS, *par* Arsenne Thiébaut ; *orné de quatre belles figures, gravées par* Mariage : *Paris, au Magasin des Romans nouveaux, chez* Lepetit, *libraire, quai des Augustins, n°.* 32. *Prix, papier vélin satiné, figure avant la lettre*, 8 francs ; *en papier d'Angouléme*, 2 francs 50 centimes ; *papier ordinaire*, 2 francs ; *et, franc de port*, 50 centimes *de plus.*

CE voyage en vaut bien un autre. C'est une description très-étendue des jardins romantiques d'Ermenonville, où fut d'abord la sépulture de *Jean-Jacques Rousseau*, avant qu'on eût troublé le

---

écrits littéraires de *d'Alembert* : « Tout ce qui » compose les *mélanges* de M. *d'Alembert* est » écrit avec autant de précision que de goût, » et sur-tout avec ce courage discret, qui » couvre des vérités hardies, sous des expres- » sions mesurées, qui indique plus de vérités » qu'il n'en développe ; accuse la conscience » des puissans du siècle, sans trop blesser leurs » prérogatives, et peut quelquefois les faire » rougir, sans qu'ils aient jamais le droit de » s'offenser ». (*Précis hist.*)

repos de ses cendres, pour les enfermer au Panthéon. Qu'on ne croye pas trouver ici une description sèche et aride de tombes, d'urnes, de bosquets, telle qu'on en voit ordinairement dans les nomenclatures de nos Muséum. L'admirateur de *Rousseau*, l'amant de la nature, respire à chaque page, à chaque ligne. On voit, avec plaisir, que ce voyageur est pénétré des ouvrages de l'auteur d'*Emile*, qui a moins écrit avec son esprit qu'avec son ame; et de ceux du chantre d'*Abel*, qui a peint tout ce qu'il a écrit. Il y a employé tour-à-tour le style simple, et le style élevé les accens d'une sensibilité pure et ceux d'une douce mélancolie.

On trouve dans ce voyage toutes les inscriptions en vers et en prose, en latin comme en grec, en français comme en anglais, en allemand comme en Italien, qui se lisent à chaque pas que l'on fait dans ce véritable Elysée.

Nous ne comptions rien détacher de cet ouvrage; cependant, nous ne pouvons nous en empêcher de rapporter ces réflexions amères qui s'échappent du cœur du voyageur, en approchant du tombeau de *Jean-Jacques*.

« O mes semblables! nous naissons » tous au milieu des tourmens! Nous par-

» courons notre pénible carrière au milieu
» des angoisses et des dangers; et souvent,
» sans avoir participé à tous les bienfaits
» de la divinité, sans avoir joui des faveurs
» passagères de la fortune, nous descen-
» dons les froides marches du tombeau;
» la mort nous enveloppe de son crêpe
» funèbre..... Que dis-je? l'homme ne
» meurt point tout entier; l'ame ver-
» tueuse est immortelle, elle vole au
» sein de la Divinité; l'amitié lui con-
» sacre un autel, et le souvenir de
» l'homme juste est la leçon des êtres
» qui viennent après lui.... Mais qu'il est
» douloureux de se voir séparé d'un
» ami fidèle, d'un père tendre, d'une
» maîtresse sage !.....

» O mort inexorable, réponds: Pour-
» quoi ta faulx cruelle moissonne-t-elle
» sans pitié l'innocence, le jeune âge et
» la vertu, tandis qu'elle épargne tant
» de criminels qui déshonorent l'uni-
» vers?..... Pourquoi ôtes-tu l'existence
» à cette mère tendre, qui a oublié les
» douleurs d'un enfantement laborieux,
» pour se livrer, avec délices, aux
» charmes de l'allaitement, et qui n'a
» d'autre pensée que le bonheur de son
« fils?..... Pourquoi, mort cruelle, en-
» lèves-tu à cette famille un chef ver-
» tueux?..... Pourquoi arracher du lit

» nuptial cette jeune et sage épouse, et » laisser au sein de l'abondance et des » plaisirs, ces pères barbares, ces épouses » adultères, ces maris infidèles ?..... » Pourquoi arracher des bras de sa » *bonne maman* (1) cette jeune fille, » son amie, l'espérance de sa vieillesse, » son unique consolation ?..... Pourquoi » séparer impitoyablement le frère de » la sœur ?..... Pourquoi éteindre ce génie » extraordinaire, qui était né pour le » bonheur de l'humanité et les pro- » grès de la raison ?.... Je serais tenté » de te citer, de t'accuser ; mais, grand » Dieu ! à quel tribunal et devant quels » juges ? »

Notre voyageur sentimental détaille ensuite l'ancien lieu de repos de *Jean-Jacques ;* il rapporte plusieurs inscriptions qui y sont placées ; et je joins ici, à ces vers, ceux que je déposai autrefois sur ce tombeau, lorsqu'il renfermait encore les cendres de cet illustre écrivain.

« Toi, qui voulus toujours le bonheur de
» la terre,
» Et fus, par l'homme ingrat, banni, per-
» sécuté,

---

(1) Nous aimerions mieux *de son ayeule vénérable.*

» *Rousseau*, tu disparais, et ce même vul-
» gaire
» Te rend les vains honneurs de la Divi-
» nité. »

Ce *Voyage dans l'Isle des Peupliers* est suivi de notes qu'il faut lire. On y trouvera d'abord le détail des obsèques de la citoyenne *Joly*, actrice du théâtre Français, sur une montagne à deux lieues de Falaise; on y lira ensuite la lettre singulière d'un jeune homme qui, nouveau *Werther*, s'est tué près de l'isle des Peupliers.

L'auteur a dédié son ouvrage à sa mère; c'est une ame sensible qui s'épanche dans le sein de la plus tendre de ses amies.

L. Y.

RECHERCHES *sur la vie et les écrits d'*HOMÈRE, *traduites, pour la première fois, de l'anglais, de* Thomas Blackwell, *auteur des Lettres sur la Mythologie et des mémoires sur la cour d'Auguste, par* J. N. Quatremère-Roissy : *Paris, chez* H. Nicolle, *libraire, rue du Bouloi, n°.* 56, 1 *volume* in-8°., *de près de* 400 *pages. Prix* : 3 francs 50 centimes, *pour Paris, et* 4 francs 75 centimes, *franc de port, par la poste.*

L'ÉCRIT anglais dont *J. N. Quatremère-*

Roissy nous donne ici la traduction, n'est point une brochure du moment; soit par rapport au tems où il a été composé, soit par rapport à son érudition. Les *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère*, par *Thomas Blackwell*, ont paru, pour la première fois, en 1735; et il est étonnant qu'elles aient échappées aux avides *recherches* de nos traducteurs. Ce qui a décidé le citoyen *Quatremère-Roissy* a entreprendre cette version, c'est qu'il a regardé l'ouvrage anglais, comme une excellente introduction à la lecture d'*Homère*; comme un classique à placer auprès des meilleurs commentaires, et des traductions les mieux faites de l'Iliade et de l'Odissée. « Ce n'est » peut-être pas, dit-il, un livre pour » les savans; mais c'en est un très-» bon pour les gens du monde qui cul-» tivent les lettres, et pour la jeunesse » studieuse qui cherche l'instruction. »

Blackwell a divisé son ouvrage en douze sections.

La première contient des recherches sur le pays d'*Homère*, et le climat de cette contrée.

Il traite dans la seconde des mœurs publiques de cette nation.

Dans la troisième, il examine son

langage, l'origine des langues, leur développement et les causes de ce progrès.

La religion d'*Homère*, et l'origine des rites grecs, sont l'objet de la quatrième.

La cinquième offre une dissertation sur les mœurs du tems, ainsi qu'une comparaison entre les mœurs anciennes et les modernes ; et la sixième, des recherches sur l'influence de cette circonstance.

La septième est une dissertation sur l'éducation et le savoir d'*Homère*, sur la science d'alors et les écrivains, ses prédécesseurs.

Une autre dissertation sur le caractère d'*Homère*, sa profession et sa manière d'écrire, forme la huitième section.

Il discute dans les quatre sections suivantes :

Le voyage d'*Homère* en Egypte, ses allégories ;

Sa visite à Delphes ; l'origine des oracles et de la théologie ancienne ;

Ses relations avec les Phéniciens, et ses histoires merveilleuses ;

Enfin, les sujets de ses poëmes ; la guerre de Troye, et les courses d'*Ulysse*.

Il est impossible de desirer encore à présent quelque chose sur *Homère*. Ces

recherches sont un livre curieux et instructif, fait avec méthode et raisonnement, où la critique et la philosophie sont saines; où, enfin, l'érudition est étendue et bien employée.

On ne peut que savoir un gré infini au citoyen *Quatremère-Roissy*, de nous les avoir fait connaître; et si cet ouvrage est, comme on le dit, son premier essai de traduction anglaise, remercions-le de n'avoir pas donné la préférence à l'un de ces mille et un romans qui naissent chaque jour sur les bords de la Tamise, pour effrayer les petits enfans, et faire pleurer les vieilles femmes.

Au reste, on peut présumer qu'il ne taillera jamais sa plume pour ce genre de travail; son goût pour la saine littérature est trop prouvé, par l'excellent discours préliminaire qn'il a placé en tête de cette traduction, qui, sans manquer à l'exacte fidélité, a, dans sa marche générale, une cadence et une flexibilité que l'original fait quelquefois désirer.

L. S.

CONSTANTINOPLE *ancienne et moderne, et description des côtes et îles de l'Archipel et de la Troade, par* Jacques Dallaway, *membre de la société des Antiquités, chapelain et médecin de l'ambassade anglaise à la Porte-Ottomane; traduit de l'anglais, par* André Morellet. *Paris, chez* Denné, jeune, *libraire, rue Vivienne*, n.° 41; *deux vol. in*-8.° *Prix*, 9 *fr. et* 11 *fr. pour les départemens, francs de port.*

TANT de savans ont été avides d'aller reconnaître les lieux célèbres *ubi Troja fuit*, de les parcourir, leur *Homère* à la main, et de-là, de visiter cette ancienne Byzance, ce magnifique séjour des ignorans dévastateurs de la Grèce, qu'il n'est pas étonnant d'avoir vû paraître un si grand nombre de relations sur ces belles contrées. Mais peu de voyages sont plus curieux, sont plus instructifs, sont plus fidèles sur-tout, que celui de *Jacques Dallaway*. « Au double talent d'observer avec justesse, et de peindre avec intérêt, M. *Dallaway* joint l'érudition classique la plus étendue; et son ouvrage est une richesse nouvelle ajoutée à la collection déjà

riche des voyages dans les contrées qui bordent la Propontide, l'Hellespont et la mer Egée. » Tel est le jugement qu'en a déjà porté dans sa patrie, l'auteur du *Monthly Revdew* (fév., 1788.) et nous n'aurons rien à y contredire.

Dans la relation que nous avons en ce moment sous les yeux, outre Constantinople, le voyageur a vu la côte orientale de la mer de Marmora, traversé l'Anatolie, en passant à peu de distance d'Halicarnasse ; suivi, dans son retour, les côtes de la mer Egée ; visité les îles de Samos, de Chio, de Mytilène et de Ténédos ; et examiné la célèbre et désolée région de la Troade : voyage, en tout, d'environ mille milles.

Voyons d'abord, avec lui, Constantinople ; c'est-à-dire, parlons un peu des mœurs et usages des Turcs.

On lit à l'article du sérail, que le vieux conte des femmes du sultan rangées en file, et du mouchoir jeté à celle qu'il préfère, n'est pas vrai ; son choix est toujours officiellement signifié par le Kislar-Aga, ou chef des eunuques. Au reste, il y a, sans contredit, beaucoup de femmes au sérail, mais elles ne sont que sept qui aient le privilège exclusif de donner des héritiers à l'Empire, et ces sept femmes sont appellées Kaddins ;

si d'autres ont le malheur de devenir grosses, ce fruit de l'humeur volage du sultan, est pour elles le plus grand malheur : ces sept rivales les font ordinairement empoisonner ou noyer.

Dans toute la Turquie, et dans toutes les classes, les femmes sont, à la lettre, de grands enfans : aussi frivoles que les enfans, dans leurs amusemens ; aussi déraisonnables dans leurs désirs, et aussi entièrement à la disposition des hommes, qui les regardent uniquement comme créées pour servir aux fins de la nature et aux plaisirs de l'autre sexe.

L'infidélité et la débauche dans les femmes, sont, aux yeux des Turcs, des crimes horribles, et les peines en sont cruelles jusqu'à la barbarie. Lorsqu'on saisit quelqu'une de ces malheureuses filles publiques, elle est enfermée et condamnée à un travail pénible. Qu'après le tems de cette punition expirée, elle soit reprise, on la met dans un sac, et on la jette à la mer, à la pointe du sérail. Si ce code pénal avait lieu à Paris, les filets de Saint-Cloud en rompraient.

Le revenu du sultan monte à environ 700,000 livres sterlings, provenant de ses possessions féodales et héréditaires, de la capitation, des confiscations et

du monopole des grains et du café, établi par le sultan régnant, et qui produit 1,360 livres sterlings par jour; mais le trésor national est séparé de celui de l'empereur, et reçoit un million sterling, par an : une nouvelle taxe sur le vin et les eaux-de-vie y a ajouté 60,000 livres sterlings.

Les incendies sont si fréquens à Constantinople, que peu de mois se passent sans quelqu'accident en ce genre, et ils sont communément si violens, que des quartiers entiers sont réduits en cendres. On a remarqué souvent, avec étonnement et avec raison, la résignation avec laquelle un bon musulman voit sa maison consumée par les flammes, et lui-même passant, en un moment, de l'aisance à la pauvreté; il ne montre aucune émotion; il s'écrie : *Allah-Kerim!* Dieu est miséricordieux; et il se tient assuré que la même providence, qui l'a réduit à un état misérable, peut lui redonner la richesse, si sa destinée le veut ainsi. Pour les femmes, elles n'ont pas cette haute philosophie; elles s'assemblent en foule autour du sultan, (car lorsque l'incendie a duré une heure, ce despote est obligé de se rendre en personne sur le lieu), elles l'accablent des reproches les plus amers, articulant

lant ses fautes et les erreurs de son gouvernement, et lui imputant la calamité présente. En un tel moment, personne ne peut envier le sultan. Comme c'est-là le seul moyen de porter librement aux oreilles du prince les plaintes du peuple, et que les femmes, en Turquie, peuvent tout dire avec impunité, on comprend que beaucoup d'incendies ne sont pas le simple effet du hazard.

La grande ambition de tout Turc bien né est d'exceller dans l'art de converser avec facilité et avec élégance. Aussi ont-ils de la vivacité dans la répartie. *Dallaway* rapporte, à cet effet, un événement récent, dont il a eu une connaissance particulière.

Un homme de distinction, fort laid et fort déplaisant, venait de se marier, selon la coutume, avec une fille qu'il n'avait jamais vu, et dont la figure n'était pas plus attrayante que la sienne. Au matin du lendemain de leur mariage, la femme demanda à son époux quels étaient ceux des amis de celui-ci, à qui elle pourrait montrer son visage sans voile. Montrez-le à qui vous voudrez, lui répondit-il, mais cachez-le moi désormais. Supportez ma laideur, dit la femme. Je n'ai pas, répliqua-t-il, assez de patience pour cela. Ah! reprit-

elle, vous devez pourtant en avoir un grand fonds, puisque vous avez supporté, depuis que vous vivez, l'horrible nez que je vous vois.

Nous remettons à un autre numéro quelques observations sur les diverses îles de la Grèce. *Dallaway* compare, comme tous les voyageurs, les Grecs modernes avec les anciens. On conçoit aisément, dit-il, qu'il doit y avoir une énorme différence entre les maîtres où même les sujets d'un empire où le gouvernement encourage les sciences, les arts et le goût, et ceux d'un pays où l'esprit est dégradé par les maximes de la plus abjecte servitude.

Gillies, dans son histoire de la Grèce, a observé, sur le même sujet, avec autant de justesse que d'élégance, que l'état présent de la Grèce, comparé avec l'ancien, est l'obscurité silencieuse du tombeau, contrastant avec l'éclat d'une vie brillante et active.

L'auteur anglais attaque, en quelques endroits, le voyageur éclairé à qui l'érudition et les beaux-arts doivent le *Voyage pittoresque de la Grèce*, (le cid. marquis de *Choiseul-Gouffier*,) ainsi que le citoyen *le Chevalier*, auteur d'une savante *Dissertation sur la plaine de Troye*, auquel il rend d'ailleurs jus-

tice, comme ayant présenté la vraie topographie du théâtre des héros d'*Homère*. Nous ne nous croyons pas, plus que le traducteur, en état, ni en droit d'entrer dans aucune discussion au sujet de ces critiques, et nous y sommes rappelés par ce vers :

Non nostrûm inter vos tantas componere lites.

La traduction de ce nouveau *Voyage* est bien faite : nous la devons à *André Morellet*, si avantageusement connu dans les lettres. Nous remarquerons, avec plaisir, que ce ci-devant académicien a plus soigné son style dans cette version, que dans celles qu'il nous a précédemment données de plusieurs romans anglais.

L'ouvrage est de plus enrichi de trois gravures intéressantes : *la vue de la pointe du sérail, une esquisse de la plaine de Troye, et le tombeau d'Hector.*

L. D. B.

BEAUX ARTS.

Distribution des prix par le jury des arts.

Sur la convocation du ministre de l'intérieur, les artistes qui ont exposé de leurs ouvrages aux salons qui ont eu lieu depuis l'an 2, se sont assemblés pour nommer un jury, formé pour le jugement de leurs ouvrages, et la répartition de la somme consacrée à l'encouragement des beaux-arts.

Les membres composant ce jury, sont les citoyens :

Vien, *David*, *Gérard*, *Bien-Aimé*, *Thibault*, *Meynier*, *Allais*, *Vernet*, *Vincent*, *Naigeon*, *Fragonard* (père), *Giraud*, *Barthelemy*, *Redouté*, *Morel-Darleu*.

Suppléans, les citoyens : *Moitte*, *Ramey*, *Auger*, *Lebrun*, *Julien*.

Les prix ont été adjugés ainsi qu'il suit :

SCULPTURE.

Première classe. *Chaudet*, sur une statue de Cyparisse.

Espercieux, *idem* de la Liberté.

Deuxième classe. *Blaise*, sur une statue de Cléopâtre,

Petitot, *idem* représentant le Génie de la Guerre.

Troisième classe. *Lorta*, sur une statue de la Paix.

Cartellier, *idem*. de l'Amitié.

ARCHITECTURE.

Percier, sur un Museum de sa composition.

Fontaine, sur une restauration du *Forum Romanum.*

Sobre (J.-N.), sur un Arc de triomphe de sa composition.

Rieux, sur un Modèle de Trait ou coupe des pierres.

GRAVURE.

Premier. Le jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à décerner un premier prix.

Deuxième. *Bervic*, sur une gravure représentant l'Education d'Achille.

Troisième. *Blot*, sur une gravure représentant une Femme jouant avec des Colombes.

PEINTURE.

Première classe. *Girodet*, sur un tableau représentant Endymion.

Lethiere, *idem* Phyloctète.

Peyron, *idem* Bélisaire.

Deuxième classe. *Regnault*, *idem* le Génie de la Liberté.

Garnier, (Etienne-Barth.) *idem* Dédale et Icare.

Lebrun (Topino), *idem* la Mort de C. Graccus.

Troisième classe. *Barbier* (Luc), tableau représentant un Père et une Fille, s'entretenant près de l'urne de sa mère.

Serangeli, *idem* la Mort d'Eurydice.

Taunay, *idem* une Scène villageoise.

Quatrième classe. *Bidault*, *idem* paysage, Soleil levant.

Pajou (fils), *idem* le Départ de Régulus pour Carthage.

Boilly, *idem* une Réunion d'Artistes.

Taillasson, *idem* Héro et Léandre.

Citoyenne *Chaudet* (Elisabeth), *idem* une Femme à la toilette, portrait en pied.

Cinquième classe. *Ansiaux*, *idem* Sujet de Composition.

Monsiau, *idem* la Mort de Darius.

Leroy (de Liancourt), *idem* un Aveugle jouant de la vielle, accompagné d'enfans qui l'écoutent.

Sablet (Jacob), *idem* Scène familière.

Sixième classe. *Demarne*, Marche d'animaux.

Lesueur (P.-Et.), *idem* le Siège de Granville.

Delafontaine, *idem* Etude représentant un Déluge.

Merinée, *idem* une Bacchante jouant avec un jeune Faune.

Honnet, *idem* Télémaque séparé de Mentor.

Septième classe. *Baltard*, sur un Dessin-Paysage.

Schall, sur un tableau, Sujet de composition.

Bonne-Maison, *idem* un Enfant étudiant sa leçon.

Dandrillon, *idem* une Vue de Florence.

Dunouy, sur un Tableau-Paysage.

BELLES ACTIONS.

MOREL, POLLAT ET MOLARD,

De la commune de Rillieux, département de l'Ain.

LA vertu donne des forces; le citoyen *Morel*, sexagénaire, nous en fournit une preuve des moins équivoques.

Le 23 brumaire dernier, les habitans du can-

ton prirent les armes pour repousser des brigands qui infestaient la commune de leurs vols et de leurs crimes. Trois citoyens, *Morel*, *Pollat* et *Molard*, se sont distingués dans cette occasion.

Morel obtint l'honneur du commandement ; et il s'en rendit digne, en sauvant la vie à ceux de ses camarades qui le secondaient le mieux. Il arracha la vie au chef des brigands, nommé *le Bœuf*, et il repoussa ces scélérats, dans toutes les tentatives qu'ils firent pour enlever son corps.

Les vertus sont sœurs, dit-on ; ainsi on ne sera pas surpris que ces trois citoyens furent aussi désintéressés que courageux. Ils déposèrent, chez le juge-de-paix du canton, les bijoux qu'ils trouvèrent sur ces scélérats, ne voulant pas s'enrichir des fruits du crime.

Le directoire, informé de ce trait délicat, ainsi que de leur valeur, leur a fait donner les bijoux et une somme de 100 fr. à chacun, et en outre, à *Morel*, le sabre de *le Bœuf*, comme la récompense la plus flatteuse pour un homme aussi estimable.

MATHIEU MANSR,

Canton de Cronembourg, département de l'Ourthe.

Ce citoyen, veuf depuis long-tems, et déjà fort avancé en âge, apprend que son fils unique, conscrit de la première classe, a déserté. Il court sur ses pas, et, malgré son grand âge et la rigueur de la saison, il parcourt tous les lieux où il espère le retrouver. Il est assez heureux pour le découvrir ; il le ramène aussitôt à l'administration centrale, avec les marques de la douleur que lui cause un fils lâche qui déshonore ses cheveux blancs.

C'est ainsi que ce vieillard sert sa patrie, lorsque son corps, affaibli sous le poids des années, ne peut plus porter les armes.

Jean Sommer et Joseph Christen,

Commune de Dannemarie, département du Haut-Rhin.

Le 28 pluviôse dernier, un voiturier qui conduisait trois enfans, s'étant imprudemment avancé sur une route couverte par les grandes eaux, tomba dans un précipice : il allait périr, ainsi que les enfans qu'il conduisait, lorsque *Jean Sommer*, témoin de ce malheur, se précipite dans les eaux et brave la mort pour sauver ces quatre victimes ; il parvient à en délivrer trois, il cherchait la quatrième, quand ses forces lui manquèrent et qu'il allait lui-même devenir la victime de son zèle ; mais *Joseph Christen*, témoin, à son tour, de tant de courage, ne veut pas que ce malheureux périsse : comme il ne savait pas nager, il se fit attacher sous les bras et parvint à l'arracher à la mort.

— Le 15 de ce mois, à quatre heures du soir, le feu prit dans la maison du citoyen Nerstrecken, commune de Maeght, département de la Dyle. La rapidité avec laquelle cet incendie s'est propagé, n'a pas permis de sauver des flammes vingt-deux maisons qui ont été consumées, malgré les efforts des habitans. On doit citer à la reconnaissance publique, cinq courageux citoyens qui se sont particulièrement distingués dans cette triste circonstance, en arrachant le père, la mère et les enfans d'une maison embrâsée, prête à s'écrouler. Ces généreux et intrépides citoyens se nomment *Alexandre*

Nélié, officier de santé ; *Michel Beckers*, charron ; *Decok*, *Thielemans*, brasseurs ; et *Pierre Gozir*, agent municipal. Personne n'a péri, presque tous les citoyens ont aussi sauvé de leurs maisons les effets les plus précieux. La cause de ce funeste événement est encore ignorée.

— Des lettres particulières de Bordeaux font une mention très-honorable du courage et de l'habileté d'un marin de 26 ans, nommé *Beck*. Il a fait, y est-il dit, sept prises, le 10 germinal, et après avoir amariné presqu'à la barbe de la corvette qui le convoyait, il a livré combat à cette dernière, et l'a enlevée à l'abordage, quoique son équipage fût très affaibli, puisqu'une partie était distribuée sur ses différentes prises, et une autre occupée à la garde de ses prisonniers. Les hauts faits de ce jeune homme, ajoute-t-on, paraîtraient fabuleux, s'ils ne pouvaient être attestés par des témoins oculaires, et par ses prises qui ne peuvent être révoquées en doute. Il mérite le commandement d'une frégate. Au reste, quelque récompense que la gratitude nationale lui décerne, sa fortune est faite. Le résultat de cette croisière passera trois millions.

Les succès maritimes redonnent l'aisance à la place de Bordeaux, l'argent y est abondant à 3 quart.

MŒURS.

Sur la levée des 200 mille hommes.

DEPUIS quelques jours on voit nos ennemis intérieurs se réjouir sourdement ; ils vont raconter à l'oreille de chacun ce qu'ils savent et ce qu'ils ne savent point. Ils n'osent vous dire : la patrie est perdue ; mais ils mettent tant d'ambiguité dans leurs paroles, tant de mystère dans les nouvelles qu'ils vous confient, que vous seriez tenté de croire qu'il n'y a effectivement plus de ressource ; si depuis longtems on n'était pas au fait de toutes ces petites et puériles menées, qui ne peuvent plus qu'exciter le mépris. Vils serpens ! vous ne pouvez maintenant que répandre quelques gouttes de venin au pied de la colonne inébranlable, et vous savourez votre dernière jouissance. Loin de prêter une oreille pusillanime à ce *bavardage* envenimé, rappelons-nous le tems où la patrie effectivement semblait devoir tomber en la puissance de ses plus cruels ennemis. Ils nous pressaient de toutes parts. Au nord, ils occupaient plusieurs de nos places fortes ; au midi, ils avaient Toulon ; Lyon était révolté ; plusieurs autres contrées s'agitaient ; la Vendée existait dans toute sa force ; un sourd mécontentement régnait ; les puissances coalisées avaient des moyens immenses ; tous nos ennemis étaient ivres d'espoir : nous devions périr. L'amour de la liberté créa en un moment un peuple entier de soldats ; leurs bras cependant étaient peu aguerris ; ils sem-

blaient devoir faire un apprentissage terrible ; les vieilles phalanges ennemies croyaient pouvoir rire de leur inexpérience.... Où sont maintenant ces phalanges si formidables ? N'ont-elles pas fui cent fois devant nous ? Ne les avons-nous pas chassé de la Belgique et de la Hollande, de toute l'Italie ? N'auraient-elles pas fui plus loin encore, si une trève accordée généreusement, et qui n'a été utile qu'à la perfidie, n'était pas venu les rassurer ? Il sied bien à nos ennemis de chanter si haut l'avantage d'un moment, lorsqu'ils ont une si longue suite de défaites à réparer ? Oublient-ils donc que nous commandons à une partie de l'Italie, et que nous avons donné la liberté au reste ; que toutes les républiques naissantes sont nos amies, nos alliées : que des milliers de bras vont s'armer de nouveau pour venger la cause même de l'homme, et nous assurer une victoire éternelle ?

Sans doute, il nous est arrivé une fois de ne pas vaincre ; mais ce trait même de la fortune ne servira qu'à nous donner un nouveau courage ; 200 mille Français, dans un moment, seront sous les armes, ils combattront à côté de leurs frères aînés, à côté des premiers vainqueurs de la liberté. La chance aura bientôt changé, sans doute ; et ces soldats, vantés depuis si long-tems, depuis si long-tems annoncés et si lents à venir, n'auront quitté leur pays glacé, que pour y reporter leur honte et la nouvelle de nos triomphes. Sept ans de guerre, et près de six ans de gloire, ont trop donné de force, de courage et d'expérience aux Français, pour que l'on puisse raisonnablement songer à les abattre aujourd'hui. Ils peuvent nous faire du mal, mais il ne nous soumettront jamais. Cette

guerre que, dans un délire cruel, ils ont voulu rallumer, n'est qu'un nouveau crime contre l'humanité ; c'est un remords nouveau que les oppresseurs de l'Europe vont attacher à leurs cœurs ; c'est encore un chef d'accusation de plus à mettre dans l'acte qui, un jour, en sera présenté devant tous les peuples. Sans doute nos malheurs et nos erreurs ont éloigné le jour de la liberté générale de l'Europe ; mais il viendra ce jour, et il n'est peut-être pas aussi éloigné que se l'imagine l'insouciance et que le despotisme s'en flatte ; c'était à une paix franche et solide que les portaient leurs propres intérêts ; ils ne l'ont point cru ; ils en seront punis. Ils ne sont pas, sans doute, assez dépourvus de bon sens, pour croire nos ressources épuisées ; elles sont encore immenses ; d'ailleurs, qu'ils se souviennent que c'est chez eux que nous avons été chercher ce qui nous manquait ; c'est encore là que nous irons. Qu'ils ne croient pas, non plus, que nos plus jeunes soldats vaudront moins que les autres : cette *première réquisition*, qu'ils méprisaient tant, et qui n'apprit effectivement l'exercice militaire qu'en combattant, les a vaincus ; les *conscrits* vaincront de même : ils sont Français aussi, nous le sommes tous, et nous répéterons le serment terrible auquel nous avons été fidèles : *vaincre ou mourir !*

Nous nous flattions, chaque jour, d'une paix prochaine ; cette espérance nous souriait ; elle s'est évanouie. Ne la perdons point, cependant ; le courage français nous la rendra. La mesure qui vient d'être prise, (mesure qui a sans doute couté aux magistrats, qui sentent combien il importe que la génération naissante rende à la France tout ce que ses efforts mul-

tipliés lui ont fait perdre), cette mesure, nécessitée par le besoin même que nous avons de la paix, nous rendra facilement l'avantage que nous avions gagné, et nous mettra à portée de donner à nos ennemis même cette paix si long-tems desirée, si nécessaire au bonheur de l'Europe; nous la leur donnerons, mais à des conditions aussi honorables pour nous, qu'utiles à l'humanité: notre ambition ne doit pas être d'abaisser nos ennemis, mais de les forcer à être justes. Dans le cours si pénible et si glorieux de la révolution, nous n'avons eu que des sacrifices à faire, puisse celui-ci être le dernier, et nous amener enfin ce calme heureux que l'on sait si bien goûter après la tempête!

Mais j'entends autour de moi quelques reproches faits à demi. C'est encore là un des moyens de la malveillance affaiblie, elle ne peut rien détruire, mais elle corrompt tout; rien ne sort de sa bouche que dénaturé et souillé du poison de son cœur; malheureusement l'intérêt personnel répète ses discours, et la crédulité insouciante ou timide les propage. Au nom de la patrie! bannissons donc cette défiance qui peut nous devenir si funeste. N'avez-vous pas été à même de suivre la marche franche de vos magistrats? N'avez-vous pas entendu les réponses évasives de nos ennemis, et leurs prétentions ridicules? Vous croyez que le gouvernement ne veut point la paix! C'est par ses actes mêmes qu'il répond chaque jour à ces sourdes et misérables inculpations, qui ne doivent point entraver sa marche grande et rapide. Il ne veut point la paix! La voulez-vous telle que des ennemis vaincus et perfides desirent vous la donner?

Il ne veut point la paix! Vous êtes donc bien sûrs qu'elle est en son pouvoir? Vous savez donc que c'est le vœu du cabinet de Saint-James, de celui de Vienne et de Paul Ier? Il faut au moins, quand on calomnie, être plus adroit. Ils n'entendraient guères leurs intérêts, ceux que vous accusez : ce n'est pas le lendemain du jour qu'un peuple entier a conquis ses droits, qu'on peut se jouer ainsi de son malheur; le cours même de la révolution est une école terrible à ce sujet; dans une république, un scélérat ne triomphe qu'un instant; dans une monarchie, Néron peut mourir en paix. Perfides calomniateurs! vous savez bien que ce ne sont pas ces discours que vous répéteriez à nos jeunes guerriers, si vous étiez de bonne foi : vous vous exprimeriez différemment, vous leur diriez : allez, ayez le courage de vos frères, que votre valeur force nos ennemis à demander la paix; et si alors il se trouve un Français assez scélérat pour rendre vos efforts inutiles; en quelque lieu qu'il soit, il périra, et son juste châtiment épouvantera à jamais le monstre qui aurait formé l'horrible projet de se jouer des larmes et des jours de ses semblables.

SPECTACLES.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

4 Germinal.

CADET ROUSSEL MISANTROPE ET MANON REPENTANTE, *folie en un acte.*

C'EST le drame de *Kotzebuë*, travesti..... On ne saurait juger cet ouvrage sévèrement; l'auteur n'a, sans doute, voulu que faire rire..... et il a parfaitement rempli son but; il est vrai aussi que *Brunet* l'a très-bien secondé. Cet acteur, comique *dans son genre*, attire toujours la foule au théâtre *Montansier*; aux trois premières représentations de la pièce nouvelle, l'orchestre a été forcé de déloger. — A six heures et demie, plus une place dans la salle, les bureaux fermés. — Voilà, assurément, la preuve la plus convainquante d'un succès.

28 Germinal.

LE DIVORCE POUR RIRE, *proverbe en un acte et en prose.*

La nouvelle administration du théâtre *Montansier* ne néglige aucun des moyens propres à attirer le public; elle varie ses plaisirs, autant que cela lui est possible; mais elle n'est pas souvent heureuse dans le choix de nouveautés qu'elle ne cesse de lui offrir. Elle

a peu de pièces dont le succès ait été complet ; la plupart ne sont restées à la scène qu'après avoir subi de grands changemens, et on en voit beaucoup qui ne vont pas jusqu'à la fin. Le *Divorce pour rire* a éprouvé cet accident. Le jeu de *Volanges*, qui y remplissait quatre rôles, n'a pu garantir l'auteur des sifflets. — La pièce est tombée, ce n'est pas *pour rire*.....

THÉATRE LYRIQUE-FEYDEAU,

29 Germinal.

LES MÉPRISES ESPAGNOLES, *comédie en un acte et en prose, mélée d'ariettes.*

Nous avons vu deux fois cette pièce, et nous n'avons pas encore eu le bonheur d'en démêler l'intrigue ; c'est un tissu de scènes compliquées, de *qui pro quo*, d'équivoques ; enfin, vous arrivez au dénouement, sans être à peine au fait de l'exposition. Ce que le public a fort applaudi, et ce qui n'a pas peu contribué à faire écouter l'ouvrage jusqu'à la fin, c'est le jeu naturel et aisé de la citoyenne *Scio*, qui, chargée d'un rôle de jeune officier, ne laisse rien à desirer pour la dignité et le maintien ; elle a aussi chanté avec cette voix pure et fraîche qu'on lui connait, et qui semble s'être encore embellie, depuis son rétablissement.

Les auteurs ont été demandés ; on a nommé les citoyens *Saint-Just* et *Boyeldieu*. La musique de ce dernier, quoique bien faite, n'est point du tout adaptée au sujet..... Le citoyen *Boyeldieu* aurait dû consulter *Grétry* dans *l'Amant Jaloux* ; ce n'est point du bruit..... mais

toujours un chant aimable et original; chaque morçeau porte, avec lui, son caractère et ses accompagnemens gracieux, couvrent rarement la voix du personnage en scène.

Nous ne pensons pas nous tromper, en disant que les *Méprises Espagnoles* ne resteront pas long-tems au théâtre. — Il faudrait, du moins, en rendre le dénouement plus clair, la marche entière plus rapide, le dialogue plus précis; et éviter, s'il était possible, quelques entrées et sorties. — Tels sont toujours les défauts dans lesquels tombent les auteurs qui traitent un sujet espagnol..... Peu réussissent; peu ont eu le succès de *d'Hèle* et de *Caron-Beaumarchais*.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

29 Germinal.

NE PAS CROIRE CE QU'ON VOIT, *comédie en un acte et en prose, mélée de vaudevilles.*

COUPLET D'ANNONCE,

Chanté à la fin d'Arlequin décorateur.

Ce matin, sans être apperçu,
J'avais tapi ma mine noire;
Mais dirai-je ce que j'ai vu,
Puisque je ne dois pas le croire?
Ai-je vu mal, ai-je vu bien?
A décider, moi, je renonce.....
Enfin je n'annoncerai rien
Dans mon couplet d'annonce.

Que signifie ce couplet? — Il a été demandé

bis. — On s'y attendait. — Voici l'*impromptu*, fait à loisir, chanté par le citoyen *Delaporte*.

Je crains d'abuser maintenant
Du bien que votre main dispense;
Tant de défauts, dans un instant,
Reclameront votre indulgence!
Ménagez bien cette faveur
Pour chaque moment de faiblesse,
Afin d'en avoir pour *l'auteur*,
A la *fin* de la pièce.

L'auteur!..... Ils sont deux..... Passons à l'analyse.

Henri a une sœur nommée *Lucile*, et qui est aimée de *Linval*, son ami. Mais, *Henri*, naturellement porté à la méfiance, se brouille avec *Linval*, parce qu'il le soupçonne d'infidélité envers celle qui lui est attachée par les liens du sang, et que ce procédé attaque son honneur.

Cependant *Sophie*, qui a su captiver *Henri*, fâchée de la desunion qui règne entre les deux amis, avise aux moyens de la faire cesser. Une partie de chasse est arrangée..... C'est-là qu'elle espère trouver l'occasion de réussir dans sa généreuse entreprise. On part pour le rendez-vous..... Quelle contrariété!..... Un orage qui survient arrête tous les projets..... C'est alors que *Linval* se cache dans un cabinet, en attendant que la pluie cesse. *Henri*, attiré bientôt après dans ce même cabinet, en trouve la porte fermée à la clé..... Il prie *Sophie* de la lui ouvrir. — *Sophie* refuse. — Autre sujet de méfiance. — A la fin, pourtant, on lui permet d'entrer..... Il visite le cabinet, n'y trouve personne; mais comment ne se livre-

rait-il pas à tous les transports de la jalousie, lorsqu'il entend une suivante dire à *Sophie* : — *J'ai fait évader notre amoureux.* — *Henri* ne se contient plus ; il accuse son amante ; mais l'innocence de *Sophie*, et celle de *Linval* sont prouvées en même-tems ; le raccommodement se fait de part et d'autre, et l'on se marie.

Ce sujet, qui n'est rien moins que neuf, malgré la périphrase dont les auteurs se sont servi, pour dire : *l'apparence trompeuse*, n'a pas produit tout l'effet qu'on aurait pu attendre d'un plan mieux tracé, de scènes plus variées, d'un dialogue plus gai ; le public n'a donné des applaudissemens qu'au jeu des acteurs, et à quelques jolis couplets qu'il a fait répéter. Les auteurs, pourtant, ont été nommés ; ce sont les citoyens *Gersaint* et *Lanné*, auteurs d'*Arlequin Décorateur*.

BULLETIN DES THÉATRES.

— Un anonyme a écrit à la citoyenne *Devienne*, ces jours derniers, une lettre qui accompagnait l'envoi du buste en marbre de mademoiselle *Dangeville*, et dont voici l'extrait :

« En examinant, il y a quelques jours, les estampes et portraits qui ornent votre charmante retraite, je n'ai rien vu qui rappelât le souvenir de la célèbre *Dangeville*, sur les traces de laquelle vous embellissez la couronne de Thalie ; je m'estime, d'après cela, comme heureux de pouvoir vous offrir le buste de cette artiste immortelle ; il a le mérite d'une ressemblance parfaite. »

Un homme de lettres, qui a applaudi au généreux procédé de l'anonyme, a composé le quatrain suivant, pour mettre au bas du buste.

Le marbre qui transmet ces traits long-tems chéris,
Et que semble animer le talent, l'art de plaire,
Appartenait de droit à celle que Paris
Applaudit chaque jour comme son héritière.

—Le citoyen *Talma* et la citoyenne *Vanhove*, ont quitté Bordeaux le 15 du mois dernier, pour revenir à Paris où ils sont arrivés.

— Le produit de la recette faite au profit des pauvres, sur les spectacles, bals et fêtes publiques, depuis le premier pluviôse, jusqu'au 20 ventôse, s'élève à la somme de 48,917 francs 50 centimes

---

Au Rédacteur du Mercure de France.

Je vous prie, citoyen, de vouloir bien rectifier, dans un de vos prochains numéros, l'erreur qui s'est glissée dans votre n°, 9, pag. 212. On y lit que la police a fait fermer, le 13 germinal, le théâtre de *la Gaîté*, pour ne s'être pas conformé à l'arrêté du directoire concernant les précautions à prendre contre les incendies.

La nouvelle entreprise du théâtre de *la Gaîté* a différé, d'elle-même, l'ouverture de ce théâtre, en raison des embellissemens qu'elle a faits à la salle, dans laquelle on a pris toutes les précautions possibles pour assurer la tranquillité des spectateurs.

Salut et fraternité,

Le directeur du théâtre de La Gaîté.

E. Rony.

VARIÉTÉS.

Le général Championnet avait pris un arrêté, pour qu'il fût élevé, en l'honneur de Virgile, un monument en marbre, à l'endroit où se trouve son tombeau, près de la *Grotta di Pozzuoli*. Le général Macdonald a confirmé cet arrêté. Ce monument sera aussi honorable pour les Français, que pour l'illustre poëte auquel il sera dédié. D'ailleurs, le marbre insensible d'un tombeau n'est point muet, il parle au cœur de l'homme qui se sent digne d'acquérir de la gloire, il lui donne le courage d'en être digne.

Accouchement extraordinaire,

La citoyenne *Bazin*, épouse d'un aubergiste de la commune de Ferrière, département de l'Oise, est accouchée, dans l'espace de vingt-quatre heures, de cinq garçons, qui sont morts aussitôt après leur naissance.

Cette femme n'était point effrayée, pendant sa grossesse, de l'état extraordinaire où elle se voyait ; elle s'attendait seulement à mettre au monde trois enfans : « J'imiterai, disait-elle, » ma bisaïeule maternelle, qui, en 1694, donna » naissance, en une seule couche, et dans la » même maison que j'occupe aujourd'hui, à » mon aïeul, et à deux autres enfans «.

L'enfantement de la citoyenne *Bazin* n'a point été laborieux. Le premier garçon est né à minuit : les symptômes précurseurs d'un second accouchement se sont manifestés quelques

minutes après ; mais les douleurs s'étant calmées tout-à-coup, ne se sont renouvelées qu'à sept heures du soir ; à neuf heures il est né un second enfant ; à dix et demie un troisième, qui au bout d'une heure et demie a été suivi d'un autre frère ; enfin, à minuit, la mère a été délivrée du cinquième, qui était enveloppé d'une membrane.

Cinq décades après ses couches, la citoyenne *Bazin* avait complétement recouvré sa force et sa santé.

Extrait d'une lettre de Londres, du 18 *germinal.*

La prolongation de l'hiver a rendu le séjour de Londres très-brillant. La plupart des nobles, qui passent la belle saison à la campagne, ne pensent pas encore à y revenir. On s'apperçoit aisément de l'augmentation de la population riche, dans les divers spectacles. Celui de l'Opéra est très-suivi, sur-tout depuis qu'on représente le ballet de *Télémaque*. C'est une jouissance que nous devons aux Français, et ce n'est pas la seule chose que nous leur empruntons. Les modes de Paris, par exemple, sont aussi recherchées ici que les modes de Londres le sont à Paris. Les schals de velours nacarrat, et mille autres ajustemens français, composent en ce moment le costume des élégantes anglaises. Plusieurs d'entre elles, les plus recherchées, reçoivent, par Hambourg, le bulletin des modes parisiennes. Cependant, il faut le dire à la louange de nos merveilleuses, elles n'ont point adopté les robes décolletées, qu'on porte si communément en France. Elles ont eu la prudence de ne pas sacrifier à la mode leur santé ; et, pour se garer du froid, elles portent communément une robe à la *mameluck*, bou-

tonnée de la tête aux pieds. Cette robe ne ressemble pas mal à une chemise, et le col en est rattaché sous le menton de nos belles, ou par le ruban du chapeau *à la Nelson*, ou par une cravatte de baptiste.

Deux petites observations, que vous voudrez bien me passer, j'espère, termineront ma lettre; d'abord, on dit qu'on recherche à Paris des cazimirs anglais pour en faire des schals. Eh bien! sachez qu'à Londres, les belles ne portent que des schals de velours, ou d'un gros drap, appelé *kerseimere*, plus gros que vos *elbœufs*, et qu'on fabrique dans le comté de Kent.

Je vous dirai ensuite que nos dames se sont gardées de prendre, des modes parisiennes, les *ridicules*, chose qui n'est pas indifférente à remarquer; car on dit que *vos beaux* n'ont pris des modes anglaises que *cela*.

Paris, 3 *floréal*. — Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux artistes l'avis suivant:

Un nouveau mode de concours, pour la distribution des travaux d'encouragement, a été adopté et couronné par le succès: l'exposition solemnelle dans le salon du Muséum a tenu lieu de concours, et le jugement du jury a décerné les palmes et les prix.

Ce mode sera adopté pour la distribution des travaux d'encouragement à accorder en l'an 8.

En conséquence, les artistes sont invités, par l'administration du Musée, à faire porter dans la salle consacrée à cette exposition, celles de leurs productions qu'ils jugeront les plus dignes de concourir.

Le salon sera ouvert, depuis le 1^er^ fructidor, de la présente année, jusqu'au 1^er^ brumaire.

Un jury, qui se rassemblera vers le milieu du mois fructidor, prononcera sur le mérite et le talent des ouvrages exposés.

Les noms de ceux qui auront été distingués et honorés par des travaux d'encouragement, seront proclamés au Champ-deMars.

ANNONCES.

PROSPECTUS.

Rien n'est plus important que l'éducation, et cependant rien n'est plus négligé.

Deux rentiers, mari et femme, bien convaincus de ces vérités, et par l'éducation soignée qu'ils ont reçu eux-mêmes, et par les résultats de la méthode ordinaire, se proposent de consacrer leur tems à former des élèves dans les principes fondés sur un enseignement clair et simple, et sur une morale dictée par la délicatesse des sentimens.

Persuadés aussi que le physique influe puissamment sur le moral, ils s'occupent également de l'un et de l'autre.

Le prix de la pension est modique; et le nombre des élèves est fixé à douze.

Nota. S'adresser au citoyen *Lamy*, rue de Malte, n°. 10, près le boulevard du Temple, à Paris. — Situation d'autant plus avantageuse, qu'on est, en même-tems, à la ville et à la campagne.

Observation sur l'amputation de la cuisse, nécessitée par le *Spina ventosa* du *Tibia* et du *Péroné*, chez un sujet écrouelleux, et qui a été suivie du plus heureux succès; par *Cyprien-Bertrand Lagrésie*, docteur-médecin de la faculté de Montpellier, chirurgien de la même école, ancien médecin et chirurgien en chef des armées de la République, chirurgien en chef titulaire de l'hopital militaire de Liège.

(Le *Tibia* et le *Péroné*, représentés par la planche y-jointe, sont déposés dans le recueil anatomique de l'école, où on peut les comparer avec la gravure).

Prix, 75 centimes, avec la planche.

A Paris, chez *Méquignon, l'aîné*, libraire, rue de l'École de Médecine. *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins. *Migneret*, imprimeur, rue Jacob, n°. 1186.

Timon d'Athènes, en cinq actes et en prose, imitation de *Shakespeare*, par le citoyen *Mercier*, membre de l'Institut national des sciences et arts, seconde édition. Paris, chez *Cérioux*, libraire, quai Volaire, an 7.

MERCURE DE FRANCE.

Du 10 Floréal an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

TURQUIE.

Constantinople, 19 *ventôse.*

AVANT-HIER, on a apporté la tête du prince de Valachie, Hangerly, déposé depuis peu de tems; et elle est exposée dans ce moment à la porte du sérail. Son frère, qui était gouverneur du Bannat de Crayova, vient d'être arrêté et renfermé dans une prison nommée le *Four*, dont on ne sort que bien rarement. C'est ainsi que cette famille a brillé un instant pour périr victime de son ambition. Hangerly, drogman du capitan-pacha, jouissait de beaucoup de crédit et d'une fortune considérable. Il n'a pas su se contenter d'un sort si doux, il a porté ses regards vers la principauté, objet des vœux de tous les Grecs; il s'est servi, pour y arriver, de la faveur du capitan-pacha, son maître, et du crédit qu'il avait sur son esprit; c'est lui qui engagea cet amiral à se charger de la

commission de soumettre Passwan-Oglou, et d'y mettre la condition que lui Hangerly serait prince de Valachie, afin qu'il pût être à même de le seconder dans ses opérations. Après les revers successifs du capitan-pacha, Hangerly a pensé qu'il tomberait dans la disgrace, et il a eu l'ingratitude d'écrire contre lui toutes sortes d'horreurs. Ses propres lettres ont été envoyées au capitan-pacha, et Hangerly a payé de sa tête son abominable conduite.

Constantinople, 22 ventôse.

Il circule ici des copies de la pièce suivante:

Proclamation du général Buonaparte aux habitans du Caire, du premier nivôse.

« Des hommes pervers avaient égaré une partie d'entre vous, ils ont péri. Dieu m'a ordonné d'être miséricordieux pour le peuple. J'ai été fâché contre vous de votre révolte, je vous ai privé pendant deux mois de votre divan; mais aujourd'hui je vous le restitue. Votre bonne conduite a effacé la tache de votre révolte. Schérifs, ulemas, orateurs des mosquées, faites bien connaître au peuple que ceux qui de gaîté de cœur se déclareront mes ennemis, n'auront de refuge ni dans ce monde ni dans l'autre. Y aura-t-il un homme assez aveugle pour ne pas voir que le destin dirige toutes mes operations? Y aurait-il quelqu'un assez incrédule pour révoquer en doute que tout, dans ce vaste univers, est soumis à l'empire du destin.

» Faites connaître au peuple que depuis que le monde existe, il était écrit qu'après avoir détruit les ennemis de l'islanisme, fait abattre les croix, je viendrais du fonds de l'Occident remplir la tâche qui m'a été imposée. Faites voir

au peuple que dans le saint livre du Coran, dans plus de vingt passages, ce qui arrive a été prévu, et ce qui arrivera a été également expliqué. Que ceux donc que la crainte seule de nos armes empêche de nous maudire, changent de sentiment; car en faisant au ciel des vœux contre nous, ils sollicitent leur condamnation. Que les vrais croyans fassent des vœux pour la prospérité de nos armes. Je pourrais demander compte à chacun de vous des sentimens les plus secrets de son cœur; car je sais tout, même ce que vous n'avez dit à personne. Un jour viendra que tout le monde verra avec évidence que je suis conduit par des ordres supérieurs, et que tous les efforts humains ne peuvent rien contre moi. Heureux ceux qui de bonne foi seront les premiers à se mettre avec moi. »

Hier, à trois heures de l'après-midi, le kasmadar du capitan-pacha est arrivé à Constantinople; il a laissé son maître à Shumla, ainsi ce dernier ne tardera pas d'arriver.

Du 22 ventôse.

Voici la proclamation adressée par le ministère de la Porte aux généraux, officiers et soldats de l'armée française en Égypte.

« Sans aucun respect pour le droit des gens, on vous a induit en erreur, et on vous a envoyé, contre toutes les lois de la guerre, en Egypte, dans un pays qui est soumis à la domination de la sublime Porte, en vous faisant accroire que la Porte, elle-même, avait donné son consentement à l'invasion de son propre territoire. Pouvez-vous douter qu'en vous envoyant dans cette contrée éloignée, on ait eu

un autre but que de vous exiler de la France; de vous précipiter dans un abyme de danger, et de vous exposer tous à la mort. Non, n'en doutez nullement.

» Mais l'Egypte doit être délivrée d'une invasion aussi injuste; des armées innombrables marchent dans ce moment, et des flottes nombreuses couvrent déjà la mer. Ceux qui voudraient se soustraire au danger qui les menace, doivent aussitôt faire connaître leurs intentions aux commandans des troupes de terre et de mer des puissances alliées. Ils peuvent être assurés qu'on les conduira aux lieux où ils désireront se rendre. Il leur sera aussi délivré des passe-ports, afin de n'être pas inquiétés pendant leur route par des escadres des alliés, ou par les corsaires. Qu'ils se hâtent donc de profiter de ces dispositions bienveillantes de la Porte, et qu'ils la regardent comme une occasion favorable de se tirer du précipice affreux où ils ont été jetés.

» Donné à Constantinople, le 11 de la lune de Ramazan, l'an de l'égire 1213. (28 pluviôse)».

Du 28 ventôse.

Une lettre de Constantinople, nous apprend que le feu a pris dans le faubourg de Péra. Qu'il a consumé huit cents maisons, ce qui cause la ruine de plus de trois cents individus. On attribue de si grands malheurs à l'inertie et au peu d'intelligence des Turcs, dans de pareilles circonstances.

FRONTIÈRES DE HONGRIE.

Semlin, premier germinal.

Il paraît certain que Passwan-Oglou a licencié ses troupes.

Des lettres de la Moldavie disent que ce pacha a tout-à-coup disparu de Widdin, et qu'il s'est réfugié dans la Transilvanie, avec de grands trésors ; et cette nouvelle n'est pas dénuée de vraisemblance, sur-tout si on la rapproche de la première. D'ailleurs on se rappelle que, dans le tems, on a dit que l'une des conditions du traité conclu entre le capitan-pacha et Passwan-Oglou, porte qu'il lui sera payé une grosse somme d'argent avec laquelle il pourra se retirer dans les états de l'empereur d'Allemagne : et c'est de toutes les clauses qu'on a publiées dans les gazettes, celle qui a le plus de probabilité.

RUSSIE.

Pétersbourg, 30 *ventôse*.

Paul I.er continue à distribuer des croix de Malte. Il en a donné une à l'envoyé du pape à sa cour, une à son ministre à la Porte, et il envoie à Vienne, où il a déjà depuis long-tems un ambassadeur, un nouvel agent, sous le titre de ministre de l'ordre de Malte, parce que l'ancien grand-maître, Hompesch, en avait accrédité un près de l'empereur. Il avait offert sa fille en mariage au prince Charles, mais celui-ci l'a refusée, comme on sait, en déclarant que comme soldat il ne pouvait se marier. Sur son refus, elle a été donnée à son frère.

Sa majesté impériale a fait part à ses sujets, par la proclamation suivante, des fiançailles de la grande duchesse Alexandra, avec l'archiduc Joseph.

« Nous, Paul Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc. etc., savoir faisons :

» Que nous avons, avec l'assistance du Très-Haut, décidé de donner notre très-chère fille, la grande-duchesse Alexandra Paulowna, en mariage à S. A. R. l'archiduc Joseph d'Autriche, palatin de Hongrie, et frère de l'empereur des Romains et roi de Hongrie; en conséquence nous leur avons donné notre bénédiction, ensuite de laquelle leurs altesses ont été fiancées le 2 ventôse, suivant les usages de notre église orthodoxe russe-grecque. Nous en faisons part à nos fidèles sujets, pleinement persuadé que l'attachement dont ils sont animés pour nous et notre famille impériale, leur fera prendre le plus vif intérêt à cet heureux événement.

» Donné à Saint-Pétersbourg, le 5 ventôse, la 3e année de notre règne.

PAUL ».

Pétersbourg, 4 germinal.

La gazette de la cour rapporte la lettre suivante du roi des Deux-Siciles, au capitaine-général vice-roi Pignatelli, de Naples, en réponse à la nouvelle que ce dernier lui donnait de la suspension d'armes conclue avec les Français.

Palerme, le....

« Monsieur le capitaine-général Pignatelli, d'après les espérances que vous me donniez, dans vos dernières lettres, et de ce que vous m'y disiez du bon esprit du peuple de Naples dans ces circonstances *malheureuses*, je m'attendais à recevoir la nouvelle *de la levée en masse de ce bon peuple*, pour défendre ma capitale; au lieu de cela, je reçois la déshonorante convention que vous avez conclue, pour

laquelle vos instructions ne vous donnaient aucuns pouvoirs. Je vois qu'une grande partie du royaume, qui n'était pas encore occupée par l'ennemi, abandonnait la défense de la capitale; mais, malgré cela, votre conduite ne peut qu'accélérer promptement et immanquablement votre perte; et elle m'étonne d'autant plus, que je ne vous avais pas autorisé à négocier; car les instructions que je vous avais données contenaient des choses toutes différentes, et vous ne paraissez, en les employant, ne vous souvenir de votre maître que pour lui rendre votre traité plus amer et plus sensible.

» En réfléchissant mûrement à votre conduite, vous pourrez juger de mes sentimens, et décider si vous avez répondu à la confiance que j'avais mise en vous et vos conseils ».

ANGLETERRE.

Londres, 20 germinal.

Les dernières nouvelles de Minorque portent que le général Stuart en était parti, à la tête de ses troupes, pour une expédition contre Malthe. Ces troupes, jadis stationnées à Lisbonne, étant presque toutes de cavalerie, embarquées sur des bâtimens de transport, paraissent destinées à grossir l'armée des paysans rebelles, qui, en même-tems qu'on ferait quelque tentative sur Malthe par mer, harceleroient la garnison par terre; supposé qu'on se décidât à entreprendre un siège aussi hazardeux. — La première divison de l'escadre du capitaine Hood, devant Alexandrie, consiste en trois vaisseaux et trois frégates. La seconde, devant Damiette, en un vaisseau

de ligne, deux frégates, deux corvettes et deux avisos.

Les forces des Français, dans la première de ces places et sur le Nil, consistent en trente-sept bâtimens, tant grands que petits, sans compter ceux de transports.

On mande d'Irlande que la loi martiale a été proclamée dans plusieurs comtés, sur-tout de l'ouest; mais elle n'y a pas produit d'aussi grands ravages qu'on le craignait, parce qu'on ne veut pas révolter les paysans, et qu'on tâche de ménager le peuple jusqu'à ce que l'affaire de l'*union* soit entièrement décidée.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Lucerne, 23 *germinal.*

Le directoire a pris l'arrêté suivant :

« Le directoire exécutif, considérant que le gouvernement autrichien, et les ennemis de la république ont vomi de concert, sur son territoire, des militaires déguisés et d'autres agens chargés d'espionner le gouvernement, d'effrayer le peuple par des nouvelles alarmantes, d'enrégimenter sous main des bandes de brigands, et de hâter l'explosion de la guerre civile, arrête :

Art. I^er^. Les commissaires du directoire exécutif, les préfets, sous-prefets, et agens, feront arrêter et punir de suite *militairement* comme *fauteurs d'embauchage*, les citoyens coupables d'avoir accordé asyle ou protection aux agens ci-dessus désignés. Les cabarets ou les auberges dont les propriétaires négligeraient de les dénoncer aux autorités constituées, seront fermés.

II. Il sera payé dix louis à quiconque livrera entre les mains des autorités constituées les militaires autrichiens ou autres individus, parcourant l'Helvétie, soit pour y activer la correspondance entre les traîtres du dedans et les ennemis du dehors, soit pour répandre des nouvelles alarmantes, soit pour organiser une résistance quelconque aux lois et aux mesures du gouvernement.

Les chambres admininistratives sont chargées d'exécuter ces paiemens.

III. Les commissaires du gouvernement et les préfets feront traduire *sur l'heure* les individus ci-dessus, par-devant la cour martiale, pour y être jugés sur la loi du 3 décembre et sur celles des 30 et 31 mars, et veilleront à ce que prompte et bonne justice soit faite de tels scélérats et de leurs adhérens. »

Lucerne, le 10 avril 1799 (21 germinal.)

Du 25. — Toutes les troupes, qui composent la colonne mobile formée ici, sont parfaitement exercées. On en détachera une partie vers Russwyl, dans notre voisinage, où une petite insurrection vient d'éclater. On en arrêtera les chefs, et on les traduira devant une commission militaire.

Des lettres du quartier-général de Lecourbe portent qu'il se trouve à Zernest dans l'Engadine. Le 15, l'ennemi attaqua avec une grande supériorité de forces, le général Desolles, à Santa-Maria. Après un combat sanglant, nos troupes ont repoussé les autrichiens; mais comme l'ennemi avait de la cavalerie, et que nous en manquions; que d'ailleurs les autrichiens faisaient avancer des forces trop considérables, nous avons évacué Santa-Maria, et nous avons été prendre une position avanta-

geuse sur les frontières de l'Engadine. Depuis, on a été parfaitement tranquille de part et d'autre. Les divisions Lecourbe et Desolles restent provisoirement sur la défensive jusqu'à ce que, réunies à la grande armée, elles puissent se porter en avant.

On avait dit que Massena quitterait le pays des Grisons, à cause de la disette des vivres : ce bruit est faux. L'armée tiendra sa position jusqu'à ce qu'elle reprenne l'offensive.

RÉPUBLIQUE LIGURIENNE.

Génes, 7 germinal.

Le capitaine Nicolo Mechelino, ligurien, est arrivé ici, en dix-huit jours, d'Alexandrie. Voici le rapport qu'il a fait : « L'armée est en bon état. Buonaparte est maître des côtes de la mer Rouge. Il est parti, il y a six semaines, à la tête de quinze mille hommes, pour Saint-Jean d'Acre, laissant trois mille hommes au Caire, et des garnisons dans les autres lieux conquis. Les turcs redoutent singulièrement la bravoure des français. Il arriva, il y a environ quarante jours, à Alexandrie une pinque, commandée par un citoyen appellé, je crois, Rapello : il remit des dépêches à Buonaparte, qui lui fit l'accueil le plus amical. Il est parti, en même tems que moi, quarante bâtimens, la plupart liguriens : je crois qu'ils n'ont souffert aucun dommage de la part des anglais. Ces derniers jettent journellement des bombes sur le vieux port d'Alexandrie, dans la vue de détruire le convoi ; et en effet, ils ont coulé bas un bâtiment ligurien, portant pavillon espagnol : on

n'a pu en sauver l'équipage. Les forces des anglais devant Alexandrie consistent en quatre vaisseaux de ligne, deux frégates, deux petites corvettes, un bricq et deux bombardes.

ITALIE.

Ancône, 20 germinal.

Le 5 ventôse, parcourant, avec le général Cambray, quelques pays égarés par le fanatisme, et que les sages mesures du général firent rentrer dans l'ordre, nous arrivâmes à Cingoly (département du Tranto, république romaine), d'où les rebelles, qui, la veille s'en était emparés, venaient d'être chassés par une colonne républicaine. Ces brigands, à leur arrivée dans cette commune, cherchèrent, pour l'assassiner, un républicain nommé Francisco Confidati, et ne le trouvant pas, saisirent ses deux filles, Adélaïde et Hélène Confidati, la première, âgée de 20 ans, et la seconde de 17. Après leur avoir lié les mains derrière le dos, ils les attachèrent à un arbre, dressèrent autour un bûcher, et, la torche en main, les menacèrent d'y mettre le feu, si elles ne déclaraient sur-le-champ la retraite de leur père; mais ces héroïnes, que l'appareil de la mort ne pût intimider, répondirent qu'elles voulaient mourir avec leur secret.

Les brigands furent saisis de stupeur à cette réponse inattendue; et tandis qu'ils étaient indécis, arriva la colonne républicaine qui leur fit prendre une prompte fuite: en un instant on brisa les liens de ces deux victimes, qu'une foule de citoyens ramenèrent en triomphe, en admirant leur héroïsme et leur piété filiale.

TOSCANE.

Livourne, 15 *germinal.*

Toute l'île d'Elbe est au pouvoir des républicains. Les quatre officiers et les deux commissaires français, envoyés pour en prendre possession, n'eurent point la peine d'employer la force. Le peuple les accueillit avec transport, et l'arbre de la liberté fut planté sur la place de l'Etoile avant l'arrivée des troupes françaises, qu'on avait embarquées à Piombino. Il n'y a pas un seul vaisseau anglais dans les eaux de l'île d'Elbe.

ALLEMAGNE.

Vienne, 12 *germinal.*

On ne parle ici que du prince Charles, et la flatterie répand avec profusion des louanges et des vers, dans lesquels on lui donne le titre d'Eugène second ; un fourier qui apportait des nouvelles de l'armée qu'il commande, a fait il y a quelques jours son entrée à Vienne, accompagné de 24 postillons. Il paraît que ce prince a pris des mesures extraordinairement sévères pour maintenir la discipline parmi ses troupes, si l'on en juge d'après les différens ordres qu'il a publiés. Il est enjoint, sous peine de mort, à chaque général et à chaque officier supérieur ou particulier, de demeurer, pendant l'action, constamment à la tête de leurs troupes. (Il n'a jamais été nécessaire de donner un ordre semblable dans les armées de la république.) Le général Staader, arrêté à l'armée par ordre de l'archiduc, a été envoyé ici pour être jugé,

ainsi que sept officiers de la garnison de Philipsbourg, accusés de trahison.

Rastadt, 21 germinal.

Hier, les plénipotentiaires français ont remis au comte de Metternich une note, que ce dernier leur a renvoyée de suite. On en ignore encore le contenu. Mais on sait qu'au renvoi qu'en faisait le comte de Metternich, était jointe la note suivante :

Note du comte de Metternich aux ministres plénipotentiaires de la république française.

La note que le soussigné a remise aux ministres plénipotentiaires de la république française, le 8 de ce mois, annonce la cessation de la qualité avec laquelle il a paru au congrès de la pacification de l'Empire : c'était le dernier acte de sa mission. Comme il n'a, en conséquence, plus de pouvoirs pour recevoir ou répondre aux ministres plénipotentiaires de la république française, ni à aucune déclaration publique quelconque, il est fâché qu'ils l'aient mis dans le cas d'être forcé de renvoyer leur note de ce jour ; il les assure au reste de sa considération la plus distinguée.

Rastadt, le 9 avril (20 germinal.)

Le comte de METTERNICH-WINNEBOURG-BEILSTEIN.

Du 25 germinal.

Les ministres français ont reçu un ordre du directoire de ne point abandonnner Rastadt, à moins que la députation de l'empire ne fut partie, ou qu'ils n'y fussent contraints par la force militaire.

Stuttgard, 25 *germinal.*

Les lettres de Kempten, de Memmingen, et d'autres endroits voisins du lac de Constance, s'accordent à dire qu'il y eût, le 21, une attaque générale sur le Rhin, au-dessus et au-dessous du lac de Constance; et tout donne lieu de croire que c'était l'armée impériale qui attaquait l'armée de Massena, dans le dessein de pénétrer en Suisse, avant que l'armée du Danube pût secourir celle d'Helvétie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Brest, 23 *germinal.*

La présence du ministre Bruix a imprimé dans le port un tel mouvement d'activité et d'enthousiasme, que les hommes et les choses ont bientôt été rendus à leur destination. Quoiqu'il arrivât journellement des marins des différentes parties de nos côtes, cependant, les équipages n'atteignaient pas le complet auquel le ministre voulait les porter. Alors il a fait un appel aux canonniers des demi-brigades de la marine, pour s'embarquer volontairement comme matelots; le commandant des armes y a joint une proclamation, et bientôt on ne suffisait pas à recevoir les inscriptions des canonniers de bonne volonté : enfin, les choses en sont venues à un tel point, qu'on a été obligé de suspendre l'embarquement d'une partie, tant pour assurer le service du port, jusqu'à ce que d'autres troupes soient venues le remplir, que pour réserver les canonniers nécessaires à l'armée.

Le citoyen Linois, chef d'état-major de l'armée, a été élevé au grade de contre-amiral pour la campagne.

Strasbourg, 30 germinal.

La nomination du général Massena au commandement en chef des armées du Danube et de l'Helvétie, a été publiée hier à l'ordre. On ignore encore si le général Férino gardera le commandement de l'armée helvétique, qui lui a été confié provisoirement. On assure, cependant, que c'est le général Lecourbe qui sera chargé de ce commandement.

Cette nuit, vers les quatre heures du matin, nos troupes postées sur la Renceh et sur l'Archer, ont été attaquées à l'improviste par un nombreux corps d'autrichiens, et forcées, après des prodiges de valeur, de se retirer à Achern. Le général Leval, qui commandait sur ce point, a de nouveau attaqué l'ennemi ce matin, vers les sept heures, et l'a repoussé derrière l'Acher; de manière que nous avons réoccupé les postes de Benchen et d'Achern, et fait, en outre, quelques prisonniers. Cet après-midi, deux bataillons d'infanterie et un régiment de dragons ont passé le Rhin pour renforcer la colonne du général Leval.

PARIS.

Le directoire exécutif, par un arrêté du 2 floréal, autorise, pour raison de santé, le général Schérer à quitter le commandement des armées d'Italie et de Naples. Le citoyen Moreau, général de division, le remplacera. Par un arrêté du même jour, l'armée d'Helvétie est

supprimée. Les troupes qui la composent font partie de l'armée du Danube.

— L'on assure, depuis quelques jours, que le roi de Prusse fait tous ses efforts pour établir une paix générale dans toute l'Europe. Cette nouvelle paraît se confirmer; on ajoute même que si les moyens ordinaires ne peuvent le faire parvenir à son but, il a insinué que cent mille hommes, réunis aux français, pourront intimider ceux qui seraient opiniâtres.

Prises maritimes.

Le corsaire *le Courageux*, de Bordeaux, capitaine Beck, s'est rendu maître, après un combat de trois quarts d'heure, d'une corvette anglaise de 22 canons, escortant un convoi venant de la Jamaïque, dont le même corsaire s'est emparé de huit bâtimens chargés de sucre, café, coton et tabac, déjà annoncés en partie, et la plupart entrés en passage. Ces neufs prises sont évaluées à plus de trois millions.

Le corsaire l'*Anacréon*, de Dunkerque, capitaine Blanckman, est entré de relâche à Ostende, après avoir capturé, dans l'espace de trois jours, six bâtimens anglais, chargés en denrées coloniales, toiles peintes, mousselines, etc.

— Le gouvernement danois demeure toujours ferme dans le système de neutralité qu'il a embrassé, malgré les sollicitations continuelles et puissantes des Russes et des Anglais. Comme la rareté des bois augmente de jour en jour, et rend sa cherté excessive, on vient d'essayer à Copenhague d'y bâtir des vaisseaux

dont la carcasse est de fer, Les essais ont jusqu'à présent fort bien réussi. Le ci-devant marquis Ducrest, émigré français, y construit aussi des vaisseaux de planche. Il est comique de se rappeler qu'il construisit autrefois à Paris des cabriolets de carton.

_Le fameux corsaire l'*Aventure*, de Bordeaux, armateur Comte, l'un des plus habiles armateurs de ce port, a été pris dans les eaux de Lisbonne, après avoir fait lui-même, depuis trois ans, cent dix-huit prises, dont soixante-six sont entrées dans nos ports. Les Anglais, furieux de ses nombreux succès, avaient promis mille guinées au capitaine qui le prendrait.

On écrit d'Italie, que la nomination du général Moreau a été reçue avec la plus grande joie par toute l'armée.

— Des lettres de Schaffouse annoncent que les Autrichiens ont arrêté dans cette ville les membres de la commission administrative, pour les envoyer à Vienne, comme ôtages.

— Le ministre de la guerre a destitué le citoyen Malessis, économe de l'hôpital de Colmar, pour avoir admis dans son hôpital des conscrits de première classe, sous le faux prétexte de maladie.

— Le citoyen Trouvé, ministre de la république, et le citoyen David, secrétaire de la légation près le duc de Wurtemberg, viennent d'arriver à Paris. Ils ont été obligés de quitter Stuttgard sur l'intimation qui leur en a été faite par le prince Charles. Au moment où un adjudant-général de l'archiduc leur signifiait de

quitter Wurtemberg, trois régimens autrichiens cernaient la ville. Ils ont été escortés jusqu'aux avant-postes français.

—Le général de brigade, François Dutertre, a été renfermé à l'Abbaye, le 4 de ce mois, pour n'avoir pas gardé les arrêts ordonnés par le directoire.

— Le tribunal de police correctionnelle du canton de Puget-Théniers, département des Alpes-Maritimes, a condamné, le 13 de ce mois, le citoyen Jean-Baptiste Henric, cultivateur, à un an d'emprisonnement, à 300 francs d'amende et aux dépens, pour avoir, sciemment, recélé Honoré Henric, son fils, réquisionnaire et déserteur du dépôt de Nice.

—Le délai d'un mois, qui avait été accordé aux chauffeurs dernièrement exécutés, n'a point été infructueux, et quelques-uns d'entr'eux ont fait des révélations, par suite desquelles un grand nombre de leurs complices ont été arrêtés.

Veno, leur chef, qui s'est avoué coupable de 330 assassinats, a su allier dans les divers interrogatoires qu'on lui a fait subir, une sorte de générosité avec sa férocité naturelle, et les forfaits dont ce monstre était couvert. Sans songer un instant à sa défense, il a constamment disculpé sa maîtresse; et s'appercevant la dernière fois qu'il comparut devant ses juges, que de fortes présomptious pesaient sur un de ses co-accusés : ne le condamnez pas, dit-il aux juges, je vous le garantis innocent. Un de mes compagnons avait promis de le déclarer tel au conseil. Je vois qu'il est assez lâche pour ne le pas faire, je remplis sa promesse.

LOIS ET ARRÊTÉS.

LOI relative au complément de la levée de deux cent mille hommes, ordonnée par la loi du 3 vendémiaire an VII.

Du 28 Germinal an VII de la République.

ART. Ier. La levée des deux cent mille hommes ordonnée par la loi du 3 vendémiaire an VII, sera complétée dans le plus bref délai.

II. Le directoire exécutif fera la répartition du complément entre les départemens; et les administrations centrales la feront entre les cantons et communes.

III. Ce contingent sera fourni par les conscrits de la première classe qui ne sont pas sous leurs drapeaux, et le surplus par les deuxième et troisième classes.

IV. Le contingent des conscrits de la deuxième et de la troisième classe que chaque canton devra fournir pour le complément, pourra être rempli, en tout ou en partie, par des enrôlemens volontaires; mais dans ce cas, les cantons et communes seront tenus de remplacer ceux des enrôlés volontaires qui ne se seraient pas rendus à leur destination, ou qui auraient abandonné leurs drapeaux.

V. Les détails relatifs à la répartition entre les départemens, cantons et communes, à la levée du contingent, les délais et le mode de remplacement, seront réglés par le directoire exécutif.

VI. Le directoire exécutif est autorisé à faire fournir par les communes, aux conscrits et volontaires enrôlés, et suivant l'instruction et le tarif qu'il publiera à cet effet, des objets d'habillement et d'équipement dont la valeur sera déduite sur les contributions foncière et mobiliaire desdites communes, et répartie sur le crédit du ministre de la guerre.

VII. Il n'est dérogé en rien aux dispositions des lois relatives aux réquisitionnaires.

VIII. La présente résolution sera imprimée.

LOI relative au paiement des secours provisoires accordés aux pensionnaires non liquidés.

Du 13 Germinal.

ART. Ier. Les secours provisoires continueront à être payés à ceux des pensionnaires qui n'ont pu être encore

liquidés; à la charge par eux conformément à la loi du 22 vendémiaire de l'an V, de rapporter un certificat du liquidateur général, portant qu'ils ont droit à la liquidation d'une pension nouvelle, ou d'un secours en remplacement.

II. Il en sera de même quant à la solde provisoire ou pension en remplacement accordée aux militaires blessés, conformément aux lois des 11 brumaire et 6 germinal de l'an VI; sauf l'imputation de l'excédent sur les semestres suivans.

III. Le même paiement sera fait aux veuves et enfans des défenseurs de la patrie, en attendant la fixation définitive de leur pension, d'après la loi du 14 fructidor dernier.

IV. La présente résolution sera imprimée.

Suite de la Loi relative aux domaines engagés par l'ancien gouvernement.

3°. Les inféodations et acensemens des terres vaines et vagues, landes, bruyères, palus et marais, non situés dans les forêts ou à sept cent quinze mètres d'icelles (100 perches environ) pourvu que les inféodations et acensemens aient été faits sans fraude, et dans les formes prescrites par les réglemens en usage au jour de leur date, et que les fonds aient été mis et soient actuellement en valeur, suivant que le comportent la nature du sol et la culture en usage dans la contrée;

4°. Les aliénations et sous-aliénations ayant date certaine avant le 14 juillet 1789, faites avec ou sans deniers d'entrée, de terrains épars quelconques au-dessous de la contenance de cinq hectares, pourvu que lesdites parcelles éparses de terrains ne comprissent, lors des concessions primitives, ni des maisons appelées châteaux, moulins, fabriques ou autres usines, à moins qu'il n'y eût condition de les démolir et que cette condition n'ait été remplie, ni dans les villes, des habitations actuellement comprises aux rôles de la contribution foncière au-dessus de 40 fr. de principal;

5°. Les inféodations, sous-inféodations et acensemens de terrains dépendans des fossés, murs et remparts de villes, justifiés par des titres valables, ou par arrêt du conseil, ou par une possession paisible et publique de quarante ans, pourvu qu'il y ait été fait des établissemens quelconques ou qu'ils aient été mis en valeur.

VI. En conformité de l'article XIX de la loi du

premier décembre 1790, les échanges ne seront censés légalement consommés dans les pays formant la France au premier janvier 1789, qu'autant que toutes les formalités rappelées par ledit article auront été accomplies en entier ; et en ce qui concerne les pays réunis, qu'autant qu'on aura observé les lois qui y étaient en vigueur.

VII. Les échanges consommés pourront être révoqués ou annullés, malgré l'observation exacte des formes prescrites, s'il s'y trouve fraude, fiction ou simulation prouvée par la lésion du quart, eu égard au tems de l'aliénation.

VIII. Dans le cas où un contrat d'aliénation, inféodation, bail ou sous-bail à cens ou à rente, porterait à-la-fois sur des terrains désignés comme vains et vagues, landes, bruyères, palus, marais et terrains en friche, et sur des terres désignées comme étant cultivées ou autrement en valeur, sans énonciation de contenance, ou sans distinguer la contenance des uns et des autres, la révocation aura lieu pour le tout.

IX. Si les objets aliénés sous le nom de terres vaines et vagues, landes, bruyères, palus et marais, étaient, lors de l'aliénation, des terrains en culture ou en valeur, la frauduleuse qualification pourra se prouver par la notoriété publique et par enquête, ou par actes écrits mis en opposition avec l'acte qui contient l'aliénation.

X. Cette frauduleuse qualification sera légalement présumée, et donnera lieu de plein droit à la révocation, si les aliénations dont il est parlé en l'article précédent ont été faites à des *ci-devant gentilshommes titrés, ou autres personnes ayant charge à la cour ;* sans néanmoins que ladite révocation puisse atteindre les sous-inféodataires, à moins qu'ils ne réunissent les mêmes qualités.

XI. L'exception portée au paragraphe 3 de l'article V ne s'applique pas aux inféodations, dons ou concessions, faits par un seul acte, et en entier, de tous les murs, remparts et fortifications d'une ville, ou de tous les terrains en dépendans : en ce cas, le sort desdites concessions sera réglé par les articles I, II, III et IV de la présente, sans préjudicier toutefois à l'exécution dudit paragraphe 5, relativement aux parcelles qui seraient possédées par des sous-concessionnaires.

XII. Les mêmes articles I, II, III et IV, s'ap-

pliquent aux biens que l'engagiste aurait pu réunir par puissance féodale, ou à titre de retrait féodal ou censuel résultant de son contrat d'aliénation.

XIII. Les engagistes qui ne sont maintenus par aucun des articles précédens, et même les échangistes dont les échanges sont déjà révoqués ou susceptibles de révocation, sont tenus, à peine d'être déchus de la faculté portée en l'article suivant, de faire, dans le mois de la publication de la présente, à l'administration centrale du département où sont situés les biens ou la majeure partie des biens engagés ou échangés, non encore vendus par la nation, ni soumissionnés en exécution de la loi du 28 ventôse an IV et autres y relatives, la déclaration générale des fonds faisant l'objet de leur engagement, échange ou autre titre de concession.

XIV. Ceux qui auront fait la déclaration ci-dessus, pourront, dans le mois suivant, faire, devant la même administration, la soumission irrévocable de payer en numéraire métallique le quart de la valeur desdits biens, estimés comme il sera dit ci-après, avec renonciation à toute imputation, compensation ou distraction de finance ou amélioration.

En effectuant cette soumission, ils seront maintenus dans leur jouissance, ou réintégrés en icelle s'ils ont été dépossédés et que lesdits biens se trouvent encore sous la main de la nation; déclarés en outre et reconnus propriétaires incommutables, et en tout assimilés aux acquéreurs de biens nationaux aliénés en vertu des décrets des assemblées nationales.

XV. En faisant la soumission énoncée en l'article précédent, ils seront tenus de nommer leurs experts, et de déposer l'état, signé d'eux ou de leur procureur constitué, touchant la consistance des biens qu'ils entendent conserver, leur situation, leur nature au tems de la concession, leur état actuel et leur produit, sans pouvoir être reçus à faire leur soumission autrement que sur la totalité du domaine ou des domaines compris dans le même titre, ou sur la totalité de ce qui en reste en leur possession; le tout à peine de nullité de ladite soumission.

Le présent article ainsi que le XIII.e et le XIV.e, ne s'appliquent point aux concessions de forêts au-dessus de cent cinquante hectares, ni de terrains enclavés dans les forêts nationales ou à sept cent quinze mètres d'icelles, sur lesquelles il sera définitivement statué par une résolution particulière.

XVI. La valeur des biens dont il s'agit aux trois articles précédens, sera réglée aux frais de l'engagiste ou échangiste soumissionnaire, par trois experts nommés, savoir, l'un par ledit soumissionnaire, en la forme portée par l'article XV, le second par le directeur des domaines, et le troisième par l'administration centrale dans le ressort de laquelle les biens, ou la majeure partie d'iceux, sont situés : ces deux derniers experts seront nommés dans la décade de la soumission, à la diligence de la régie des domaines.

XVII. Ces experts ne pourront, à peine de nullité, être pris parmi les citoyens détenteurs de biens nationaux susceptibles de retrait, ou dépossédés en vertu de la loi du 10 frimaire an II, ou qui ont été ci-devant nobles, ou qui sont agens ou fermiers desdits détenteurs, ci-devant détenteurs ou ci-devant nobles.

Celui qui étant, à sa connaissance, dans l'exclusion, ne le déclarera pas et procédera a l'estimation, sera condamné à 300 francs d'amende par voie de police correctionnelle, à la diligence du receveur des domaines, sans préjudice des dommages-intérêts des parties.

XVIII. Tout détenteur ou ci-devant détenteur qui sera convaincu d'avoir donné, ou tout expert d'avoir reçu, en argent ou présent, quelque chose au-delà des vacations réglées par l'administration de département, sera, par la même voie et à la même diligence, condamné en 1000 francs d'amende envers la République, et en un emprisonnement qui ne pourra excéder une année, ni être moindre de trois mois.

XIX. Il sera procédé à l'estimation de la manière qui suit ; savoir ;

Pour les maisons, usines, cours et jardins en dépendans :

Par une première opération, les experts les estimeront d'après leurs connaissances locales, et relativement au prix commun actuel des biens dans le lieu ou les environs.

Par une seconde, relativement au prix commun en 1790, en formant un capital de 16 fois le revenu dont lesdits objets étaient susceptibles, sans considérer les baux à ferme ou à loyer, s'ils ne s'élevaient pas au véritable prix ;

Par une troisième, s'il y avait des baux en 1790, lesdites maisons et usines, les cours et jardins en dépendans,

seront évalués sur le pied de leur valeur en 1790, calculée à raison de seize fois leur revenu net ;

Et pour les terres labourables, prés, bois, vignes et tous autres terrains :

Par une première opération, les experts estimeront la valeur d'après leurs connaissances locales et relativement au prix commun actuel des biens de même nature dans le lieu ou les environs ;

Par une seconde, ils estimeront la valeur d'après le montant de la contribution foncière de 1793, en prenant pour revenu net d'une année, quatre fois le montant de cette contribution, et en multipliant la somme par vingt ;

Et par une troisième, s'il y avait des baux existans en 1790, la valeur sera fixée sur le pied de la même année, et calculée à raison de vingt fois le revenu d'après lesdits baux.

A l'égard de ce dernier cas et de ceux non prévus ci-dessus, les experts se conformeront au paragraphe III de la loi en forme d'instruction, du 6 floréal an IV, relative à l'exécution de celle du 28 ventôse précédent.

Les experts motiveront leur rapport sur chacune des bases ; et les administrations, dans leurs arrêtés, en énonceront les résultats, se fixeront à celui qui sera le plus avantageux pour la République, et en feront mention expresse : le tout à peine de nullité.

XX. Le quart de la valeur du terrain estimé d'après les règles portées en l'article précédent, sera acquitté dans le mois de la date de l'arrêté de l'administration qui en aura fixé le montant d'après le rapport des experts ; savoir, un tiers en numéraire, et les deux autres tiers en obligations ou cédules acquittables aussi en numéraire, savoir, un tiers dans deux mois, à courir de l'expiration du premier terme, et l'autre tiers, aussi dans deux mois, à courir de l'expiration du second terme : le tout avec intérêt sur le pied de cinq pour cent par an, à compter du jour de la prise de possession à l'égard de ceux qui avaient cessé d'être détenteurs, et à compter du jour de l'arrêté ci-dessus à l'égard des autres.

(La suite au numéro prochain.)

CAILLEAU, *Éditeur-Propriétaire.*

MERCURE
DE FRANCE.

Du 20 Floréal an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Armée d'Orient.

Extrait d'une lettre écrite par le général Lagrange, au citoyen Garau, membre du conseil des Cinq-Cents.

A Salahié, frontière d'Egypte, 4 brumaire an 7.

Voici, mon cher législateur, la troisième fois que je t'écris depuis que nous sommes en Egypte. J'ignore encore si tu as reçu mes lettres. Mais je suis sans réponse comme sans nouvelles de ma famille et de mes amis. Je ne te parlerai ni de nos victoires ni de nos fatigues, depuis que nous sommes en Egypte, si tu ne le sais pas par mes précédentes lettres, tu dois du moins les avoir connues par les rapports que le général a envoyés en France. Je ne te parlerai donc que de l'affaire que vient d'avoir la division Dessaix, dans la Haute-Egypte, elle ne peut t'être déjà connue; je

vais te l'annoncer telle que je viens de la recevoir du Caire.

Morard-Bey, et Ibrahim-Bey étaient les deux mamelloucks souverains dominateurs de l'Egypte. A notre arrivée, après avoir été battus l'un et l'autre, Morard avait fui dans le Said (Haute-Egypte), et Ibrahim, par le désert, en Syrie. Nous n'avions pu nous y opposer, car nous n'avions pas de cavalerie, tandis qu'eux en avaient, la meilleure qu'il y eût pour le courage des cavaliers, et la légèreté des chevaux.

C'est dans la Haute-Egypte que la dernière affaire vient d'avoir lieu contre Morard. Mille hommes d'infanterie ont tenu tête à un nombre beaucoup plus considérable de cavalerie. On s'est battu trois jours. Les mamelloucks ont montré du courage comme des désespérés, et les français ont conservé ce courage froid qui arrache toujours la victoire. Nous avons pris six pièces de canon, tué et blessé 400 hommes. Quatre beys sont du nombre des morts. De notre côté, 30 hommes sont restés sur le champ de bataille, et nous avons eu environ 80 blessés.

Salahié, où je suis, depuis plus de deux mois, est le dernier village égyptien qui se trouve sur les bords du désert qui sépare l'Egypte de la Syrie, c'est-à-dire, l'Afrique de l'Asie. J'y commande un corps de troupes assez considérable, autant pour protéger les travaux d'un petit fort qu'on y construit, que pour surveiller Ibrahim qui, comme je l'ai déjà dit, est à Gaza, ville de Syrie. Sa position n'est pas avantageuse, et bientôt il ne sera plus au nombre de nos ennemis. Mais il nous en reste encore d'autres à nous

débarrasser. Ce sont les Arabes Bédouins, moins dangereux, sans doute, à combattre que les mamelloucks, mais qui ne laissent pourtant pas que d'être inquiétans, ne fussent que par leurs voleries. Jamais on n'a vu de plus intrépides pillards.

Le sol est ici très-fertile en productions de toute espèce; bled, orge, millet, dattes, riz et sucre; volaille et gibier en abondance; fruits excellents, etc. La terre produit ici sans culture et presque sans soins..... Jugez de ce que serait ce pays, s'il n'eût été asservi par le despotisme et la barbarie des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Arabes, des Turcs et des Mamelloucks.

Pour rendre l'Egypte à son ancienne splendeur, il ne lui fallait que d'autres maîtres; actuellement qu'elle les a, on peut croire qu'elle va devenir la plus riche et la plus intéressante colonie du monde.

Ce grand changement demande sans doute du tems, mais combien ne va-t-il pas être abrégé, puisque les bases de cet important ouvrage seront posées par Buonaparte. Comme tu l'admirerais si tu voyais avec quelle activité il y travaille! Guerre, administration, science, réparations d'édifices, constructions de forts, plans d'attaque et de défense; précautions contre la peste: cet homme extraordinaire fait tout marcher de front..... Nous ignorons si l'Egypte sera le *nec plus ultrà* de nos conquêtes; bien des gens ne le pensent pas. Mais, à dire vrai, personne n'en sait rien, c'est le secret du général, qui est aussi impénétrable ici qu'en Europe. Des plaisans disent que l'Asie, s'il n'y pénétrait pas, serait jalouse de voir qu'elle fût la seule partie

du monde où le drapeau tricolor n'eût pas flotté, etc.

LAGRANGE.

Pour copie conforme, GARAU.

TURQUIE.

Constantinople, 28 ventôse.

On continue à travailler avec activité à l'armement de la grande flotte qui doit mettre à la voile vers le 10 germinal prochain : elle sera toujours commandée par le Capitan-Pacha.

Le feu s'est manifesté dans un des meilleurs vaisseaux de la marine turque, auquel on travaillait dans l'arsenal ; et quoiqu'on soit parvenu à le découvrir à tems, et à en arrêter les progrès, on a cependant soupçonné un des prisonniers français qui étaient employés aux travaux de l'arsenal, d'être l'auteur de cet accident. D'après ce soupçon, dénué de fondement, les Français ont été resserrés dans le bagne plus rigoureusement que jamais, et on ne les emploie plus, comme ci-devant, aux travaux extérieurs du port et des chantiers ; on leur a même interdit toute espèce de communication avec M. de Bouligny, chargé, par la cour d'Espagne, de transmettre à ces malheurex prisonniers tous les secours qui peuvent dépendre de lui.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Massena, général en chef, au Directoire exécutif de la République française.

Au quartier général, à Zurich, le 7 floréal.

Citoyens directeurs, j'ai reçu, dans ma route de Bâle à Zurich, une dépêche extraordinaire, venant du général Lecourbe, par laquelle il me rend compte d'une affaire qui vient de se passer à la division de droite de l'armée d'Helvétie ; je m'empresse de vous transmettre les détails.

Le 3 floréal, l'ennemi a attaqué, avec des forces supérieures, les positions les plus essentielles du général Lecourbe. Il a dirigé ses principales attaques sur les points de Manosse et de Remus. Dans son premier choc, il a repoussé nos troupes, et il a occupé le village de Remus. Mais le second bataillon de la 44^e^. demi-brigade, ayant à sa tête son chef de brigade Sodeur, a marché audacieusement à l'ennemi, et l'a repoussé jusque dans les montagnes, dont il venait de descendre, après s'être emparé, au pas de charge, du village.

Pendant que ceci se passait, le premier bataillon de la même demi-brigade, battait et repoussait l'ennemi à Schellius et Pont-Martin, où les attaques ont été aussi infructueuses que sur le reste de la ligne.

Nous avons fait, dans cette journée, 800 prisonniers à l'ennemi, parmi lesquels sont un major, six capitaines, six lieutenans et cinq enseignes. Sa perte, en mort ou blessés, s'élève à plus de 400 hommes.

Le général Lecourbe, en faisant une mention particulière de la 44^e^. demi-brigade, rend aussi

justice à la bravoure de toutes les troupes qui se sonts battues dans cette affaire ; il se loue essentiellement de son artillerie.

Salut et fraternité, MASSENA.

ALLEMAGNE.

Rastadt, 1er. floréal

M. de Munch, secrétaire directorial, a été envoyé à Gensbach (près de Baden), vers le colonel autrichien qui s'y trouve, pour lui faire des représentations, à l'effet qu'il ordonne à ses patrouilles de respecter la sûreté du lieu du congrès, et de ne pas gêner la correspondance, ni les promenades des ministres.

Du 3. La députation de l'Empire a envoyé le secrétaire général du congrès au commandant de la patrouille autrichienne, qui a coupé la corde du pont de bateau établi à Seltz par les Français, pour lui demander les motifs de cette violation du droit des gens. Celui-ci a envoyé ici aujourd'hui un officier du régiment de Szcklers, accompagné d'un trompette et de quatre hussards. L'officier s'est rendu chez M. le baron d'Albini, représentant le grand-chancelier de l'Empire. On ignore les raisons qu'il a alléguées ; mais on assure qu'il a dit, entre autres choses, qu'on ne pouvait pas répondre des événemens de la guerre, ni promettre aucune sûreté ultérieure pour le congrès.

Du 7. La députation de l'Empire s'est assemblée le 4, et s'est vue forcée, par les circonstances, de suspendre le cours des négociations. Elle en a informé officiellement les ministres de France, qui ont remis hier une

note, dans laquelle ils se plaignent de cette violation du droit des gens, en déclarant qu'ils vont partir, sous trois jours, pour se rendre à Strasbourg, où ils attendront la reprise des négociations, et écouteront toutes les propositions de paix qui pourront leur être faites.

Plusieurs ministres sont déjà partis, et le reste ne tardera pas à quitter cette ville.

Du 7. — Voici une copie de la dernière note que les ministres plénipotentiaires français ont remise à la députation de l'empire.

Les soussignés, ministres plénipotentiaires de la république française pour la négociation de la paix avec l'empire germanique, informés officiellement par M. le baron d'Albini, du résultat de la séance tenue avant-hier par la députation de l'Empire, dont copie vidimée et certifiée leur a été transmise avec les pièces, n'ont pu voir, sans un vif sentiment de peine et de regret, que des actes arbitraires aussi opposés au droit des gens, que contraires au texte formel de la lettre de sa majesté l'empereur, en date du 13 brumaire an VII, et que la douloureuse perspective de la continuation annoncée de ces procédés vexatoires avaient engagé la députation à suspendre, quant à présent, le cours des négociations de paix.

Les soussignés devaient d'autant moins s'attendre à une pareille conduite, qu'un exemple absolument différent avait été donné par le général de l'armée française, qui, passant le Rhin, le 11 ventôse, pour occuper son ancienne position, et se conformant aux ordres du gouvernement français, respecta religieusement le lieu du congrès de paix, la liberté

de ses délibérations, la sûreté et l'inviolabilité de chacun de ses membres, et ne laissa, à cet égard, pas même un prétexte à la calomnie. Ce n'est pas non plus sans un grand étonnement que les soussignés ont vu que le rappel fait par plusieurs états de leurs envoyés, réduisant la députation à moins de deux tiers de ses membres, allait la mettre dans l'impossibilité de pouvoir, aux termes de ses instructions, prendre une délibération quelconque. Ils pensaient que si les états de l'empire avaient chacun l'incontestable droit de changer leurs subdélégués au congrès, il n'appartenait cependant qu'à la diète, considérée comme corps constituant, de retirer le pouvoir des états eux-mêmes.

Dans cette situation des choses et des personnes, les soussignés, à qui le directoire exécutif, toujours disposé à la paix, a recommandé de ne quitter le lieu du congrès qu'à la dernière extrémité, empressés de saisir l'espérance qui leur est offerte, par la députation, de reprendre le cours des négociations, puisqu'elles ne sont que momentanément suspendues; persuadés que les excès même qui les arrêtent en ce moment, serviront à convaincre les états de l'empire du vif intérêt qu'ils ont à écarter le fléau de la guerre, et généralement tous les obstacles que la violence et la mauvaise foi opposent à la paix : considérant d'ailleurs;

1°. Que la députation a déclaré formellement, dans son *conclusum*, et en a fait le motif principal de sa résolution, de quitter Rastadt, qu'il n'y avait plus ni tranquillité ni sûreté pour le congrès de paix, d'où il résultait qu'il était dans un véritable état d'oppression;

2°. Que, cependant, l'existence d'un congrès, entre deux états libres, doit dépendre de la volonté des parties contractantes, et ne peut jamais être subordonnée à l'intervention d'une force étrangère, remettent à la députation de l'Empire la protestation et la déclaration suivante :

Les soussignés protestent, 1°. contre la violation du droit des gens, à leur égard, par les troupes autrichiennes, dont l'objet est positivement énoncé dans leur note du 30 germinal ;

2°. Contre la réponse que le commandant des troupes autrichiennes stationnées à Gernsbach a faite à la lettre directoriale du premier floréal, réponse que la députation, en la faisant servir de base à sa délibération du jour d'avant-hier, a regardée comme l'expression du commandement général de l'armée autrichienne, et conçue en ces termes :

A son excellence M. le baron d'Albini, conseiller intime de sa majesté impériale, et ministre électoral de Mayence à Rastadt.

« Je regrette beaucoup d'être, conformément à mon devoir, dans le cas de répondre à la lettre du 20, qui m'a été remise par monsieur le conseiller, baron de Munch, que dans ces circonstances présentes de la guerre, où la propre sûreté, tant du militaire que de la contrée même, exige qu'il soit fait des patrouilles à Rastadt et dans les environs, il est impossible de faire aucune déclaration tranquillisante, relativement au maintien de la sûreté du corps diplomatique qui s'y trouve. Depuis le rappel de son excellence le plénipotentiaire impérial, nous ne pouvons plus de

notre côté considérer Rastadt, comme un lieu que la présence du congrès protège contre les événemens hostiles ; et cette ville elle-même, doit, d'après cela, sentir la nécessité de se conformer, comme tout autre endroit, aux lois de la guerre.

« Au surplus, je prie votre excellence d'être assurée que, hors le cas d'une nécessité imposée par les événemens de la guerre, notre militaire se fera un devoir de regarder comme sacrée l'inviolabilité personnelle, et qu'en mon particulier, je m'efforcerai toujours de vous témoigner le profond respect avec lequel je suis, votre excellence, très-humble serviteur,

Signé, BARBACSY, colonel.

» Ils appellent, au nom de la République française outragée dans ses droits, la sérieuse attention de la diète, sur un acte aussi contraire à sa propre indépendance que subversif de tous les principes pratiqués jusqu'à ce jour entre les nations civilisées ; ils en attendent le juste et entier redressement. Enfin, c'est en conséquence de tout ce qui vient d'être exposé, que les soussignés préviennent la députation de l'Empire, que, dans trois jours, ils quitteront Rastadt ; mais voulant donner à l'Allemagne un dernier et éclatant témoignage de la longanimité du gouvernement français, et de son desir de conclure la paix, ils déclarent qu'ils se rendront dans la commune de Strasbourg, où ils attendront la reprise des négociations, et où ils pourront entendre toutes les propositions de paix qui leur seront faites.

Rastadt, le 6 floréal an 7.

Signés, BONNIER, JEAN-DEBRY, ROBERJOT ».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Brest, le 9 germinal.

J'ai vu sortir de notre rade plusieurs armées navales ; mais aucune n'a surpassé celle-ci, attendu la force de ses vaisseaux. Avec quelle grande satisfaction les vrais républicains ont vu l'ordre et la précision admirable avec lesquels le citoyen Bruix a fait appareiller chaque vaisseau, à son tour de position de mouillage ; conduite qui, en donnant ici une haute idée des talens en tactique de ce ministre, a fait disparaître ces fausses et dangereuses manœuvres, dont, jusqu'à présent, nous n'avons été que trop les victimes, et sur lesquelles comptaient encore si bien aujourd'hui les hommes perfides qui nous environnent ! Tout s'est admirablement bien passé.

Le 6, à dix heures du matin, le ministre de la marine s'est embarqué au milieu des mêmes honneurs qu'il avait reçus à son arrivée. Au moment que son canot a débordé du quai, la terre l'a salué de treize coups de canon ; cette salve finie, la marine lui en a fait une pareille. Si-tôt qu'il a monté à bord de l'*Océan*, le pavillon amiral a été arboré au grand mât, et accompagné d'un salut de treize coups de canon. A deux heures, il a mis à la voile.

La Convention est partie le 7 à huit heures du matin. Jugez de l'activité qu'a su mettre et inspirer le citoyen Bruix, dans cette grande expédition : *la Convention* n'était point, dans le principe, destiné à faire partie de l'armée ; le 2, le ministre a ordonné son armement ; le 6, il a mis en rade. Un vaisseau de 74,

armé dans trois jours ! Exemple frappant de ce que peut un gouvernement qui sait choisir des agens de cette nature.

PARIS.

DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Message aux conseils des Cinq-cents et des Anciens, du 16 floréal an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Le Directoire exécutif vous transmet le récit d'un nouveau crime de la cour de Vienne. Long-tems il a refusé d'y croire ; mais il est trop vrai que les ministres de la République française, au congrès de Rastadt, ont été assassinés : deux ont péri, un seul a échappé par une sorte de prodige.

Le détails de cette exécrable catastrophe sont consignés dans une lettre de Jean-Debry, que le Directoire joint à ce message. Il craindrait, en les retraçant, d'affaiblir l'impression douloureuse et l'horreur profonde que doit faire sur vos esprits la lecture de cette lettre.

Déjà, sans doute, par l'arrestation de plusieurs de nos agens diplomatiques ou civils, par leur longue et cruelle captivité, la cour de Vienne avait assez ouvertement enfreint les règles sacrées du droit des gens. Elle venait de les transgresser avec plus d'éclat encore, en faisant annoncer que la présence d'un congrès, à Rastadt, ne protégeait point cette ville contre les événemens de la guerre ; mais de ces attentats à celui qui vient de les suivre, l'intervalle était encore immense : il semblait que cette cour pouvait bien être résolue à toutes les perfidies, à toutes les infidélités envers ses

alliés, comme envers ses ennemis, sans se déterminer pourtant à flétrir ses propres soldats, en les transformant en assassins publics, et en dirigeant leurs coups sur les agens sacrés des traités, sur les organes de la paix des peuples, sur les membres d'une assemblée de négociateurs européens. Les plénipotentiaires français, loin de concevoir de telles craintes, repoussaient toutes celles qu'on cherchait à leur inspirer sur leur sûreté personnelle, pénétrés des maximes de loyauté et de foi publique que leur nation professe, ils se persuadaient que ces maximes ne pouvaient manquer de leur servir de sauve-garde, après leur avoir si constamment servi de règle dans le cours de leur laborieuse mission.

Citoyens représentans, lorsqu'on recherche les motifs, et sur-tout les espérances qui ont pu entraîner le gouvernement autrichien à ce dernier excès de fureur, il est impossible de ne pas sentir à quel point il a compté sur les manœuvres, trop efficaces, par lesquelles il s'efforce de perpétuer au sein de la République française, l'agitation, la discorde et la pénurie. S'offrirait-il ainsi lui-même à l'exécration des peuples et des siècles, s'il ne se flattait de voir bientôt l'horreur de ses crimes couverte par leurs succès? Et sur quoi l'Autriche pourrait-elle fonder cet espoir, si ce n'est sur l'affaiblissement progressif de nos moyens pécuniaires; et, puisqu'il faut le dire, sur les erreurs des Français qu'elle égare, sur le concours criminel de ceux qui veulent la servir, sur les dissentions malheureuses de ceux qui veulent la combattre? Certes, quels qu'aient été, durant peu de jours, les avantages militaires qu'elle vient de couronner par un si lâche

attentat, l'expérience lui a trop appris que de tels revers ne seraïent pour nous que des présages de triomphes, si la restauration de nos forces matérielles venait seconder avec plénitude la valeur et le dévouement des phalanges républicaines.

C'est parce que l'Autrichien connaît, ou plutôt, parce qu'il s'exagère la détresse momentanée de nos finances, qu'il se croit assez fort pour se montrer féroce, et qu'il célèbre ses éphémères victoires par des assassinats solemnels!

Après de si funestes récits, on éprouve, citoyens représentans, le besoin de reporter sa pensée sur des actes de loyauté et de vertu. Vous verrez, par la lettre de Jean-Debry, que ce ministre a dû son salut aux soins généreux des membres du corps diplomatique; qu'ils ont fait porter, au colonel autrichien, un acte formel, signé d'eux tous, pour le déclarer, au nom de leurs commettans, responsable du forfait et de toutes ses suites, et que les habitans de Rastadt, après avoir couvert ce crime de toute l'exécration qu'il mérite, ont presque unanimement énoncé les premiers l'opinion de l'Europe et de la postérité, en accusant le gouvernement autrichien de l'avoir conçu, dirigé et accompli.

Citoyens représentans, les mânes de nos plénipotentiaires, l'indignation des armées, la voix menaçante du peuple français, la voix unanime des peuples, celle de vos alliés, de vos ennemis eux-mêmes; le cri de toutes les nations qui veulent ou qui voudront la paix, l'intérêt commun des gouvernemens, quels qu'ils soient, tout appelle, tout commande la vengeance. Le Directoire exécutif déploiera, pour la rendre prompte et terrible, tous les

moyens que vous avez mis, tous ceux que vous mettrez en sa puissance. Il ne peut vous dissimuler que les circonstances exigent toute l'énergie, comme toute la sagesse du patriotisme républicain, la répression sévère des brigandages de toute nature, l'harmonie des pouvoirs constitués, la concorde entre les citoyens, et sur-tout la restauration du crédit public, par l'équilibre des recettes et des dépenses. Citoyens représentans, lorsque, par un élan sublime, le peuple français se leva tout entier contre les ennemis de la République, alors à peine proclamée, l'Autriche n'avait point encore parcouru la carrière de ses perfidies et de ses crimes : elle n'avait point violé les plus sacrés engagemens, et les plus saintes lois de la nature : elle n'avait point massacré les négociateurs de la paix. Qu'il sera donc formidable, aujourd'hui, le nouvel élan de la nation; qu'ils seront généreux ses efforts et ses sacrifices, lorsqu'il s'agit de venger, à-la-fois, la liberté française, et la morale de tous les peuples civilisés !

Signé BARRAS, *président.*
LAGARDE, *secrétaire-général.*

Strasbourg, le 12 floréal an 7.

Le ministre plénipotentiaire de la République française au Congrès, au citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures.

CITOYEN MINISTRE,

Je tâche de recueillir mes esprits pour dicter les détails des affreux événemens dont la légation française a été la victime, le 9 floréal, et auxquels, blessé et mutilé, je n'ai échappé que

par un prodige, dont je ne peux me rendre compte.

Long-tems avant le 30 germinal, la légation française s'appercevait que les moyens de tout genre étaient employés par les ennemis de la paix pour opérer la dissolution du congrès, et nous comptions effectivement le voir expirer insensiblement par la retraite successive de ceux qui le composaient ; mais ce jour, 30 germinal, l'enlèvement des pontonniers qui servaient à passer notre correspondance par la voie de Seltz, nous apprit que la méchanceté de nos ennemis n'aurait pas, sans doute, la patience que montrait le gouvernement français ; nous réclamâmes contre cette violation du droit des gens ; la députation réclama de son côté, et le résultat de ces démarches fut une lettre militaire, qui nous annonça qu'on ne pouvait faire aucune déclaration tranquillisante pour la sûreté des membres du congrès. La députation, assemblée de nouveau, déclara qu'elle n'était plus libre ; que d'ailleurs le rappel de plusieurs de ses membres la mettait, aux termes de ses instructions, hors d'état de prendre une délibération quelconque. Ce fut sur ce *conclusum*, qui nous fut remis officiellement par le ministre directorial, rappelé lui-même, que nous établîmes notre note du 6 floréal, portant protestation contre les violences exercées, et déclaration que nous nous rendrions, sous trois jours, dans la commune de Strasbourg, pour y continuer les négociations. Le lendemain 7 (je vous donne tous ces détails de mémoire, parce que nos papiers ont été enlevés, comme vous l'allez savoir, mais je ne crois pas me tromper sur les dates), le lendemain 7, le citoyen Lemaire, courier de la légation, fut en-

levé à Plittersdorff, par une patrouille autrichienne, et transféré à Gernsbach, quartier du colonel. Instruits, par nous, de cet attentat, inoui jusqu'alors, mais qui bientôt devait être surpassé, tous les membres du corps diplomatique, spécialement le ministre de Bade, la légation prussienne, et le ministre directorial, s'adressèrent au colonel autrichien, pour en avoir la réparation; ils lui demandèrent surtout, l'assurance que nous serions respectés lors de notre retour en France. On n'obtint point de réponse. Le 9, nos préparatifs étaient faits pour partir; nous aurions pu, sans doute, le faire avec sûreté, en nous esquivant le 8, jour où il n'y avait point, sur le Rhin, de patrouilles autrichiennes; mais ayant une fois engagé la question du droit que nous avions, de rentrer en sûreté, nous aurions cru manquer à la dignité de notre caractère, en n'exigeant pas une solution quelconque; et peut-être ce sentiment a-t-il facilité l'exécution du crime atroce auquel j'arrive.

Je reprends ma dictée, citoyen ministre; le 9 floréal, à sept heures et demie du soir, un capitaine de hussards de Szeklers, stationnés à Gegnbach, fut, de la part de son colonel, déclarer verbalement au baron d'Albini, que nous pourrions quitter Rastadt avec sécurité, et vint ensuite nous signifier l'ordre de sortir de cette ville dans 24 heures. Déjà les hussards de Szeklers s'en étaient emparés, et occupaient toutes les avenues; à huit heures, nous étions en voiture; arrivés à la porte de Rastadt, nous trouvâmes la défense générale de ne laisser entrer ni sortir qui que ce fût. Une heure se passa en pourparlers. Il paraît qu'on en avait besoin pour organiser l'exécrable

exécution qui suivit, et dont, je le dis avec conviction, tous les détails avaient été commandés et combinés à l'avance. Enfin, le commandant autrichien leva la consigne pour la légation française seulement. Nous demandâmes une escorte; elle nous fut refusée, et l'infâme commandant déclara que nous serions aussi en sûreté que dans nos chambres. D'après cela, nous nous mîmes en marche. Nous n'étions pas à cinquante pas de Rastadt, nous et la légation ligurienne, qui ne nous quitta point, et partagea nos dangers avec un dévouement sans égal, lorsqu'un détachement de près de soixante hussards Szeklers, embusqués sur le canal de la Murg, fondit sur nos voitures, et les fit arrêter. La mienne était la première; six hommes armés de sabres nuds m'en arrachent avec violence. Je suis fouillé et dépouillé de tout ce que je portais; un autre, qui paraissait commander cette expédition, arrive à course de cheval, et demande le ministre Jean-Debry; je crus qu'il allait me sauver. C'est moi, lui dis-je, qui suis Jean-Debry, ministre de France. J'avais à peine achevé, que deux coups de sabre m'étendirent par terre; je fus aussitôt assailli de toutes parts de nouveaux coups. Roulé dans un fossé, je feignis d'être mort, alors les bandits me quittèrent pour se porter aux autres voitures. Je saisis cet instant et m'échappai blessé en différens endroits, perdant le sang de tous côtés, et ne devant la vie peut-être qu'à l'épaisseur de mes vêtemens.

Bonnier fut tué de la même manière dont je devais l'être, et Roberjot égorgé presque dans les bras de son épouse. On fit à mes malheureux collègues la même question qui me fut faite. Es-tu Bonnier? es-tu Roberjot? Nos voitures

ont été pillées, tout devint la proie des brigands; les papiers de la légation furent enlevés, portés au commandant autrichien, et réclamés vainement. Le secrétaire de la légation se jeta dans un fossé, et échappa, à la faveur de la nuit, aux coups des assassins. Cependant je me traînai dans un bois voisin, entendant les hurlemens des cannibales, les cris des victimes, et sur-tout de leurs compagnes, de l'épouse de Roberjot, de ma femme enceinte de sept mois, et de mes deux filles qui demandaient leur père; mon secrétaire particulier, le citoyen Belin, fut tenu par six hommes, pour être le témoin de toutes ces scènes d'horreurs, et mon valet de chambre jeté dans la rivière.

J'ai su que tous les membres du corps diplomatique avaient fait les plus grands efforts pour percer la ligne des assassins, et venir au secours de ceux qui pouvaient encore être secourus. Mais ce ne fut qu'à une heure du matin que la citoyenne Roberjot pût être recueillie chez M. de Jacobi, ministre de Prusse; ma femme et mes filles chez M. de Réden, ministre de Brem-Hanovre. J'errai dans le bois pendant toute cette nuit affreuse, redoutant le jour qui devait m'exposer aux patrouilles autrichiennes. Vers les 6 heures du matin, les entendant circuler, et voyant que je ne pouvais les éviter, d'ailleurs, pénétré de froid, de pluie, et m'affaiblissant de plus en plus par le sang que je perdais, je pris le parti désespéré de retourner à Rastadt. Je vis sur le chemin les cadavres nuds de mes deux collègues. Le tems affreux, et peut-être la lassitude du crime, facilitèrent mon passage, et j'arrivai, enfin, hors d'haleine et couvert de sang, chez le comte de Goërtz, ministre du roi de Prusse.

Il n'est pas en mon pouvoir, citoyen ministre, de vous peindre le tourment, et de vous rapporter les récits de toutes les personnes attachées à la légation qui ont été les témoins ou les objets de ces exécrables scènes ; je les recueillerai quand j'en aurai la force. Malgré son vertueux courage, l'épouse du citoyen Roberjot est comme délirante de douleur. J'appelle sur elle tout l'intérêt du gouvernement. Fatigué du récit que je viens de vous faire à deux reprises, je me borne en ce moment à vous exprimer combien chacune des personnes sauvées doit de reconnaissance au généreux dévouement des membres du corps diplomatique. Je n'en nomme aucun, parce qu'il faudrait les nommer tous. Outre les attentions généreuses et les douces consolations, nous leur devons la sûreté de notre retour ici ; un acte formel, signé d'eux tous, fut porté au colonel autrichien : en lui déclarant que leurs commettans le rendaient responsable et du forfait et de toutes ses suites. Le ministre du Margrave nous fit donner une escorte de ses troupes pour retourner. Il fallut la laisser joindre des hussards Szeklers, qui semblaient me voir échappé à regret. La légation prussienne, empêchée par eux de nous accompagner, chargea son secrétaire, M. de Jordan, de ne nous quitter que lorsque nous serions embarqués. Mon dieu ! pourquoi faut-il que tant de soins n'aient pu prévenir la funeste catastrophe de mes deux infortunés collègues ?

Je dois aussi vous ajouter que la presqu'unanimité des habitans de Rastadt, en versant des pleurs sur ce forfait, l'a couvert de toute l'exécration qu'il mérite, et n'a point dissimulé l'opinion qui en attribue l'atroce conception et

toute la direction à l'Autriche ; à l'Autriche, dont le ministre l'Herbach, aujourd'hui commissaire près l'armée de l'archiduc, a obtenu, sans la moindre difficulté, à son départ de Rastadt, tous les passe-ports qu'il a demandés à la légation française ; à l'Autriche, qui osa bien nous faire dire, par le comte Metternich, que ce commissaire impérial ne pouvait plus rester à Rastadt, attendu le défaut de sûreté de sa correspondance ; à l'Autriche enfin, qui, d'après toutes les probabilités, a donné l'ordre de l'égorgement des trois ministres, de l'enlèvement de nos papiers, et a promis le pillage pour récompense.

Il y aurait bien d'autres rapprochemens à faire, mais ils seront sentis. Pardonnez au désordre de mes idées ; les horribles images que j'ai sans cesse devant les yeux, ne me laissent point la réflexion libre et m'affaissent plus fortement que les douleurs que j'éprouve. Mes plaies vont bien, et jusqu'alors n'annoncent aucun danger.

Salut et respect,

Signé JEAN-DEBRY.

Que pouvons-nous ajouter à ces détails, qui font frémir d'horreur ? Une indignation générale se répand avec la nouvelle de cet horrible assassinat ; cette indignation passera de la France chez tous les peuples civilisés, chez nos ennemis eux-mêmes. La maison d'Autriche vient d'offrir le spectacle d'un crime que les nations les plus barbares connaissent à peine ; elle s'est couverte en un moment d'une ignominie éternelle ; elle ne peut plus rien ajouter à ses forfaits ; elle ne peut rien ajouter, non plus, à la haine que nous lui portons ;

c'est une GUERRE A MORT contre elle que nous devons jurer ; elle en a fait passer le plus vif desir dans tous les cœurs français ; le courage de nos soldats deviendra une fureur ; et une VENGEANCE, proportionnée au crime, se prépare. Il n'est personne qui ne le répète ce mot juste et terrible : *Vengeance ! Vengeance !* Que ce mot retentisse dans toute l'Europe. Répétons par-tout l'action atroce qui vient de se commettre, et qu'il n'y ait pas un seul Européen qui n'en ait connaissance. C'est contre l'exécrable maison d'autriche même que réjaillira le sang qu'elle a versé. Ses propres alliés en auront horreur, et oseront à peine se fier à une puissance qui, emportée par une férocité inconnue aux anthropophages mêmes, a violé le droit des gens, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus respectable entre ces nations, même au milieu des excès de la guerre la plus furieuse. Qui pourra compter, désormais, sur ses intentions, en apparence, les plus bienveillantes ? Ceux même qui voudront l'excuser, ne pourront se défendre d'une secrète défiance. Par ce dernier acte, elle apprend à tous les cercles d'Allemagne ce qu'ils doivent craindre d'elle. Son ambition est extrême ; elle l'a prouvé : sa férocité et sa perfidie ne peuvent plus se peindre. Mais elle vient de se donner un coup terrible à elle-même ; c'est envain qu'elle se réjouit de quelques succès auxquels elle n'était plus accoutumée depuis la guerre de la liberté ; de nouveaux ennemis naîtront contre elle ; l'indignation doublera nos forces ; le jour de son humiliation n'est peut-être pas loin, et il est à croire que les remords seuls ne seront point les vengeurs du plus lâche, du plus criminel

et du plus atroce des assassinats. L'esprit français, cet esprit de liberté, renaît avec la haine généreuse de toute tyrannie. Des bataillons se grossissent ; une ardeur guerrière brille de toutes parts ; la GRANDE NATION sera encore une fois victorieuse ; et cette fois-ci, ses ennemis mêmes applaudiront à une victoire nécessaire.

Il serait impossible de peindre l'indignation qui s'est manifestée à la nouvelle du crime de l'Autriche ; chacun eût voulu exprimer toute l'horreur dont il était saisi. La *vengeance* fut jurée ; elle aura lieu, et nous ne déposerons point les armes que cet horrible attentat ne soit vengé.

Différens projets ont été présentés et renvoyés à une commission nommée à ce sujet. Nous joignons ici une lettre de Strasbourg, en date du 12 floréal : tout ce qui tient à un événement aussi affreux, ne peut que toucher vivement tout cœur français.

Jean-Debry est sous la main des chirurgiens ; mais il est heureusement hors de danger. Ses concitoyens de Strasbourg lui témoignent leur intérêt ; il a une garde d'honneur à pied et à cheval ; nos autorités constituées lui ont envoyé des députations.

L'épouse de Roberjot, déjà fort avancée dans sa grossesse, est inconsolable, elle a montré une conduite vraiment héroïque. Lorsqu'elle vit que les bandits autrichiens voulaient massacrer son mari, elle le couvrit de son corps, en demandant qu'on la tuât pour lui ; mais les barbares, insensibles à la pitié comme à la justice, l'arrachèrent, et cinq à six hommes la tenaient, pendant qu'ils massacraient son époux.

Les ministres de Prusse, de Mayence, de

Bade, de Hesse-Cassel et Darmstadt, de Bavière particulièrement; mais en général presque tous les envoyés allemands à Rastadt témoignèrent leur indignation de ce crime horrible de la manière la plus énergique.

On assure que le comte de Goërtz, ministre prussien, a été pillé par les Autrichiens, le lendemain, après le second départ de Jean-Debry.

Le citoyen Rosentiel est actuellement ici, ainsi que le secrétaire de Jean-Debry, et les épouses de ce dernier et de Roberjot.

Voici la teneur de la lettre que le colonel Barbaczy écrivit le 9 à 7 heures du soir, et envoya par le capitaine Zuzuzka, aux ministres français, pour lesquels le baron d'Albini avait demandé sûreté.

Aux ministres de la République française.

« Ministres, vous voyez qu'il ne peut pas cadrer avec les plans militaires, que les citoyens de la nation française soient tolérés dans les contrées où se trouve l'armée impériale et royale. Vous ne prendrez, par conséquent, pas en mauvaise part, si les circonstances de la guerre me forcent de vous signifier, ministres, de quitter le territoire de l'armée dans l'espace de vingt-quatre heures.

» Au quartier-général de l'état-major à Gernsbach, le 28 avril 1799 ».

Signé BARBACZY, colonel.

Nota. Cette lettre est la seule pièce qui ait été sauvée des papiers de la légation française; ayant été rendue peu avant le départ, le secrétaire de la légation l'avait mise dans sa poche.

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 30 Floréal an 7.

POLITIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

PROCLAMATION *du Directoire exécutif, sur l'assassinat des plénipotentiaires français au congrès de Rastadt. Du 17 floréal, an VII de la République une, et indivisible.*

FRANÇAIS,

Vos plénipotentiaires à Rastadt viennent d'être massacrés de sang-froid, par les ordres et par les satellites de l'Autriche; et ces illustres victimes, dont le caractère était sacré, n'ont été frappées que comme étant l'image et la représentation active d'une nation que votre féroce ennemi aurait voulu égorger toute entière : semblable à cet autre empereur, qui, dans sa stupide férocité, désirait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour l'abattre d'un seul coup. Vous avez lu les horribles

détails de cet assassinat, médité dans le silence du cabinet, préparé par la trahison, exécuté à la vue des membres du congrès, comme pour braver en eux toutes les puissances dont ils étaient aussi les représentans, et pour donner l'affreux signal d'une guerre d'extermination.

Français, au récit de tant d'horreurs, vous avez demandé vengeance : croyez qu'elle sera terrible. Ce n'est plus seulement la cause de la liberté qu'il faut défendre, c'est celle de l'humanité même : et dans cette lutte de la civilisation contre la barbarie, si l'indignation de l'Europe vous promet des auxiliaires, Français, c'est à vous de donner encore le glorieux exemple qui doit les rallier à votre cause. Jamais aucune atteinte portée au droit des gens n'a souillé vos succès, ni accompagné vos revers. Votre ennemi, au contraire, n'a cherché à réparer ses défaites que par des trahisons, et n'a célébré un succès éphémère que par des assassinats : la persévérance de votre généreuse conduite, rendra le contraste plus déshonorant pour lui. Marchez..... Si les bataillons de l'Autriche n'ont point partagé son crime, ils refuseront de s'associer à des assassins, ils briseront leurs armes. S'ils combattent, ils sont complices : un châtiment mémorable doit épargner au monde les attentats nouveaux que lui réserve l'association impie des monarques de Russie et d'Autriche, formée par l'ambition, cimentée par le crime, et qui, dans le délire de leurs projets, menace de bouleverser l'Europe.

Paris, le 18 floréal, an VII.

Le Directoire exécutif de la République française, à tous les peuples et à tous les gouvernemens.

La nouvelle d'un grand attentat a déjà retenti en Europe, et de toutes parts on recueille avec horreur les circonstances d'un forfait le plus inoui, dont l'histoire des nations civilisées ait vu souiller ses pages.

C'est aux portes de Rastadt, sur le territoire d'un prince indépendant et neutre, à la vue de tous les membres du congrès, violemment retenus dans cette ville, et condamnés à être les spectateurs non moins impuissans qu'indignés d'un crime qui les outrage et les menace tous, qu'au mépris d'un caractère sacré, au mépris des assurances données, au mépris de tout ce qui est humanité, justice, honneur, les plénipotentiaires de la république, victimes à jamais regrettables de la mission de paix qui leur avait été confiée, et du dévouement sans bornes avec lequel ils ont rempli les instructions du gouvernement, et soutenu la dignité nationale, ont été égorgés de sang-froid par un détachement de troupes autrichiennes. Et combien toutes les circonstances de cet assassinat le rendent plus odieux encore !

Déjà, dans les premiers jours de floréal, les communications de la légation française avec la république avaient été interrompues; un de ses couriers avait été enlevé, et les vives réclamations du congrès n'avaient obtenu qu'une déclaration insolente qui rendait sa séparation nécessaire.



Le 9 floréal, à sept heures du soir, le colonel du régiment de Szeklers fait déclarer par un capitaine au baron d'Albini, ministre directorial, que la légation française pourrait quitter Rastadt avec sécurité; le même capitaine se transporte ensuite chez les ministres français, et leur signifie l'ordre de quitter la ville de Rastadt dans les vingt-quatre heures. A huit heures, ils montent en voiture; on les arrête aux portes de la ville: on n'avait pas, sans doute, compté sur un départ si prompt, et l'assassinat n'était pas entièrement organisé: on avait besoin d'une heure encore. A neuf heures, la consigne se lève pour la légation française *seulement*. Elle demande une escorte, le commandant la refuse, et répond en ces termes: *Vous serez aussi en sûreté sur la route que dans vos chambres.* Mais à peine la légation avait elle fait cinquante pas, qu'elle est entourée par un détachement nombreux de ce même corps, dont le commandant venait de promettre toute sécurité. On arrête les voitures; on fait descendre le citoyen Jean-Debry, qui était dans la première; on lui demande, n'êtes-vous pas Jean-Debry? oui, répond-il, c'est moi qui suis Jean-Debry, ministre de France. Il tombe à l'instant percé de coups. Les citoyens Bonnier et Roberjot sont de même arrêtés et interrogés; ils se nomment, on les tue. Roberjot est massacré dans les bras de son épouse. Le crime consommé, les papiers de la légation sont enlevés, et portés au commandant autrichien. A ces détails fidèles, qui peut méconnaître la préméditation de cet assassinat, et son premier auteur?

Sans doute, un tel sacrilège ne recueillera

que l'infamie et l'exécration ; et, au défaut même d'un autre châtiment, l'histoire réserve un supplice à ceux qui s'en sont rendus coupables. Ce serait en vain que la cour de Vienne chercherait à détourner le poids terrible de cette accusation ; toute sa conduite antérieure vient aujourd'hui déposer contre elle. On se rappelle qu'elle ouvrit la guerre par un attentat du même genre, en faisant arrêter, sur le territoire des Ligues, deux ambassadeurs français, jetés ensuite dans les cachots de Mantoue ; on se rappelle que les prisonniers d'Olmutz reçurent également, et renfermèrent, pendant trois années, des représentans du peuple et un ministre que la trahison avait livrés ; on se rappelle que l'Autriche ne fut pas étrangère aux assassinats commis à Rome sur les français, qu'elle en recueillît et protégea les principaux auteurs ; on se rappelle, enfin, que le premier ambassadeur de la République à Vienne, n'y trouva que des outrages, et on demeure convaincu que l'assassinat qui vient d'être commis à Rastadt, n'est que la conséquence et l'affreux complément de cette suite d'attrocités, dont l'Autriche a étonné l'Europe, depuis que Charles-Quint lui donna l'exemple de se mettre au-dessus de toutes les lois sociales, en faisant massacrer les ambassadeurs que François premier envoyait à Venise et à Constantinople.

Ce que l'histoire atteste de l'indignation que firent éclater, à cette époque, toutes les puissances européennes, ne permet pas de douter qu'un attentat plus exécrable encore n'excite aussi plus d'horreur et de haine.

Et quand on aura mis à côté des forfaits

de l'Autriche, la modération constante, la générosité sans bornes de la République française ; quand on aura considéré qu'au milieu même des plus violens orages de la révolution, le droit des gens n'a pas reçu, en France, la plus légère atteinte ; que deux fois l'envoyé du gouvernement Britannique est entré sur le territoire français, et qu'il en est sorti libre et respecté, quoique justement soupçonné d'y être venu plutôt pour semer le trouble que pour négocier la paix ; que le ministre de Naples obtenait de retourner paisiblement près de son maître, et recevait du commandant de l'armée française, qui venait de repousser victorieusement les armées napolitaines, la permission de continuer son voyage et de l'achever avec sécurité, au moment même ou le général français était informé qu'on avait refusé à l'ambassadeur de la République des passe-ports, pour se retirer par la voie de terre, et qu'on l'avait forcé de s'embarquer à Naples, dans la certitude que c'était le livrer aux puissances d'Afrique ; que les traitemens cruels dont les français ont été victimes dans les états du Grand-Seigneur, quelque vif et légitime qu'en fût le ressentiment, n'ont donné lieu à aucune réciprocité ; quand on aura comparé le congrès de Rastadt, paisible et respecté aussi long-tems que les armées françaises en furent seules voisines, au congrès troublé et dissous à l'approche des autrichiens ; le départ volontaire de MM. de Lehrbach et de Metternich, assuré encore par des passe-ports français, au massacre prémédité des ministres de la République ; ces divers contrastes, déjà si odieux, deviendront encore plus déshonorans pour l'Autriche,

par le double reprochement qu'on ne manquera point de faire des ses satellites, dont la lâche férocité étonne même les peuples du nord, appelés à combattre avec eux; et des agens du gouvernement de l'Europe qui, le plus essentiellement ennemi du gouvernement français, le plus acharné à lui nuire, viennent cependant de témoigner à Constantinople qu'ils ne méconnaissent pas le droit des Nations, et qu'ils mettaient du prix à empêcher qu'il ne fût ouvertement violé? Sera-t-il possible alors qu'aucun peuple, aucun gouvernement, qui n'aura point abjuré tout principe de civilisation et d'honneur, puisse hésiter un moment à se prononcer en faveur de la loyauté contre la perfidie; en faveur de la modération soutenue, contre l'ambition démasquée; en faveur de la confiance abusée, contre le crime atroce et réfléchi?

Aussi, c'est avec le juste espoir d'être entendu et d'obtenir, pour les illustres victimes qui ont été immolées à Rastadt, un regret senti, pour la République francaise, un suffrage honorable, et contre l'Autriche un concert d'exécration, que le Directoire exécutif adresse aujourd'hui cette provocation solemnelle à la conscience et à l'honneur de tous les peuples et de tous les gouvernemens; acceptant déjà comme un garant de la détermination généreuse qui sera prise par eux, l'indignation particulière qui a été si énergiquement exprimée à Rastadt par tous les membres du congrès, et à Paris, par les ambassadeurs et ministres des puissances amies ou neutres.

Le Directoire exécutif arrête que le manifeste ci-dessus sera envoyé, par le ministre

des relations extérieures, à tous les gouvernemens ; qu'il sera imprimé au bulletin des lois, et solemnellement lu, publié et affiché dans toutes les communes de la République, et mis à l'ordre de toutes les armées.

Signé, BARRAS, *président.*
LAGARDE, *secrétaire-général.*

Le rédacteur du 25 a publié une lettre du prince Charles au général Massena. Il observe que cette lettre est postérieure de quatre jours, à l'assassinat des plénipotentiaires, et de trois jours à un office, adressé, le 10, par les ministres de diverses puissances qui étaient encore à Rastadt, au prince Charles, dont le quartier-général à Stockack, n'est éloigné que de vingt lieues. Voici le texte de cette lettre.

Général,

« Les rapports que je reçois aujourd'hui, » m'apprennent un événement qui s'est passé » dans la ligne de mes avant-postes. Le com- » mandant me rend compte que les ministres » français, Bonnier et Roberjot, ayant tra- » versé, pendant la nuit, la chaîne de ses postes, » y ont été attaqués par les hussards, et ont » malheureusement péri. Les circonstances de » cet événement ne me sont pas encore connues. » En attendant, j'ai fait, dans le premier mo- » ment, arrêter le commandant de ces avant- » postes, et j'ai en même-tems nommé une » commission pour faire les perquisitions les » plus exactes et les plus sévères sur les causes » de cet *accident*. Je m'empresse de vous faire » d'avance la promesse, qu'autant que mes

» postes avancés se seraient le moins du monde
» rendus coupables dans cette affaire, j'en don-
» nerai une satisfaction toute aussi éclatante
» que mes ordres relatifs à la sûreté person-
» nelle des ministres français étaient précis et
» réitérés. Je ne puis assez vous exprimer
» combien je regrette qu'un tel désastre ait eu
» lieu dans la ligne de mes avant-postes. Je me
» réserve, général, de vous faire connaitre,
» sans delai, le résultat des recherches que j'ai
» ordonnées dès le premier avis qui m'est par-
» venu.

» Recevez, général, les assurances de ma
» considération la plus distinguée ».

Signé CHARLES.

Au quartier - général à Stockack, le 2 mai 1799.

Voici quelques réflexions qui se présentent naturellement après la lecture de cette lettre. On devait s'attendre à un pareil désaveu; mais que l'on examine bien le style de cette lettre, le ton froid et contraint qui y règne. Le plus horrible des assassinats n'est qu'*un accident* aux yeux du prince; cet *accident* lui paraît même naturel, et il oublie qu'on avait refusé une escorte à nos ministres. A la vérité, il promet satisfaction *si les postes sont coupables*. Il paraîtrait effectivement assez probable, et dans la politique de la maison d'Autriche, que l'on fit fusiller quelques malheureux, peut-être même quelques agens subalternes; ne fut-ce que pour ensevelir les preuves du crime, en perdant les lâches qui l'ont commis, d'après les ordres qu'ils avaient reçus. Mais personne n'y sera trompé, et la mémoire des assassins

n'en sera pas moins vouée à l'exécration la plus juste.

Comme tout ce qui tient à cet événement inoui, est d'un trop haut prix, nous allons présenter à nos lecteurs, le nouveau récit que vient de donner Jean-Debry.

Narré fidèle du forfait commis à Rastadt, d'après les ordres de l'Autriche, par le régiment de hussards autrichiens, dit de Szeklers, *contre la légation française, au congrès de paix, le 9 floréal an VII de la République ; dicté par* Jean Debry, *l'un des ministres plénipotentiaires, le 17 floréal an VII.*

Il est facile de concevoir que vingt-quatre heures après l'affreux événement du 9 floréal, j'étais trop près de l'objet même de mes sensations, pour pouvoir les rendre avec suite et correction ; et quoique j'aie mandé au ministre, dans leur ordre naturel, les principaux faits, il en est beaucoup, ou dont je n'ai pas été témoin, ou que la principale catastrophe avait absorbés, et qu'il est essentiel de faire connaître. Je reprendrai donc ici ce récit pénible, mais nécessaire, pour montrer à tout Français quel cas ces prétendus défenseurs de l'humanité, ces hommes qui veulent représenter dieu sur la terre, et qui seraient bien plutôt les images vivantes du génie du mal, quel cas, dis-je, les dignes membres de la coalition contre la République, font des droits que respectent les Nations les plus barbares. Si je peux un jour rassembler les renseignemens que m'a ôtés la spoliation des papiers de la légation française, je montrerai dans l'histoire du congrès, que l'Autriche a été fidelle à son

plan ; que, dans tous les instans elle a développé le même caractère ; et que, dès l'absurde note latine de Metternich, par où commença le congrès, on pouvait reconnaître cet orgueil lâche et féroce qui se réservait de le terminer par un épouvantable assassinat.

Le 9 floréal au matin, nos voitures étaient chargées : c'était l'expiration du délai que nous nous étions fixé pour partir ; et quoique nous n'eussions pris cet engagement qu'avec nous-mêmes, nous ne voulions, cependant, pas y manquer. Bonnier m'avait dit plusieurs fois la veille : Mais ne pourrait-on pas envoyer quelqu'un de sûr vers le Rhin, et se rendre certain que les Autrichiens n'y sont pas ? Je lui répondis : Ils ne seront point à Plittersdorf, mais ils seront à un village voisin ; leurs espions à Rastadt iront les avertir de nos préparatifs de départ, et nous aurons exposé la dignité de notre caractère. Il faut, ou avoir un gage de sûreté de Barbacsy, ou remettre une dernière note à la députation, dans laquelle nous déclarerons à tout le corps diplomatique, que le défaut de sûreté de notre retour en France nous retient seul à Rastadt ; et puis nous les verrons venir. Nous étions assemblés chez moi ; on préféra le premier parti, et l'on envoya le citoyen Rosenstiel au baron d'Albini, ministre directorial, pour l'engager à aviser, comme de lui-même, aux moyens qui pouvaient faire expliquer, à notre égard, le commandant des Szeklers. M. d'Albini fit partir un hussard d'ordonnance, avec une lettre pour ce commandant. Nous vîmes, dans l'intervalle de son retour, plusieurs membres du corps diplomatique, qui nous témoignèrent leur mécontentement de la conduite de ce

colonel, et me protestèrent de leur dévouement pour faire respecter nos droits communs. La légation prussienne, entr'autres, nous réitéra l'assurance formelle de ne quitter Rastadt qu'après nous ; elle avait à se plaindre particulièrement de ce colonel, qui s'était permis de mal recevoir M. de Bernstorff, qu'elle lui avait dépêché lors de l'enlèvement de notre courier Lemaire.

Les heures s'écoulaient, et cependant le hussard ne revenait point. Nous nous disions : Sans doute il est retenu pour qu'il puisse rapporter la réponse de l'archiduc même. Si nous avions pu deviner ce que nous préparait le colonel, nous aurions vu qu'effectivement c'était l'exécution des intentions de l'archiduc. A sept heures et demie, le hussard était arrivé ; M. d'Albini se rend chez moi et nous dit : Le commandant des Szeklers m'envoie un officier qui m'a dit verbalement que vous pouviez partir sans aucune crainte ; au surplus, il annonce être chargé d'une dépêche pour la légation : que lui dirai-je ? — Veuillez lui dire de venir, nous l'attendons. Roberjot voulait demander quelques explications à M. d'Albini ; laissez-le aller, le jour baisse, aussitôt que nous l'aurons vu, nous partirons, la nuit ne nous empêchera pas.

L'officier entre, remet la lettre à l'un de nous, elle était en allemand ; le secrétaire en l'expliquant nous dit : C'est l'ordre de partir dans vingt-quatre heures ; nous délibérâmes un instant et nous résolu mes de partir ; l'officier demanda un reçu ; nous chargeâmes le secrétaire de ne lui remettre qu'un simple accusé de réception, nous réservant d'ajouter, à notre arrivée en France, une seconde pro-

testation à celle contenue dans notre note du 6 floréal.

Aussitôt l'on emballe précipitamment ce qui restait d'effets, ou plutôt on les jette confusément dans les voitures ; ce départ avait l'air d'une fuite, mais enfin nous n'obéissions qu'à nous-mêmes, puisque le délai de notre note n'était point expiré, et c'était, à notre avis, quelque chose pour la dignité de notre caractère. J'ai déjà dit, dans mon premier récit, que ce scrupule excessif était ce qui nous avait perdu. Plusieurs des personnes qui nous étaient liées, nous témoignèrent leurs inquiétudes, et nous pressaient de remettre notre départ au lendemain ; je ne tenais, quant à moi, nul compte de ces craintes, parce que je ne les croyais relatives qu'au danger des chemins et de l'embarquement pendant la nuit ; quant à ceux résultans de l'entrée de 400 Szeklers que commandait l'officier porteur de la lettre, j'avouerai que jusqu'à l'instant de la catastrophe, et presque jusqu'au moment où je reçus le premier coup de sabre, il n'entrait point dans mon esprit de penser qu'un corps militaire quelconque, ami ou ennemi, en paix ou en guerre, pût être un corps de bandits ou de valets de bourreaux, et j'étais, à cet égard, dans la plus parfaite tranquillité.

Bonnier avait d'autres pressentimens, mais quoiqu'il connût parfaitement la perfidie autrichienne, et que cette connaissance lui eût valu une priorité dans leur haîne, j'imputais sa défiance à son humeur morose : c'était lui qui pressait le plus le départ.

Roberjot craignait que nous ne fussions arrêtés et conduits au quartier-général de l'archiduc ; il aurait desiré partir de jour.

Les chevaux étaient mis ; à huit heures un quart nous sortîmes de la cour du château ; nos voitures se suivaient et se touchaient immédiatement dans cet ordre, qu'il est important d'observer : 1.° Ma voiture, dans laquelle j'étais avec ma femme et mes deux filles, et conduite par un cocher du margrave ; 2.° mon cabriolet, où étaient mon secrétaire et mon valet-de-chambre ; mon cocher le conduisait ; 3.° la voiture de Bonnier ; 4.° celle du secrétaire de la légation ; 5.° celle de Roberjot, où il était avec sa femme ; 6.° celle des citoyens Beccardy, ministres liguriens. Venaient ensuite plusieurs autres voitures conduisant des effets des gens attachés à la légation.

Arrivés a cette entrée de Rastadt, qui conduit au chemin planté d'arbres, prolongeant le canal de la Murg, il nous fut déclaré que la consigne était de ne laisser entrer ni sortir personne. Je prends cet incident pour un mal-entendu ; je descends de voiture ; j'appelle Bonnier et Roberjeot, nous retournons tous les trois chez le ministre directorial, qui d'abord avait fait fermer sa porte, mais qui la fit ouvrir ensuite ; beaucoup de membres du corps diplomatique entrèrent avec nous ; nous expliquâmes à M. d'Albini ce dont il s'agissait ; comme nous il le prit pour un mal-entendu. Il envoie M. le baron de Munich, secrétaire de la chancellerie directoriale, au commandant des Szeklers ; au bout d'une demi-heure, M. de Munich revint nous annoncer que la consigne était levée pour la légation française seulement. Retournés à nos voitures, on nous fait craindre que des patrouilles de Szeklers, poussées en avant, n'ayant point connaissance de cet ordre, ne nous arrêtassent et ne nous

ramenassent à Rastadt. Sur notre invitation, le baron d'Edelsheim, ministre du margrave, envoie de nouveau vers le commandant pour lui demander une escorte, afin de préveuir cet inconvénient. Pendant ce tems, M. de Munich, qui était à ma voiture, me disait que le commandant des Szeklers lui avait paru fâché de tous ces obstacles et de toutes les craintes qu'on témoignait ; que nous n'avions rien à redouter de sa troupe, et (je vous prie de remarquer cette exécrable ironie) qu'elle devait même nous rendre les honneurs militaires. L'on revient, et l'on nous rapporte que le commandant refuse l'escorte, en déclarant que nous ne rencontrerions ni patrouille, ni même une vedette.

Le sort en était jeté ; nous partons, on nous laisse passer; immédiatement après nous, les Szeklers, de garde à l'entrée, ferment le passage et présentent le mousqueton à ceux qui voudraient le forcer. Que l'on se représente, en ce moment, pour juger de la scène qui va suivre, tous les actes d'abandon, de confiance, de loyauté, par lesquels, depuis son entrée au congrès et notamment vers la fin, la légation francaise s'était signalée, la chaleur qu'elle mit à faire rendre à l'un des membres de la députation, un de ses domestiques arrêté aux avant-postes avec notes, et condamné comme espion ; l'invitation faite aux généraux de l'armée française, de n'employer aucun développement de force pour assurer notre retraite, et de nous laisser uniquement avec la garantie de notre caractère, invitation dont l'Autriche avait connaissance, puisqu'elle avait fait enlever la dépêche où elle était contenue. Qu'on n'oublie pas, sur-tout

les passeports donnés par nous au comte de Lehrbach, ministre d'Autriche, à son secrétaire Hoppé, à tous les gens de sa suite, passeports qui lui servirent utilement en passant à nos avant-postes.

Nous n'étions pas avancés de trente pas sur le chemin, toujours nous suivant imédiatement..... un homme de Rastadt, portant un flambeau allumé, nous précédait, et semblait ouvrir une marche funéraire ; je vois encore, oh ! je verrai toute ma vie ces bandits à figures atroces, sortir, tête baissée, d'entre les arbres, en hurlant, sabre à la main, et faire arrêter ma voiture. C'est sans doute, dis-je à ma femme, avec cette conviction qui ne m'avait pas encore abandonné, c'est sans doute la demande de nos passe-ports ; et, en même-tems, je tendis le passe-port allemand, qu'ainsi que mes collègues j'avais pris du baron d'Albini : je le tendis par la portière droite, et cette circonstance, indifférente en elle-même, me sauva la vie ; car, si je fusse descendu de l'autre côté, le canal de la Murg, qui le bordait, m'eût ôté tout moyen d'échapper. Mon passe-port est mis en pièces, la voiture s'ouvre avec violence : je me présente. Deux scélérats m'en arrachent. Avant que je fusse à terre, ma montre m'était enlevée. Une foule d'autres bandits se pressent autour de moi, me fouillent, et me poussent vers la tête des chevaux de la seconde voiture. En ce moment, un Szeklers, à cheval et le sabre à la main, arrive, en criant de loin et en mauvais français : *le ministre Jean Debry ?* Je présumais encore que cette question avait pour but de réparer, par égard pour le caractère dont j'étais revêtu, ce qui venait d'être fait. Mon cocher, Emmanuel Sigrets, qui le

pensait comme moi, répondit, en me montrant, que j'étais le ministre Jean Debry. La question me fut faite une seconde fois ; son cheval me touchait. *Oui*, lui dis-je d'une voix forte, *c'est moi qui suis Jean-Debry, ministre de France.* J'avais à peine achevé, que se levant sur ses étriers, il me porta un violent coup de sabre sur la tête ; il redoublait, je me laissai tomber et rouler dans le fossé qui bordait le chemin : c'est, sans doute, en ce moment, que ceux qui me tenaient de côté, et qui m'assaillaient par derrière, me frappèrent à coups redoublés. Je ne me rappelle que de l'idée soudaine que je saisis rapidement, de me laisser tomber et de feindre d'être mort. Celui-là dut croire que je l'étais effectivement, qui me porta par derrière et sur le cou, le fameux coup de sabre qui pénétra huit doubles de drap, et, quoiqu'amorti sur une forte cravate de mousseline, faillit me briser les vertèbres. Probablement ce fut en parant les coups qu'on me portait à la tête, que je reçus ceux qui m'ouvrirent le bras gauche. Étendu dans le fossé, j'entendais les cris de ma femme et ceux de mes filles, qui demandaient leur père. Un moment après, un des Szeklers, qui croyait apparemment que j'avais encore quelque chose à piller, s'approcha de moi ; je le sens m'arracher ma cravatte avec violence, me soulever le bras droit, sans doute pour voir si j'étais mort : je le laisse retomber ; il me quitte, en me portant vers le haut de la cuisse gauche, un coup de pointe de sabre, qui va s'amortir sur un bourlet de chemise, ne me laissant qu'une contusion douloureuse.

Voilà mot à mot et minutieusement ce qui m'est arrivé. De dire ensuite quelle idée me

détermina à quitter le fossé et à tâcher de gagner le bois, je ne le saurais ; je ne m'en rappelle aucune.

La connaissance me revint à environ vingt pas du bois ; j'entendais les hurlemens des cannibales ; les accens douloureux des femmes, et partagé entre la crainte de rencontrer ceux qui battaient la plaine, et de tomber entre les mains de ceux qui gardaient le château si j'y voulais rentrer, je me hâtai d'arriver aux premiers arbres du bois où je tombai baigné dans mon sang.

J'ai su, le lendemain, que les détails des massacres de mes malheureux collègues avaient été à-peu-près les mêmes. Bonnier fut tiré de voiture du côté de l'eau, et, sur sa réponse qu'il était Bonnier, ministre de France, égorgé sur-le-champ.

Roberjot, qui était plus éloigné, était parvenu à se sauver, avec son épouse, dès les premiers cris : poussé par une sorte de fatalité, ou croyant que c'était une méprise, il revint ensuite ; on le sépara de sa femme, et après qu'il eût aussi répondu : *je suis Roberjot, ministre français ;* on le frappa devant elle et presque dans ses bras, il tomba sur le dos ; et se retournant sur le côté, il prononça ces mots : *ma femme, prends courage.* A l'instant il fut achevé. Ma plume se refuse à tracer un acte d'antropophage, dont un témoin oculaire rapporte que son cadavre fut l'objet.

Il est un fait, qui paraît constant, et qui doit trouver ici sa place. C'est que le nommé *Georges*, domestique de *Metternich*, commissaire impérial, et demeuré à Rastadt, était mêlé avec les Szeklers, et que ce fut lui qui leur fit connaître *Bonnier.*

Le citoyen *Belin*, mon secrétaire, arraché de la voiture où il était avec mon valet-de-chambre, fut frappé, foulé, volé et forcé, par qnatre de ces hommes, qui le tenaient aux cheveux, de considérer toute cette scène d'horreur. Mon valet-de-chambre fut poussé dans la Murg, et parvint à se sauver, en s'accrochant aux buissons qui la bordent.

Le secrétaire de la légation se jeta dans un fossé, aidé par son domestique, et favorisé de la nuit, rentra par les clôtures qui environnent le château de Rastadt.

Il était bien évident que l'ordre de tuer ne portait que sur les trois ministres ; qu'on exigea l'enlèvement des papiers de la légation, et que l'on promit le pillage aux exécuteurs. Plusieurs Szeklers l'avouaient hautement ; quelques-uns joignant, à leur férocité, je ne sais quelle apparence de douceur qui les faisait paraitre plus effroyables encore, répondaient à mes enfans, qui demandaient qu'on me rendît à eux : *il n'y a plus de père ;* ramenaient dans la voiture la plus jeune de mes filles, qui s'était jetée aprés moi pour me suivre ; disaient, en allemand, à l'aînée, qu'ils ne faisaient *qu'exécuter les ordres* qu'on leur avait donnés, pressaient ma femme de boire de l'eau-de-vie, et lui disaient de ne point avoir peur, qu'on ne lui ferait point de mal, qu'elle n'avait aucun sujet d'être triste. D'autres, paraissant comme insensés, entraînaient rapidement la citoyenne *Roberjot* dans la prairie, puis la ramenaient avec la même rapidité à sa voiture, et lui disaient également qu'ils ne faisaient qu'exécuter leurs ordres. Au reste, s'il pouvait s'élever un seul doute, à cet égard, chez un homme de bonne foi, si l'on prétendait que ce crime

est celui des individus et non celui de l'autorité, qu'on explique comment cet attentat, dans son exécution, eut entièrement l'apparence d'une manœuvre militaire ; comment de deux bandes de Szeklers, l'une fut chargée de nous égorger, et l'autre placée à toutes les avenues de la ville, militairement et avec consigne, empêchait qu'on ne pût porter aucun secours ? Je passe sur une infinité de motifs qui sautent aux yeux, et qui pulvérisent un pareil doute, et je demande si le scélérat, qui avait reçu son autorisation du quartier-général, eût osé, sans cela, se faire apporter nos dépouilles, retenir les papiers de la légation, et se faire amener nos voitures à sa porte ? Non, non ; à l'éternelle infâmie de l'exécrable caverne d'égorgeurs, appelée *Maison d'Autriche*, il est clair, comme le jour, qu'elle seule a conçu le forfait et a combiné les moyens, et je doute même que, vu ses principes, il lui reste assez de pudeur pour consentir à ce qu'on lui en retire l'horrible gloire.

Lorsque tout fut consommé, le passage de Rastadt à l'endroit du crime devint moins difficile, et les membres du corps diplomatique parvinrent à pénétrer jusqu'aux voitures, on les faisait retourner vers la ville : on peut se peindre la durée de l'agonie des malheureux restes de la légation, quand on saura que la mienne, où étaient ma femme et mes deux filles, ne rentra qu'à une heure du matin.

Il fallut encore lutter et contre l'insolence et contre les menaces des Szeklers pour obtenir, après deux heures de débats, de coups et de dangers, que les membres du corps diplomatique recueilleraient nos familles. La citoyenne *Roberjot* fut transportée chez M. le

baron de *Jacobi*, où le citoyen *Boccardy*, ministre ligurien, et son frère, l'accompagnèrent; ces hommes courageux et sensibles témoignèrent, d'une manière bien évidente, que tout leur espoir reposait sur la France, en partageant tous les dangers de la légation française et ne la quittant point. Ma femme, mes filles et mon secrétaire se retirèrent chez M. *de Reden*, ministre de Brême-Hanovre, et passèrent la nuit dans des tourmens plus faciles à imaginer qu'à décrire.

De tous les détails ci-dessus, ceux qui ne me concernent point m'ont été rapportés unanimement par les témoins occulaires, personnes attachées à la légation, à quelque titre que ce soit, et dont aucune ne fut exempte des violences exercées contre elle; il me reste à dire, maintenant, ce qui m'arriva depuis l'instant où j'entrai dans le bois, jusqu'à celui où je retournai à Rastadt. Quelque inconvenance qu'il y ait, en général, à parler de soi, la situation où je me trouvais alors, les sentimens qui me déchiraient, les angoisses que j'essuyais, tiennent trop intimement à leur cause première, pour que je doive rien négliger de ce qui peut faire ressortir et mettre dans tout son jour une atrocité dont les annales des peuples civilisés n'offrent aucun exemple.

Dès l'entrée du bois, je tombai sous le premier arbre; les cris que j'entendais encore, le flambeau, dont j'appercevais la lueur vacillante, et des aboiemens peu éloignés, me firent juger que je ne pouvais rester là sans danger. Je retrouvai des forces et m'enfonçai dans le bois. J'étais sans chapeau, sans cravatte, sans mouchoir, sans rien de ce qui

pouvait me donner quelque soulagement. Il est probable que je me suis évanoui par la quantité de sang qui coulait de mes blessures, je crus m'être endormi, et je me réveillai pénétré de froid et de pluie, et sur-tout affecté d'une douleur insupportable à mon bras gauche, dont le froid avait refermé les blessures. Je marchai quelque tems pour me réchauffer, au risque de tomber dans quelque mare, ou quelque fondrière, dont ce bois était plein. La pluie qui tombait abondamment, m'empêchait d'entendre si j'étais poursuivi ; voilà pour les peines physiques ; mais on conçoit facilement que dans une situation comme la mienne, elles n'étaient, pour ainsi dire, rien auprès des peines morales. Je les laisse à imaginer aux époux et au pères ! O combien je m'applaudissais alors d'avoir fait partir me jeunes enfans pour la France, et combien je regrettais de n'avoir pas fait céder à mes craintes le tendre et généreux attachement de ma femme et de mes filles !

Rapporterai-je un fait qui pourra paraître à quelques-uns une puérilité, mais que d'autres jugeront avec plus d'indulgence ? Ce fut vers les trois heures du matin, que, pour la première fois du printems, j'entendis dans ce bois le chant du rossignol. Je ne crois pas que jamais ses accens aient ému mon ame comme ils la déchirèrent alors. J'aimais, au contraire, ces raffales de pluie, cette nuit sombre et orageuse que j'aurais desiré ne point voir finir. Quand l'homme souffre, il croit que toute la nature doit souffrir avec lui.

Le jour commençait à poindre, j'apperçus à quelque distance de moi un arbre creux. Je parvins à y monter, après des efforts infinis ; il me

fallut en descendre aussitôt, parce que j'y étais plus en vue. Bientôt après, ce que j'avais prévu arriva ; des patrouilles de Szeklers vinrent battre les bois et placer des vedettes ; quoique je ne fusse pas l'objet de ce mouvement militaire, je pouvais en être victime. Je me jettai à terre dans le fourré le plus épais que je pus trouver, ce bois étant fort clair. Des hussards passaient assez près de moi ; ils ne m'apperçurent pas. Je retirai mes boucles d'oreilles et l'anneau que j'avais au doigt, dans la crainte, qu'étant découvert, les bandits ne me mutilassent pour les avoir avant de m'achever. Cette situation ne pouvait durer ; je souffrais les douleurs les plus aigues ; sept heures sonnaient à Rastadt : je me décidai sur-le-champ à y retourner, et si je n'étais pas massacré aux portes, à me jeter dans la maison du premier envoyé que je rencontrerais. Sorti du bois, j'apperçus, à vingt pas de moi, deux paysans qui tenaient le même chemin dans la prairie. Je me hâtai de les rejoindre, pour être moins remarqué.

(*La suite au numéro prochain.*)

Par suite des derniers échecs que nombre de circonstances réunies nous ont fait éprouver en Italie, et par celle de l'occupation de Milan par les troupes ennemies, le Directoire de la République cisalpine est venu se fixer à Chambéry. Un des membres de ce directoire et les ministres, sont passés du côté de l'ennemi, avec tout l'argent qu'ils ont pu emporter. Notre quartier général est maintenant à Turin. Le républicains de Grenoble, dans une adresse au corps législatif, attribuent tous ces malheurs à l'impéritie de l'ex-général Schérer.

Le général Moreau a transféré son quartier-général de Turin à Alexandrie.

Des lettres arrivées aujourd'hui, ont apporté des nouvelles de l'armée navale de la République, commandée par l'amiral Bruix.

Le 7 floréal, l'armée anglaise était en vue d'Ouessant, et son avant-garde avait pénétré jusques dans l'Iroise; l'amiral crut néanmoins devoir mettre sous voile. Il prit la tête de l'armée, en lui faisant signal de suivre une manœuvre hardie que le succès couronna. Il s'éleva à plus de 50 lieues au large, avant que l'ennemi pût avoir connaissance de son départ.

Le 15, l'amiral apperçut l'escadre du lord Saint-Vincent à douze lieues environ du détroit; il se prépara aussitôt à l'attaquer, et tout annonçait que cette journée serait fatale aux Anglais; mais l'armée de la République était à peine formée qu'une tempête violente se déclara, et permit à Saint-Vincent d'éviter le combat. L'amiral Bruix ayant perdu l'espoir de l'atteindre, entra dans la Méditerranée, et le 18 de ce mois, il était en vue de Carthagène.

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire au 30 floréal, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.

Les Abonnés au Mercure Français *recevront gratuitement le premier mois de la reprise du* Mercure de France, *au renouvellement de leur abonnement.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 20 Floréal, an 7.

POÉSIES.

VERS A LAURE,

Qui voulait me rendre athée.

Non, ne crois pas, charmante Laure,
Pouvoir chasser de mon esprit
Cet Être par qui tout est, se meut, pense, agit :
Non : j'ai besoin de croire à ce Dieu que j'adore;
Tous tes argumens seront vains.
Pour démontrer son existence,
Il suffit de ces traits divins,
Dont contre lui s'arme ton éloquence.
Si Dieu n'est pas, comment pourras-tu m'expliquer
Cet art de raisonner, le premier de tes charmes !
Ah ! de lui seul tu tiens les armes
Dont tu te sers pour l'attaquer;
Lui seul, il a formé cette bouche perfide,
Qui plaît même en le blasphémant;
Sur ton front calme et fier la majesté réside,
Et de tes yeux l'irrésistible aimant
Est l'emblême de sa puissance.

R. E. P. 5 cent

Ce Dieu que tu combats s'est peint dans tous tes traits:
Par tes talens, par tes attraits,
Tous tes raisonnemens sont réfutés d'avance,
Et j'ai vaincu, si tu parais.
Cesse donc de nier, toi, sa parfaite image,
Cet Être en qui tout vit, et par qui tout est né,
Et paye, au moins, de ton hommage,
Le droit qu'au nôtre il t'a donné:
Chacun, en te voyant si belle,
Forcé soudain au même aveu,
Dira : Laure, il existe un Dieu,
Puisque tu n'es qu'une mortelle.

LUCE.

STANCES IRRÉGULIÈRES,

A un de mes Amis, qui me reprochait de ne point travailler pour le Théâtre, en 1778.

HEUREUX qui n'a pas la fureur
De troubler son repos pour un prix littéraire!
Moins on a de renom, plus on a de bonheur.....
Ah! qu'il est doux de ne rien faire!

APRÈS *Racine*, après *Molière*,
Je sais qu'on peut encor obtenir des succès;
Mais, dans les bras d'une bergère,
On est, quoiqu'il arrive, à l'abri des sifflets.

OUBLIONS ces vaines chimères;
Sachons mettre à profit le printems de nos jours;
Que les ris, les plaisirs embellisent leur cours.....
Mais que nos chaînes soient légères.

Cythère, deviens mon séjour;
Gloire, fuis de mon cœur; Volupté, prends sa place;
Lauriers, que l'on cueille au Parnasse,
Non, vous ne valez pas le mirthe de l'Amour.

Laus de Boissy.

ÉPIGRAMME.

Auquel veux-tu, Lindor, que je me fie?
Tu viens chez moi, d'un ton de modestie,
Me répéter : je suis homme de bien;
Et, dans tous lieux, les actes de ta vie
M'ont déjà dit : Lindor est un vaurien.

d'Andigné, *à Martin de Limet, près Craon, dép. de la Mayenne.*

ÉPITAPHE DE ****

Cy gît qui, d'être auteur, eût une telle envie,
Qu'à noircir du papier il consuma sa vie.
Mais dès qu'il consultait une production,
L'oracle prononçait : fuyez l'impression.
Il se montra docile, et ne fit point de livre.
Pour combien d'entre nous, le rare exemple à suivre!

C.....

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Décors*; celui de l'Énigme est *Ridicule*; celui du Logogriphe est *Lin*, qui, retourné, fait *Nil*.

CHARADE.

Mon premier du bélier pare le front sauvage;
Mon second de l'auteur inspire le langage;
Et mon tout fait danser tout le monde au village.

ÉNIGME.

Lecteur, sans être
Au rang des dieux,
Au milieu d'eux,
Je puis paraître.
Par mon pouvoir
Je fais mouvoir
Le ciel, la terre,
Tout l'univers,
Tous les enfers,
Toutes les mers.
Envain Cerbère,
Qu'on sait glouton,
Envain Pluton
Et sa mégère,
Voudraient, de peur,
Remplir mon cœur.
Leur courroux m'aide;
Tout à ma voix,
Tout, à mes loix,
Obéit, cède.
L'air s'obscurcit.....
Terreur profonde!
La foudre gronde
Et l'éclair luit.

Épais nuage
Couvre les cieux,
Bientôt l'orage
Devient affreux;
Tout ce tapage
Est mon ouvrage,
Mais dans l'instant
C'est différent.....
Dans le boccage
Le rossignol
Reprend son vol
Et son ramage.
Je m'adoucis,
Et je ramène
Les jeux, les ris,
L'aimable Iris
Pare la scène,
Et dans la plaine,
Près de *Páris*,
La tendre *Hélène*
Veille sans peine
Sur ses brebis.
Un air bien tendre
Se fait entendre.....

C'est Colinet,
Qui cherche à plaire
A sa Babet.
Bois solitaire !
Il t'a choisi
Pour peindre à l'aise
Son doux souci.
Sur son cœur pèse
Un grand tourment !
Pauvre innocent !
Las ! il s'amuse,
Passe son tems
A souffler dans
Sa corne-muse.....
Que voulez-vous ?
Pour être époux
A la famille
De la gentille
Petite fille,
Il faut du bien,
Et notre drille,
Hélas ! n'a rien.
Ce n'est pas bien.
Je m'intéresse
A ce garçon,
Et sans façon,
Par mon adresse,
Le voilà roi !...
On rit, je croi....
De sa chaumière
Bientôt je fais
Un beau palais ;
Il règne en paix
Sur sa bergère
Et ses sujets.

De ma puissance
Heureux effets !
Point ne connais
La résistance.
Mais c'est assez,
Lecteur, je pense ;
Vous connaissez
Mon existence
Et mon métier ;
Suis-je sorcier ?
Non.... Suis-je diable !
Encore moins.....
De tous mes soins,
(C'est raisonnable.)
L'unique objet,
Je suis sincère,
Serait de faire
Ce qui vous plait.

LOGOGRIPHE.

Je suis le soutien du commerce ;
J'existe dans tout l'univers ;
Je traverse souvent les mers ;
Je viens des Indes, de la Perse.

Le marchand, le navigateur,
Sur moi fondent leur espérance;
Qu'on me mette dans la balance,
On estimera ma valeur.
J'ai fait fleurir plus d'un empire;
Mais faut-il aussi vous le dire?
Malgré mon apparence, hélas!
Je suis quelquefois bien trompeuse,
De loin on me croit des appas,
Approchez-moi, je suis affreuse.....
Que de femmes sont dans ce cas!

Avec mes douze pieds, sans doute,
Je dois faire bien du chemin;
A qui me suit j'offre ma main,
Pour le soutenir dans la route.
Allons, cher lecteur, voyageons,
Et sans plus différer, voyons
Ce qu'en décomposant mon être,
Aujourd'hui, nous rencontrerons.
Courage! Que va-t il paraître?
Un, deux, trois et quatre pronoms;
Vient ensuite une particule.....
Après?..... le nom qu'on donne aux morts;
Pour s'éclairer, ce que l'on brûle;
Ce qui gouverne notre corps;
Le saint que l'on fête à Venise;
Cette arme qui signala Tell;

Celui qui parle avec franchise;
Ce qui rend l'homme criminel;
Le régime de la sottise;
L'ingrat qui fit périr Abel,
Ce que l'on chantait à l'église;
Un élément souvent cruel;

Le Dieu qui nous immortalise ;
Ce que nous prenons pour le ciel ;
Le symbole de la bétise ;
Deux turcs..... Un poëte immortel.....
Mais c'est assez..... Changeons de rimes.
Me voilà tout-à-coup oiseau ;
Sans moi, point de vieillards, de grimes ;
Sans moi, que ferait un vaisseau ?
Pourriez-vous conduire un bateau ;
Chanter l'objet de votre flamme ;
Jouer et gagner le gros lot ?.....
Lecteur, j'apperçois une dame !....
Adieu, je vous quitte, à tantôt !.....
Nous nous reverrons, je l'espère.....
Reprenons haleine ; après tout,
Vous n'êtes pas encore au bout.....
La suite au prochain ordinaire.

MÉLANGES.

ALCIBIADE, SOLITAIRE.

CONTE.

C'EST souvent un malheur que d'avoir été trop constamment heureux dans ses desirs. Nous n'en sentons que plus vivement le premier refus. *Alcibiade* l'éprouva. Les historiens ont bien dit que c'était un homme qui se ployait facilement à toutes les mœurs, à tous les

caractères ; mais ils ont oublié de nous apprendre par quelles voies il était parvenu à ce but si difficile, et cependant si essentiel au milieu de la société. Il ne paraît pas probable qu'un jeune homme charmant, plein de talent, et riche surtout, soit devenu si sage sans que quelque revers n'y ait contribué. Les leçons de *Socrate* étaient belles, *Alcibiade* les écoutait quelquefois, mais il ne les suivait guères ; une jeune athénienne, qui ne songeait point à l'instruire, en fit plus que le philosophe.

Athènes était le séjour de la beauté et des Grâces. *Alcibiade*, jeune, beau, aimable, vit mille jolies femmes, en aima un assez bon nombre, et ne rencontra qu'une cruelle. Celle-ci lui fit oublier, en quelques jours, toutes les faveurs dont il avait été comblé ailleurs. Il jura, par *Vénus*, qu'il en serait aimé ; *Vénus* n'écouta pas plus son serment que l'insensible athénienne son amour. Il en eut, pour le moins, autant de dépit que de tristesse. Pour comble de malheurs, il apprit que le cœur de sa cruelle était touché, et ce n'était point lui qui l'avait attendri ! Il y avait là sujet à un nouveau désespoir. Il chercha cependant à s'en consoler, en offrant son bras à la République, qui était alors

en guerre. *Alcibiade* connaissait son prix, et il voulut tenir dans les armées un rang distingué. Le grave aréopage, qui n'était pas aussi prévenu en sa faveur que lui-même, lui donna un refus, qui lui fut peut-être moins vif que le premier, mais qui lui parut plus humiliant.

Qu'en résulta-t-il? *Alcibiade* tourna un regard observateur sur la société, et il fut convaincu que les femmes n'étaient créées que pour le tourment de l'homme, et que le mérite n'était jamais à la tête des affaires. Ces sages idées fermentèrent dans son jeune cerveau; le sentiment en gonfla son cœur; et, dans une philosophique effervescence, il jura une haine éternelle à tout ce qui porte figure humaine. La vue d'un seul homme lui rappelait tous les crimes de l'humanité, et celle d'une femme toutes les perfidies possibles.

Avec une semblable manière de voir, il ne pouvait rester à Athènes : il en sortit; mais seul, et presque dénué de tout. C'était à l'état de nature qu'il voulait retourner. O nature! s'était-il écrié, c'est dans tes bras que je me jette. Nos pères t'ont été fidèles, et ils ont sans doute été heureux. Leurs enfans sont bien dégénérés : ils ont bâti des palais :

les vices les habitent ; ils ont inventé des ornemens pour la beauté : la corruption s'est parée de ces brillans dehors. Tout a été embelli et perverti dans ces villes funestes où les hommes se corrompent mutuellement par l'air qu'ils exhalent et qu'ils respirent.

Alcibiade s'enfonça dans une forêt profonde. La solitude du lieu le charma. C'était au printems. Les oiseaux chantaient sous la verdure nouvelle : la vie respirait de toutes parts. Il s'arrêta sous un chêne ; une de ses vieilles racines était revêtue d'une mousse molle et épaisse : elle lui servit de siége. Le jour était dans toute sa beauté. L'athénien sentit son ame émue, son cœur se dilata : sa jeune misantropie s'adoucit ; et il éprouva, dans sa solitude, une sorte de satisfaction orgueilleuse : *Aristide*, condamné à l'ostracisme, n'eut pas autant de droit de se plaindre des hommes. C'est ici que je veux vivre, se dit-il, loin des hommes qui sont injustes, et des femmes qui vous tourmentent.

La nuit vint : le nouveau sauvage ne sût pas trouver son souper, la rosée humecta ses habits, le froid le saisit ; et il commença à croire qu'on pouvait haïr les hommes sans renoncer tout-à-

fait aux avantages de la société. J'ai eu tort, dit-il. Le lendemain, il acheta la cabane d'un pêcheur qui se trouvait isolée sur le bord d'une petite rivière. C'est ainsi qu'étaient les palais de nos ancêtres, pensa-t-il. Quelques arbres de cette forêt me donneront leurs fruits ; je tendrai des pièges à ses hôtes innocens, et, à l'aide d'un hameçon trompeur, je surprendrai les poissons crédules qui se jouent dans cette onde pure. Jamais, *Alcibiade*, jamais tu n'as été si heureux, jamais tu n'as été si riche que depuis que tu as renoncé à toute richesse.

Ce jour-là, il reçut la visite de *Socrate*, qui avait appris son étrange résolution. Le philosophe n'eut besoin que de s'entretenir un instant avec lui, pour découvrir la cause de son mal ; il se garda bien de le heurter, cependant, dans ses idées singulières. La vanité blessée et l'ambition trompée ont quelquefois besoin de ménagemens. Je ne sais si sa maîtresse avait raison, se dit *Socrate*, mais l'aréopage a peut-être eu tort de ne pas mieux traiter ce jeune étourdi : j'ai idée qu'il fera quelque chose un jour. Eh bien ! mon ami, vous voilà maintenant parfaitement philosophe. Oui, répondit *Alcibiade*, car je hais

les hommes. Mais ceci se nomme misantropie, reprit *Socrate*, prenez-y garde. — C'est parce que j'y ai aussi pensé sérieusement, que j'ai adopté ces sentimens; la société n'est qu'un composé d'ingrats, pour lesquels l'homme sage ne doit point se sacrifier.—Je croyais le contraire. — Vous vous trompiez, *Socrate*. Le sage ne fit que sourire et se dit, en lui-même : trois jours de ce nouveau bonheur changeront bien cette jeune tête; laissons faire le tems.

Il laissa le solitaire, et fut rire à Athènes du petit dépit de son disciple. On sait qu'il allait chez *Aspasie*, comme ses écoliers : il en parla dans le boudoir de cette célèbre courtisanne, sans doute après avoir chanté une hymne aux grâces, en s'accompagnant d'une lyre d'ivoire. *Aspasie* rit, comme lui, de la sagesse d'*Alcibiade*. Dans le fond, elle en fût fâchée : *Alcibiade* était charmant; lorsqu'il passait dans les rues d'Athènes, on eût pu le prendre pour *Apollon* lui-même; il n'était point encore venu dans le boudoir d'*Aspasie*, et cette fière beauté souffrait de n'avoir point vu le plus beau des hommes brûler de l'encens sur son autel. Il y viendra, s'était-elle dit. Son espoir se trouvait trompé encore pour quelque tems. Chez

une jolie femme, un caprice n'est volontiers qu'un caprice, tant qu'il n'est point contrarié; mais au premier obstacle il devient une passion. *Aspasie*, après y avoir réfléchi un instant, aurait juré, devant *Vénus* même, qu'elle adorait *Alcibiade*. Elle ne jugea pas cependant à propos d'en faire part à *Socrate*. Revenons au solitaire.

Le premier jour, il n'eut pas le tems de s'ennuyer; ses occupations employèrent tous les instans; le soir, la fatigue l'endormit sur un lit de feuilles. Il se trouvait alors précisément aussi riche et aussi heureux que le pêcheur de Théocrite. Le lendemain il commença à s'appercevoir qu'il était seul; mais il n'en voulut pas convenir avec lui-même. Le soir il s'ennuya; il mangea un poisson grillé d'assez mauvais cœur, et se retourna plusieurs fois sur son lit de feuilles avant que de s'endormir.

Au retour de l'aurore, il s'éveilla, et songea bien sérieusement aux moyens de rendre sa solitude un peu plus agréable. Il y rêvait encore un peu avant le milieu du jour, lorsqu'il vit sur la rivière une petite barque qui suivait le fil de l'eau.

Une jeune bergère la dirigeait: on eut dit une nymphe qui voguait sur les ondes fugitives. *Alcibiade* admirait sur

le rivage. La jolie barque s'arrêta devant sa cabane. Le jeune homme fort content de voir sa solitude interrompue par cet incident, oublia qu'il voulait être un ours, et se présenta avec cette grâce qui charmait toujours. La bergère lui sourit, et sauta légèrement sur le rivage. Pardon, seigneur, dit-elle, si je trouble la paix de cet asyle : je me suis confiée imprudemment à cette onde rapide ; elle m'a entraînée beaucoup plus loin que je ne voulais. Je lui sais gré du bonheur qu'elle me procure, reprit *Alcibiade*. Sans doute, vous êtes la divinité même du fleuve ? Non, seigneur, interrompit-elle, je ne suis qu'une bergère. — Quoi ! ces déserts sont habités par ce qu'il y a de plus beau dans la Grèce ! Je ne savais pas que c'était dans la délicieuse vallée de Tempé que je me trouvais. Il invita la jeune bergère à entrer dans sa cabane : il fut honteux de n'avoir qu'un siège semblable à celui qu'*Eumée* présenta à *Ulisse*. Elle s'y assit avec une grâce charmante, et qui lui fit oublier tout ce qui l'avait d'abord rendu un peu confus. N'est-ce pas une fille de la nature, se dit-il ? La vue de cette auguste forêt doit lui faire plus de plaisir que celle des plus beaux édifices d'Athènes. Pourquoi donc, seigneur, dit *Daphnide*,

c'était ainsi que se nommait la jeune bergère, pourquoi avez-vous choisi pour votre demeure un lieu aussi triste, aussi solitaire? Les plaines ne sont-elles pas plus riantes? *Alcibiade* se garda bien de parler de son étrange philosophie à une jolie femme; mais il convint que les plaines étaient plus agréables que les forêts.—Et pourquoi seul ainsi, continua *Daphnide? Alcibiade* convint aussi qu'il valait mieux avoir des voisins. Ah! si je demeurais auprès d'une femme aussi aimable! se dit-il. J'ai eu tort de me retirer dans une solitude aussi complète. Les habitans des champs ne ressemblent point à ceux de la ville. Cette jolie bergère, cette aimable enfant de la nature, n'est-elle pas, dans son innocence, mille fois plus belle que les femmes d'Athènes, avec toutes les ressources de la coquetterie? Sa bouche est fraîche comme la rose, pure comme le lait qui la nourrit, et douce comme le miel: cette bouche, certainement, ne prononce jamais ni mensonge, ni calomnie; elle est l'organe de la franchise et de l'innocence. Ce cœur, qui bat sous ce voile léger, est celui d'un enfant; jamais le vil Plutus ne l'a marchandé. Heureux qui le possédera, ce cœur. O femmes d'Athènes! j'ai renoncé à vos attraits trom-

peurs, mais je n'ai point renoncé au bonheur que donnent les filles de la nature. Ici, dans cette pauvre cabane, avec cette aimable bergère, je me trouve le plus heureux des mortels. Ces réflexions répandirent une douce joie sur la figure d'*Alcibiade*, et il parut si beau, que *Daphnide* fut forcée de baisser les yeux, en rougissant. Il s'en apperçut, et en fut enchanté. Il savait qu'il ne faut pas toujours respecter les femmes, mais cette fois-ci il trouva une volupté délicieuse à être timide; il crut l'être, même malgré lui : ceux qui le connaissaient le mieux ne l'auraient pas reconnu en cet instant.

Il offrit à la belle *Daphnide* des fruits sauvages, sur quelques feuilles fraiches; il y entremêla des fleurs. Après le plus frugal des repas, *Daphnide* songea à repartir. Si vous vouliez m'accompagner, dit-elle, vous verriez ma cabane, elle est au bord de cette forêt; et lorsque vous viendriez dans nos cantons, vous prendriez aussi, en passant, un repas composé des simples mets que nous donne la nature. Je vous offrirais le lait de mes troupeaux; le lait, ce doux nectar de nos pères, ce bienfaisant breuvage dont les déesses, sans doute, se nourrissent. Qu'il doit être délicieux, versé de votre

main, dans la coupe où on doit le puiser ! s'écria *Alcibiade*. Oui, c'était le nectar de nos pères ; il devait leur donner des idées douces comme lui-même. Leurs descendans ont inventé un autre breuvage ; c'est un vrai poison, il trouble le cerveau et porte aux plus grands excès. Le monde a été épouvanté par plusieurs crimes, que l'on n'eût jamais soupçonnés, si les hommes, plus sages, se fussent contenté de manger le raisin tel qu'ils le détachaient des beaux rameaux de la vigne. Je ne veux jamais boire que l'onde pure des fontaines et le lait délicieux des troupeaux.

Eh ! bien, interrompit *Daphnide*, que ne devenez-vous berger comme nous, c'est aussi le premier état des hommes. Il est si agréable de conduire lentement une douce brebis, et son innocent agneau, sur une colline, d'où l'on jouit du plus beau spectacle du monde ! Venez avec nous ; je vous offre la moitié de mon troupeau. *Alcibiade* était transporté. Quelle générosité, se dit-il ! Ah ! cette ame si belle, si noble, si désintéressée, n'a jamais été souillée par l'air d'Athènes ! O *Daphnide*, s'écria-t-il, en tombant à ses genoux, je n'ai que mon cœur à vous offrir ; il est à vous tout entier. La bergère ne put que sourire : on n'accepte

jamais un don semblable qu'en silence.

J'ai eu tort, continua *Alcibiade*, de me confiner dans ce désert. Il aida à la jeune bergère à remonter dans la barque : il dit, sans peine, adieu à sa cabane, cet édifice semblable à ceux des premiers jours du monde ; et, d'un bras nerveux, auquel le regard de *Daphnide* donnait encore de la force, il fit voguer la barque légère vers la jolie chaumière où il brûlait de se voir.

(*La suite au numéro prochain*).

PORTRAIT DE CROMWEL.

Les historiens, qui ont examiné le génie et le caractère de *Cromwel*, se sont laissés égarer et séduire par ce merveilleux qui étonne et asservit l'imagination ; ils ont cru voir, dans cette chaîne continuelle de bonheur et de succès, un systême médité et approfondi de politique, de hardiesse et de sublimité, qui honore l'intelligence humaine. Un particulier qui a pu créer un parlement souverain, dont il s'est servi pour renverser la monarchie et ensanglanter le trône ; qui a pu former une armée pour disperser ce parlement ; pour briser, quand il a voulu, ce vil instrument si néces-

saire pour sa grandeur, et dont il n'a plus besoin ; qui a pu contenir cette armée frénétique par le respect et la terreur ; qui, après avoir dispersé la famille royale, opprimé les grands, renversé les autels, violé les lois, trompé, séduit et subjugué une nation fastueuse et féroce, est mort souverain de trois royaumes, respecté et redouté des puissances de l'Europe : un pareil homme, au premier coup-d'œil, ne peut avoir été qu'un être surnaturel, un génie vaste et profond ; il eut été tout cela, sans doute, si ses entreprises, ses conquêtes, sa gloire, eussent été l'effet d'un plan suivi et médité. Mais outre qu'il n'est pas vraisemblable qu'un projet si compliqué dans sa nature et dans son exécution, dont le succès était subordonné à tant d'événemens, de circonstances impossibles à prévoir, ait pu se développer tout entier à l'intelligence humaine ; il est parfaitement prouvé que *Cromwel* marcha toujours au hazard, sans règle, sans politique, sans science. Il courait dans la carrière, sans voir le terme où il voulait atteindre ; ce n'était point les lumières et les réflexions d'un génie froid et calculateur ; ce n'était point les conseils de la prudence et de la sagesse qui le dirigeaient ; il ne con-

sultait que l'impétuosité de ses passions, et les agitations de son fanatisme. Le génie médite, raisonne, calcule, prévoit les obstacles, et connaît les moyens pour les surmonter. Une politique profonde prédit et enchaîne les événemens, et les fait servir au succès de ses vastes entreprises. L'ambition, dans sa fureur, et le fanatisme, dans son délire, ne connaissent ni règle, ni principe, ni prudence, marchent sans méthode et sans réflexion : leurs succès ne sont que l'ouvrage du hazard : la fortune trahit quelquefois le génie et sert l'ignorance.

Une seule entreprise malheureuse détruisait le crédit et la puissance de *Cromwel*; une seule bataille perdue le conduisait infailliblement à l'échaffaud; mais un heureux hazard s'enchaîna constamment à ses destinées : ses lettres, ses négociations secrètes, tout annonce en lui un fanatique, qui voulait établir le gouvernement théocratique sur la ruine de la religion de l'état, et dont il aspirait à être le fondateur et le pontife ; un homme dévoré par une ambition effrénée, qui s'accrut par l'éclat de sa gloire et de ses succès ; mais qui se trouva étonné, lorsqu'il fut sur la marche du trône qu'il desira avec fureur, lorsqu'il vit

qu'il n'y avait qu'un pas à franchir pour y monter, et qui se consola ensuite de sa perte, par l'exercice du pouvoir souverain et du despotisme.

Cromwel était issu d'une famille ancienne, alliée de celle de *Stuard*. La médiocrité de sa fortune, ses premières débauches, et ensuite son hypocrisie, l'excitèrent à s'associer à la secte des puritains : toutes ces circonstances le rendirent lui-même obscur. Ce furent cependant ces mêmes puritains, qui, après avoir infecté de visions, d'illuminations, le firent élire, par leurs intrigues secrètes, membre du parlement. Une fois introduit dans cette assemblée nationale, il y trouva un parti puissant contre *Charles* : il se déclara royaliste, parce que l'esprit d'opposition dirigeait son caractère, et que son génie, toujours enflammé, s'irritait et prenait une nouvelle énergie à la vue des obstacles et des contradictions. Si le droit héréditaire, ou la nation eût placé *Cromwel* sur le trône, il eût donné à la constitution de l'état une forme fixe et irrévocable par la fermeté de son administration ; mais *Cromwel* devint un usurpateur et un tyran, parce qu'il crût ou feignît de croire que le ciel le destinait à être le vengeur de la liberté, le fon-

dateur d'un nouvel empire, le législateur d'un nouveau peuple, le prophête d'une nouvelle doctrine, et le pontife d'une nouvelle religion : il ne pouvait parvenir à ces hautes destinées qu'en parcourant tous les degrés de l'hypocrisie la plus infernale et du fanatisme le plus ardent. Alors on le remarqua, non par son éloquence, mais par ses violences et ses transports frénétiques. Il était plus guerrier qu'orateur, et plus propre à commander une armée qu'à défendre ou à expliquer les lois ; il sut se rendre agréable aux soldats, qui, déjà infectés du puritanisme, témoignèrent un hommage particulier au plus forcené des puritains. Ces dispositions n'échappèrent pas à *Cromwel*, qui, forcé de sentir son incapacité pour devenir l'interprête et le dépositaire des lois, prit volontiers l'épée pour les anéantir ou en créer de nouvelles plus conformes à son génie et à ses passions. Sa vocation militaire lui ouvrait une carrière plus vaste et plus brillante. Ainsi porté, par la faveur de l'armée, de grade en grade, il parvint rapidement au commandement de quelques divisions, où il se distingua par sa valeur, et la fortune seconda son zèle et enflamma son courage. Il se rendit

maître des destinées de *Charles*. Une infinité de hazards, des circonstances imprévues, semblèrent abaisser devant lui la barrière que son audace avait su franchir. Armé de la puissance civile et militaire, il étonna les esprits par un jargon prophétique et un langage mistérieux, et les enchaîna par la terreur et la superstition : il fut cruel et religieux ; et, par un assemblage bizarre, réunit l'austérité des mœurs et quelques vertus domestiques à la férocité de l'ame et aux vices du despote. Fier avec les grands, qu'il détestait, il carressait la multitude, dont il avait besoin, et s'humiliait devant les soldats qu'il redoutait. *Cromwel* avait sans doute du génie, c'était cette espèce de génie qui devait réussir dans sa propre patrie, et à la seule époque où il en fit usage ; dans un siècle plus éclairé, et chez un peuple moins superstitieux et moins féroce, *Cromwel* eût été regardé comme un insensé ou un factieux, que les lois auraient méprisé ou puni.

Absolu dans sa famille comme dans l'état, *Cromwel* fut bon fils, bon mari. Sa femme le secondait par de petits moyens, utiles aux grands événemens ; elle se répandait parmi le peuple, caressait les enfans des pauvres, et les

adoptait à l'instant de leur baptême : cette adoption, spirituelle, lui conciliait une affection générale, qu'elle tournait au profit de son époux. *Cromwel* affectait une grande sensibilité pour les tendres alarmes de sa mère ; l'écoutait avec une patience respectueuse, mais il restait inébranlable dans ses volontés. On reproche à *Cromwel* d'avoir négligé l'éducation de son fils *Richard*, et de l'avoir éloigné de l'administration des affaires publiques ; mais le protecteur connaissait le caractère indolent et le génie tranquille de son fils. Il voyait qu'il ne jouirait pas long-tems de l'hérédité du protectorat, qu'il ne pouvait conserver dans un tems de factions et d'anarchie que par la force des passions et par un concours d'événemens heureux, et sur-tout par cette fureur ardente du fanatisme, qui s'épuise et s'anéantit par ses propres excès. *Cromwel* aimait les savans, sans aspirer à le paraître ; *Milton* et *Murvel* étaient ses secrétaires particuliers. Quoique, dans un de ses ouvrages, *Hobbes* eût relevé le secret des tyrans, *Cromwel* se l'attacha par conformité de principes : il dût chérir un auteur, qui, dans ses écrits politiques, prétendait que la force est la bâse de tout ordre et toute religion,

gion, qu'elle conserve et justifie l'usurpation.

J. CHAS.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉPITRE A LEGOUVÉ, *par* DUCIS.

On ne doit pas méler l'horrible
et le gracieux dans les arts.

LE premier sentiment qu'éprouve l'ami des lettres, en lisant cette épître, est un sentiment d'intérêt, causé par le rapprochement de deux noms chers aux muses ; de deux auteurs, dont l'un, déjà dans son automne, prouve que le vrai talent fleurit dans toute les saisons ; et dont l'autre, encore dans son printems, peut déjà compter plus d'une moisson de gloire. On aime à voir le génie, en cheveux blancs, offrir des hommages et des conseils au génie adolescent ; mais on regrette bientôt que *Ducis*, se livrant trop à l'impétuosité de sa verve, perde de vue son sujet, et bien loin de le développer avec méthode, de l'approfondir avec art, semble à peine l'avoir abordé ; on trouve souvent dans

son épître des idées fortes, un riche coloris, une touche harmonieuse, des descriptions brillantes : mais on se demande quel est donc le sujet qu'il traite? Que veut-il? Où va-t-il? Nous sommes admirateurs de la belle poésie, et par conséquent du talent de *Ducis*; mais nous pensons que, dans quelque genre que l'on écrive, quelque sujet qu'on traite, il faut un plan, et nous regrettons que *Ducis*, dans presque tous ses ouvrages, soit peu fidèle à cette règle fondamentale, tant recommandée et si constamment suivie par les grands modèles en tout genre de littérature.

Nous passons les sept premiers vers de son épître, parce qu'ils nous ont paru faibles; mais nous citons avec grand plaisir le morceau suivant :

Nous repoussons l'horrible et l'absurde
nous choque.
D'où vient que dans Atrée, au lieu de la
terreur,
Je ne sens qu'une froide et révoltante horreur?
C'est qu'exempt du péril, sans combats, sans
colère,
Dans une coupe impie, Atrée offre à son frère,
Attestant tous les Dieux, sous un trompeur
maintien,
Le sang fumant d'un fils qui glace tout le
mien,

Je dis, au ciel tranquille : « où donc est ton
tonnerre ? »
Mais si, dans Rodogune, une exécrable
mère,
Sur les lèvres d'un fils, quand l'autre est
massacré,
Porte un poison mortel, par ses mains préparé;
Sur sa bouche, en tremblant, suivant la coupe
errante,
Si j'ai senti l'espoir, la pitié, l'épouvante;
Enfin si, maudissant et son fils et les Dieux,
Je la vois, dans sa rage, expirer à mes yeux;
Du poëte enchanteur j'admire l'art immense.
Oui, c'est par ce grand art, c'est par cette
puissance,
Qu'en dépit de moi-même, un scélérat
profond;
Dont l'atroce noirceur m'indigne et me
confond,
Excite en moi le rire, et parvient à me plaire.
Ce secret, dans Tartuffe, est écrit par
Molière.
Et ce monstre précoce, histrion couronné,
Qui, sous les fouets sanglans, à mourir
condamné,
Pour fuir leurs coups vengeurs, sur son sein
qui recule,
Essaie, en tâtonnant, un poignard ridicule,
Ce vil esclave en pleurs, mendiant le trépas,
Qui tremble à chaque instant d'un bruit qu'il
n'entend pas;

E 2e 5. cent 98

Ce tigre sans courage et dont la barbarie
Fatiguait les bourreaux et non pas sa furie ;
Qui, dans Rome embrasée, eût, la lyre à la main,
Mêlé sa douce voix aux cris du genre humain ;
Cet empereur, cocher, l'empoisonneur d'un frère,
L'assassin de Burrhus, l'assassin de sa mère ;
Pourquoi, près d'expirer, sous son antre odieux,
Pâle et transi d'effroi, réjouit-il mes yeux ?
C'est qu'offrant ses forfaits, sa bassesse et ses vices,
De la mort de Néron tu m'as fait des délices.
J'aime à voir le tourment qu'il subit dans tes vers,
Et je rends grace aux Dieux qui vengent l'Univers.

Ce morceau détaché, abstraction faite du rapport qu'il peut avoir avec le sujet qu'a voulu traiter l'auteur, est au-dessus de tout éloge ; la fin, sur-tout, qui est une analyse énergique du cinquième acte d'*Epicharis et Néron*, est digne du pinceau de Juvenal.

Le morceau qui suit, le seul, peut-être, où *Ducis* ait effleuré son sujet, quoique rempli de détails charmans et de vers que le cœur retient, nous a paru bien inférieur : c'est un contraste beau-

coup trop prolongé, où nous avons vu avec peine ces vers à la *Brébeuf*, qui, pourtant, ont été couverts d'applaudissemens à la lecture.

Et cette lampe avare, où des lueurs funèbres
Séchaient un bord aride, et vendaient leurs ténèbres.

Des *lueurs qui séchent un bord aride!*
Des *lueurs qui vendent leurs ténèbres!*

Effaçons bien vîte ces vers et vengeons l'auteur et le goût en transcrivant les suivans :

Lorsque l'aurore, au loin, vient dans l'air qui s'épure,
De rayons et de fleurs parsemer la nature,
Verrais-je, avec plaisir, sur ces affreux barreaux,
Par Vénus réveillés, ses fidèles oiseaux,
S'éloigner, revenir, s'attaquer, se répondre;
Leurs becs chercher leurs becs, leurs soupirs se confondre,
Leurs cous briller de grace et leurs ailes frémir,
Et de joie et d'amour tout ce peuple gémir?
Empressement, rigueur, crainte, ruse, art de plaire,
Timidité, transport, je vois là tout Cythère.

Quelle douce mélodie dans ceux-ci.

Crois-moi, mon jeune ami, vole à ton
hermitage ;
Les champs et l'amitié sont les trésors du
sage.
La paix, la vérité t'appellent dans les
champs.
Là, les plaisirs sont purs, les tableaux sont
touchans :
L'esprit y suit son goût ; le cœur y suit sa
pente,
Comme l'arbre qui croît, comme l'eau qui
serpente ;
C'est là, qu'avec toi-même, au gré de tes
desirs,
Tu chantas les tombeaux, l'amour, les
souvenirs ;
Que tu fis soupirer la tendre rêverie ;
S'incliner le regret sur une urne chérie ;
S'argenter des amans le magique flambeau,
Et ses pâles rayons glisser sur un tombeau.

Nous avons parlé, dans le tems, de ces trois poëmes de *Legouvé*, que nous devons, peut-être, à l'établissement du *lycée Marbœuf*, et sur lesquels, tel qui décrie les *lycées*, qui *les trouve nuisibles aux progrès des arts*, serait fier de pouvoir bâtir sa réputation littéraire. Le reste de l'épître de *Ducis* roule sur les avantages que la campagne offre au poëte, et sur-tout au poëte doué, com-

me *Legouvé*, d'une ame très-sensible. Tout cela ne remplit guère le texte qu'a choisi *Ducis*; n'importe, ce sont toujours de beaux vers, et nos lecteurs nous sauront gré de leur faire partager le plaisir qu'ils nous ont causé.

Ta sensibilité, l'ame de tes ouvrages,
De Paris, qui t'attend, te promet les suffrages;
Mais, ami, c'est aux champs qu'il faut la cultiver;
Là, le cœur moins distrait, se plaît à l'éprouver;
Là, pour sa Phèdre en pleurs, dans ses vers pleins de charmes,
Racine, au fond des bois, fera couler tes larmes;
Si, par des traits profonds, tu veux peindre l'amour,
Sur ton cœur embrâsé, le pressant nuit et jour,
Va, libre et loin du monde, épris de la nature,
T'étudier, non pas dans ces jardins peuplés
De monumens d'hier, à grands frais rassemblés,
Où le goût, qui gémit, voit trop souvent paraître
Sur un vaste terrain l'esprit étroit du maître;
Mais dans un site agreste, austère ou gracieux,
Où sans art, sans effort, pour enchanter tes yeux,
La nature entretient ses beautés éternelles.

Va souvent (car de près il faut voir tes modèles)
Cherchant l'homme dans l'homme, avec des crayons vrais,
Chez le peuple, sur-tout, saisir ses premiers traits,
Ses mœurs, ses passions, leurs signes, leur langage,
Ce ton qui parle au cœur, et fait vivre un ouvrage.
Jamais le mal d'autrui ne te fut étranger.
C'est là que, sans témoins, tu pourras soulager
Le vieillard courageux que trahit sa misère,
L'enfant, sous des lambeaux, qui sourit à sa mère;
Crois-moi, ces tendres soins ne seront pas perdus.
De bonnes actions sont de beaux vers de plus.

Combien on aime *Ducis* en lisant de pareils vers. Voici comme il termine son épître, qui, toute irrégulière qu'elle est, porte le cachet d'un très-grand talent.

O combien doit chérir son vallon fortuné,
Le mortel vers les champs, vers les arts entraîné,
Qui voit, sous l'œil du ciel, avec ordre et mesure,
Ses prodiges sans nombre *inonder* la nature!
Sous leur immense poids doucement accablé,

Je me sens plus tranquille, agrandi, consolé.
Il semble que ce ciel, par sa vaste puissance,
Par sa bonté, sur-tout, m'a mis sous sa
défense.
Je vois, par le bonheur, tout ce monde
animé,
Et par des cris d'amour son auteur proclamé.
Ce sol, ces airs, ce feu, ces eaux, tout est
merveille;
J'interroge un gravier, une plante, une
abeille;
Avec mon Fénélon, ou Saint-Pierre à la
main,
Sur des fleurs, sous des fruits, je poursuis
mon chemin.
J'entends, dans la nature et dans ses
harmonies,
Du céleste ouvrier, les grandeurs infinies.
Heureux, qui, pénétré, ravi de ses bienfaits,
Sur un autel champêtre, offre à ce Dieu de
paix
Le tribut des vergers, ces guirlandes fleuries,
Et l'hymne des oiseaux, et l'encens des
prairies;
Un esprit vaste et fait pour l'immortalité,
Par-tout, dans l'Univers, voit la Divinité;
L'humble vertu le charme; il prend en main
sa lyre,
Et, plein de l'Éternel, il la chante et
l'inspire.

Ce dernier vers est un peu *amphibo-*

logique ; mais combien tout ce morceau fait plaisir à l'ame et enchante le cœur !

LUCE.

ÉLOGE DES PERRUQUES, *enrichi de notes plus amples que le texte ; par le docteur* Akerlio. *De l'imprimerie de* Crapelet. *Paris, an VII, un volume in-*12 *de* 220 *pages. Prix,* 1 *franc* 50 *centimes pour Paris, et* 2 *francs pour les départemens. Se trouve chez* Maradan, *libraire, rue Pavée-André-des-Arcs ;* Pougens, *libraire, rue Thomas du Louvre ;* Fuchs, *lib. rue des Mathurins ;* Moutardier, *lib. quai des Augustins ;* Batillot, *libr. rue du Foin-Jacques, et chez tous les Marchands de nouveautés.*

Themiseuil de Saint-Hyacinthe, qui, dans son *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, sous le nom du docteur Manatasius, s'est égayé aux dépens des lourds et ennuyeux compilateurs, a servi de modèle à l'auteur de l'*Éloge des Perruques*, qui, sous le nom du docteur *Akerlio*, esquisse l'histoire des ridicules de la coquetterie ancienne et moderne, relativement à la chevelure factice : en cherchant à égayer le lecteur, aux dé-

pens de ces faux érudits, dont le mérite consiste à savoir entasser des mots et des citations, le panégyriste critique, d'une manière agréable, le costume de nos petits maîtres, et de nos merveilleuses à la mode.

Après un court exorde, où il invoque le docteur Manatasius, son modèle, l'orateur trace, dans la première partie de son discours, les *Révolutions des Perruques en France*, depuis la naissance de la monarchie jusqu'à l'époque actuelle : ici l'auteur promène agréablement son lecteur, dans les domaines de la perruque, à travers des sentiers de roses ; mais parvenu à la seconde partie de son éloge, où il présente l'état des perruques chez les anciens, le docteur *Akerlio* ne rencontre que des landes et des ronces, comme il l'avoue lui-même ; c'est-là que notre Saumaise montre son érudition, en citant ses autorités prises dans les sources grecques et latines ; mais sous sa plume, la savante antiquité n'a rien d'aride, ni de rebutant. L'auteur a su éviter cette pédanterie de style, naturelle à ces savans qui n'ont jamais sacrifié aux graces.

A la suite de l'éloge, composé selon les règles de l'art, on trouve des notes, plus amples effectivement que le texte,

comme l'annonce le titre de l'ouvrage, et ce n'est pas la partie la moins curieuse. Ce sont des remarques ou recherches philosophiques, et des passages piquans, extraits d'auteurs anciens et modernes. On y trouve entr'autres des morceaux, sur-tout des vers, de beaucoup d'écrivains vivans, dont l'auteur a soin d'indiquer les noms.

Une table alphabétique des principaux éloges, dans le genre gracieux ou badin, termine cet ouvrage, que tout littérateur, ou simple amateur de littérature, dans l'un et l'autre sexe, s'empressera sans doute de placer dans sa bibliothèque, à côté des éloges de ce genre. En un mot, cette production, d'une plume légère et facile, doit être distinguée de la foule des brochures éphémères qui inondent, en quelque sorte, la république des lettres en France. Nous sommes fâchés que les bornes, et la nature de notre feuille, ne nous permettent pas d'en citer quelques passages. Nous observerons toutefois, que, dans son éloge des perruques, l'auteur aurait dû suivre l'ordre chronologique, et parler des tems anciens avant de passer aux tems modernes. Cette remarque ne frappe, au surplus, que sur le cadre, et ne touche en rien au fonds de l'ouvrage,

qui est fait pour instruire autant que pour plaire ; en quoi le docteur *Akerlio* nous paraît avoir réussi, par la manière ingénieuse dont il a su tirer parti de son sujet.

M * * *.

PARIS, TEL QU'IL ÉTAIT A SON ORIGINE ; PARIS, TEL QU'IL EST AUJOURD'HUI. *Ouvrage* in-8°. *avec deux plans* in-folio, *gravés et enluminés, dans lequel on trouve les noms des* 54 *barrières de la clôture de cette ville ; ceux de ses boulevards, de ses monumens, de ses principales rues, etc. avec un projet de l'auteur sur les divers établissemens dont cette ville est susceptible ; par le citoyen* Cointereaux, *professeur d'architecture rurale. Paris, chez l'Auteur, rue de l'Université*, n.° 932, *en face de la rue de Beaune. Prix, les plans enluminés*, 4 *fr. franc de port ; sans enluminure*, 3 *fr.*

LE double titre de cet ouvrage annonce qu'il est divisé en deux parties ; la première est destinée à montrer Paris *tel qu'il était*, et la seconde est composée de différens projets que l'auteur

croit utiles à l'embellissement de Paris, et qu'il présente au gouvernement.

Pour nous faire connaître Paris, à son origine, le citoyen *Cointereaux* nous met sous les yeux différens morceaux pris de côté et d'autre. Ces extraits n'apprennent rien, ou si peu de choses, qu'il était à peu-près inutile de les transcrire.

N'est-ce pas, en effet, en pure perte qu'il nous rapporte sérieusement l'opinion de *Cassan*, qui fait remonter la source des Gaulois jusqu'à un des fils de Noé; ou celles de quelques autres originaux, qui nous donnent, pour fondateur, *Pâris*, fils de Priam? Les historiens les plus crédules et les plus amoureux de faits extravagans, n'osent plus, depuis longtems, citer ces origines plus que singulières. Parmi ces nombreuses et longues citations, entassées sans goût, nous prendrons, au hazard, une lettre de l'empereur Julien, écrite de Paris, dans le tems où cette ville était encore dans l'île dite la *Cité*, et qu'on la nommait *Lutèce*.

« J'ai passé l'hiver dans ma chère » ville de Lutèce. Elle est située dans » une petite île, et l'on y entre, de l'un » et l'autre côté, par des ponts de bois. » Le fleuve, qui l'environne, croît et

» déborde rarement ; il fournit une eau
» très-agréable et très-pure à boire.
» L'hiver est fort doux en ce lieu : il
» y croît de très-bonnes vignes, même
» plusieurs figuiers, que les habitans
» savent élever avec art, et garantir
» du froid avec de la paille de froment.
» Cependant, l'hiver de cette année fut
» rigoureux, plus qu'à l'ordinaire ; car
» le fleuve charriait, avec ses eaux, des
» croûtes semblables au marbre. Plu-
» sieurs de ces croûtes, se joignant, et
» s'amoncelant, ressemblaient à des
» montagnes, et paraissaient devoir for-
» mer un pont. Me trouvant alors d'une
» humeur austère et non traitable ; je
» ne pouvais souffrir que l'on chauffât
» ma chambre, parce que les habitans
» ont l'habitude de chauffer leur mai-
» sons avec des fourneaux ; ce qui est
» assez commode. Voulant donc m'ac-
» coutumer à supporter le froid, par
» une espèce de dureté à moi-même,
» je refusai ce secours si nécessaire dans
» une saison si fâcheuse.

» Le froid, qui augmenta, m'obligea
» à faire apporter dans un réchaud un
» peu de charbon allumé : ce feu fut
» mis au milieu de ma chambre, par
» la crainte qu'une grande chaleur fit
» fendre l'humidité qui avait gelé et

» qui s'était attachée aux murs ; mais » cette précaution fut inutile, puisque » le réchaud produisit des vapeurs si » grossières, que j'aurais étouffé, si, au » plus vîte, on ne m'eût emporté hors de » ce lieu ».

Voici une autre citation sur les mœurs des Gaulois : « La chasse, après » la guerre, était les plus ordinaires » exercices des Gaulois : ils se nourris- » saient du produit de leur chasse, et » principalement de la viande du porc- » frais et salé, comme aussi ils faisaient » beaucoup d'usage de fromage, ainsi » que de laitage. Leur meilleur apprêt, » ou celui qu'ils employaient le plus or- » dinairement, consitait à tenir, auprès » du feu, des pots pleins de chair, dont » ils donnaient les meilleurs morceaux à » leurs convives. La plupart des Gaulois » ne vivaient pas autrement, ne semant » pas de bled.

» Les mères allaitaient leurs enfans, » ne les mettant pas en nourrice : il était » difficile de reconnaître le maître d'a- » vec son valet, vivans tous très-mal- » proprement. Ceux qui, dans le pays, » étaient les plus anciens Gaulois, se » contentaient d'une viande sans apprêt, » cependant cuite ; les fruits sauvages » ou le lait, simplement caillé, leur suf-

» fisaient également. C'est avec ces
» simples mets qu'ils appaisaient leur
» faim, sans aucun appareil, ni aucune
» friandise quelconque.

» A l'égard de leur boisson, elle ne
» consistait qu'en ce que nous appelons
» aujourd'hui *bière*, puisque ce n'était
» que de l'orge et du froment trempés
» dans de l'eau; mais ceux qui habi-
» taient les rivages, achetaient du vin.

» Nous avons dit que les Gaulois,
» pour prendre leur repas, faisaient des
» bottes de paille, qui leur servaient de
» siège; cependant plusieurs s'asséyaient
» uniment sur la terre, après y avoir
» étendu des peaux de chiens ou de
» loups qu'ils avaient tués. Leurs vais-
» selles étaient fort grossières, étant
» fabriquées simplement avec de la
» terre, à laquelle ils n'ajoutaient aucun
» vernis, et les vaisselles étaient très-
» massives, et n'avaïent pour tout or-
» nement que quelques fleurons.

» Au moyen des soins et des travaux
» assidus, et des grands exercices que
» prenaient les Gaulois, ils devenaient
» communément fort maigres, même ils
» se gardaient bien d'avoir un gros
» ventre, par la crainte qu'ils avaient
» d'encourir une amende, qui, pour cela,
» avait été établie.

» Le peuple, alors, était serf; les » maris et les femmes, avant de se » marier, devaient avoir du bien à » peu-près d'égale portion. Lorsqu'on » mariait une jeune fille, on faisait un » festin où étaient invités tous les jeunes » garçons du pays de la fille; et afin » que les parens ne reprochassent point » que le mari n'était pas assez riche; » on laissait libre la fille de choisir son » futur époux: celui à qui elle présen- » tait de l'eau pour se laver les mains » pour dîner, était le préféré.

La seconde partie présente moins Paris *tel qu'il est*, que tel que l'auteur le desire pour le bien public et la beauté de la ville. Ce sont les projets d'un citoyen qui s'interesse à tout ce qui peut donner un nouvel éclat à sa patrie; nous ne les jugerons point, nous nous contenterons de les indiquer, tels que l'auteur lui-même les présente. Voici comment l'auteur s'exprime: « Veut-on » que je donne incontinent une idée » de l'embellissement général de Paris, » tel que je l'ai conçu: le voici!

» Je laisserais au conseil des cinq- » cents le palais qu'il occupe. — Je » convertirais l'église neuve de la Ma- » deleine, en un palais, pour le conseil » des anciens. Je placerais le Directoire

» exécutif au palais des Tuileries ; les
» ministres au Louvre. — J'établirais
» l'institut national au palais du Luxem-
» bourg. — Je voudrais que la poste
» aux lettres fût placée au centre de
» Paris, sur un quai, au ci-devant col-
» lège des quatre Nations, par exemple :
» - Je laisserais le palais égalité, ci-devant
» royal, à différens acquéreurs. — Je
» ferais incessamment démolir les mai-
» sons sur le pont Michel. — Je vou-
» drais qu'il n'y eût à Paris que deux
» quais principaux, celui du Nord et
» celui du Midi ; le premier s'étendrait
» depuis la barrière de Passy jusqu'à
» celle de la Rapée ; et le second de-
» puis la barrière de la Cunette jusqu'à
» celle de la Garre. — Je ferais déga-
» ger la clôture de Paris et tout ce
» qui gêne intérieurement la promenade
» publique. — J'engagerais le gouver-
» nement à reprendre les terrains que
» la régie des biens nationaux a vendu
» dans l'ancien Colisée et dans ses en-
» virons ; car, est-il bien raisonnable de
» laisser, au pouvoir de quelques parti-
» culiers, des propriétés absolument
» nécessaires à l'aggrandissement des
» Champs-Elisées, pour pouvoir conte-
» nir toute la multitude qui doit s'y
» rassembler lors d'une fête nationale;

» — Je ferais combler tous les fossés » pratiqués dans la place de la Révolution » et démolir les maisonnettes, guérites, » balustres et murs généralement quel- » conque. — Je ferais supprimer l'es- » calier qui conduit à la terrasse des » Feuillans, du côté de la place de la » Révolution, ainsi que sur le mur de » clôture ; par conséquent enlever les » terres et paver la rue Projetée ».

MÉMOIRES HISTORIQUES *et philosophiques sur* Pie VI, *et son pontificat, jusqu'à sa retraite en Toscane; où l'on trouve des détails curieux sur sa vie privée ; sur ses querelles avec les diverses puissances de l'Europe ; sur les causes qui ont amené le renversement du trône pontifical, et sur la révolution de Rome :* 2 *vol.* in-8.°, *de* 780 *pag. avec la* carte des Marais Pontins, *et le* portrait de Pie VI, *par* Tardieu. *Paris, chez* Buisson, *libraire, rue Hautefeuille*, n.° 20 ; *prix*, 8 *fr. broché, et* 10 *fr., franc de port, par la poste.*

LE long et désastreux pontificat de *Pie VI*, et surtout sa malheureuse issue marqueront dans l'histoire. « Quelle

» époque est, en effet, plus digne de
» l'attention de la philosophie, que celle
» où cet échafaudage imposant de puis-
» sance temporelle et spirituelle, en-
» touré de tout ce qui semblait devoir
» en garantir la solidité, s'écroule tout-
» à-coup, comme par un de ces mi-
» racles DONT *la superstition aurait*
» *pu le croire le principal sanctuaire ;*
» où l'on voit le sceptre et l'encensoir
» brisés à la fois ; le pontife précipité
» de sa chaire ; le souverain de son
» trône : ses lévites et ses courtisans,
» les membres de son aréopage spirituel,
» ceux de son conseil temporel, dé-
» pouillés, emprisonnés, dispersés, ex-
» piant ainsi, par la plus épouvantable
» catastrophe, une longue suite d'er-
» reurs, consolidées par dix siècles ; un
» long abus de la crédulité humaine ;
» des prétentions dont l'insolence n'ex-
» citait plus que le sourire du mépris ;
» enfin une conduite marquée, dans
» ces derniers tems, au coin de la plus
» aveugle frénésie, et telle que les enne-
» mis du saint-siège n'auraient pas pu
» lui en dicter une plus propre à accé-
» lérer son renversement ».

Ganganelli, pape, sous le nom de *Clément XIV*, était mort le 22 septembre 1774, et le poison, préparé par les mains des

jésuites, qu'il avait détruits, semblait avoir abrégé ses jours, lorsqu'un concours singulier de circonstances porta, le 15 février 1775, au trône pontifical, le cardinal *Braschi*, âgé alors de 58 ans, qui n'y pensait nullement, et auquel on était loin d'abord de penser : il prit le nom de *Pie VI.*

Jean-Ange Braschi était né à Césene, le 27 décembre 1717. A quelque esprit et à des connaissances d'un certain ordre, *Braschi* joignait une figure distinguée, une taille imposante, avantages extérieurs qui ne servent pas toujours, mais qui ne nuisent jamais. Le peuple de Rome, turbulent et capricieux, ne parut pas d'abord approuver ce choix.

L'existence des jésuites comme société, qu'il toléra, dès le commencement de son pontificat, dans les états de l'hérétique *Frédéric II*, et de la schismatique *Catherine II*, lui attira d'abord des querelles avec les cours de Madrid et de Versailles : nous n'ennuierons pas nos lecteurs de leur récit.

Pie VI avait un goût très-vif pour les choses d'éclat, et sa vanité insatiable les lui faisait saisir avidement. Une seule de ses opérations, l'entreprise du desséchement des *Marais Pontins*, trouvera

cependant grace devant la postérité ; quoique, par les dépenses qu'elle a entraînées, elle ait causé l'épuisement du trésor papal, excité les murmures du peuple romain, et l'ait disposé à la révolution. Elle eut, par sa réussite, préparé la prospérité et la salubrité d'une partie de l'Italie.

Pie VI fit d'abord restaurer la *voie Appienne*, cette route qui fera perpétuellement l'admiration des voyageurs ; mais sur l'objet du desséchement, il ne fut pas plus heureux que ceux qui l'avaient entrepris avant lui ; on se convainquit, enfin, que le terrain des *Marais Pontins* étant plus bas que la mer, la pente manquait pour l'écoulement des eaux.

Cette entreprise, suivie pendant plusieurs années, avec opiniâtreté, par *Pie VI*, avait déjà épuisé les deniers de la chambre apostolique ; son aveugle attachement pour sa famille, en enrichissant les princes-neveux, d'une manière scandaleuse, acheva de faire pencher ce gouvernement vers sa ruine; en portant ses dettes à un dégré dont il n'y avait pas encore eu d'exemples ; elles montèrent en 1786 à soixante et un millions d'écus, et en 1789 elles s'étaient élevées à quatre-vingt sept. L'agriculture était

dans la situation la plus déplorable ; et, à Rome, manufactures, commerce, police, tout se ressentait de cette faiblesse, avant-coureur d'une dissolution prochaine. Il était même si étonnant que cette ville pût subsister, que les romains eux-mêmes appelaient sa conservation *un miracle perpétuel de Saint-Pierre.*

Il devait donc à la fin tomber, ce gouvernement ridicule, fondé sur la superstition et la crédulité, et que le commerce et l'industrie ne soutenaient pas. *Joseph II*, devenu empereur, commença, dès l'an 1781, par saper assez ouvertement les fondemens de la ville sainte. Il apporta dans ses états et dans la Lombardie, les plus étonnantes réformes à la discipline de l'église, et défendit aux séminaires, aux collèges des missions, toute dépendance de l'évêque de Rome. Le vaniteux *Pie VI*, le vicaire de Jésus-Christ sur terre, se vit réduit à la démarche humiliante d'aller à Vienne trouver l'empereur ; il expiait, enfin, les insolences de ses prédécesseurs. *Pie VI* arriva dans la capitale de l'empire, le 22 mars 1782, y fut reçu par *Joseph* avec magnificence, y resta trente et un jours, eut le plaisir d'y donner plusieurs fois dans la

la journée, de son balcon, sa bénédiction au dévot peuple de Vienne, et s'en revint très-honteux et très-fatigué, sans avoir pu rien obtenir du monarque philosophe; et cette inutile fantaisie augmenta d'un million d'écus romains les dettes de la chambre apostolique. Ce voyage ridicule de *Jean-Braschi* rappelle naturellement ce vers de *La Fontaine :*

« *Jean* s'en alla comme il était venu. »

L'empereur, en homme poli, lui rendit sa visite, le 23 décembre suivant, mais il ne resta que très-peu de tems à Rome. Cette seconde entrevue fut suivie de nouvelles contrariétés que *Joseph*, qui traitait *Pie VI* de *bonhomme*, lui fit éprouver durant les années 1785, 1786 et suivantes, et, sans la mort de ce souverain arrivée en 1790, il y aurait eu infailliblement une rupture entre l'empire et la cour de Rome, rupture que les conseils du chevalier *Azara* et du *cardinal de Bernis*, avaient retardée jusqu'alors.

Depuis ce tems, le pontificat de *Pie VI* ne fut plus qu'une suite de démêlés avec les autres puissances, telles que le gouvernement de Toscane et la cour de Naples.

La révolution française préparait à ce pontife d'autres tribulations encore plus sérieuses. On connaît les réformes ecclésiastiques ordonnées par l'assemblée nationale; nous n'en parlerons donc pas ici. On connaît encore les effets de l'entrée des français dans Rome, quelques années après; il ne nous reste qu'à dire un mot de *Pie VI* et de ses neveux. Ceux-ci passèrent en un jour de l'opulence la plus excessive à la plus profonde misère; et leur chûte n'excita aucun regret. Le cardinal *Braschi* n'avait que d'immenses et de riches bénéfices; la proscription les fit bientôt vacquer, et il dut envier la portion congrue d'un curé de campagne; pour le duc, son frère, que son luxe insolent aurait bientôt ruiné, il se vit confisquer ce qu'il avait d'apparent. Ses terres, celle, surtout, qu'il avait acquise, des deniers saints, dans les *Marais Pontins*, furent traitées comme des conquêtes, et mises en vente au profit de l'armée conquérante. *Pie VI* fut éloigné de Rome et de l'état ecclésiastique par les anciens sujets du roi très-chrétien: on le conduisit d'abord à Sienne, et delà à Florence; il vit aujourd'hui dans une Chartreuse, à deux milles de cette ville. Des lettres du 6 ventôse avaient

annoncé sa mort à la suite d'une attaque d'apoplexie; des lettres subséquentes l'ont ressuscité.

Terminons cet extrait par le portrait de ce pontife, tracé par la main de l'auteur, il fera juger du style de son ouvrage.

« *Pie VI* ne fut ni pervers, ni vicieux. Il eut plusieurs défauts *graves*, que l'œil le moins clairvoyant pouvait saisir, et des travers qui contrastaient, d'une manière choquante, avec la *gravité* majestueuse du rôle qu'il avait à remplir. Personne ne lui a refusé quelques qualités brillantes, de l'agrément et de l'étendue dans l'esprit; des formes nobles à la fois et prévenantes (1), une élocution facile et fleurie; des lumières autant qu'on pourrait en attendre d'un prêtre imbu des principes de son état; un goût assez éclairé pour les arts. Impatient, irascible, obstiné, susceptible de préventions; il n'a été ce-

(1) Il avait une des plus belles jambes qu'il y eût en Italie, et il en était très-vain. Toujours parfaitement chaussé, il ne voulait pas que son long vêtement pontifical dérobât entièrement aux regards toute cette portion de sa personne. Il avait donc soin de le relever d'un côté, de façon qu'une de ses jambes était tout-à-fait découverte.

pendant, ni haîneux avec persévérance, ni malfaisant avec réflexion. On citerait peu de traits de sa sensibilité ; on peut en citer de sa bonté. Dans les circonstances moins difficiles, et avec des moyens proportionnés à ses vues, il eût peut-être passé pour un souverain sage. Mais il eut, par-dessus tout, un amour excessif de la gloire, qui fut la source principale de ses fautes et de ses revers ; cet amour de la gloire, qui, lorsqu'il n'est pas joint à une ame forte, dégénère souvent en vanité puérile..... »

Le cardinal de Bernis, qui avait étudié le caractère de ce souverain pontife, et qui était peut-être son ami le plus sincère, avait dit souvent : *je crains bien que le règne de Pie VI ne finisse par lui coûter bien des larmes. Bernis* a vu, avant de mourir, s'accomplir une partie de sa prédiction ; mais il avait été enlevé à ses amis et aux lettres, lorsque l'ouragan de la révolution française, auquel rien, dans l'univers, ne résistera, déracina enfin cet arbre gigantesque,

De qui la tête, au ciel, était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

L. D. B.

BELLES ACTIONS.

LECERF,

de Villiers, département de Loir et Cher.

C'EST toujours avec un nouveau plaisir que nous présentons un trait d'action aussi honorable qu'utile à l'humanité. C'est un devoir pour le citoyen de rendre à l'homme qui se dévoue pour ses semblables, un hommage qui lui est dû et qui doit retourner au profit de la société, en faisant naître une généreuse émulation.

Il est écroulé à Montrieux, canton de Villiers, près Vendôme, 58 mètres 452 millimètres (180 pieds) de long, sur 9 mètres 742 millimètres (30 pieds) de profondeur de rochers, formant différentes caves, qui ont entraîné l'éboulement de différentes maisons, dans l'une desquelles était un enfant sous les décombres. Le citoyen *Lecerf*, officier de santé à Villiers, passant au moment, entendant ce récit, n'écoutant que le cri de la nature et de l'humanité, se fait jour à travers les rochers encore en mouvement, et quoiqu'il eût failli avoir le bras coupé par un quartier de rocher, il ne se rebute point, sauve l'enfant. A peine revient-il triomphant, que le rocher s'écroule de nouveau.

L'administration du canton, sur le réquisitoire du commissaire du directoire exécutif, frappée de cet acte de dévouement et d'humanité, lui a décerné une couronne civique, dans sa séance décadaire du 30 germinal.

Le jeune GAUZER, *de la commune de Liancourt.*

— Le 15 pluviôse dernier, un élève de l'école nationale de Liancourt, voulant traverser un des canaux du parc, sur un arbre abattu, à l'aide duquel on pouvait passer d'un bord à l'autre, se laissa tomber dans l'eau et disparut à l'instant vers l'endroit le plus profond. Son camarade, le *jeune Gauzer*, témoin de ce malheur, s'avance promptement sur l'arbre, ce serre fortement entre ses jambes, et, avec ce point d'appui, il penche son corps vers l'endroit où son ami est tombé; et malgré une attitude si fatiguante, après l'avoir long-tems cherché, il parvient à le saisir et à se relever lui-même.

NÉLIÉ, *officier de santé*; BECKERS, *charron*; GOZIR, *agent municipal*; DECOK *et* THIELEMANS, *brasseurs de la commune de Maeght.*

— Il y a eu un incendie si violent dans cette commune, le 15 germinal, que, malgré le zèle et les efforts de ses habitans, plusieurs édifices ont été réduits en cendres; le feu n'a rien épargné: chacun craignait pour ses jours; et une famille nombreuse, toute entière, renfermée dans une des maisons embrasées, allait devenir la proye des flammes, si les cinq citoyens que nous venons de nommer, n'eussent exposé courageusement leur vie, pour la sauver à tous ces malheureux.

CARPENTIER *et* ROBIN, *canonniers, commune du Havre.*

—Le 23 germinal, ces deux citoyens, qui étaient à bord de l'*Enflammée*, mouillée au Havre, se sont jetés à la mer, au moment où elle était très-agitée, pour sauver un enfant de dix ans, qui y était tombé, et ils l'ont heureusement arraché à la mort à l'instant où il allait être englouti dans les flots.

CAUSE

Entre le citoyen LANEFRANQUE *et la citoyenne* PENICAUD.

Cette cause, jugée dernièrement devant le tribunal civil du département de la Seine, offre un caractère trop singulier pour que nous n'en donnions pas un précis.

Jean-Baptiste-Paschal Lanefranque, médecin, d'abord employé dans les armées de la République, et ensuite médecin en chef de l'hôpital de Bicêtre, s'en fut, dans le cours de l'an 5, à Bordeaux, voir sa famille qui réside à quelque distance de cette ville. Un de ses amis l'engage à s'établir et le présente chez le citoyen *Penicaud*, ancien procureur au parlement, et père d'une fille unique âgée de 20 ans. Le citoyen *Lanefranque* croit plaire à la jeune personne; il est même invité par elle, avec le consentement du père, après six semaines d'assiduités, à venir prendre son domicile dans sa maison, en attendant que le citoyen *Penicaud* ait pris toutes les informations nécessaires pour ne pas compromettre le

bonheur de sa fille. Ces informations furent à l'avantage du citoyen *Lanefranque*. Le contrat de mariage se passe le 18 vendémiaire an 5, et est revêtu des signatures de toutes les personnes qui y sont intéressées. Les bans sont publiés dans la commune de Mérignac, où le citoyen *Penicaud* était domicilié depuis plusieurs années. La cérémonie civile a lieu le 22, non à la maison commune, mais dans celle du citoyen *Penicaud*, en présence de l'officier civil; l'acte fut dressé sur un registre de papier mort, mais où on avait déjà inscrit plusieurs actes de naissances, de morts et de mariages : la commune n'avait point encore reçu de l'administration municipale les registres en papier timbré qui lui étaient nécessaires. La citoyenne *Penicaud* exigea que le mariage fut béni par un prêtre qu'elle indiqua elle-même.

Ainsi, à quelques formalités ordinaires près, voilà un mariage bien et dûment contracté. Le citoyen *Lanefranque* avait le droit de se croire époux. Suivons les faits.

Ce citoyen avait été à Bordeaux faire quelques emplettes pour sa future épouse. La chaleur du jour était excessive; elle le fatigua considérablement. Il en fut malade le jour même de son mariage; ce ne fut d'abord, pendant quelques jours, qu'une simple fièvre, qui dégénéra depuis en maladie fort grave. C'est au fort de cette maladie même, vingt jours après le mariage, que la citoyenne *Penicaud* disparaît. On attribue cette fuite au conseil de la mère de cette jeune personne, femme divorcée du citoyen *Penicaud*. La citoyenne *Penicaud* l'attribue elle-même à l'amour qu'elle portait à *André-Théophile Racle*, imprimeur.

Dès les premiers jours de sa démarche imprudente, elle fit parvenir à un ami commun une lettre pour son père, dans laquelle elle demandait à ce père, et à son mari, pardon de son imprudence, et à revenir avec eux. Le mari, dangereusement malade, ne put répondre; mais le père invita tendrement sa fille à revenir, malgré l'aveu qu'elle fait elle-même qu'elle vient d'outrager son époux. Ce retour vers ses devoirs ne fut que d'un instant; le lendemain même, elle demanda le divorce; ensuite elle somma le citoyen *Lanefranque* de lui rendre ses effets. Au milieu de ces débats, après *neuf* mois et *quatorze* jours, elle met au monde un fils. Ce fils ne fut point enregistré sous le nom du citoyen *Lanefranque*, mais sous celui de *André-Théophile Racle*, qui s'en est déclaré le père. Les batteries alors sont autrement dirigées; la citoyenne *Penicaud* fait une demande en nullité de mariage. Ses moyens sont que son mariage a été l'effet de la violence; que les bans n'ont pas été publiés au domicile du citoyen *Lanefranque*; que ce mariage a été contracté dans la maison du citoyen *Penicaud*, et non à la maison commune; enfin, que le registre sur lequel l'acte de célébration a été porté, n'était pas timbré.

Le citoyen *Bonnet*, défenseur officieux du citoyen *Lanefranque*, a réfuté d'une manière victorieuse tous ces moyens; il a plaidé, avec une éloquence aussi sage que persuasive, la cause des mœurs; il a présenté le tableau effrayant d'une cause dont le résultat était pour la citoyenne *Penicaud*, d'être déclarée concubine et son enfant rangé dans la classe des bâtards.

Le tribunal a mis les parties hors de cause,

sur ce que le mariage est revêtu de toutes les formes qui le valident ; et a ordonné que l'enfant que le citoyen *Lanefranque* réclame comme *sien*, lui serait remis, vû que la loi ne reconnait pour père que le mari. Les registres de naissance seront, en outre, rectifiés et le nom du citoyen *Lanefranque* sera mis en place de celui de *Racle*.

Nous nous dispenserons de faire des réflexions sur cette cause singulière, sur le jugement qui en a été le résultat, et, surtout, sur l'étrange obstination d'un homme qui veut être père d'un enfant que sa femme attribue à un autre, que cet autre réclame, nous nous contenterons de mettre, sous les yeux de nos lecteurs, quelques morceaux du mémoire de la citoyenne *Penicaud*. Voici le portrait qu'elle fait de son mari.

« Le citoyen *Lanefranque*, homme intri-
» gant et vil, aimant l'or avec passion, et
» parconséquent incapable de rendre aux faibles
» agrémens de ma personne, un hommage
» pur et délicat, se permit de demander ma
» main..... La fausseté de son caractère qui
» perçait à travers ses mal-adroites et dé-
» goûtantes flatteries, la bassesse de ses vues,
» les renseignemens qui me furent donnés sur
» ses mœurs, tout en faisait, à mes yeux,
» un objet de haîne et de mépris. Comment pou-
» vait-il se flatter d'avoir captivé un cœur où
» l'aimable *Théophile* avait établi son empire. »

Telles sont ensuite les vues qu'elle lui suppose. « Le projet d'envahir ma fortune
» occupa seul son ame. Le sacrifice de ma
» personne est arrêté : que dis-je ? mon père,
» lui-même, mon père imprudent devient le
» complice de *Lanefranque*. »

Quant aux moyens qu'elle oppose au ci-

toyen *Lanefranque*, pour lui ravir le titre de père qu'il réclame; voici comment elle s'explique: « Je sais que le citoyen *Lanefranque*, » accoutumé à se jouer, au gré de son intérêt, de la vérité, de la bonne-foi, de tout » ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, » a porté la jactance et l'audace de ses propos, jusqu'à se vanter d'avoir, dans le » court intervalle du mariage à mon évasion, » triomphé de ma résistance, et obtenu, de » moi, les complaisances dues à un epoux.

» Je sais même que, dans le délire de ses » extravagantes calomnies, il a osé, à l'occasion de la naissance de mon fils, s'arroger » insolemment le titre de père. Mais cette » fable, aussi absurde que perfide, démentie » par toutes les circonstances de cette époque » de ma vie, ne peut exciter, dans l'ame de mes » juges, d'autres sentimens que ceux de l'indignation et du mépris.

» Des magistrats, dont la plupart sont époux » et pères, qui connaissent le caractère de mon » sexe, ses habitudes, ses goûts, les affections qui le dirigent, pourraient-ils croire » qu'une fille, jeune, douée de quelques » agrémens, élevée dans les principes de la » décence, accoutumée à des soins délicats » et recherchés, ait pu, surmontant sa faiblesse et son invincible aversion pour le » citoyen *Lanefranque*, et sa passion pour un » autre homme, passion d'autant plus vive » alors, qu'elle était plus contrainte, porter » l'oubli d'elle-même, jusqu'à se livrer aux » dégoûtantes et affreuses caresses d'un homme » atteint d'une maladie grave, et luttant, dans » son lit, entre la vie et la mort? Que cet » homme épuisé par la souffrance, à demi-

» vaincu par la douleur, ait pu obtenir assez
» de ses sens pour remporter une victoire sur
» les miens. Ah! si l'amour fit quelquefois
» de tels prodiges, on sait bien que la nature
» seule n'en opéra jamais de semblables. »

SPECTACLES.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES,

2 floréal.

JEAN RACINE, AVEC SES ENFANS, *comédie en un acte, mélée de vaudevilles.*

Le théâtre des *Jeunes Artistes* veut aussi donner la galerie des hommes célèbres, et rivaliser en cela le théâtre du *Vaudeville*. *Jean Racine* mérite d'être placé dans la collection; c'est une charmante petite pièce, formée de quelques traits de la vie du premier auteur tragique. — Nous regrettons de ne pouvoir donner quelques-uns des jolis couplets qui ont été répétés et vivement applaudis. Le public a voulu connaître celui qui, pour rendre un nouvel hommage à *Racine*, avait su heureusement profiter de la centenaire de cet *immortel* écrivain.

On a nommé le citoyen *Jacquelin*; il a paru, et a reçu les témoignages flatteurs d'une satisfaction générale.

Que de nouveautés au Théâtre des *Jeunes Artistes*! En voici encore trois, jouées successivement.

— 6 *floréal*. — *Honneur et Richesse*, opéra-vaudeville en un acte.

— 9. — *Les deux Dévotes*, folie en deux actes et en prose, mêlée de vaudevilles.

— 14. — *Le Spéculateur du jour*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles.

La première est si peu de chose!..... L'intrigue..... — En est-ce bien une? — Si commune!... — Les couplets si peu saillans, que nous n'en parlerons pas davantage.

— Voici l'analyse de la seconde.

— *Dorville*, et son valet, *la Fleur*, pour se venger de deux dévotes, qui les ont décriés par-tout, s'introduisent chez elles, à la nuit, et, sous des habits de femme, s'apprêtent à faire rire aux dépens de celles par qui ils se croient outragés. Un ivrogne, *Grégoire*, seconde, sans s'en douter, leurs projets: il entre, et prenant *Dorville* et *la Fleur* pour ses cousines, dans sa gaîté, il les engage à partager un repas friand, que *Gertrude* et *Séraphine* avaient apprêté avant leur départ pour l'office. Chacun se met à la besogne, et dans un instant il ne reste sur la table que les plats et les bouteilles vuides. *Grégoire*, qui a la dose complette, s'endort; mais *Dorville* et *la Fleur* ont su ménager leur raison; et tous deux, après avoir placé le dormeur sur un canapé, éteignent les lumières et s'enfuient.

Les dévotes rentrent; étonnées de se trouver dans l'obscurité. — Point de lumière. — Pas de moyen de s'en procurer à l'heure qu'il est. — On se résigne. — La soif presse *Gertrude*. — Elle veut boire. — C'est de l'eau. — Nouvelle surprise. — La frayeur commence à gagner les béguines. — Il faut s'asseoir. — Le canapé est là. — On se jette dessus.... — Dieu!... — *C'est le Diable!*.. — *Grégoire*, réveillé par la pesanteur de leurs corps, se

relève et court après elles. — *Au secours !....* *Au secours !* — Les *voisins*, les *voisines*, — le bougeoir à la main, — sont bientôt sur pied. — L'étonnement des uns, la fureur des autres qui se voient jouées ; tout cela forme tableau. — *Gertrude* reconnaît son mari dans l'ivrogne *Grégoire ;* elle s'échappe, laissant la jeune *Sérapline*, sa nièce, à la disposition de Mons *la Fleur*, qui demande, obtient son pardon et épouse. —

Cette pièce est fort gaie, fort amusante.... fort au-dessous du *Testament de Carlin*, du même auteur. Le citoyen *Désaugiers* a paru.... et a été fort applaudi. — Nous aurions desiré pourtant qu'il eût traité un sujet moins immoral.

— Parlons à présent du *Spéculateur du jour.* C'est le début d'un jeune homme, du citoyen *Lafortel.* — Nous ne jugerons point, par ce foible essai, de ce qu'il pourra faire par la suite. — Sa pièce a été applaudie ; on a demandé l'auteur ; il n'a point paru, et cette modestie est préférable à son succès. — Il s'agit ici d'un tuteur qui a une charmante pupille, qu'il aime, — *C'est l'usage !* — et dont il n'est pas aimé. — *C'est la règle !* — *Pauline* aime un jeune homme, qu'elle voudrait bien pour son époux. — *C'est raisonnable !* — Le jeune homme avise aux moyens de devenir le mari de *Pauline.* — *C'est tout simple !* — Le tuteur a la manie des entreprises. — *C'est la mode !* — Il veut faire un Jardin de plaisance, un *Paphos*, un *Tivoli*, etc. — *C'est assez bien vu !* Le jeune amoureux se déguise en Arménien, et s'annonce comme pouvant l'aider à faire sa fortune. — *C'est généreux !* — Il possède la composition du plus beau feu

d'artifice qu'on ait vu de la vie. — *C'est artificieux !* — Le tuteur l'associe à son établissement. — *C'est clair !* — Il faut signer un acte d'association. — *C'est juste !* — L'acte est un contrat de mariage. — *C'est charmant !* — Ce contrat unit *Pauline* au prétendu Arménien. — *C'est délicieux !.... à ravir !...* — Et le tuteur le signe. — *C'est bête !*

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Des 6 et 14 floréal.

L'ouverture de ce théâtre a eu lieu, le 6 de ce mois, par deux nouveautés qui furent accueillies peu favorablement. Nous ne saurions décider entre le public, et les acteurs et les auteurs. Il règna, pendant tout le cours de cette représentation, un tel bruit dans la salle, que nous ne pûmes entendre tranquillement une seule scène.

Nous n'en dirons pas autant de la parodie de *Montano et Stéphanie*, représentée le 14 du même mois, sur ce théâtre, sous le titre de *Nono et Ninie*. Rien de si original que cette petite pièce, dans laquelle l'auteur a fait preuve d'esprit et d'une parfaite entente de la scène. Sa critique, sans être amère, est fine et mordante. Tous ses couplets, pour la plupart répétés *bis*, annoncent une plume exercée. Le vaudeville, sur-tout, dans lequel est amené, fort adroitement, l'éloge du musicien *Berton*, et des artistes *Jenny* et *Gavaudan*, présens à cette représentation, a excité une sorte d'enthousiasme ; aussi le public et les acteurs se sont-ils quittés satisfaits les uns des

autres : le jeu de ces derniers ayant paru remplir parfaitement le but de l'auteur.

Il n'y a point de doute que tous ceux qui ont été émus à la représentation de *Montano et Stéphanie*, ne s'empressent de venir recouvrer leur gaîté au théâtre ainsi dénommé, et ils y réussiront sans peine, s'il faut en juger par le plaisir que nous avons nous-mêmes éprouvé.

La salle, à laquelle on a fait quelques embellissemens, présente à l'œil un jardin fort agréable.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

---

15 Floréal.

COLOMBINE ARLEQUIN ou *Arlequin Sorcier*, *comédie parade en un acte.*

Couplet d'annonce.

Daignez écouter jusqu'au bout
Colombine, Arlequin, Cassandre;
Tels sont les trois acteurs en tout
De la pièce qu'on vient d'apprendre.
Point de Gilles; mais j'ai bien peur
Que, si quelque défaut vous blesse.....
Vous ne fassiez du pauvre auteur
Le *Gilles* de la pièce.

PERSONNAGES.

Colombine, Sara. — *Cassandre*, Chapelle. — *Arlequin*, Laporte.

Tels sont les trois acteurs en tout de la pièce.....

Analyse. — Donnerons-nous l'analyse? — Non. — Pourquoi? — Parce que la pièce est

*

tombée. — *C'est malheureux !* — Il n'en faut plus parler. — *C'est consolant !*

THÉATRE DES TROUBADOURS,

Rue Martin.

OUVERTURE.

16 Floréal.

Salle charmante, très-bien garnie. — Puisse-t-elle l'être toujours de même !....

SPECTACLE. — *Nous verrons*, prologue, en un acte et en prose, mêlé de vaudevilles.

Le Billet de logement, opéra-vaudeville en un acte.

Ziste et Zeste, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, des citoyens *Léger* et *Cailhava.*

Cette dernière pièce est connue ; nous ne parlerons que des deux autres.

NOUS VERRONS. — *Dercourt* protége le théâtre *des Troubadours*, et engage *Angéline*, qu'il doit épouser, à en venir voir l'ouverture. — *Angéline* s'y refuse. — *C'est un petit théâtre.* — *Ce sera mauvais !*..... Et *le quartier ? Dercourt* lui répond :

AIR : *Du vaudeville des Deux Journalistes.*

Occupé d'un commerce utile,
Chacun l'exerce avec honneur ;
Et quand on a le cœur tranquille,
On est toujours de belle humeur.
Aussi, chacun dit par la ville,
Que la bonne et franche gaîté,
Fait bien de choisir, pour asyle,
Le centre de la probité.

Le quartier des Juifs..... Centre de la prohibé! (a dit un méchant derrière nous) *C'est un peu déplacé.....*

Rien ne détermine *Angeline* à accepter la partie qu'on lui propose, *Dercourt* use d'un autre moyen. Cependant *Gros - René* valet d'*Angeline*, a un billet du spectacle des *Troubadours*, et se réjouit d'avance du plaisir qu'il aura. — *Le spectacle !..... C'est si joli !.....* On y voit des petites paysannes bien parées.....

Nos villageoises, pour parure,
N'ont que la serge et le coton,
Gros souliers et jupon de Bure,
Fichus fermés jusqu'au menton.....

Mais au théâtre !..... ah !..... ah !.... C'est bien autre chose, ma foi !

Galans atours, taille mignonne,
Rubans, bijoux, du haut en bas,
Souliers fins..... Et puis des appas
Qui n'ont de secret pour personne.

Et la salle ?..... C'est ça qui est superbe.....

Mais c'est surtout au sexe aimable
Qui, chaque soir, s'y réunit.
Que la sall' la plus agréable
Doit tout l'éclat qui l'embellit.
Moi, qui chéris beaucoup les dames,
Je m'en rapporte aux connaisseurs,
Et j'dis qu'un spectacle sans femmes
Est, pour l'œil, un jardin sans fleurs.

Dercourt, qui a été rassembler toutes les amies d'*Angeline*, revient avec elle ; *Angeline* cède à leurs sollicitations, et tout le monde part pour le théâtre *des Troubadours*.

Ce prologue a été vivement applaudi, et il méritait de l'être; presque tous les couplets sont saillans. — Quelques-uns pourtant ne sont point assez amenés. L'auteur a été demandé, et le citoyen *Leger*, qui avait joué le rôle de *Gros-René*, a paru. Le public l'a couvert d'applaudissemens; mais cette joie, ce contentement, cette satisfaction générale ne s'est pas soutenue.... *Le Billet de logement* a rallenti l'enthousiasme, et n'a pû même éviter quelques sifflets. — Cet ouvrage, en effet, n'a aucune espèce de mérite, point d'intrigue, point de scènes, point de détails amusans, point de couplets. — L'auteur n'a point été demandé. — Or, n'entretenons pas le lecteur d'un ouvrage qui ne peut rester au théâtre.

Principaux sujets du théâtre des Troubadours.

Leger, directeur. — Connu. — Il a de l'esprit comme auteur, et quand il joue..... sa phisionomie ne le dément pas. — Beaucoup d'aisance sur la scène, du naturel et de la gaîté.

Belford. (C'est le même qui jouait précédemment les rôles d'amoureux au théâtre des Amis des Arts.) Il a joué ici *Dercourt*, dans le prologue. — Ce jeune acteur dit assez bien le couplet, mais il se tient mal. — Il a une assez jolie voix. — Mais souvent enrouée. — De la chaleur, de la facilité.

Hélène, ci-devant au Vaudeville. — Charmante soubrette; voix fraîche, — minois fripon.....

Citoyenne *Laporte.* — Elle vient du théâtre de Lyon. — Très-belle voix, fort étendue..... jeu fin. — Figure moins jolie que spirituelle. — Elle chante bien le Vaudeville; mais nous l'engageons à forcer moins les sons aux der-

nières notes d'un air, — ce qu'elle fait dans tous les couplets, — habitude de province. — Moyen mal-à-droit pour enlever les applaudissemens.

Citoyenne *Saint-Remi*, très-bonne duègne. — Du caquet, — de l'aisance, — de la voix, ce qui est rare chez les duègnes.

Saint-Leger, basse taille. — De la rondeur, de la franchise. — Une très-belle voix, — très-beau physique, — excellente acquisition. — Deux fois il fut engagé au théâtre Italien ; deux fois, des circonstances particulières l'ont forcé à rompre son engagement.

Platel. — De la timidité. — Mauvais physique pour les rôles d'amoureux. — Nous lui conseillons de choisir un autre emploi. —

Tiercelin. — Sujet précieux. — Du talent naturel. — Beaucoup de vérité dans son jeu. — De la voix autant qu'il en faut pour l'emploi des grimes, dans lequel il a fait souvent très-grand plaisir.

— Nous avons remarqué de jolies femmes dans les chœurs.

NOTA. *Belford* et la citoyenne *Laporte* sont entrés dans le prologue, chacun un mouchoir blanc à la main, et l'ont gardé jusqu'à la fin de leur scène. — Les mouchoirs ont joué un grand rôle. — Pourquoi ces mouchoirs ? — Etions-nous à la parodie d'*Ipligénie ?* — Nous invitons *Belford* ou la citoyenne *Laporte* à supprimer au moins *un* des deux mouchoirs.

RÉSUMÉ.

Le théâtre des Troubadours offre, en général, beaucoup d'ensemble ; l'orchestre est excellent. — Le citoyen *Bonardeau*, qui le dirige, jouit d'une réputation avantageuse : avec des nouveautés, du soin dans la mise

des ouvrages, de la sévérité dans le choix des pièces, des égards pour les auteurs, du zèle pour les spectateurs, il ne pourra manquer de réussir, sur-tout s'il ne confond point la morale avec la monotonie, et la gaîté avec la farce, qui attire bien quelque tems, mais finit par dégoûter et éloigner le public le moins rigide.

BULLETIN DES THÉATRES.

L'ordre du bureau central, qui suspendait les représentations de *Montano et Stéphanie*, a été levé. Cette pièce, dont la musique est le chef-d'œuvre du citoyen *Berton*, est donnée maintenant avec beaucoup de succès : sans doute il y a des défauts dans le poëme, mais ils sont rachetés par des situations fortes et vraiment dramatiques ; on pourrait reprocher au citoyen *Dejaure*, qui en est l'auteur, de n'avoir pas assez détaillé ses scènes. — Le troisième acte est manqué. Le rôle *d'Artamor* n'est point fini... et celui du Valet est tout à fait inutile.

— 1^er^ *floréal.* — Pendant la représentation du *Désespoir de Jocrisse*, au théâtre de Montansier, des malveillans, après avoir répandu dans le parquet des matières phosphoriques, se sont mis à crier *au feu !* et ont profité du trouble qu'ils occasionnaient pour voler quelques personnes. Les pompiers ont eu bientôt rassuré le public ; les acteurs n'ont point quitté la scène, et la pièce a été continuée.

— Un pareil manège avait été déja employé au théâtre du *Marais*, et la veille à celui de la *Cité*.

— Larive a joué à Nantes (le 21 germinal),

Vendôme dans *Adélaïde du Gueselin.* On lui a jeté une couronne et des vers *assez mauvais.* Voici les deux derniers :

Et pour nous enchanter, permets à Melpomène
De préférer nos bords aux rives de la Seine.

VARIÉTÉS.

Épitaphe projetée des citoyens ROBERJOT *et* BONNIER, *ministres plénipotentiaires de la République française au congrès de Rastadt, assassinés par les soldats de l'empereur, le 9 floréal an 7.*

De la fureur des rois, deux augustes victimes,
En ces lieux, ont reçu la mort :
Passans, ne pleurez point leur sort ;
Il faut un autre hommage à ces cœurs magnanimes.
Du fond de ce grand monument,
La nature a crié *vengeance !*
Jurez de la venger, et que toute la France
Répète avec transport ce terrible serment :
VENGEANCE !!

Moyen de faciliter les progrès de la Botanique.

S'il y a une science agréable dans les détails, riche dans ses développemens, utile et toujours variée dans ses recherches, qui, moralement et réellement offre en abondance et des fleurs et des fruits, c'est celle de la Botanique. Son étude, outre l'attrait puissant de la nature même, est encore recommandée par leur propre intérêt, à tous les nouveaux

cultivateurs, ou propriétaires de biens nationaux; et va faire des progrès rapides par le moyen des jardins botaniques, répartis dans toute la République; mais, comme sa richesse même et ses variétés rendent difficile ou longue sa parfaite connaissance, et qu'il importe de fixer les caractères distinctifs des espèces les plus utiles; rien, sans contredit, n'est plus propre que la gravure et une bonne enluminure, à nous retracer les formes et les couleurs. Cependant, comme c'est un moyen qui n'est pas à la portée de tout le monde, et que les grands ouvrages de Botanique figurée, tels que ceux de *Seba*, de *Bulliard*, *Jacquin*, *Regnaut*, sont à un prix qu'on ne peut facilement atteindre, il était à désirer qu'il y eût une assez grande collection de plantes bien dessinées et gravées, où l'on fut le maître de choisir suivant son goût et ses moyens, plus ou moins d'espèces, sur-tout, parmi celles qui ne croissent pas dans nos climats; et, c'est ce que vient d'effectuer le propriétaire d'un superbe *herbier artificiel*; c'est-à-dire, de plantes gravées et enluminées, au nombre de 1500, tant européennes qu'exotiques. Sans cesser de le vendre en entier, à un prix modéré; il en a sacrifié quelques exemplaires, dont il sépare toutes les planches une à une, à 1 franc enluminée, et à 40 centimes, en noir. Il diminue un quart, à ceux qui en prennent plus de quinze feuilles.

C'est la première fois qu'on s'est décidé à décompléter ainsi, un grand et bel ouvrage, pour la facilité des amateurs; même pour les fleuristes, et manufactures d'étoffes, de porcelaines, sur-tout, quand il est si considérable qu'il n'en existe pas d'aussi étendu en ce genre;

et qu'enfin, par son démembrement même, on peut enrichir, ou rendre les autres collections plus ou moins complettes, en y ajoutant les espèces qu'elles n'ont point. On peut encore en faire, en forme d'Atlas, des supplémens aux dictionnaires de Bomare, de l'Encyclopédie, et Miller.

S'adresser au citoyen Royer, libraire, rue Jean-Jacques Rousseau, n.° 345.

ANNONCES.

Changement de domicile.

Périsse, libraire, demeure actuellement rue André-des-Arcs, n°. 84, en face des colonnes.

Livres qui se trouvent à cette adresse.

Histoire des Suisses, traduite de *Muller*. 1797. Lausanne. 9 vol. *in*-8.° . . . . 36 fr. c.

Abrégé de l'histoire des Traités de Paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie, par *Koch*, Basle. 1796. 4 vol. *in*-8.° 15

Statistique elémentaire ou Essai sur l'état géographique, physique et politique de la Suisse, par *Durand*. Lausanne. 1796. 4 vol. *in*-8.° 15

La Syntaxe française ou nouvelle grammaire, simplifiée par *Fabre*. 1787. *in*-12. 2 50

Tableau synoptique de la méthode botanique de Durande, *en parallèle avec les méthodes de* Jussieu, Tournefort *et* Linné.

Ce tableau contient dix fois plus de matières que celui publié en 1782, par *Durande*. On y trouve les caractères d'environ 600 genres de plantes, analysés et comparés de manière à faciliter les moyens de rapporter les autres genres aux classes, ordres et sections des quatre méthodes. Ce tableau présente enfin, dans un seul cadre, le résultat des observations les plus récentes des meilleures botanistes; et il peut tenir lieu d'un grand nombre d'ouvrages. Il en reste fort peu d'exemplaires.

Chez le même libraire se trouve la nouvelle édition de *la Flore des environs de Paris*, par *Thuillier*.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 30 Floréal, an 7.

POÉSIES.

LA PIE PHILOSOPHE,

FABLE.

Trop de présomption vous perdra désormais,
Disait, un jour, une savante Pie,
A sa jeune maîtresse, orgueilleuse à l'excès.
Comme vous, j'étais vaine, et les Dieux m'ont punie...
Ai-je bien entendu, dit Célimène, à part!
C'est la voix de Margot!..... Comment! par quel hazard?...
Oui, c'est la voix de votre bonne amie:
Avec ce que l'on aime, on doit être sans fard.
Ne puis-je, sans témoin, vous parler à l'écart!
La belle, de ces mots encor plus étourdie,
Obéit en tremblant; car jamais cette Pie
N'avait parlé si raisonnablement,
Et même si pertinemment.
Margot, de sa cage sortie,
Et de sa maîtresse suivie,
Reprit: Pour vous prouver tout mon attachement,
Les Dieux ne m'ont donné que cet heureux moment;

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

Daignez m'écouter, je vous prie,
Et revenez de votre étonnement.
La Thessalie
Est ma patrie.
Je ne fus pas toujours habitante des bois.
Aujourd'hui Pie, autrefois j'étais fille;
Je vous l'avoue, on me croyait gentille;
Mon père était alors un des plus puissans rois....
Vous souriez.... J'ai presqu'envie,
Pour votre instruction, et mon amusement,
De vous faire, succinctement,
Un petit détail de ma vie.
Il pourra révolter votre crédulité,
Mais Ovide est garant de toute mon histoire;
Et sitôt qu'Ovide est cité,
Il n'est rien qu'on ne doive croire.

Fille du roi Piérus, j'avais aussi huit sœurs;
Et toutes nous comptions être autant de merveilles
Qu'on ne pouvait trouver ailleurs.
Nos voix, qu'on disait sans pareilles,
Enchantaient toutes les oreilles,
Et nous subjuguaient tous les cœurs.
L'amour voyait, par nous, accroître sa puissance,
Nous le savions de reste; et cette connaissance
Fut la cause de nos malheurs.

Fières de nos talens, nous crûmes que les Muses,
Auprès de nous, seraient des Buses;
Et que, par la comparaison,
Du Mont-Parnasse elles seraient exclues:
Nous fûmes les trouver dans le sacré vallon,
Pleines de nos folles pensées.
Oui, nous eussions osé défier Apollon.

Ainsi, comme des insensées,
Nous défiâmes les neuf sœurs.
Elles en furent offensées;
Car, quoique de fort douces mœurs,
Et naturellement paisibles,
Elles étaient filles, pourtant,
Elles étaient chatouilleuses, sensibles,
Sur le chapitre du talent.

L'affaire était de conséquence:
Il s'agissait du prix de la science,
Des talens et de la beauté.
Notre défi fut accepté:
Nous entrâmes en concurrence.
Les nymphes tinrent la balance,
Et, par le fleuve redouté,
Nous jurèrent que l'équité
Dicterait seule leur sentence.
Pour bien juger comment tout ceci fut traité,
Représentez-vous dix-huit filles,
Jeunes, vives, vaines, gentilles,
Se disputant, avec vivacité,
Le prix le plus flatteur qui jamais ait été.
Jugez aussi, dans cette circonstance,
Combien de mots, de bruit, d'aigreur, d'activité,
Eh bien!..... le croira-t-on dans la postérité!
On parvint à faire silence.

Je chantai la première: à mes rares talens,
On devait cette préférence;
Malignement, je peignis, dans mes chants,
La cruelle et terrible guerre
Que firent jadis les Titans
Au dieu qui lance le tonnerre.
De ces enfans audacieux

Que jadis enfanta la terre,
J'exhaltai la fureur altière,
Qui les éleva jusqu'aux cieux.
Ensuite, dénigrant les Dieux,
Je peignis Jupiter, non tel qu'en la Lybie,
Le voyaient autrefois les crédules mortels,
Lorsqu'ils allaient, tremblans, encenser ses autels;
Mais honteux, couvert d'infamie;
Et les traits de mon ironie
Le firent voir lâche, craintif,
Vaincu, déserteur, fugitif,
Montrant, à l'Égypte étonnée,
Le spectacle si singulier
D'un Dieu, sous la peau d'un bélier,
Luttant contre sa destinée.

Je fis un comique tableau
D'Apollon, se couvrant des plumes d'un corbeau;
Je fis un ridicule conte
De la déesse d'Amathonte,
Cherchant, comme une anguille, à se cacher sous l'eau;
Et de Diane en chatte déguisée;
Et de Bacchus en un bouc transformé.
Enfin, tout l'olympe allarmé,
Fut, pour moi, dans ce jour, un sujet de risée.
A quelques traits malins de ma description,
J'avais vu les juges sourire;
Et dans leurs yeux, je croyais lire
Le plaisir, l'approbation.
J'avais joint à ma voix la douceur de ma lyre;
Tout semblait me promettre un triomphe certain;
Je me flattais moi-même, et s'il faut vous le dire,
Je me croyais déjà la palme dans la main.
Mais hélas! Clio fut choisie,
Entre toutes ses sœurs, pour lutter contre moi:
La haine, le dépit armaient sa jalousie;

Son aspect imposant me causa quelqu'effroi.
Je perdis tout espoir, lorsqu'à sa voix divine,
Joignant les plus savans accords,
Elle chanta l'amour du dieu des sombres bords,
L'enlèvement de Proserpine,
Sa descente aux enfers, Cérès et sa douleur,
Son désespoir et sa fureur :
Le soin que Jupiter prit de sécher ses larmes ;
La paix qu'il établit entr'eux ;
Puis Aréthuse et ses allarmes,
Linus, et son sort malheureux.
Clio, par ses accens, ravissait les oreilles ;
Et, malgré notre passion,
Nous donnions, forcément, notre admiration
A ces harmoniques merveilles.
A peine elle eut fini, qu'avec mille transports,
On lui décerna la victoire.
De ce combat lyrique, elle eut toute la gloire,
Et nous la honte et le remords.
Confuses de la préférence
Que venaient d'obtenir nos rivales sur nous,
Aux injures, à l'insolence,
Nous voulûmes joindre les coups ;
Mais, justes Dieux ! nos bras, que nous levions sur elles,
A l'instant devinrent des ailes,
Notre bouche, en bec, s'allongea,
Notre corps se couvrit de ces lugubres plumes ;
En un mot, tout, en nous, changea ;
Et de ce qu'autrefois nous fûmes,
Il ne nous est depuis resté
Que beaucoup de caquet et de légèreté.
Vous voyez, dans notre aventure,
Combien des dons de la nature,

Telle que soit la part que l'on en puisse avoir,
Il devient dangereux de se trop prévaloir.
Convenez que, pour une Pie,
Je raisonne passablement;
Et que mon triste changement,
M'ayant valu cette philosophie,
N'est pas un mal absolument.

Souvent, une imprudente belle,
Je ne veux faire ici nulle application,
Croit qu'il n'est rien d'aimable qu'elle;
Et, dans cette prévention,
Sur tout ce qu'elle voit paraître,
Laissant tomber un œil dédaigneux et distrait,
Pense que Jupiter, pour composer son être,
S'est servi d'un limon plus noble et plus parfait;
Mais ce dieu, trop jaloux des talens qu'il dispense,
Tôt ou tard en punit l'abus;
Et plus nous en avons reçu,
Plus il veut de reconnaissance.
C'est lui faire l'aveu de notre dépendance,
De rapporter à lui seul nos vertus.

A. C. Cailleau.

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Cornemuse*; celui de l'Énigme est *Machiniste*. Le Logogriphe n'étant pas achevé, on n'en donnera l'explication qu'au numéro prochain.

CHARADE.

Mon premier, bien connu, mérite châtiment;
Mon second, d'un parterre, est l'espoir, l'ornement;
Et mon tout, à la foire, étonne, en amusant.

ENIGME.

J'ai deux bras..... d'une trempe dure,
Et lorsqu'en certain lieu, quelqu'un les a menés,
Je ne voudrais pas, je vous jure,
Prendre le bout de votre nez.

LOGOGRIPHE.

SUITE.

Allons, paresseux, levons-nous,
Et reprenons notre voyage.
— M'y voilà! — Bon! Que voyez-vous?
Deux belles villes.... Un village
Du nom d'un pieux personnage;
Un pays qui produit le thé;
Un autre chanté par Virgile;
Une rivière assez tranquille;
Un fleuve.... hélas! ensanglanté.
Grand dieu! suspendons notre course,
Ou bien, tournons ailleurs nos pas.
Que fait donc ce barbier là-bas? —
Cette eau ne vient d'aucune source,
Fuyons ses bords pestiférés. —
Chut!... chut!... attention, pleurez....
Ici, vous êtes au spectacle....
Ah!... ah!... que c'est beau! quel miracle!
Comme tout change en un instant!
Et par quels ressorts!... c'est charmant!
Frémissez.... Voici le déluge!
Comment se sauvera Noé?
Lecteur, craignez d'être noyé,
Eh vîte, cherchez un refuge.
Je vous offre un département,

Deux, s'il le faut, et davantage;
L'habitation d'un sauvage;
Et d'un mont l'endroit éminent
Ou le plus près du frmament.
Je vous offre aussi l'enveloppe
Dont se couvre monsieur Scapin,
Valet menteur, valet bien fin;
Né de l'auteur du Misantrope.
Maintenant, pour me deviner,
Vous allez vous casser la tête;
Pour me faire, il faut dessiner,
Et n'est sans moi de bonne fête;
Je mets sous vos yeux une bête,
Modèle de fidélité;
Ce qui distingue la beauté;
Ce que tout le gibier redoute;
Ce dont on fait un bon pâté;
Un grain.... Ce qui tient à la croûte;
Un hôte paisible des bois;
Trois notes de musique; un mois;
Ce que le rémouleur repasse;
Ce qu'a tenu plus d'un pédant;
Ce qui conduit à la menace;
Un végétal assez piquant;
De quelques meubles l'ornement;
Ce qu'on est avec de l'audace;
Ce qu'on donne ordinairement
Pour arrêter un logement;
Ce qui des plaisirs, suit la trace;
Ce qu'il faut pour être un amant;
Enfin, je décèle l'ivresse
Ou le désespoir d'un joueur;
Mais si je le voulais, d'honneur!
Nous n'en finirions pas: je cesse.

MÉLANGES.

ALCIBIADE, SOLITAIRE.

(FIN.)

Oh! combien j'ai eu de torts d'aller m'ensevelir dans cette forêt, s'écria encore une fois *Alcibiade*, en apercevant la plus jolie des chaumières! C'est mon habitation, dit *Daphnide*. Elle était placée à mi-côte sur le rivage. De beaux arbres l'ombrageaient. Les fleurs émaillaient le gazon qui tapissait ses environs. Une source pure, car un paysage n'est jamais complet sans une nayade, une source pure coulait auprès, et murmurait doucement en fuyant vers le fleuve. Un troupeau, dont la toison était éclatante comme la neige, et qui pouvait être comparé à celui qu'*Apollon* faisait paître, après avoir été chassé de l'Olympe, errait dispersé dans les pâturages d'alentour. Le soleil qui descendait vers les plaines humides d'Amphytrite, répandait ses rayons d'or sur ce riche et riant paysage, et dessinait, par des ombres prolongées, les

grouppes des arbres couronnés de toutes les faveurs du printems. Un berger, assis au pied d'un platane, semblait encore ajouter à la vie de ce magnifique tableau, par les sons délicieux qu'il savait tirer d'un instrument champêtre. *Alcibiade* était enchanté, et l'aimable *Daphnide* jouissait de son bonheur. La nacelle s'arrêta: ils descendirent et montèrent lentement vers l'asyle pastoral. *Daphnide* n'avait qu'une compagne moins jolie qu'elle, et qui lui était subordonnée. Sans trop s'en rendre compte, le jeune athénien ne fut pas fâché de ne rencontrer personne, dont la présence put gêner les sentimens heureux qui s'échappaient de son cœur. Ils entrèrent. Jamais l'aisance voluptueuse n'habita une demeure aussi simple. L'or ne brillait nulle part, mais rien de ce qui est utile, commode et agréable, n'était oublié. Le bois le plus commun formait les meubles; mais il était bien poli et façonné avec grâce. Les vases, quoique d'argile, avaient de l'élégance et étaient remplis du lait le plus doux. Les dons de *Pomone* et de *Flore* étaient confondus dans des corbeilles d'osier mince et léger. La saison donnant le dernier charme à cette habitation, digne d'un philosophe sensible, ramené par le malheur à la nature;

l'air suave et embaumé du printems, prêtait à la félicité même un nouveau desir et un nouveau moyen de jouissance. *Alcibiade* croyait ne respirer que le parfum des roses, et c'était l'amour même qu'il respirait. Il entrevit une petite pièce retirée, plus jolie encore que les autres ; un lit, non pas semblable à ceux où la mollesse perd le reste de ses forces en s'y ensevelissant, ni semblable, non plus, à la mousse et aux feuilles sèches des premiers humains, mais un lit formé du duvet le plus léger des cygnes qui nageaient sur les eaux des fleuves, et couvert du lin même qui avait crû dans les environs ; ce lit était proche d'une petite fenêtre ornée d'un rameau de vigne. *Alcibiade* devina que c'était celui où chaque nuit la naive *Daphnide* goûtait le sommeil le plus doux, celui de l'innocence. Sans trop savoir pourquoi, son cœur palpita à cette pensée. *Daphnide* le ramena devant la chaumière, et ils firent ensemble, en philosophant, un repas composé des fruits, tels que la terre nous les donne, et du lait des troupeaux. Jamais le jus du fruit que *Bacchus* protège, n'avait enivré *Alcibiade* autant que le lait que lui versait la main de *Daphnide*. Dans un moment de transport, il saisit cette

main charmante, que les Dieux ne semblaient avoir créée que pour cueillir des roses, il la plaça sur son cœur brûlant, et il s'écria : O *Daphnide*! vous m'inspirez tout ce que *Vénus* pourrait à peine faire éprouver au cœur d'un Dieu même. Je vous aime, c'est pour la vie ; je prends le ciel même à témoin de mon serment. Une dame athénienne, en pareil cas, eût cru devoir faire quelques simagrées, *Daphnide* n'écouta que son cœur ; et elle jura aussi d'aimer éternellement. Eternellement, pas moins que cela.

Cependant l'ombre plus épaisse s'étendait dans les airs et les troupeaux rentraient dans les bergeries. *Daphnide* songea à conduire son hôte dans le lieu qu'elle lui destinait pour reposer. Ce fut dans la petite pièce qu'*Alcibiade* avait entrevue. Nous n'avons que deux lits, dit-elle, voila le mien ; il est pour vous, je partagerai celui de ma compagne. *Alcibiade* ne pût la quitter sans lui jurer encore une fois son amour.

Le lendemain, au retour de l'aurore, il rendait grâces au fils de *Vénus*. O le plus aimable des Dieux, disait-il, je te remercie ! Je me suis trouvé une fois parfaitement heureux auprès d'une femme; l'innocence m'a enivré de toutes les faveurs de la beauté, et je n'ai point

craint les perfidies d'une coquette dans le sein même du bonheur.

Les dames d'Athènes n'aiment donc point comme on aime aux champs, demanda naïvement *Daphnide*? *Alcibiade* le jura, et la bergère en prit occasion de l'engager à ne jamais abandonner les champs où l'on était si sensible et si fidèle. Il jura encore, et ce ne fut point parce qu'il savait qu'il faut toujours jurer à une femme ce qu'elle desire, mais parce qu'il était très-décidé lui-même.

Mon bon ami, ajouta-t-elle, en le pressant contre son sein, il me semble que l'on doit effectivement mieux aimer lorsqu'on voit le ciel, les champs dans leurs parure, et lorsqu'on respire le doux parfum des fleurs. Vois ces deux tendres oiseaux, continua-t-elle, en le faisant regarder par la petite fenêtre, et lui montrant deux tourterelles sur un chêne voisin; placés sur la mousse de ce vieux arbre, ombragés par son feuillage, ne doivent-ils pas se trouver cent fois plus heureux que s'ils étaient tristement perchés sur les ornemens de marbre du portique d'un palais. *Alcibiade* en convint, et il ne put le faire, sans convenir en même-tems qu'il n'avait jamais été si heureux qu'en cet instant. Me voilà,

dit-il, au point où la nature a voulu que l'homme se trouvât pour jouir d'un bonheur parfait; j'y resterai.

Les deux amans passèrent le reste de la journée, partie à raisonner sur les avantages d'une vie simple, partie à jouir de ces mêmes avantages. Le lendemain, *Daphnide* engagea *Alcibiade* à faire une petite promenade sur l'eau; ils suivirent le cours de la nacelle, sans paraître s'inquiéter où ils arriveraient. Ils apperçurent, à quelque distance du rivage, une petite maison de campagne, ornée de quelques colonnes de marbre, sans rien perdre d'une simplicité fort agréable.

Voilà une fort jolie maison, dit *Daphnide*. Moins jolie que ta chaumière, reprit *Alcibiade*. Nous y dînerons cependant, répliqua la bergère. Soit, continua le jeune homme, nous n'en reviendrons qu'avec plus de plaisir à notre asyle champêtre. Ils prirent le chemin de la maison de campagne; ils y entrèrent, *Daphnide* y était sans doute bien connue, on la reçut avec respect; elle introduisit *Alcibiade*, et le laissa dans une des premières pièces, en le priant d'attendre un moment. Il crut qu'elle allait prévenir les maîtres sur leur arrivée. Il s'amusa à considérer cette ha-

bitation. Tout ce qu'il voyait était encore loin du luxe des richesses athéniennes ; on y retrouvait cependant beaucoup de choses qui y appartenaient, et qui cadraient assez bien avec une certaine rusticité élégante. Au milieu de ses réflexions, un jeune esclave vint lui dire que *Lydia* le priait de passer auprès d'elle. Il imagina sans peine qu'il s'agissait de la maîtresse de la maison. Mais quelle fut sa surprise lorsque, sous un habillement plus recherché, mais qui n'ôtait rien à la grâce naïve de ses traits, il reconnut *Daphnide* elle-même! Il demanda l'explication de ce qu'il voyait. Rien de plus simple, lui dit-elle, j'ai été élevée aux champs, je les aime; j'ai vécu une partie de ma vie en simple bergère ; mon père avait une petite fortune, cependant, il m'a laissé cette maison, et j'y viens quelquefois oublier les travaux champêtres, comme vous autres athéniens venez à la campagne oublier les plaisirs de la ville. *Alcibiade*, satisfait de cette réponse, s'assit à côté de *Lydia*, sur un sopha, sans regretter la mousse qui croit aux pieds des vieux chênes. En attendant que le repas fut prêt, *Lydia* prit une lyre sans ornement, mais bien d'accord, et en tira des sons qui ravirent *Alcibiade*, et le

reconcilièrent avec les arts, dont il avait méprisé indirectement les bienfaits. Ou *Daphnide* sous le chaume, ou *Lydia* dans un palais ! s'écria-t-il, je t'adorerai toujours ! Oh ! toujours ! répéta-t-elle, avec une grâce enchanteresse, toujours ! vous me l'avez promis. Ils s'entretinrent ensuite. *Lydia*, plus vive que *Daphnide*, parut aussi avoir plus d'esprit ; quoique toujours naïve, elle avait cependant plus de noblesse. C'est l'effet d'un costume plus noble, pensa le jeune athénien ; et il ne se ressouvint pas trop des simples mets de la nature, devant une table fort délicatement servie. Il mêla une onde pure au jus vermeil de la vigne, dans un crystal ; et le vase d'argille où il avait savouré le lait des troupeaux, lui revint à peine en mémoire. Le soir il se crut transporté dans le palais d'une fée, lorsqu'il entra dans l'appartement où il devait passer la nuit. Tout y était décoré avec goût ; peu de richesses néanmoins, les fleurs étaient unies en guirlandes, et entouraient le trône de l'amour ; le lit couvert de soie, où il devait être encore une fois heureux. Il le fut, et le lendemain il avoua qu'une maison un peu plus grande était toujours plus commode, et qu'il était plus agréable de se faire servir, que de se servir soi-même. Un

jour se passa au milieu d'un bonheur nouveau. Dans la matinée du lendemain, *Alcibiade* et *Lydia* sortirent pour visiter les environs. Tout en s'entretenant ils s'éloignèrent ; et lorsqu'ils s'apperçurent qu'ils avaient fait beaucoup de chemin, presque la moitié du jour s'était déjà écoulée. Avançons encore un peu, dit *Lydia*. Un moment après, ils apperçurent un petit palais, bâti dans le goût de ceux d'Athènes, et où l'on parvenait par une belle avenue de platanes. Ils y furent directement. Plusieurs esclaves s'empressèrent de venir à leur rencontre, et demandèrent avec respect à *Lydia* quels étaient ses ordres. *Alcibiade*, étonné au dernier point, ne savait plus que penser. En entrant dans le palais, *Lydia* se tourna vers lui avec une aisance qui décéla le plus grand usage du monde : seigneur, dit-elle, veuillez disposer de ma maison comme si elle était la vôtre. Le jeune homme croyait rêver ; il se laissa conduire à travers plusieurs appartemens d'une richesse singulière, et il ne s'arrêta qu'où *Lydia* l'invita à s'arrêter. Elle disparut un instant, et revint vêtue plus magnifiquement qu'elle ne l'était auparavant. Je lis votre surprise dans vos yeux, dit-elle, rien n'est plus simple encore cependant, mais

cette fois-ci, permettez que je vous laisse deviner. Jouissons, mon cher *Alcibiade*, des agrémens de la civilisation, ils ne sont pas tout-à-fait étrangers à la nature. *Alcibiade* n'avait plus le courage de raisonner, il se laissa conduire comme un enfant. Un superbe repas était préparé sur une table de marbre. Plusieurs esclaves, rangés respectueusement à l'entour, attendaient le premier ordre. Sur la fin du repas, une musique un peu éloignée se fit entendre. C'était d'abord un genre gracieux ; il s'adoucit encore, le cœur des deux amans s'adoucit de même, les yeux d'*Alcibiade* s'arrêtèrent tendrement sur ceux de *Lydia* ; ils se levèrent tous deux, et furent lentement se placer sur un sopha : ils ne se tenaient que la main, leurs bras s'entrelacèrent bientôt, leurs seins brûlans se rapprochèrent. O *Lydia* ! s'écria-t-il, tu es une enchanteresse !

La conversation changeait avec la manière de vivre. Dans la soirée, ils entrèrent dans une bibliothèque, peu nombreuse, mais bien choisie. Ils s'entretinrent sur la vie la plus heureuse ; ils ouvrirent quelques philosophes qu'ils ne lurent guères, et ils chantèrent ensuite une hymne à l'amour.

Le surlendemain, ils montèrent dans un char, qui, en peu d'instans, les

transporta à un palais beaucoup plus magnifique. Mais qui êtes-vous donc, s'écria *Alcibiade ?* vous que je vois passer par tous les dégrés de la fortune, et que j'adore dans toutes les situations ? Je suis votre amie, répondit *Lydia* en souriant. — Vous êtes, je crois, une déesse, sous la figure d'une mortelle. — Oui, je suis au moins *Minerve ;* je n'ai pas tout-à-fait pris les traits du vieux et grave *Mentor*, et j'imagine que je n'en réussis que mieux. Prenez que je sois la sagesse ; je vous ramène à la raison. *Alcibiade* crut entrevoir un rayon de lumière. Connaissez-vous *Socrate*, dit-il ? C'est ce que vous apprendrez, peut-être, répliqua *Lydia.*

Comme il s'empressa d'oublier cette belle et touchante nature, dans les bras de laquelle il s'était jeté, lorsqu'il eût commencé à jouir de toutes les voluptés connues à Sybaris ! Des cassolettes d'or et d'argent, placées de tous côtés, exhalaient les plus suaves odeurs de l'Asie ; il marchait alternativement sur le marbre, sur la pourpre, ou sur le cèdre poli ; les murs offraient des chefs-d'œuvre de peinture, et le marbre, façonné en grouppes amoureux, présentait, nombre de fois, les plaisirs des

dieux et des mortels. *Lydia* connaissait l'art de jouir ; elle ne l'enivra pas de tous les plaisirs à-la-fois ; elle les lui présenta successivement, et il put goûter chacun d'eux en particulier. Il ne voyait déjà plus la chaumière de *Daphnide*, que comme un joli rêve ; il faisait alors le beau songe de l'homme qui voit une partie de ses semblables à ses ordres, et pour qui les avantages de la société sont créés.

Où me menez-vous, *Lydia*, demanda-t-il, lorsqu'il se vit conduire à un char magnifique, attelé de deux superbes coursiers ? Voulez-vous insensiblement ainsi me transporter jusqu'au palais des dieux ? Non, dit-elle, je vais vous ramener au pied de l'arbre antique où vous jugiez qu'on devait vivre si commodément. — Raillez, charmante philosophe, vous en avez le droit ; mais sans vous j'y serais encore. — Et vous n'en seriez pas plus sage, répliqua-t-elle. — Il est vrai que j'étais fou ; mais quelque chose que vous me disiez en votre faveur, je vous défie de me rendre sage, ajouta-t-il, en lui dérobant un baiser. — Sage et heureux, mon cher *Alcibiade*, vous l'avouerez dans quelque tems.

Tandis qu'ils parlaient ainsi, le char

volait ; ils apperçurent bientôt les édifices les plus élevés d'une grande ville. — Voilà Athènes, s'écria *Alcibiade*. Il faudra donc que j'y rentre ? — Sans doute, dit *Lydia*, ne voyez-vous pas que je vous reconcilie avec la société.

Ils traversèrent les rues de cette superbe ville, et s'arrêtèrent devant une maison d'une architecture plus élégante encore que magnifique. Voilà donc votre chaumière, aimable *Daphnide*, douce et naïve bergère du vallon de Tempé, dit *Alcibiade* en souriant ; et la moitié du troupeau que vous m'avez promis ? Dangereuse Syrène, comment pouvais-je être philosophe avec vous ? — Comme *Socrate* l'est, lorsqu'il vient chez moi, répliqua-t-elle : c'est le conseil que vous donne *Aspasie*. — *Aspasie !* s'écria-t-il ; ô songes charmans des premiers jours du monde, qu'êtes-vous devenus ? — Demain, si vous le desirez, nous serons bergers dans la chaumière qui vous a tant plû. — Non, dit-il, vous ne me rendriez plus mon illusion, ma chère illusion. Vous étiez si simple ! et j'aimais si bien ! C'est un bien grand bonheur qu'une belle illusion !..... Mais vous êtes adorable sous ce costume de *Vénus*, se hâta-t-il d'ajouter. — Oui, mais *Vénus* n'a pas

le cœur innocent d'une bergère, interrompit *Aspasie ;* je vous rends le serment fait à *Daphnide.* Il me suffit d'avoir fait mieux que *Socrate* n'aurait fait. Vous vous seriez obstiné avec lui ; vous m'avez suivi. Je vous rends à la patrie et à la gloire. Un archonte de mes amis a parlé pour vous dans l'aréopage ; votre demande vous est maintenant accordée. Venez quelquefois me voir, nous rirons de nos petites folies, de ma naïve innocence, et de votre philosophie raisonnable ; mais nous n'en rirons qu'ensemble. Il ne faut pas qu'un jeune homme, fait pour prétendre à la gloire, débute dans le monde avec un ridicule.

Alcibiade soupira au souvenir de *Daphnide ;* mais il n'en remercia pas moins *Aspasie*, et il devint un grand homme.

PIERRE BLANCHARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PSICHÉ E CUPIDO, *favola di L. Apulejo, fédelmente espressa in italiano, da* J.-F.-C. Blanvillain, *traduttore di Paolo e Virginia. Parigi, da'* Torchj di F. Honnert, *nella Strada detta* du Colombier, n°. 1160. *Prix* 1 *franc* 80 *centimes;* 2 *francs, franc de port.*

LE citoyen *Blanvillain* est déjà connu avantageusement pour ses traductions italiennes, par celle de *Paul* et *Virginie*, qui est aujourd'hui à sa cinquième édition. Il propage, autant qu'il est en lui, la langue charmante et musicale, qui a succédé à la langue forte et sonore d'*Horace* et de *Virgile*. Sa traduction *des amours de Psyché et Cupidon* trouvera sa place naturellement à côté des ouvrages classiques italiens. Il a encore traduit le même ouvrage du Latin d'*Apulée* en Français, et a accompagné de notes utiles cette traduction. Son travail ne peut que faire plaisir aux artistes, surtout. C'est-là

qu'ils trouveront Psyché, elle-même, ce beau modèle idéal qui a tant de fois exercé le ciseau et le pinceau. L'imitation de *la Fontaine* a certainement son prix; mais ce n'est plus la fable d'*Apulée*: il y a mis, outre son cachet, ses idées, ses vers et des tableaux de son invention; et, si nous osions le dire, nous avouerions franchement que cette imitation est bien au-dessous du prix qu'on y attache: le nom de l'auteur des *fables inimitables* lui donne un grand relief. Les nombreuses négligences, qui, si je puis le dire, teintes de l'imagination riante de *la Fontaine*, coulent avec une naïveté singulière et une grâce enchanteresse dans les vers de l'immortel bon-homme, ne sont plus que des fautes dans sa prose; elles embarrassent et défigurent son style. Je ne dirai rien du cadre qu'il a choisi pour y placer son tableau: il n'est, sans doute, personne qui n'ait touvé fort ennuieux les graves discours des quatre amis, et les descriptions pompeuses du château de Versailles, qui, cette fois-ci nous pouvons l'avouer, se trouvent assez mal amenées.

La traduction italienne que nous annonçons est élégante; mais nous ne pouvons décider si elle l'emporte sur une

une autre traduction italienne, dont le citoyen *Blanvillain* n'a pas même fait mention, et, qui cependant, jouit depuis long-tems d'une véritable estime : c'est aux Italiens mêmes à nous l'apprendre.

Nous ne terminerons point cette notice sans dire un mot de la fantaisie de quelques savans, qui, l'esprit plein du mérite des anciens, ont cherché à donner à leurs ouvrages encore plus de prix qu'ils n'en avaient réellement, en y découvrant des intentions auxquelles les auteurs n'avaient jamais songées. On sait toutes les belles choses que certains commentateurs trouvaient dans les vers les plus naturels d'*Homère*. *Apulée* a eu aussi ses explicateurs. Ils ont absolument voulu trouver une allégorie bien complette de la philosophie mystique des Grecs. Les gens qui ne lisent un roman que comme un roman, s'inquiètent assez peu des allégories que les savans découvrent par-tout ; traçons, cependant, une idée rapide de l'explication que les savans donnent des amours de *Psyché* et *Cupidon*.

Psyché, disent-ils, est l'*ame* ; elle a pour sœurs, la *liberté* et la *chair*. Tant que *Psyché* se contente d'un commerce secret avec l'amour, c'est-à-dire, tant

que l'ame s'en tient aux plaisirs de l'amour spirituel, elle est dans la situation du monde la plus agréable. Mais dès que, par une curiosité indiscrette, *Psyché* veut voir son mari, c'est-à-dire, dès que l'ame donne dans les plaisirs des sens, qu'elle veut connaître l'amour charnel, elle se précipite dans un état malheureux. *Vénus*, qui représente la cupidité, lui fait souffrir tout ce qu'il y a de plus rude.

On ne peut, sans doute, imaginer rien de plus ingénieux; mais on peut bien assurer que si *Apulée* se fût tracé d'avance ce plan moral, il fut resté bien au-dessous du but qu'il a atteint. Son imagination, arrêtée dès son premier élan, serait devenue timide, et n'eut plus fait qu'un rêve commun, au lieu de la fable la plus charmante qui nous vienne de l'antiquité. Jouissons de l'esprit des anciens, mais ne leur en donnons pas plus qu'ils n'ont voulu en avoir. C'est une manie que d'appercevoir des mystères dans tout; c'est même un orgueil, celui de voir des choses où les autres n'avaient rien vu. S'il fallait juger, au flambeau d'une simple et saine philosophie, toutes les laborieuses minuties de nos savans, à commencer par leurs rêves sur la mystérieuse Egypte, que

d'*in-folio* seraient forcés de rentrer dans le néant! Nous accordons toujours trop de prix à ce qui est étonnant; et c'est pour cela qu'une sottise, renouvellée des Grecs, nous paraît toujours préférable au simple bon sens que nous pouvons avoir sans peine et par nous-mêmes.

P. B**.

L'Église de Saint Siffrid, *traduit de l'anglais, par* L.-F. Bertin. *Paris, chez* H. Nicolle, *Libraire, rue du Bouloi*, n°. 36, *et chez* Denné, jeune, *Libraire, rue Vivienne, 5 vol. in-12; prix 7 fancs 50 centimes, et 10 francs, pour les départemens, franc de port.*

Anne Radcliff, a ajouté à la romancie un nouveau moyen d'émouvoir et d'intéresser, celui d'amener au plaisir par la terreur. Elle a réussi; dès-lors elle devait s'attendre à beaucoup d'imitateurs. Parmi ces *pastiches* (1) romancières, il y en a quelques-unes de ridicules, et d'autres qui, même par com-

---

(1) On entend par *pastiches*, certains tableaux où l'on a imité la manière, le goût et le coloris d'un peintre.

paraison à ses tableaux, ont fait quelque fortune ; ceux-ci se sont contentés seulement d'écrire en gros caractères, au haut de leur toile : *Peint à la Radcliff;* ceux-là, faisant un peu plus d'efforts, ont bien imité sa manière, son coloris, mais n'ont pu atteindre à la régularité de son dessin (1). L'ouvrage que nous annonçons paraît sorti de son école ; faisons-en connaître, à nos lecteurs tous les détails.

Sir *Roger-l'Esterling* habite l'ancien château de Saint Siffrid, dans la province de Galles ; dans ce voisinage est située la vieille église du lieu. Sir *Roger* avait deux filles ; l'aînée *Sibilla*, mariée à sir *Harwood*, est heureuse, et la seconde, *Ethelreda*, épouse de sir *Carloville*, n'a pas, dans son hymen, suivi la voix de son cœur, elle n'a fait qu'obéir à son père. *Roger*, peu de jours après, meurt, et sa terre retourne à son neveu sir *Francis*. *Roger* n'a laissé à ses deux filles qu'une fortune dérangée : *Carloville*, qui est possédé de la fureur du jeu, et qui n'avait

---

(1) *Les Contradictions*, roman qui se vend chez *Maradan*, sont de même une copie de *Jacques le Fataliste*. 1 vol. avec figures, prix 2 fr. et 2 fr. 50 cent. franc de port.

épousé *Ethelreda* que dans l'espoir d'un bien considérable, l'abandonne aussitôt. *Harwood* et sa femme la recueillent, et l'emmènent avec eux à Kilgaren. Peu de tems après, *Harwood* se trouve riche par la mort d'un de ses oncles, et il achete, de sir *Francis*, la terre de S. Siffrid.

Dans le voisinage était le château de Strathener, il appartenait au lord *Trecastle*. Le lord avait trois enfans, son fils, le lord *Cærleon*, et ses deux filles lady *Marianne* et lady *Octavia*. *Carloville* avait, avant d'épouser *Ethelreda*, fait sa cour à lady *Marianne*, il en était même aimé; mais *Trecastle* avait refusé sa fille à un joueur. Lady *Marianne* avait, depuis ce moment, juré la perte d'*Ethelreda*; et son mariage subséquent avec sir *Francis*, n'avait pu éteindre sa haine. Demeurait en même-tems au château un neveu du lord *Trecastle*, nommé *Conwai*, jeune homme charmant, âgé seulement de vingt-deux ans, qui servait dans la marine, et qu'on destinait à sa cousine lady *Octavia*.

Mais *Conwai* a vu l'infortunée *Ethelreda*, et il l'adore; de son côté *Ethelreda* ne peut s'empêcher d'être sensible à sa passion; mais hélas! elle est engagée à *Carloville*. Cette terrible situa-

tion va bientôt cesser. Le lord *Caerleon*, en voyageant, a trouvé à Bruxelles *Carloville*, qui y passait pour un officier allemand, sous le nom de *Winzerfeldt*. A la suite d'une querelle de jeu, ils se sont battus ; *Carloville* a été tué ; et la nouvelle en est arrivée en Angleterre.

Conwai, cependant, est destiné pour une longue expédition sur mer : il va trouver *Ethelreda*, lui peint sa passion, les circonstances où il se trouve, et il obtient d'elle qu'ils s'uniront, secrèment, à l'église de Saint Siffrid, sous la condition, imposée par *Ethelreda*, qu'il partira aussitôt après la cérémonie. *Conwai* consent à cette condition, qu'il exécute au sortir de l'église.

Le lord *Carloville*, père du premier époux d'*Ethelreda*, vient de mourir : il a laissé, à sa bru, une belle et riche maison, à Londres, dans Portman-Squarre, et vingt mille livres sterlings. Ce legs force *Ethelreda* à venir à Londres.

Lady *Marianne* et lady *Octavia* entraînent *Ethelreda* à un bal, et l'y mènent sans masque : lady *Marianne* avait ses raisons pour en agir ainsi. Elle est aussitôt emmenée par un masque qui se fait connaître à elle : c'était

Carloville, qui n'est malheureusement pas mort du coup d'épée qu'il avait reçu à Bruxelles du lord *Caerleon*.

Ethelreda commence par avouer à *Carloville*, que, d'après le bruit qui avait couru de sa mort, elle est devenue la femme de *Conwai*; mais qu'ils se sont séparés aussitôt après la cérémonie. *Carloville* la menace de la tenir renfermée; elle consent à tout, pourvu qu'elle soit éloignée de sa vue.

Herwood avait rendu à sir *Francis* le château de Saint Siffrid, et *Carloville* l'avait loué de ce dernier. Ce fut donc une tour de ce château qu'il destina pour prison à *Ethelreda*, sous la surveillance des vieux serviteurs de son père, ainsi qu'elle l'en supplia. La voilà donc de retour dans le château qui avait été témoin des plaisirs et du bonheur de sa jeunesse, et qui va l'être de ses gémissemens et de ses ennuis. Ces nouveaux malheurs étaient la suite de la vengeance de lady *Marianne*: ce ne sera pas son dernier crime.

Un souterrain, ignoré de tout le monde, hormis des vieux serviteurs d'*Ethelreda*, communiquait à une tour abandonnée; un autre souterrain conduisait du même endroit à l'église: ce fut dans cette tour, ouverte à tous les

vents, que se retira notre infortunée, sitôt qu'elle apprit, au printems, que *Carloville* venait, pour se rapprocher de lady *Marianne*, habiter le château. *Carloville* la crut réellement disparue. Dès-lors il la fit passer pour morte, et toute sa maison en prit le deuil. Lady *Marianne*, se voyant délivrée de sa rivale, se livre scandaleusement à sa passion pour *Carloville*. A la suite d'une fête, elle se détermine à coucher, sans son époux, à Saint Siffrid. Comme ces deux amans visitaient ensemble les vieux appartemens du château, *Ethelreda*, qui quittait de tems à autre, dans le silence de la nuit, son triste donjon, pour jouir du plaisir de revoir l'ancienne demeure de son père, les recontre sur ses pas ; elle tenait sa lampe à la main. Cette flamme d'un bleu pâle, donnait à son visage, d'ailleurs charmant, une expression vraiment effrayante. Lady *Marianne* prend ce fantôme pour l'ombre d'*Ethelreda ;* elle pousse un cri, et tombe à ses genoux, dans l'attitude du crime suppliant ; bientôt elle s'évanouit. *Carloville* profite de ce moment ; il la dépose dans une voiture de louage, se place à côté d'elle, et l'enlève.

Revenons à *Conwai.* Depuis l'événement si extraordinaire qui lui avait

enlevé la main d'*Ethelreda*, il était tombé dans un état de délire effrayant, et son père, pour le guérir, l'avait fait transporter à Frampton-Lodge, non loin de Saint Siffrid. Là, ce malheureux amant ne tarde pas à apprendre la prétendue mort de celle qu'il aime, et il tombe dans une espèce d'aliénation d'esprit, dont les secours de la médecine viennent à bout de le tirer. Son père lui arrache enfin la parole d'épouser lady *Octavia*, qui ne l'aimait plus; car elle avait, de son côté, promis sa main à un jeune français, le comte *de Clare*, avec un dédit de vingt mille livres sterlings. Cependant *Conwai* n'avait promis à son père qu'une obéissance passive, et sa cousine *Octavia* devait se contenter du seul titre de son épouse.

Le lord *Trecastle*, père d'*Octavia*, avait désiré que la cérémonie se fit au château de Strathener; mais l'impérieuse lady décida pour l'église de Saint Siffrid. Le mariage est fait: lady *Octavia* s'est évanouie, on l'a transportée dans sa voiture; mais *Conwai* ne s'est pas empressé de la rejoindre. Il reste seul dans l'église; il compare dans son cœur ce mariage odieux, et la charmante union qu'il y avait contractée avec *Ethelreda*; bientôt il voit s'agiter

la draperie qui ornait l'autel, et il s'entend appeler par son nom. Il croit avoir reconnu la voix gémissante d'*Ethelreda*; l'horreur et le désespoir s'emparent de lui, et il quitte, avec la plus grande précipitation, le lieu où il venait d'outrager les mânes de celle qu'il n'avait jamais cessé d'aimer.

Le château de Strathener nous rappelle en ce moment. A la nouvelle de l'enlèvement de lady *Marianne*, le lord *Caerleon*, son frère, entraînant avec lui sir *Francis*, son tranquille époux, court après elle. Ils portent d'abord leurs pas vers le château de Saint Siffrid, et repartent aussitôt, après y avoir pris des renseignemens.

Lady *Marianne* et *Carloville* sont atteins par *Francis* et *Caerleon*. Le ravisseur arme sa compagne d'un pistolet: celle-ci, hors d'elle-même, le tire; sir *Francis* est atteint mortellement au front: *Carloville* s'échappe par une fenêtre, et, la nuit suivante, lady *Marianne* parvient à se sauver. Mais ils n'échapperont pas à leur juste supplice; la providence est là. Lady *Marianne* meurt presque aussitôt dans le délire et le désespoir; pour *Carloville*, bourrelé par sa conscience, il s'accuse, lui-même, d'un meurtre devant le magistrat du

lieu, sans vouloir se nommer ; on le met dans un cachot, et il y meurt d'une suite d'ivresse, après avoir joué avec les prisonniers tout ce qu'il avait et l'avoir perdu.

Quelque long que soit un roman ; il finit enfin. On découvre que *Carloville*, lorsqu'il épousa la fille de sir *Roger*, était, depuis sept ans, marié à une jeune personne qu'il avait enlevée de chez ses parens. Dès-lors tout s'arrange.

Le mariage de *Carloville* avec *Ethelreda* était nul, puisqu'alors il était marié à un autre ; celui de *Conwai* avec *Ethelreda*, était légal ; car celui de *Carloville*, avec elle, ne pouvait subsister : enfin *Conwai*, légitime époux d'*Ethelreda*, n'avait pu contracter validement un second hymen avec lady *Octavia*.

Nos jeunes amans se voient donc à la fin réunis et au comble de leurs vœux : la mort de sir *Francis*, sans enfans, avait fait réunir la terre de Saint Siffrid aux deux filles de sir *Roger*, et avec elle dix mille livres sterlings de rente. Pour lady *Octavia*, après être redevenue fille, par la nullité de son mariage avec *Conwai*, elle le fut encore toute sa vie, qu'elle passa dans une triste médiocrité, sa fortune étant considérable-

ment diminuée, par le dédit qu'elle avait été obligée de payer au comte *de Clare* qui ne l'épousa point.

Cette production doit être distinguée de la foule, soit par le mérite, si rare du style, soit par l'intérêt, toujours croissant, et la variété des aventures qu'elle contient. Nous ne connaissons pas de roman où l'on ait si bien peint cette espèce de caricature si commune en Angleterre, parmi les grands seigneurs, auxquels leurs voyages en Italie font si souvent perdre le sens et la raison. Un dialogue vif et animé, semé de traits heureux, ajoute encore au mérite de ce roman : le traducteur a su conserver, dans notre langue, la vivacité, l'originalité du dialogue anglais, et la physionomie de tous les personnages.

COURTE DISSERTATION SUR L'ORIGINE DU MONDE, *ou réfutation du système de la création ; par un négociant, dont le nom et la maison de commerce sont très-anciens à Bordeaux.* *Paris*, *chez* Pougens, *imprimeur-libraire*, *quai Voltaire*, n.° 10 ; *Bordeaux*, *chez* Audibert, Burkel *et compagnie.*

Vous me demandez quelle est la nature de DIEU, dit *Voltaire ?* Je n'en

sais rien ; les philosophes ne savent jamais ces choses-là. Voyez le théologien du coin, c'est son affaire. C'est au même théologien qu'on devrait renvoyer toutes les questions du même genre. Voici un auteur qui prend la plume pour nous prouver que le monde n'a pas été créé ; il croit ne voir cette idée de *création* que dans *Moyse*, encore l'attribue-t-il à une faute dans la version ; et, là dessus, il traduit le premier chapitre de la Genèse. *Gnara* et *Bara* ont fait naître la difficulté ; ces mots, qui sont synonymes, ne signifient pas *fit*, comme on les a traduits, mais *forma* ; en conséquence, Dieu n'a pas *fait*, mais *formé* le monde.

Je demande de quel poids peut être aujourd'hui *Moyse*, en pareil sujet, aux yeux d'un philosophe ? J'aimerais beaucoup mieux apporter le témoignage du singulier *Demaillet*, qui couvre notre globe d'eau, ou celui du sublime romancier *Buffon*, qui le fait de feu ; ils nous donnent au moins des raisons ; et le prophète *Moyse* bâtit son monde fort à son aise, sans s'inquiéter si la raison est satisfaite ou non ; il lui suffit que ses Juifs croient à ses contes. N'oublions pas cependant quelques raisonnemens particuliers de l'auteur, qui méritent un peu plus de considération.

« On ne peut, dit-il, supposer ni même concevoir aucun commencemennt d'existence, ni aucun anéantissement de choses existantes que par l'union impossible de l'être du néant ».

Cela est vrai ; mais qu'il nous dise donc s'il est plus facile de concevoir l'existence éternelle de la matière.

« La nature entière, dit-il encore, ne nous offre rien qui nous donne l'idée d'une puissance créatrice, ni d'une puissance annihilatrice ».

Cela est encore vrai ; mais que peut-on prouver par l'état actuel de choses, relativement au tems où elles n'étaient pas ainsi, en supposant que tout ait eu un commencement ?

Voici de quelle manière l'auteur prouve que Dieu ne peut être créateur. « L'Etre-suprême est une intelligence qui connaît ce qu'elle fait, et qui le fait par sa libre volonté. Cet être n'a donc pu créer l'Univers, sans avoir l'idée de tous les êtres qu'il renferme ». (Ne voilà-t-il pas une conséquence bien tirée? Continuons.) « Comment a-t-il pu connaître ce qui n'existait pas? » (Il est de fait que l'esprit humain n'a jamais rien connu de ce qui n'existe pas, et que l'imagination la plus vive ne peut rien créer de ce qui n'est point ; mais est-ce

ainsi que l'on doit raisonner en parlant de Dieu ?) Il était donc *contre ses lois* (lesquelles ?) ou décrets de rien créer. Il n'a donc pu le faire. « Puissant raisonnement dans une pareille cause ! Il y a long-tems que l'axiôme *rien de rien* est reçu ; mais il ne prouvera jamais rien pour ou contre la création. Il est certain que, suivant nos faibles conceptions, la formation des choses est plus naturelle que leur création ; mais remontons un peu au-delà de cette formation, car, en anéantissant la création, il faut la supposer, cette formation ; que se présente-t-il ? une chaîne immense de *formations*, ou une éternité de chaos, ce qui n'est pas plus convenable qu'une éternité d'harmonies. Convenons de bonne foi qu'un commencement ou une éternité de choses, sont aussi incompréhensibles l'un que l'autre. Si j'admets un commencement, qu'imaginerai-je au-delà de ce commencement ? et si c'est l'éternité, dans quels gouffres irai-je plonger mon imagination ? Eternité ! Création ! tous ces mots ne signifient absolument rien pour l'homme. Un philosophe peut quelquefois, en s'amusant, rêver Dieu, l'origine du monde, ou son ame propre ; mais s'il y arrêtait jamais ses idées, il oublierait déjà la sagesse : car que pourrait-il savoir ? Si par hazard, il donne

une conjecture ; il n'y a pas de mal ; mais du moment où il décide, il est blâmable, s'il n'a pas perdu la raison ; il est déjà fanatique de ses idées.

Le philosophe trouve le monde fait, il l'admire, soupçonne Dieu, sent son ame, espère le bien, souffre le mal, vit avec justice, et meurt en paix. C'est tout ce qu'il peut faire.

P. B**.

LES DÎNERS DU VAUDEVILLE, N°. 31, *mois de Germinal, chez* RONDONNEAU, *au dépôt des Lois, place du Carousel ; et chez* BRUNET, *libraire, rue Gît-le-Cœur.*

TOUTES les pages d'un livre ne sont pas également bonnes ; il n'est donc pas étonnant que tous les couplets du recueil que nous annonçons ne soient pas des couplets à citer. Il serait ridicule de critiquer sévèrement quelques vaudevilles faits au milieu des plaisirs, et présentés au public sans prétention ; cependant nous avertirons les auteurs que leur recueil est connu trop avantageusement pour qu'ils mettent de la négligence dans sa composition : on y trouve assez souvent des chansons qui

sont même au-dessous du médiocre. Nous nous contenterons de le remarquer, sans prononcer les noms de personnes, qui, par les fruits de leurs veilles, nous ont fait trop de plaisir pour que nous leur reprochions le sommeil d'un instant. Nous nous hâterons même, pour effacer l'impression que peut causer ce léger avertissement, de rapporter la très-jolie romance du citoyen *Philipon-la-Madeleine :* intitulée ANACRÉON *quitté par Clycère ;* elle est digne du *Vieillard de Théos.*

AIR : *Ce mouchoir, belle Raimonde.*

Entre son luth et son verre,
Anacréon s'écriait :
» Sur mon âge, ô ma Glycère,
» Pourquoi cet air inquiet ?
» Près de l'Aurore vermeille,
» Titon goûte un sort moins doux ;
» Je chante et bois sous la treille,
» Et je dors sur tes genoux.

» Envain, les Parques avares
» Voudraient compter mes instans,
» Sous les fleurs dont tu me pares,
» Peut-on voir mes cheveux blancs ?
» Si du dieu qu'en toi l'on aime,
» L'arc s'est brisé sous mes doigts,

» L'Amour n'est-il pas le même,
» Sans son arc et son carquois ?

» Non, (dit en riant *Glycère*,)
» Ses armes sont sa beauté ;
» C'est par elles qu'à la terre
» Il donna la volupté :
» Dans tes chants, aimés des Grâces,
» Peins l'Amour et ses attraits ;
» Moi, je vole sur ses traces,
» Pour mieux juger tes portraits. »

Délaissé par sa maîtresse,
Que va faire *Anacréon* ?
Se plaindre est une faiblesse,
Changer n'est plus de saison :
Le vin, les Muses joyeuses,
Adoucirent ses destins ;
Ses nuits furent moins heureuses,
Ses jours furent plus sereins.

PHILIPON-LA-MADELEINE.

BIOGRAPHIE.

Notice sur la vie de Marie Moreau-Monnet.

« MARIE MOREAU, connue sous le nom de la citoyenne *Monnet*, avait reçu de la nature une imagination vive et ardente, qui, dès sa

plus tendre enfance, lui donnait la réputation d'une personne extraordinaire, et qui lui faisait faire les progrès les plus rapides dans toutes les sciences qu'elle voulait étudier. Née à la Rochelle, dans la classe indigente, qu'on appelait jadis celle du *peuple*, elle fut long-tems privée des moyens pécuniaires qui facilitent toujours l'instruction ; mais les ressources de son génie triomphèrent de tous les obstacles, et elle n'eut pas besoin de maîtres pour surpasser en connaissances les jeunes personnes les mieux élevées. Son goût le plus prononcé était celui de la poésie, et, quoiqu'elle n'ait jamais entrepris de tragédie, ce genre de pièces fut celui qui lui inspira d'abord le plus d'enthousiasme. Ayant eu occasion de voir jouer la citoyenne *Clairon*, dans le rôle de *Zaire*, elle sentit son ame s'exalter, et, brûlante d'amour pour l'auteur de ce chef-d'œuvre, elle adressa aussitôt à *Voltaire* des stances pleines de goût et d'expression. Ces vers imprimés dans *le Mercure* et dans le journal de *Dorat*, circulèrent rapidement dans les bonnes sociétés ; et, dès l'âge de 16 ans, la jeune *Moreau* avait obtenu un succès littéraire. Le philosophe de Ferney qui se rappelait la supercherie de *Déforges - Maillard* (dont plusieurs vers avaient paru sous le nom de mademoiselle *Malcrais de la Vigne*) n'osa pas répondre sur-le-champ à une femme qu'il ne connaissait pas encore ; mais apprenant, dans la suite, par *Thomas* et *Dalembert*, que la jeune muse de la Rochelle était réellement du *sexe féminin*, il lui écrivit une lettre moitié prose, moitié vers, dans laquelle il lui fit les complimens les plus flatteurs. Dès ce moment, *Mariette-Moreau* marcha avec rapidité vers la perfection de la haute poésie, et ce fut peu

après cette époque, qu'elle fit paraître son *Idylle sur les fleurs*, production charmante, qui restera à jamais gravée dans la mémoire de tous les hommes sensibles et vertueux. Ses *Contes orientaux* parurent ensuite, et ajoutèrent un nouveau lustre à sa réputation; on y admira généralement la force et la concision du style, les élans du cœur le plus aimant, et sur-tout, la peinture exacte qu'elle avait faite d'elle-même dans le personnage du sage Caleb. Elle avait su, d'ailleurs, donner à cet ouvrage le véritable coloris du style oriental, mérite rare alors parmi nos littérateurs, et que personne même n'a porté depuis à un si haut degré de perfection. *Thomas*, son intime ami, lui adressa à ce sujet une excellente pièce de vers que le défaut d'espace m'empêche de citer, mais qu'on trouvera sans doute dans les œuvres complètes de ce célèbre académicien.

« La citoyenne *Monnet* vient de perdre la vie dans la cruelle opération du cancer. Le tems n'était pas encore venu d'entreprendre une cure si périlleuse, et elle est ainsi morte, à la fleur de son âge, victime de l'impatience excessive qui l'avait toujours caractérisée. Elle laisse parmi nous de nombreux amis qui la pleurent, et des ouvrages marquans qui ne peuvent mourir.

» Le citoyen *Monnet*, son époux, et homme de lettres estimable, conserve quelques-unes de ses poésies posthumes, et sa correspondance avec les plus grands hommes du siècle. Il serait à desirer qu'il voulut les recueillir et les publier pour servir de supplément aux œuvres déjà imprimées de cette femme trop peu célèbre »,

FABIEN-PILLET.

Notice sur ROBERJOT.

Roberjot est né à Mâcon, en 1753 ou 1754. Il fit ses études, et embrassa l'état ecclésiastique.

Il devint curé d'une paroisse aux environs de Mâcon. Honoré de cette fonction, il la remplit dignement, et y fit beaucoup de bien. Il était l'ami des pauvres, le consolateur des malheureux; il soutenait les bons, et ramenait les méchans.

Ce n'était pas en patron qui veut des cliens, ni en bienfaiteur qui veut des louanges, que *Roberjot* s'occupait des misérables, c'était en sincère ami de l'humanité; il ne faisait pas seulement l'aumône à tel ou tel pauvre, il recherchait sans cesse les moyens de faire cesser la pauvreté: il n'était pas le curé de sa paroisse seulement, il était le curateur de tous les lieux où il connaissait de la misère.

La révolution vint; il l'embrassa. Pouvant devenir citoyen, il quitta l'habit de prêtre.

La décence, la modestie, la bonté, toutes les vertus qu'il avait pratiquées comme homme d'église, il les pratiqua comme citoyen.

Il fit plus: il en acquit, il en montra de nouvelles. En quittant la théologie pour la morale, il voyait ses devoirs s'accroître, et non finir.

La liberté naissante avait besoin d'apôtres; il le fut. La morale avait besoin d'appui contre la licence, il en servit.

Roberjot pensait que ces deux missions n'en faisaient qu'une, et que la liberté et la morale sont inséparables. C'est ce que savaient très-

bien les patriotes de 89, au nombre desquels il était ; c'est ce que méconnurent trop longtems ces *patriotes* tardifs, qui crurent, depuis, racheter par leurs excès, la honte de leurs retards.

Pendant l'assemblée constituante, il fut nommé président de l'administration de son département. Il remplit très-bien cette fonction, à laquelle il était particulièrement propre.

Convaincu alors que rien ne sied mieux au citoyen, et sur-tout au magistrat, que d'être père de famille, il se maria.

Nommé suppléant à la convention, en 1792, il y entra vers le milieu de 93.

Dans cette année, il fut envoyé en mission près de l'armée de Sambre et Meuse ; il veilla à ses besoins et échauffa son zèle.

Après la conquête de la Belgique, il y organisa les autorités publiques, et travailla lui-même à la sécurité particulière. Il rappela dans leur domicile les manufacturiers fugitifs, tous les hommes utiles. Il y ranima le travail, par la confiance ; la richesse et les mœurs par le travail.

Il entra en Hollande avec l'armée française ; fut ministre pléniptentiaire de la République, à la Haye. Envoyé de là, à Hambourg ; ce fut pendant cette mission, que, rappelé à ses habitudes philantropiques, il rédigea ses utiles mémoires sur les établissemens de charité de Hambourg ; mémoires qui ont été imprimés, il y a quelques mois, dans la collection relative aux *établissemens d'humanité*, publiée par ordre du ministre de l'intérieur.

Etant à Hambourg, il fut nommé ambassadeur de la République française près la République batave. Enfin, de cette fonction, il passa

à celle de ministre plénipotentiaire à Rastadt, qui a été sa dernière.

Roberjot avait des connaissances variées : il avait fait une étude particulière de l'économie publique, des intérêts du commerce, et des manufactures ; digne occupation d'un sincère ami de l'humanité ; occupation plus propre aussi, qu'on ne croit, à former un négociateur, s'il est vrai que la diplomatie doive être la science des intérêts respectifs des nations, et non l'art de l'intrigue et de la fraude.

Il joignait à ses connaissances un esprit sage et une ame douce. Il était impossible d'envoyer au congrès, d'où l'Europe attendait la paix, un ministre dont le caractère personnel témoignât mieux le desir que la République française avait de la conclure.

Il faisait le bonheur de sa femme, elle faisait le sien. Quoique jeune l'un et l'autre, ils n'avaient point d'enfans.

Ministre de paix en Allemagne, sous la garde du droit des gens, et de la morale universelle ; confiant dans la foi des soldats autrichiens, qu'il croyait être préposés à la sûreté de la légation française ; sans armes, sans défense, au bruit des coups portés à ses collègues, il a été assassiné dans les bras de sa femme, sur le grand chemin, par les soldats autrichiens, et en vertu d'ordres plus lâches et plus atroces que leurs coups.

(*Article communiqué.*)

ARCHÆOLOGIE.

Histoire et proportions de la table Isiaque.

Le premier qui ait dessiné et gravé la table Isiaque, est Ænéas Vicus, de Parme. Il en a publié l'estampe à Venise, en 1559, et l'a dédiée à l'empereur Ferdinand Ier : il y en a eu une seconde édition en 1600, donnée également à Venise par Jacques Franco ; mais la gravure d'Ænéas Vicus a été l'original de toutes celles qui ont paru depuis. Une inscription, qu'on voit en tête, apprend que ce monument appartenait alors à Torquato, fils du cardinal Bembo : le père l'avait reçu, en présent, du pape Paul III. Pignorius a donné une explication de cette table ; et Jean-Georges Herwart de Hohemberg l'a reproduite dans l'ouvrage, intitulé : *Thesaurus Hieroglyphicorum.* La gravure du monument est à la contre-épreuve. Pignorius, après avoir dit que cette table avait été donnée, par Paul III, au cardinal Bembo, ajoute que d'autres personnes assuraient qu'elle avait été achetée, après le siège de Rome, d'un serrurier, qui la vendit assez cher au cardinal. Le père Montfaucon prétend qu'après la mort de Bembo, arrivée en 1547, Torquato son fils la vendit, et ce fut vraisemblablement au duc de Mantoue ; car ce prince l'avait placée dans la gallerie de ses tableaux, où elle était encore dans le tems que Pignorius écrivait ; mais lorsque Mantoue fut saccagée par les Impériaux, en 1630, elle disparut, et quelque diligence que l'on pût faire,

faire, il fut impossible de la retrouver ; enfin, sans avoir pû savoir de quelle façon elle y était parvenue, on la voyait, avant l'entrée des Français, à Turin, dans le trésor des archives, où elle était exposée à la vue des curieux.

Cette table de bronze a trois pieds dix pouces trois lignes de longueur, et deux pieds trois pouces neuf lignes de largeur. L'épaisseur du dessus de la table est de cinq lignes et demie, et celle du bord de la tranche, dont elle est environnée, est de trois lignes ; cette tranche a deux pouces moins une ligne de hauteur, et son pourtour est de douze pieds quatre pouces.

Les figures, représentées sur la face de cette table, sont renfermées en cinq espèces de tableaux, que sépare une petite frise qui leur sert d'encadrement, et qui, dans toute sa continuité, porte huit lignes de largeur, tant dans les parties où elle est remplie d'hiéroglyphes, que dans celles où il règne un ornement courant. La division qui occupe la partie supérieure de la table, est de sept pouces de hauteur, et de trois pieds huit pouces six lignes de longueur. Celle qui occupe le milieu, a dix pouces sept lignes de hauteur, sur deux pieds quatre pouces trois lignes de largeur. En conséquence, les figures dont elle est ornée ont quatre lignes de plus dans leur hauteur. Cette division est séparée, à ses deux extrêmités, par deux tableaux ; le premier, où l'on remarque le taureau Apis, porte six pouces huit lignes de largeur ; le second, placé à l'autre extrêmité, a sept pouces de large. La division inférieure est de la même longueur que la supérieure, et sa hauteur est de sept pouces deux lignes.

La table est d'un cuivre rouge, dont le fonds est devenu couleur maron, et dont la teinte est inégale. Les figures sont gravées avec très-peu de profondeur, c'est-à-dire, un peu moins d'une ligne ; elles sont plus foncées en couleur que le champ, et le plus grand nombre de leur contour est marqué par des filets d'argent, incrustés, qui sont en assez grand nombre, principalement autour des cassures. Les bases sur lesquelles les figures sont assises ou posées, ont été arrachées ; elles étaient d'argent.

Ces incrustations, ou ces ouvrages de marquetterie, ne laissent voir aucune apparence de liaison ; et ce genre de travail ne peut être mieux exécuté.

Cette table reçoit, sur chacune de ses quatre faces, qui sont coupées à angle droit, des bandes du même métal, qui, beaucoup moins épaisses que le dessus de la table, viennent s'appliquer quarrément, et se réunissent aux quatre angles de la table, la font paraître épaisse de deux pouces. Il était nécessaire qu'elle fût montée, anciennement, sur un pied séparé ; on voit même les tenons qui l'y tenaient assujettie ; ils font corps avec les bandes qui circulent autour de la table, et y sont adhérans ; ils se replient et se prolongent en dessous, et parallèlement avec la plaque au-dessous de la table ; ils sont percés de trous, par où passaient les clouds ou vis qui liaient chaque montant du pied avec la partie supérieure de la table, de façon à pouvoir la rendre stable, et d'un usage commode.

Isis est la divinité principale et l'objet dominant de ce précieux reste de l'antiquité, et l'on ne peut mettre en doute qu'il ne lui soit consacré. Cette déesse occupe, avec une suite

distinguée, le plus grand des trois espaces qui divisent la surface de cette table. La proportion, augmentée des figures, ainsi que la richesse des ornemens, concourent à prouver la supériorité de ce grouppe. C'est donc avec raison que le nom de table Isiaque, pour désigner tout le monument, l'a emporté sur celui de *Bembine*, que les auteurs lui ont donné quelquefois, à cause du cardinal Bembo, son premier possesseur moderne.

LÉGISLATION.

Loi singulière de Numa. (1)

Ce sont *Aulugelle* (2) et *Festus* (3), qui nous ont transmis les propres paroles de cette loi, dont voici la traduction :

« Défense à une concubine de toucher l'autel » de *Junon :* s'il lui arrive de le toucher, que, » les cheveux épars, elle offre à la déesse le » sang d'un agneau femelle ».

Les commentateurs se sont donné la torture, pour expliquer la loi de *Numa*. Voici comme l'interprète *Ravard* (4). « Chez les anciens, » dit-il, le mot *pellex* avait trois différentes si- » gnifications. Ils entendaient, par ce mot, » tantôt une concubine qui vivait avec un » homme marié; tantôt une femme qui se

(1) Ce morceau de législation ancienne, est tiré d'un Commentaire sur la loi des douze tables.

(2) Lib. 4. *Noct. Attic.*, cap. 3.

(3) Au mot *Pellicei.*

(4) *In lib. singul. de auctoritate prudentum;* cap. 1.

» mariait à un homme, lequel avait une épouse » légitime ; et tantôt une courtisanne quelconque : je ne doute point, continue *Ravard*, » que, dans cette loi, *Numa* n'ait voulu parler » d'une femme qui se mariait à celui qui avait » une épouse légitime. Ainsi, ces paroles de » *Numa, qu'une concubine ne touche point* » *l'autel de Junon*, ne signifie réellement » autre chose, sinon *qu'aucune concubine ne* » *pouvait se marier à quiconque a une épouse* » *légitime ;* s'il lui arrive de toucher cet » autel, c'est-à-dire, *si elle se marie*, » alors que, les cheveux épars, elle immole un » agneau femelle. En effet, *Junon* est la déesse » du mariage ; une jeune fille, en se mariant, » touchait l'autel de la déesse ; donc *toucher* » *l'autel de Junon*, signifie se marier » On pourrait admettre cette explication, si c'était un poëte qui eut parlé ; mais qui peut, dans une loi, se prêter à de pareilles figures ; aussi les Romains, dans les premiers tems, s'y sont prêtés. Pourquoi, dans les tems postérieurs, les historiens, les orateurs, les poëtes et autres écrivains de quelque classe qu'ils fussent, s'en sont-ils abstenus ? Jamais qui que ce soit, dans le *Latium*, ne s'est servi de l'expression *toucher les autels*, pour dire, *se marier ;* et si *Numa* s'en est servi, comment un auteur aussi grave n'a-t-il été imité de personne ? Néanmoins cette interprétation de la loi de *Numa*, toute recherchée qu'elle est, a séduit une foule de commentateurs, parmi lesquels on compte le célèbre *Gravina* (1), qui renchérit encore sur l'imagination de *Ravard*. « *Numa*, dit ce savant » italien, s'est servi, dans sa loi, d'un langage

(1) *De origine juris*, lib. 2, cap. 22.

» figuré ; il est vraisemblable qu'il a voulu, » par une expression figurée, et en même-tems » décente, couvrir une action déshonnête ; » c'est pourquoi, pour défendre qu'une femme » recherchât la couche d'un homme marié, il » a dit qu'elle ne touchât point à l'autel de » *Junon* ; et j'applaudis à l'interprétation de » *Ravard*, qui, par l'autel de *Junon*, entend » le lit marital ». *Gravina* ne fait point réflexion que *Numa* écrivit dans un tems qu'il n'y avait point encore à Rome de rhéteurs, qui n'y furent pas même reçus sous le consulat de *C. Fannius Strabon* et *M. Valerius Messala*, l'an de Rome 493, comme le dit *Suétone* (1). Des pasteurs, ou du moins qui tout récemment encore habitaient les campagnes, tels qu'étaient les Romains, sous le roi *Numa*, ne faisaient aucun usage du langage figuré, et n'étaient pas à portée de l'entendre. Mais, dit *Gravina*, le législateur a voulu, par une expression figurée, et en même-tems décente, couvrir une action déshonnête. Nous répondons : que sert de prodiguer, devant le peuple, une décence qui n'est sentie de personne ? D'ailleurs, sans recourir à une expression figurée, n'en pouvait-il pas employer qui fussent décentes, comme celles de *virum alienum appetere*, de *nubere*, et une infinité d'autres, dont toute dame romaine, et dont une vestale même n'aurait pas rougi de se servir ? Ensuite, lorsqu'il ajoute que l'*autel de Junon* désigne *le lit marital*, nous lui demandons un seul exemple de cette façon de s'exprimer. Les supplians, qui adressaient des prières aux Dieux, étaient dans l'usage de toucher leurs autels, rien n'était

(1) *De Clavis orator*, cap. 1.

plus ordinaire ; c'était une cérémonie de tous les jours, et même de toutes les heures ; cette façon de parler, *toucher les autels*, était dans la bouche de tout le monde, et néanmoins on ne trouve pas qu'on s'en soit servi autrement que dans le sens propre ; jamais elle n'est prise dans le sens que *Ravard* et *Gravina* veulent lui donner.

Merulla (1) pense que ces mots, *toucher l'autel de Junon*, signifie épouser quelqu'un, en observant toutes les cérémonies prescrites pour les nôces, ce qui n'était pas permis à une concubine ; et *Seineccius* (2) adopte cette explication. Mais on peut dire que ce n'est, de la part de ces deux commentateurs, qu'une simple assertion dont ils ne donnent aucune preuve.

Le peu de solidité du système de ces divers commentateurs, est, pour nous, une leçon de nous en tenir au sens naturel et simple que présentent les termes dans lesquels la loi de *Numa* est conçue. Nous croyons donc que le législateur des Romains n'a eu d'autre objet que de défendre aux concubines d'approcher de l'autel de *Junon*, et d'oser faire à cette déesse des sacrifices. Il n'est pas difficile d'appercevoir pourquoi une concubine ne devait point toucher l'autel de *Junon*. On écartait des temples et des autels tout ce qui était odieux, soit hommes, soit animaux, soit autres choses. Les hommes abhorrés de tous les dieux, étaient des prophanes ; mais, quelquefois, un certain genre de personnes déplaisaient à certaines

---

(1) *De legibus Roman.*, cap. 5, p. 10.
(2) *In commentar. ad leg. Jul. et pap.*, lib. 1, cap. 2, pag. 29.

divinités. C'est ainsi que les hommes (1) ne devaient point assister aux fêtes qui se célébraient en l'honneur de la bonne déesse ; qu'au contraire, les femmes (2) n'assistaient point, en Italie, aux fêtes célébrées en l'honneur d'*Hercule* ; ni chez les Gérenthréens, peuples de la Laconie, à celle du dieu *Mars*. De même *Junon* avait les concubines en horreur. Cette déesse, qui présidait aux liens conjugaux, devait, par une suite naturelle, être ennemie des amours furtifs et de toutes personnes qui portaient atteinte à l'amour conjugal ; c'est pourquoi les poëtes ont feint qu'elle n'aimait ni *Vénus* ni son fils. Cette protection que *Junon* accordait aux nœuds sacrés du mariage, lui ont mérité le surnom de *Jugalis* et de *Prenuba*. Mais si cette divinité présidait aux mariages, ce n'était qu'aux mariages chastes et purs, et non à ceux des concubines, ni même des veuves qui convolaient en secondes nôces. On en trouve la raison dans *Valere Maxime* (3). « L'on croit, dit cet » auteur, de la convenue de la pudicité, les » femmes qui s'étaient contentées de se marier » une seule fois. On supposait que leur pudicité » n'avait reçu, par cet unique engagement, » aucune atteinte, au lieu qu'on regardait, » comme un signe d'incontinence, de se ma» rier plusieurs fois ». Car, si les veuves ne méritaient pas que *Junon* présidât à leurs mariages, à plus forte raison devait-elle être défavorable aux concubines et rejeter leurs sacrifices.

---

(1) *Tibulle*, lib. 1, éleg. 7, vers. 22. *Prosper*, lib. 4, éleg. 9, vers. 25 et 26.

(2) Macrobe, lib. 1.

(3) *Saturnal*, cap. 12, et *pantanices*, lib. 3, cap. 22.

La sanction de la loi de *Numa*, c'est-à-dire, la peine que cette loi prononçait, consistait en ce qu'il était ordonné à la concubine, qui en revenait à la défense de toucher l'autel de *Junon*, d'offrir en sacrifice un agneau femelle. Cette peine ne différait pas beaucoup de celle que *Numa* infligeait à une veuve qui se remariait avant l'expiration du tems de deuil fixé par la loi (1). *Plutarque* nous apprend qu'une veuve, en ce cas, était obligée, par une loi de ce prince, d'immoler une vache pleine. Ainsi, l'une sacrifiait une vache pleine, et l'autre un agneau femelle. Chez les anciens, le nom d'agneau, ainsi que celui de loup, était commun aux deux sexes de l'animal. Quant aux *cheveux épars*, dont parle *Numa*, cette circonstance de la sanction de sa loi, se trouve entièrement conforme à l'ancien usage, suivant lequel on déliait ses cheveux et on les laissait épars en signe de tristesse.

B.

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Abrégé des procès-verbaux de l'institut du Caire, du premier au 26 Frimaire.

MÉMOIRES sur les différentes espèces d'animaux observées dans la basse Egypte, et sur les causes qui ont pu réduire la variété des espèces dans cette contrée, par *Savigny*.

Sur la proposition de *Sucy*, une commission

(1) *In vitâ Numa*, pag. 67.

est chargée de recueillir des renseignemens sur le cours des eaux supérieures du Nil.

Rapport sur les ophtalmies, par *Desgenettes*.

Explication des phénomènes appelés capillaires, par *Monge*.

Morceau de poésie relatif à la position des Français en Egypte, et aux avantages qu'on peut en attendre, par *Balzac*.

Note concernant la teinture du coton et du lin, au moyen du carthame, par *Bertholet*. Le carthame est fourni à l'Europe par l'Egypte, et il y sert à teindre les soies. En Egypte, on l'emploie à la teinture du coton; et le procédé auquel on doit cet avantage, consiste, 1°. à séparer, au moyen d'une eau un peu alcalisée, la partie jaune de la substance colorante rouge; 2°. à incorporer l'alcali sous la meule avec le carthame; 3°. à chauffer le bain à la température de 30 à 40 degrés.

Note sur la mécanique générale, par le citoyen *Fourrier*.

Etat des habitans du Caire, morts pendant l'intervalle de cent jours, lu par *Bonaparte*. Ce nombre est de 1076; il comprend seulement les Musulmans.

Observations faites récemment au Caire, par *Monge* et *Beauchamp*; d'où il résulte que la déclinaison de l'aiguille aimantée est de 12 degrés.

Rapport d'un voyage à Damiette.

Deux mémoires ont été présentés à l'institut par des savans externes: celui du citoyen *Levavasseur*, directeur de l'artillerie, sur les moyens de corriger certains fers et aciers; et celui du citoyen *Corancez*, concernant les moyens de remédier à l'altération de mouvement qui est occasionnée dans les montres, par

les changemens de température. L'auteur propose de composer le balancier de métaux différens; et il recherche, par le calcul, quelle doit être la figure des parties, pour que le moment d'inertie soit constant pendant que la masse qui oscille est dilatée ou condensée.

Une commission ayant été nommée pour examiner le mémoire du citoyen *Levavasseur*, le citoyen *Descotils* en a rendu un compte avantageux. Celui du citoyen *Corancez* est renvoyé à une commission, composée des citoyens *Costaz* et *Fourrier*.

BELLES ACTIONS.

Département de la Seine, commune de Passy.

Un jeune homme, âgé de quinze ans, de la commune de Passy, remporta le prix de la course, à la fête de la *Souveraineté du Peuple*. Celui qui atteignit le but le premier après lui, était de son âge, sans parens et sans fortune. Le vainqueur, oubliant son triomphe, ne songea qu'à consoler son rival, en adoucissant son sort; dans cette vue, il le présenta à son père, qui, plus touché des sentimens de son fils, que glorieux de sa victoire, chercha à seconder ses desirs, en comblant ce jeune homme de caresses et de bienfaits.

Nous rapportons ce trait, avec d'autant plus de plaisir, que cette manière d'obliger surpasse le bienfait même.

Nous regrettons d'ignorer le nom de celui que cette belle action honore, parce qu'elle est le présage de bien d'autres.

SPECTACLES.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE NATIONAL, RUE FAVART.

17 Floréal.

LE TRENTE ET QUARANTE ; *Comédie en un acte, et en prose, mêlée d'arriettes.*

PERSONNAGES.

VALCOURT, } Capitaines de } *Elleviou.*
ST. FIRMIN, } Hussards. } *Gavaudan.*
MICHEL, valet de St. Firmin, *Martin.*
Mme. DERVAL, tante de Valcourt, *Cne. Crétu.*
JENNY sa fille, et amante de St. Firmin, *Cne. Bouvier.*

LA scène a lieu dans une auberge, où *Valcourt* vient de passer la nuit au jeu, et de perdre tout son argent, ses bijoux et ses chevaux. Il ne lui reste plus qu'un portrait, dépouillé de sa garniture de diamans. — C'est le portrait de *Jenny*, que *madame Derval* sa tante, lui a envoyé pour lui faire connaître l'épouse qu'elle lui destine. Cette *bonne* tante sait bien que son neveu est jeune, capable d'étourderies ; mais elle ignore qu'il soit aussi mauvais sujet. — *St. Firmin* arrive dans la même auberge, et retrouve son ami *Valcourt*, qui lui demande de l'argent à emprunter. *St. Firmin*, par prudence, par amitié pour lui, lui en re-

fuse, sûr que cela ne pourrait servir qu'à alimenter sa coupable et malheureuse passion. Mais le motif qui l'arrête devient bientôt celui de sa propre perte. *Valcourt* lui montre le portrait de *Jenny*, et lui propose de le jouer, contre vingt louis, dans un coup de *Trente et Quarante*. *St. Firmin* qui reconnaît, dans ce portrait, celle qu'il adore, brûle d'être possesseur d'un objet qui lui représente ses traits : il joue. — Perd. — Double la somme. — Perd. — Engage ses chevaux. — Perd ; et le voilà dans le même état où était *Valcourt*. Il se désespère. — *Michel*, son valet, ne l'aide pas beaucoup à supporter son sort avec résignation. — Cependant *Valcourt*, généreux dans la prospérité, se contente de l'argent, des chevaux, et lui remet le portrait. — *St. Firmin* se console avec cette image de son amante ; il l'a porte mille fois sur ses lèvres, et, au milieu de ses transports, il est surpris par madame *Derval*, qui, le prenant pour son neveu (qu'elle n'a jamais vu), s'empresse de l'unir à *Jenny*. *St. Firmin*, délicat, n'ose profiter de cette erreur. — Heureusement *Valcourt* qui survient, ivre, explique le tout *le plus joliment du monde*.

Jenny avoue sa tendresse pour *St. Firmin* ; et madame *Derval*, persuadée qu'il est honnête ; jalouse, d'ailleurs, du bonheur de sa fille, marie les deux amans.

Nous ne jugerons point cette pièce, d'après sa première représentation ; nous avons vu la seconde, la troisième, et nous pouvons assurer qu'elle fait très-grand plaisir.

Le fonds est toujours peu de chose ; le caractère de *Valcourt*, vicieux ; la décision de madame *Derval* un peu précipitée ; mais les défauts sont rachetés par de la gaîté, des détails

amusans, une musique délicieuse; et le jeu des acteurs.

Les auteurs sont, les citoyens *Duval* pour le poëme, et *Tarchi* pour la musique. L'ouverture est brillante; le rondeau bien léger, et le duo : *porte à ton maître ce portrait*, sera chanté dans plus d'un concert.

THÉATRE DES TROUBADOURS,

Rue Martin.

---

19 Floréal.

Clément Marot, *pièce anecdotique, en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles.*

Une anecdote, connue a fourni le sujet de cette bluette, qui, assaisonnée de quelques couplets piquans, a obtenu un succès agréable.

Dans ces tems où l'église interdisait l'usage de la viande, les deux derniers jours de la semaine, *Clément Marot* invita sa maîtresse à dîner, et la régala de *lard*, en lui montrant le premier l'exemple de l'infraction aux lois du Saint Père. La dame outragée des soupçons que *Clément* avait conçu sur sa fidélité, alla charitablement le dénoncer à un tribunal qui existait alors pour juger ces sortes de crimes. *Marot* fut exilé, mais rappelé bientôt par *Marguerite de Navarre*, qui obtint sa grace du roi.

Les auteurs de la pièce anecdotique sont les citoyens *Armand-Gouffé* et *Duval*. — Il ne faut point confondre ce dernier avec l'auteur du *Prisonnier* et du *Trente et Quarante*, dont nous venons de parler.

27 floréal.

A BAS LES DIABLES, A BAS LES BÊTES, etc. etc., etc., *folie épisodique, en un acte et en vaudevilles.*

Depuis quelques jours l'affiche de ce spectacle annonçait la prochaine représentation d'un vaudeville nouveau, dont le titre piquant et singulier excitait généralement la curiosité. Aussi, le jour qu'elle eût lieu, on n'aurait pu trouver, dès six heures, une seule place dans la salle. Chacun, dans l'attente, ne s'entretenait que de la nouveauté qu'on allait donner, et torturait son esprit pour deviner la manière dont l'auteur avait pu traiter un pareil sujet. Enfin, le moment, si long-tems desiré arriva, et le citoyen *Léger*, qui avait joué dans la première pièce, chanta un fort joli couplet d'annonce, que le public couvrit d'applaudissemens, et redemanda *bis*.

COUPLET D'ANNONCE.

AIR : *Non, vous ne viendrez pas.*

Esquissant d'un pinceau bouffon,
Maintes folles caricatures,
Du mauvais goût contre le bon,
Nous voulons venger les injures.
Condamner par le mot *à bas*,
Chaque grotesque personnage,
Vous faites bien, mais n'allez pas
Appliquer le mot à l'ouvrage.

On se doute bien que ce vaudeville n'est composé que de *scènes à tiroirs*.

Un jeune homme, ami du bon goût, aime la fille de *Dormeuil* et en est aimé. Ce dernier,

sur le point d'élever un théâtre, à la manie de n'y vouloir représenter que des pièces à diables, à bêtes, etc. Pour l'en dégoûter, l'amant engage plusieurs de ses amis à paraître devant le beau-père, grotesquement vêtus. Ils se présentent successivement sous les costumes d'un musicien italien, d'un pompier, d'un diable, d'un voleur, d'un souffleur et d'un machiniste. Cette folie épisodique se termine par un hommage au bon goût, ainsi que par le mariage des deux amans, auxquels *Dormeuil* pardonne cette ruse innocente.

Il y a de l'originalité dans diverses scènes, et principalement dans celle du Souffleur. Le citoyen *Tiercelin* a parfaitement joué cette caricature. Le couplet qui suit, saillant sur-tout par sa vérité, a réuni tous les suffrages, et a été répété au milieu des acclamations universelles. *Dormeuil* dit au Souffleur, qui lui propose d'engager sa famille, composée d'un lion, d'un éléphant et d'un chameau :

AIR : *De la Soirée orageuse.*

Non, mon cher, de vous prendre tous,
Je ne ferai pas la folie;
Bientôt mon théâtre, avec vous,
Serait une ménagerie.

Le Souffleur répond : vous avez tort; car,

Plus d'un entrepreneur vanté,
Pour des bêtes chasse Thalie :
On sait qu'en certain lieu *cité*,
Le théâtre est une écurie.

Le public a voulu connaître les auteurs; mais après avoir contribué à ses plaisirs, on est venu exciter ses regrets, en lui annonçant qu'ils désiraient garder l'anonyme.

Nous leur conseillons de faire le sacrifice de quelques couplets qui nuisent au succès de l'ouvrage.

THÉATRE DES VICTOIRES NATIONALES,

Rue du Bacq.

OUVERTURE.

20 Floréal.

Ce théâtre, nouvellement sous la direction des citoyens *F'aur* et *Pompée*, ci-devant artistes de la Cité, a fait son ouverture par deux pièces du grand répertoire. Il nous a paru que *Molière*, *Regnard*, *Destouches*, etc., etc., y seraient *joués* et *bien*..... joués.

THÊATRE LYRI-COMIQUE,

Ci-devant Mareux, rue Antoine.

22 Floréal.

OUVERTURE.

Ce théâtre est consacré à la comédie, à l'opéra-comique et au vaudeville. L'ouverture en a eu lieu par deux ouvrages nouveaux, auxquels le public a fait un accueil assez favorable. Quelques artistes ont paru n'être point sans talens; et la citoyenne *Saint-Amant*, ci-devant actrice au grand théâtre de Nantes, a obtenu, dans la première pièce, des applaudissemens mérités.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

23 Floréal.

LE MARÉCHAL-FERRANT DE LA VILLE D'ANVERS, *pièce anecdotique, en un acte et en prose, mélée de vaudevilles.*

Augusta, fille d'un peintre célèbre, a été sauvée des eaux par *Robert*, fils d'un maréchal-ferrant d'Anvers. — *Robert* épris de la beauté de celle qui, à tant de titre, lui doit déjà de la reconnaissance, s'efforce de changer un sentiment trop froid pour son cœur, et cherche à inspirer de l'amour.

L'amour, comme on le sait, prend toutes les formes, fait tous les métiers. — Le voilà, cette fois, dans l'attelier d'un peintre, c'est lui qui broye les couleurs dont le père d'*Augusta*, anime sa toile. Il s'apprête à opérer bien des miracles.

La main d'*Augusta* doit être le prix du talent. — Le peintre le plus habile épousera cette charmante, cette adorable fille. — Prières, fortune, rien ne peut fléchir le père, rien ne peut le décider en faveur de *Robert*. — C'est un tableau qu'il demande, et ce tableau..... Amour!..... — Vous devinez déjà, plusieurs prétendans arrivent; tous présentent leur travail. — La palme semble vouloir se baisser sur le front de celui qui a peint *la coupe du plaisir*. — Ce tableau est enchanteur. — Et ce couplet l'est presqu'autant. —

J'ai peint la coupe du plaisir,
Auprès d'elle la foule est grande;
Jeunes, vieux, ont même desir,

Nous sommes tous, *race gourmande*,
Heureux qui peut se modérer
Au gré d'une raison sévère!....
Quand l'imprudent court s'enivrer,
L'homme éclairé s'y désaltère.

Le prix va être décerné..... *Robert*..... tu trembles! .... Amour!..... voici le moment de prouver ta puissance! ..... *Robert* aussi a concouru..... ses mains endurcies aux travaux de la forge, ont rendu en traits de feu..... n'achevons point encore. — Son tableau est mis sur les rang. — Un voile le couvre..... Ce voile est bientôt levé.... — Surprise! ..... c'est *Augusta*.... Quel coloris!..... quelle fraîcheur!..... c'est *Vénus!* ..... c'est une rose..... c'est l'amour. — *Augusta* est vivante. — Heureux *Robert!*.... il remporte la victoire et l'hymen achève ce que l'amour a commencé.

Cette pièce a obtenu, et justement obtenu le plus grand succès..... Que ne pouvons-nous citer tous les jolis couplets dont elle fourmille? ..... Plusieurs ont été répétés et vivement applaudis.

L'auteur a été demandé, et on est venu annoncer cet ouvrage, comme le premier d'un jeune homme, du citoyen *Maurice*.

Courage! ..... jeune *Maurice!* ..... nous ne chercherons point à dérober votre secret; mais vous aimiez une *Augusta* quand vous avez composé votre charmant vaudeville.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

24 Floréal.

LE CORSAIRE ou *le capitaine* Sabor, *comédie en un acte et en prose.*

Sabor, corsaire, est pris par les Algériens, racheté ensuite par un riche négociant hollandais, qui le fait capitaine de vaisseau. *Sabor*, retournant en Hollande, recontre une frégate anglaise, l'attaque, s'en rend maître, et perd son bienfaiteur dans le combat. Monsieur *Wannech* cependant a eu le tems, avant de mourir, de déposer, entre ses mains, une cassette, qu'il est chargé de remettre à son fils. *Sabor*, aborde en France, vole chez sa maîtresse, la demande en mariage, et n'est pas peu étonné d'apprendre qu'il a un rival. — Grande fureur, — grande jalousie! — Ce rival.... c'est le fils de monsieur *Wannech!*.... — Il change de batteries. — Les volontés de ce malheureux père sont exécutées sur le champ, et non-seulement, il rend à *Frédérick* le dépôt qui lui a été confié, mais encore la valeur de la prise qu'il a faite et qui lui a coûté si cher!..... Tant de générosité touche le jeune homme, qui, s'appercevant d'ailleurs que son amour n'est point écouté, cède obligeamment la place et abandonne même la prise. — *Sabor*, riche des bienfaits de ce nouvel ami, épouse sa maîtresse.

Cette pièce, où l'auteur a exprimé souvent ses sentimens de patriotisme, a eu du succès, puisqu'on est venu nommer le citoyen *Dor-*

vigny ; et que ce nom, si recommandable parmi les *Jocrisses*, a été couvert d'applaudissemens.

Le citoyen *Corse* a très-bien fait le *Corsaire*..... Toujours rude dans ses expressions, dans ses manières, mais laissant percer un bon cœur.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

26 Floréal.

LES DEUX TABLEAUX PARLANS, *vaudeville en un acte.*

Cette pièce n'a point eu de succès, et méritait peu d'en avoir. L'auteur, qui a gardé forcément l'*incognito*, nous a cependant prouvé qu'il avait lu ou vu représenter *le Tableau parlant*, ainsi que le charmant opéra *des Dettes*, de *Forgeot.*

Nous invitons l'administration de ce théâtre a être un peu plus sévère dans le choix de ses pièces, et à n'offrir au public que des scènes agréables, bien amenées, bien phrasées, et dans lesquelles l'auteur donne plus de preuves d'esprit que de mémoire.

FÊTES ET AMUSEMENS CHAMPÊTRES.

TIVOLI.

Le premier rayon du soleil ramène à la nature ; le philosophe et l'homme sensible n'ont besoin que de voir le feuillage naissant pour se trouver heureux : mais le citadin veut

que l'art ajoute à ses plaisirs ; il lui faut un spectacle au milieu même des fleurs, des eaux, et de la verdure. On se ressouvient des plaisirs et des amusemens champêtres des deux années précédentes ; la foule brillante de Paris affluait dans les différens jardins ouverts au public. Parmi ces lieux, décorés de noms pompeux, on distingua toujours *Tivoli*. Ce jardin charmant attira constamment la foule. Cette année il ouvre encore le premier. Une fête printannière y a eu lieu le 20 floréal, et a fait présager que celles qui la suivraient, auraient le succès qui a toujours couronné les efforts des entrepreneurs.

BULLETIN DES THÉATRES.

— 23 floréal. — *Odéon.* — Les artistes français ont joué sur le théâtre de la rue Favart, *Iphigénie en Aulide*, et *le Voyage interrompu.* — Voici un couplet ajouté, à cette occasion, au vaudeville de la fin de cette dernière pièce.

AIR : *De la soirée orageuse.*

NOUS devons encore un asyle
Aux talens ici réunis ;
Ainsi dans un tems difficile,
On retrouve ses vieux amis.
Sans une demeure certaine,
S'il est pssible de courir,
Au moins, avec un vrai plaisir,
Chez ses amis on se promène.

Le 26 floréal, ils ont donné une représentation de *Misantropie et Repentir*, suivi de

Minuit. Ce spectacle a attiré beaucoup de monde, et le public a été satisfait.

— Le 25 floréal, le théâtre des *Troubadours*, donna, pour la première fois *la Revue de l'an six.* — Les auteurs ajoutèrent à la scène *du Peintre*, ce couplet, que le public a applaudi à diverses reprises et fit répéter :

AIR : *Femmes voulez-vous éprouver.*

DE nos ministres égorgés
J'offre l'image ensanglantée ;
Les Français, dans le deuil plongés ;
Plus loin, l'Europe épouvantée,
Je peins le regret, la douleur,
Embrassant leur ombre plaintive ;
De tous côtés, je peins l'horreur,
Et la Vengeance en perspective.

VARIÉTÉS.

VOICI une ode inédite de *Jean-Baptiste Rousseau*, que le citoyen *Auguste de la Bouisse* vient de retrouver dans un porte-feuille de pièces manuscrites : tout ce qui vient d'un grand poëte, est trop précieux à la littérature, pour que nous ne nous empressions pas de la recueillir.

ODE *à une femme un peu* Laïs.

QUEL charme, beauté généreuse,
Assoupit ton nouveau Pâris !
Dans qu'elle oisiveté honteuse,
De tes yeux, la beauté flatteuse
A-t-elle plongé ses esprits.

Pourquoi ce guerrier inutile
Cherche-t-il l'ombre et le repos!
D'où vient que déjà vieil Achille,
Il suit la faiblesse servile
l'enfance de ce héros.

En proie au plaisir qui l'enchante,
Il laisse enivrer sa raison :
Et de la coupe séduisante
Qu'une fois l'Amour lui présente,
Il boit à longs traits le poison.

Ton accueil, qui le sollicite,
Le nourrit dans ce doux état.
Ah! qu'il est beau de voir écrite
La mollesse d'un Sybarite,
Sur le front ridé d'un soldat.

De ses langueurs efféminées
Il recevra bientôt le prix;
Et déjà ses mains basannées,
Aux palmes de Mars destinées,
Cueillent les myrthes de Cypris.

Mais qu'il connaît peu quel orage
Suivra ce calme suborneur!
Qu'il va regretter le rivage!
Je prévois le triste naufrage
Que lui prépare son bonheur.

Quand les vents, maintenant paisibles,
Enfleront la mer en couroux;
Quand par lui les Dieux inflexibles,
Changeront en des nuits terribles
Des jours qu'il a trouvé si doux,

Insensé qui, sur tes promesses,
Croit devoir fonder son appui,
Sans songer que mêmes tendresses,
Mêmes sermens, mêmes caresses,
Tromperent un autre avant lui.

L'Amour a marqué son supplice.
Je vois cet amant irrité,
Des Dieux essuyant l'injustice,
Détestant son lâche caprice,
Déplorer sa fidélité.

Tandis qu'au mépris de ses larmes,
Oubliant qu'il sait se venger,
Tu mets tes attraits sous les armes,
Pour profiter des nouveaux charmes
De quelqu'autre amour passager.

Mais crains tout de la perfidie.
Tant d'outrages réitérés
Vont de sa colère enhardie,
Lorsque tu seras enlaidie,
T'attirer les traits acérés.

J.-B. ROUSSEAU.

Tome 24 C—

MERCURE
DE FRANCE,
JOURNAL POLITIQUE,
LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 10.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

NOUVEAU PROSPECTUS.

MERCURE DE FRANCE,

Journal politique, littéraire et dramatique; par une Société de Gens de Lettres.

SECOND TRIMESTRE.

L'ACCUEIL que le Public a toujours fait au *Mercure de France*, et qu'il a bien voulu continuer à la *reprise* que nous donnons, nous a porté à ne rien négliger pour rendre de plus en plus intéressant ce Journal, le plus ancien de tous ceux qui existent actuellement. Nous avons cherché à étendre son premier plan; et peut-être l'avons-nous fait de manière à embrasser tout ce qui peut piquer la curiosité dans le cours des événemens: nous suivons, en même tems que l'histoire littéraire et politique, celle des mœurs, et nous osons quelquefois esquisser un des ridicules de la mode. Rien de ce qui tient aux Sciences, aux Arts et aux Lettres, n'y est étranger; et les tribunaux nous offrent, de loin en loin, le tableau de quelques événemens qui, pour être obscurs, n'en sont pas moins piquans, et tiennent à la connaissance du cœur humain. Outre quelques articles de pésies,

nous n'avons point oublié ces tablëaux légers qu'on offre sous le titre modeste de *contes*, et qui donnent à côté des choses les plus utiles, un délassement qui fait revenir avec plus de plaisir aux occupations sérieuses. La morale et la philosophie y trouvent aussi une place distinguée. Pour ne laisser à desirer rien de ce qui est utile, nous donnons le texte littéral des lois à mesure qu'elles sont rendues ; les livres nouveaux, la musique et les gravures nouvelles, y sont également annoncés. Le spectacle est un de nos artieles le plus étendu ; et nous y joignons un bullctin de ce qui s'est passé de plus remarquable sur tous les théâtres dans le cours de la décade. Enfin, nous osons le dire, et nous pouvons le prouver par la collection de notre premier trimestre ; cette feuille est celle qui embrasse le plus d'objets différens et d'une manière assez étendue pour que nos Lecteurs soient au courant de tout ce qui peut intéresser dans la société et même de ce qu'il faut absolument savoir. Nous osons assurer que ce recueil deviendra, par la suite, une collection infiniment précieuse, et où l'on pourra puiser les élémens des histoires littéraire, politique, morale et dramatique. Qu'on nous pardonne cette présomption : nos efforts doivent la justifier. Depuis l'acquisition que le citoyen *Cailleau* a faite du *Mercure Français*, qu'il a réuni au *Mercure de France*, il n'a rien négligé pour donner à ce dernier un nouveau lustre, et il espère que plus il s'éloignera de sa *renaissance*, plus il acquierra de droits à l'accueil qu'il a déjà reçu.

ON SOUSCRIT POUR LA FRANCE;

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez MONTIER-DUMÉNIL, Imprimeur-lib.
A Bruxelles, chez LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la Veuve BARON, libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER jeune, libraire.
A l'Orient, chez la Veuve BAUDOIN, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur-libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), chez le citoyen BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

Pour l'Espagne.

A Madrid, chez SANCHEZ, libraire.

Pour l'Italie.

A Milan, chez GALLEAZZI, libraire.
A Turin, chez les frères REYCENDRÉ, libraires.
A Parme, chez les frères FAURES, libraires.

Pour l'Allemagne.

A Francfort-sur-le-Mein, chez FRÉDÉRIC ESSLENGER, libraire.
A Hambourg, chez FORTUNÉ DE LA VIGNE et Compagnie, libraire.
A Amsterdam, chez DUFOUR, libraire.
A Berlin, chez MEULANC, libraire.
A Copenhague, chez le professeur FUMARD.

IL sera accordé aux Libraires et Directeurs des Postes qui auront reçu plus de douze souscriptions, outre la remise ordinaire, la treizième *gratis*.

OBSERVATION.

On ne reçoit plus d'abonnement pour la partie Littéraire seule.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE
DE FRANCE,
JOURNAL POLITIQUE,
LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 11.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

ET LIVRES NOUVEAUX.

La Procédure en expropriation Forcée, avec les formules, par *Sagnier*. Approuvé par les représentans du peuple membres de la commission sur les hypothèques et l'expropriation forcée.

La loi sur les expropriations est une loi de rigueur, dont l'exécution est, par cela seul, infiniment difficultueuse. Le législateur n'a pas pu s'occuper des détails minutieux de la procédure; de là naîtrait nécessairement une variation dans la manière d'exécuter la loi; de là aussi de nombreuses demandes en nullité, autant de procès que de questions, autant de jurisprudence que de tribunaux, autant d'oscillations dans les mêmes tribunaux, qu'il s'y ferait de changemens dans leurs membres.

Le seul moyen de garantir les poursuivans de ces événemens, était de faire décider à l'avance les questions qui avaient été apperçues, et d'établir une marche uniforme dans toute la République; mais une telle entreprise ne pouvait avoir lieu qu'avec le secours et l'autorité respectable des auteurs de la loi.

L'ouvrage que nous annonçons a été examiné et discuté, article par article, par les membres de la commission des hypothèques, et n'a été livré à l'impression qu'avec leur approbation.

Prix, 1 fr. 50 cent. pour Paris; 1 fr. 80 cent., franc de port, pour toute la République.

A Paris, chez *Fauvelle* et *Sagnier*, imprimeur des tribunaux du département de la Seine, rue Pavée André-des-Arcs, n.° 28.

Rondonneau, au Dépôt des Lois, place du Carouzel.

Gratiot, imprimeur, Cul-de-sac-Pecquet, et chez les libraires du palais de Justice.

Dieu, poëme, en huit chants, par *P. Gallet*; vol. *in*-8°. de 247 pag. Prix, 3 francs pour Paris, et 3 fr. 60 cent. pour les départemens. Paris, chez *Nicole*, libraire, rue du Bouloi, n°. 56, et *Artaud*, libraire, quai des Augustins, n°. 50.

La Tribune indienne, ou *Édouard et Stellina*; par le citoyen *L. B.* Deux vol. *in*-12. Prix, 3 fr. et franc de port, 4 francs. Paris, chez *Honnert*, imprim. rue du Colombier, n°. 1160, an 7.

Suite des ANNONCES.

Œuvres de *Boileau-Despréaux*, édition stéréotype de l'imprimerie de *Didot l'aîne*; 2 volumes *in*-18 en feuilles, ... 1 fr. 50 c.

Papier fin, ...	2	50
Papier vélin	6	
Grand papier vélin, ...	9	

A Paris, chez *P. Didot l'aîné*, imprimeur, aux galleries du Louvre. — *Firmin Didot*, libraire, rue de Thionville, n°. 1850.

Et *Ant.-Aug. Renouard*, libraire, rue André-des-Arcs: n.° 42.

Cette édition a le mérite de renfermer toutes les *Œuvres de Boileau*, en prose et en vers, dans deux petits volumes bien imprimés, et du prix le plus modique.

Les mêmes libraires viennent de mettre en vente, la réimpression des *Fables de la Fontaine*, édition stéréotype, en 2 vol. in-18, dont la première impression, promptement épuisée, manquait depuis deux mois. Les deux vol., en feuilles, papier ordinaire, 1 fr. 20 c.

Papier fin, ...	2
Papier vélin, ...	6
Grand papier vélin, ...	9

Chez le citoyen *Renouard*, on trouvera un portrait *de la Fontaine*, très-finement gravé en médaillon, par *Gaucher*, et bon pour mettre en tête de l'édition stéréotype, ou de tout autre édition *de la Fontaine*, en petit format. Prix, 1 fr. 60 cent.

Adresse au roi de la Grande-Bretagne, sur l'urgence, les avantages et la nécessité d'une prompte paix entre la République française et S. M. britannique; par *Théophile Mandar*, auteur du *Voyage à Sophopolis*, et de plusieurs autres ouvrages; avec cette épigraphe:

> Un gouvernement sans équité, vogue au gré
> du souffle impur des passions humaines.

Troisième édition, corrigée et augmentée. Paris, chez *Poignée*, imprim.-libr. rue Haute-feuille, n.° 16, an. 7.

Saint-Clair et Stéphanie, ou *l'Isle déserte*; par *W. Sheridan*, membre du parlement d'Angleterre, traduit par *J. L. M****, avec figures, dessinées par *Chaillou*, et gravées par *Delaunay*: vol. *in*-12 broch. Prix, 1 fr. 25 cent. et 1 fr. 50 cent. par la poste. Paris, chez *Langlois*, imprim.-libr. rue de Thionville, n°. 1840, an 7.

Elise ou *le Modèle des Femmes*, roman moral, traduit de l'allemend, sur la troisième édition originale; par *S. H. Castel*, professeur; nouvelle édition, 2 vol. *in*-12, avec figures. Prix, 2 fr. 50 cent. et 3 fr. 50 cent. franc de port. Paris, chez *Deroy*, libr. et commissionn. rue Haute-feuille, n°. 34; et à Lausanne, chez *Hignon* et *Cuic*, imprimeurs.

On trouve chez les mêmes libraires: *Le petit Dictionnaire historique, pour l'Instruction de la Jeunesse*, vol. *in*-12 broché. Prix, 1 fr. et 1 fr. 50 cent. franc de port.

Timon d'Athènes, en cinq actes et en prose, imitation de *Shakespeare*, par le citoyen *Mercier*, membre de l'Institut national des sciences et arts, seconde édition. Paris, chez *Cérioux*, libraire, quai Voltaire, an 7.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LEGLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez MONTIER-DUMÉNIL., Imp.-libraire.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE
DE FRANCE,
JOURNAL POLITIQUE,
LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE
Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 12.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,
Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

ET LIVRES NOUVEAUX.

Nouveau Dictionnaire portatif, français et anglais, rédigé d'après les dictionnaires les plus estimés, et surtout d'après ceux de l'Académie française et du docteur *S. Johnson*, dans lequel on a eu soin de distinguer les parties de l'oraison, d'accentuer les mots d'après leur vraie prononciation, et de marquer les *régimes* des *verbes* et *participes*, par *Th. Nugent*; nouvelle édition, considérablement augmentée. On y a joint un abrégé de *Grammaire anglaise*, et une table de mots homonymes, par *J. S. Cherrier.*

Nouveau Dictionnaire portatif, anglais et français, etc. Paris, chez *Ch. Pougens*, imprimeur-libraire, quai de Voltaire, n.° 10; prix, 12 fr. les deux dictionnaires, et 15 fr., franc de port, pour les départemens.

Nouveau Dictionnaire de poche, français-allemand et allemand-français, enrichi des expressions nouvellement créées en France : deuxième édition, entièrement refondue, et augmentée de plusieurs milliers de nouveaux mots. On y a joint des tables des *verbes irréguliers*, et des nouvelles mesures, poids et monnaies de la République française. Chez le même libraire, prix, 6 fr. et 7 fr. 50 c., franc de port.

Pensées de Cicéron, choisies et traduites en français, par feu *J. d'Olivet*, membre de la ci-devant académie française. On y a joint le texte latin et une traduction italienne, précédés d'une invitation à la jeunesse, à l'usage des écoles publiques, et de tous jeunes gens qui se livrent à l'étude des langues, par *E. T. Dessons* : chez le même libraire, un vol. in-8.°, imprimé sur trois colonnes ; 3 fr. et 4 fr. pour les départemens, franc de port

Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau, par madame *de Staël*, publiées pour la première fois, en 1788; seconde édition, augmentée d'une préface : chez le même libraire ; 1 vol. in-8.° ; prix, 1 fr. 8 déc. et 2 fr. 25 c. pour les départemens, franc de port.

N. B. Il y en a une édition in-12 ; prix, 1 fr. 8 déc. et 2 fr. pour les départemens, franc de port.

Suite des ANNONCES.

Le Cosmète ou *l'Ami de l'Instruction publique*, avec cette épigraphe.

> Corrigeons l'éducation, corrigeons les mœurs, corrigeons les lois, et le corps du citoyen se perfectionnera de même que son esprit.
> FILANGIERI, liv. IV, ch. 9.

Voici un apperçu des matières que les auteurs du *Cosmète* se propose de traiter :

1.° VUES sur le perfectionnement de l'instruction publique ;

2.° NOTIONS élémentaires sur l'universalité des Arts et des Sciences ;

3.° TABLEAUX des établissemens d'instruction publique dans les divers états de l'Europe ;

4.° LOIS et Arrêtés des autorités supérieures, relatifs à l'instruction ;

5.° ENTRETIENS des pères de famille avec leurs enfans, et des professeurs avec leurs élèves ;

6.° RÉCIT d'actes de vertu et de dévouement à la patrie ;

7.° RAPPROCHEMENS historiques ;

8.° RÉFLEXIONS sur les divers genres de littérature ;

9.° EXTRAITS et analyses des livres élémentaires ;

10.° ARTICLES relatifs à l'instruction publique, choisis dans les journaux ;

11.° TRADUCTION en français des Memoires sur les Arts et les Sciences, écrits en langues étrangères ;

12.° COMPTE des études et des exercices des élèves des établissemens nationaux, et des maisons particulières d'éducation ;

13.° COMPOSITIONS des élèves qui auront remporté des prix dans les différentes classes ;

14.° ELOGES de ceux auxquels les premiers et les seconds prix auront été décernés ;

15.° AVIS des instituteurs, des institutrices, et demandes des professeurs qui se consacrent à l'enseignement dans les maisons d'éducation et dans celles des particuliers.

Le Cosmète ou *l'Ami de l'Instruction publique*, formera, chaque mois, un vol. in-8.°, d'environ 100 pag., beau papier, belle impression. Le premier numéro paraîtra le premier messidor, an 7 de la République française, et ne pourra être envoyé qu'aux personnes qui

Suite des ANNONCES.

se seront abonnées antérieurement à ce terme, ou qui nous auront fait parvenir des articles intéressans.

Le prix de l'abonnement est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, port franc pour Paris et les départemens. — On s'abonne à Paris, au bureau du *Cosmète*, faubourg Denis, n.° 65; dans les départemens et pays étrangers, chez tous les libraires et directeurs des postes.

Hommage du petit Vaudeville au grand Racine, pièce en un acte; représenté sur le théâtre du *Vaudeville*, chez le même libraire; 75 cent. (15 sols.) et 1 fr. pour les départemens, franc de port.

Précis des leçons de *C. H. F.*, à son fils, sur les élémens des langues latine et française : chez le même libraire, 1 vol in-8.°, avec tableaux synoptiques, 1 fr. 5 déc. et 2 fr. pour les départemens, franc de port.

Délices de la solitude, puisées dans l'étude et la contemplation de la nature, par *A.-J. Canolle*. Deuxième édition considérablement augmentée. Deux vol. in-12; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c., franc de port; Paris, chez *Deroy*, libraire, rue Haute-feuille, n.° 34. An 7.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez MONTIER-DUMÉNIL., Imp.-libraire.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.^e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune libraire.
A l'Orient. chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00757173 1